

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	v
TABLE DES MATIÈRES	vii
TABLE DES FIGURES	xi
TABLE DES TABLEAUX	xiii
TABLE DES GRAPHIQUES	xv
LISTE DES ACRONYMES	xvii
DÉDICACES	xix
REMERCIEMENTS	xxi
INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE	2
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	12
CHAPITRE I. ENJEUX DE L'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE DANS LES PARCS NATIONAUX DANS LE MONDE	25
1.1. DU PARC NATIONAL EN TANT QU'OBJET DU PATRIMOINE.....	25
1.1.1. Définition et évolution du concept de parc national	26
1.1.2. Définitions et évolution du concept de patrimoine.....	32
1.1.3. Réflexions autour de la patrimonialisation	44
1.2. INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE : PRINCIPES ET MÉTHODES.....	51
1.2.1. Interprétation du patrimoine : Définition et principes	51
1.2.2. Méthodes et moyens d'interprétation	64
1.2.3. Programme, concept et plan d'interprétation : définition, contenu et utilités.....	71
1.3. INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE ET TOURISME	74
1.3.1. Tourisme : Définition et évolution	74
1.3.2. Tendances actuelles du tourisme patrimonial	83
1.3.3. Tourisme et interprétation dans les parcs nationaux.....	91
CHAPITRE II. PARADIGME DE LA MISE EN VALEUR DES PARCS NATIONAUX HAITIENS	101
2.1. LES PARCS NATIONAUX EN HAÏTI.....	101

2.2. PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS	104
2.2.1. Localisation, limites administratives et juridiques	104
2.2.2. Composition et caractéristiques du PNH-CSSR.....	106
perché sur un arbre au parc	107
2.2.3. Énoncé d'intégrité et motifs de classement par l'État haïtien et par l'UNESCO	111
2.3. APERÇU HISTORIQUE ET ÉVOLUTIF DE LA SITUATION DE LA MISE EN VALEUR DU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS.....	118
CHAPITRE III. CONCEPT D'INTERPRÉTATION PROPOSÉ EN RAPPORT AU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS	143
3.1. RESSOURCES ET POTENTIELS D'INTERPRÉTATION DU PARC	145
3.1.1. Potentiel historique et archéologique.....	145
3.1.2. Potentiel naturel et géographique	148
3.1.3. Potentiel socioculturel	150
3.2. CYCLE DE VISITE.....	152
3.2.1. Accessibilité au site et moyens de transport.....	152
3.2.2. Accueil des visiteurs, politique de tarification et offre de service.....	154
3.2.3. Période de forte fréquentation	157
3.3. ORIENTATION, MESSAGES ET ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION	160
3.3.1. Orientation stratégique	161
3.3.2. Thèmes et messages d'interprétation.....	163
3.3.2.1. Messages thématiques liés au patrimoine naturel du parc	163
3.3.2.2. Messages thématiques liés au patrimoine culturel matériel du parc.....	168
3.3.3. Activités d'interprétation liées au patrimoine culturel immatériel du parc	188
CHAPITRE IV : PLAN D'INTERPRÉTATION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS.....	195
4.1. ORIENTATION DE L'EXPÉRIENCE DE VISITE SUR LE SITE	195
4.1.1. Les circuits et activités d'interprétation proposés.....	196
4.1.1.1. Circuits de l'Axe Nature	197
4.1.1.2. Circuits de l'axe Histoire	205
4.1.1.3. Circuits et activités d'interprétation de l'Axe Culture	215
4.1.2. Programmation et calendrier	226
4.2. SUPPORTS DE COMMUNICATION.....	227
4.2.1. Choix des supports de communication.....	227

4.2.2. La signalisation et les panneaux d'interprétation	230
4.2.3. Des outils de communication et d'aides à la visite.....	234
4.3. DÉPART ET ÉVALUATIONS	236
4.4. STRATÉGIE MARKETING ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'INTERPRÉTATION PROPOSÉ.....	238
4.4.1. La stratégie marketing (le modèle des 5 M)	238
4.4.2. Les infrastructures d'interprétation de base.....	241
4.4.3. Mise en place du centre de documentation du parc	242
CHAPITRE V : RÉSULTATS DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE	237
5.1. DÉROULEMENT DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE	237
5.1.1. Retombées des entrevues et des observations	238
5.1.2. L'aspect participatif et festif de la phase expérimentale.....	248
5.1.3. Application des outils d'interprétation proposés	266
5.2. STATISTIQUES, PROFILS ET MOTIVATIONS DES VISITEURS.....	277
5.2.1. Statistiques des visiteurs.....	278
5.2.2. Profil des visiteurs du parc	288
5.2.3. Motivations et attentes.....	289
5.3. ÉVALUATION DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'INTERPRÉTATION PROPOSÉ	292
5.3.1. Caractéristiques culturelles et perceptions de la démarche interprétative	292
5.3.2. Points forts et faiblesses de la démarche interprétative proposée.....	294
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	299
BIBLIOGRAPHIE.....	307
ANNEXES	323

TABLE DES FIGURES

FIGURE 1: CARTE DES PARCS NATIONAUX EN HAÏTI	102
FIGURE 2: CARTE DE DÉLIMITATION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS.....	105
FIGURE 3: LA CHAÎNE DU BONNET-À-L'ÉVÊQUE.....	107
FIGURE 4: LE TACCO (COCCYZUS LONGIROSTRIS).....	107
FIGURE 5: LE PALAIS SANS-SOUCI.....	108
FIGURE 6: LA CITADELLE HENRY.....	108
FIGURE 7: LE COMPLEXE DES RAMIERS	109
FIGURE 8: DES ARBRES DE TOUTES SORTES.....	165
FIGURE 9: DIVERSITÉ DU PAYSAGE	165
FIGURE 10: LA MERLE (TURDUS SWALESI).....	166
FIGURE 11: TANGARA DE PAUME GRIS COURONNÉ	166
FIGURE 12: PORTRAIT DE HENRY CHRISTOPHE.....	171
FIGURE 13: LES PORTIQUES D'ENTRÉE ET LA CHAPELLE.....	177
FIGURE 14: ARCHITECTURE DU PALAIS	178
FIGURE 15: CANONS INSTALLÉS À LA CITADELLE.....	181
FIGURE 16: BOULETS DE CANONS EMPILÉS À LA CITADELLE	181
FIGURE 17: PLAN DE LA CITADELLE	182
FIGURE 18: LE FOUR À CHAUX.....	186
FIGURE 19: LA PREMIÈRE REDOUTE.....	186
FIGURE 20: CARTE DES CIRCUITS DE SENTIERS « NATURE »	201
FIGURE 21: CARTE DES CIRCUITS DES GROTTES INDIENNES.....	203
FIGURE 22: CARTE DES CIRCUITS DES PRINCIPAUX MONUMENTS DU PARC.....	208
FIGURE 23: CARTE DES CIRCUITS DITS « AUTRES VESTIGES ASSOCIÉS ».....	212
FIGURE 24: CARTE DES CIRCUITS DITS « SUR LES TRACES DES MARRONS».....	214
FIGURE 25: CARTE DES CIRCUITS DES PÈLERINAGES	218
FIGURE 26: EXEMPLE DE PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX SERVICES	232
FIGURE 27: EXEMPLE DE PANNEAUX D'IDENTIFICATION ET DE LOCALISATION DES RESSOURCES DISPONIBLE.....	232
FIGURE 28: EXEMPLE DE PANNEAUX D'INFORMATION ET D'INTERPRÉTATION	233
FIGURE 29: FLEURS DÉCORATIVES AU PALAIS.....	251
FIGURE 30: DÉCORATION DE LUMIÈRE DU PALAIS	251
FIGURE 31: LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET SA FEMME	252
FIGURE 32: LA GARDE D'HONNEUR.....	252

FIGURE 33: DANSE AU PALAIS SANS-SOUCI DURANT LE BAL DU CARNAVAL.....	253
FIGURE 34: QUELQUES BUS STATIONNÉS PRÈS DU PALAIS.....	258
FIGURE 35: LES VISITEURS RASSEMBLÉS PRÈS DU PALAIS	258
FIGURE 36: LES JEUNES EN FORMATION.....	261
FIGURE 37: EXERCICES PRATIQUES (RÉPÉTITION).....	261
FIGURE 38: FABRICATION DE COSTUMES.....	262
FIGURE 39: EXERCICES DE MAQUILLAGE.....	262
FIGURE 40: DURANT LE SPECTACLE AU CENTRE CULTUREL LAKOU LAKAY.....	263
FIGURE 41: À LA FIN DU SPECTACLE	263
FIGURE 42: LES RESPONSABLES DU CENTRE CULTUREL ET LES JEUNES.....	264
FIGURE 43: LES JEUNES COMÉDIENS RÉUNIS.....	264
FIGURE 44: LE GROUPE DESTINÉ AU COMPLET APRÈS SON SPECTACLE AU CAMPUS DE L'UEH À LIMONADE.....	265
FIGURE 45: LE KIOSQUE D'ACCUEIL DE MILOT.....	266
FIGURE 46: LE KIOSQUE D'ACCUEIL DE CHOISEUIL.....	266
FIGURE 47: LE MARCHÉ ARTISANAL AUTOUR DU KIOSQUE	267
FIGURE 48: LA SALLE D'INTERPRÉTATION DU KIOSQUE	267
FIGURE 49: L'UNE DES PRÉPOSÉS DU KIOSQUE D'ACCUEIL DE MILOT	268
FIGURE 50: UN PRÉPOSÉ RECEVANT UN VISITEUR ÉTRANGER AU KIOSQUE DE CHOISEUIL ...	268
FIGURE 51: PANNEAU AVEC PLAN DU SITE.....	270
FIGURE 52: PANNEAU D'INTERPRÉTATION À LA CITADELLE	270
FIGURE 53: PANNEAU DE SIGNALISATION	270
FIGURE 54: MODÈLE DE PANNEAUX D'INDICATION PROPOSÉ	271
FIGURE 55: CHUTE DE MATHURIN	272
FIGURE 56: CHUTE DE KA YENBE.....	272

TABLE DES TABLEAUX

TABLE 1: CATÉGORIES DES AIRES PROTÉGÉES	31
TABLE 2: SLOGAN DE CHACUN DES PRINCIPAUX MONUMENTS DU PARC	169
TABLE 3: PARCOURS DES CIRCUITS « NATURE »	199
TABLE 4: PARCOURS DES CIRCUITS DES GROTTES INDIENNES	202
TABLE 5: PARCOURS DES CIRCUITS DES MONUMENTS DE LA CITADELLE, DU PALAIS SANS-SOUCI ET DU COMPLEXE DES RAMIERS	206
TABLE 6: PARCOURS DES CIRCUITS DITS « AUTRES VESTIGES ASSOCIÉS ».....	209
TABLE 7: PARCOURS DES CIRCUITS DITS SUR LES TRACES DES MARRONS	213
TABLE 8: PARCOURS DES CIRCUITS DE PÈLERINAGES.....	216
TABLE 9: COMPARAISON DES DONNÉES RECUEILLIES DE 1979 À 1989 À PARTIR DES REGISTRES DE VISITE	279
TABLE 10: STATISTIQUES DES VISITEURS HAÏTIENS ET ÉTRANGERS À LA CITADELLE D'APRÈS LES REGISTRES.....	282
TABLE 11: COMPILATION DES DONNÉES RECUEILLIES PAR LES ÉTUDIANTS DE L'IERAH, MARS 2013.....	284
TABLE 12: STATISTIQUES DES VISITEURS DE LA CITADELLE DURANT LA SEMAINE SAINTE .285	
TABLE 13: STATISTIQUES DU NOMBRE DES VISITEURS DU PARC À PARTIR DES DROITS D'ENTRÉE	286

TABLE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : STATISTIQUES DES VISITEURS DE LA CITADELLE DE 1979 À 1989, D'APRÈS LES REGISTRES	280
GRAPHIQUE 2 : STATISTIQUES DES VISITEURS DE LA CITADELLE DURANT LA SEMAINE SAINTE DE 1979 À 1989	283
GRAPHIQUE 3 : FRÉQUENTATION DU PNH-CSSR PAR LES VISITEURS DURANT LA SEMAINE SAINTE 2013.....	285
GRAPHIQUE 4 : FRÉQUENTATION DU PNH-CSSR PAR LES VISITEURS. D'APRÈS LES DONNÉES COLLECTÉES PAR LES PRÉPOSÉS À L'ACCUEIL. DU 1ER AVRIL AU 31 JUILLET 2013	287

LISTE DES ACRONYMES

- ANAP : Agence Nationale des Aires Protégées
- CIAT : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
- CNIGS : Centre National d'Informations Géo Spatiales
- ISPAN : Institut de Sauvegarde du Patrimoine National
- MARNDR : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
- MC : Ministère de la Culture
- MDTIC : Ministère du Tourisme et des Industries Créatives
- MDE : Ministère de l'Environnement
- MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
- MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
- PNH-CSSR : Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers
- UEH : Université d'État d'Haïti

DÉDICACES

Au Divin Créateur qui nous a fourni le courage, la force, la motivation et la protection nécessaire durant toute la période de réalisation de cette recherche.

À la mémoire du Roi baptiseur Henry Christophe et à celle de sa famille qui malheureusement n'a laissé aucune descendance directe dans la grande nation haïtienne actuelle mais qui reste dans le cœur d'une grande famille universelle.

À Michaëlle et à notre fils Dave Mikensley qui ont accepté les sacrifices de nos absences répétées durant nos études et nos recherches de terrain.

À nos parents qui nous ont indiqué la voie de l'éducation et qui nous ont supportés durant nos études.

À tous les visiteurs et résidents du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) et à tous ceux qui s'intéressent à son avenir.

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pas vu le jour sans la contribution de plusieurs personnes et institutions. Nous tenons à remercier de façon spéciale :

- Le professeur Laurier Turgeon, notre directeur de recherche qui nous a fourni un encadrement scientifique, technique et financier pour la poursuite de nos études à l'Université Laval à Québec et de nos recherches sur le terrain en Haïti.

- Monsieur André Charbonneau qui a codirigé notre recherche et a dirigé notre stage au Centre de Service de Québec de Parcs Canada. Il s'est beaucoup investi pour notre encadrement scientifique et technique.

- Les professeurs qui ont siégé au jury d'évaluation de cette thèse tels : Lucille Guilbert de l'Université Laval, Selma G. Zaïane de l'Université de Moncton, Christina Cameron de l'Université du Québec à Montréal, Jean-Marie Théodat de l'Université d'État d'Haïti. Leurs avis scientifiques ont contribué à améliorer la qualité du travail.

- Tous les professeurs de l'Université d'État d'Haïti et de l'Université Laval qui ont contribué à notre formation et qui nous ont fourni tout au long de la rédaction de cette thèse des conseils utiles. Nous voulons noter l'apport inconditionnel de Michèle Oriol, Olsen Jean-Julien et Marie-Lucie Vendryes qui nous ont sensibilisés à l'idée de mener des travaux de recherche sur le PNH-CSSR. Ils nous ont montré le grand intérêt de préparer un programme intégré destiné à son interprétation. Nos remerciements vont également aux professeurs Guy Maximilien, Ricot Pierre-Louis, Bogumil-Jacek Koss, Habib Saidi, Reginald Auger, Martine Roberge, Florence Piron, Michel Bonnette et Alain Laberge.

Des remerciements spéciaux s'adressent à Maurice Étienne, sa femme Marie Innocente Conzé et leurs filles (Christelle et Oetlie) ; à Jean Phariste Pharisien ; à Dulience Bazelet et

à toute sa maisonnée, à Eddy Lubin et sa femme, ainsi qu'à Patricia Pierre qui nous ont conseillé et supporté sur le terrain ou qui nous ont accueilli chez eux, soit en tant qu'étudiant ou en tant que Directeur du Parc. Notre gratitude est aussi grande envers les responsables du Ministère du Tourisme pour la confiance qu'ils ont placée en nous et pour leur collaboration. Nous voulons surtout remercier la Ministre du Tourisme Stéphanie B. Villedrouin, la Directrice Générale du Ministère du Tourisme Maryse Noel, l'ex-Directrice Départementale Nord du Ministère Dieudonne Luma Étienne, Andy Durosier, Michaëlle Pierre, Daniel Denis, Aude Guiraud, Eddy Tassy, Mirlène Borgella, Sinedie Dupuy, Sherline Déliazard, Bernardin Blaise, Gabard Dolciné, Duseigneur Thélusma et tous les autres préposés à l'accueil. Nous voulons aussi remercier les cadres du Ministère de la Culture, en particulier Roddy Attilus. Nous voulons remercier notre collaborateur à l'Unité de Gestion du Parc, Luc Thélus, tous les informateurs avec qui nous avons eu d'excellentes entrevues et qui nous ont donné leur appui. Nous voulons citer en particulier Daniel Élie, Henry Robert Jolibois et Patrick Delatour. Nous voulons remercier l'ex-Ministre de la Culture, Monique Rocourt, ainsi que Patrick Durandisse, actuel Directeur Général de l'ISPAN pour tout leur support à cette recherche.

Nos remerciements vont également : aux chercheurs de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, en particulier à Élise Bégin et sa famille, Martin Fournier et François Côté, Mathieu Allard, Michael Gravel; et aux professionnels de Parcs Canada qui nous ont fourni, durant notre stage et même après, en plus des conseils utiles, des consultations gratuites mais aussi nous ont orienté vers la documentation nécessaire sur le sujet. Nous voulons donc remercier Louise Boudreau, Katy Tari, Denis Dufour, Diane Amirault-Langlais, Pierre Thibodeau, Jean-François Caron, Daniel Gosselin, Julie Lajoie et Sébastien Bachmann. Nos remerciements vont aux techniciens de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) en particulier à Mario Brunache et Théodore Pérard, deux regrettés de mémoire; à Jean-Hérolde Pérard, à Neat et Dwoling Achile et à Harry Théodore ainsi qu'à tous les employés de l'institution surtout à ceux qui sont affectés au parc.

Nos remerciements s'adressent aux guides et aux visiteurs du PNH-CSSR avec qui nous avons eu des enquêtes d'observation, aux autorités locales des communes de Milot et de Dondon, en particulier à Nica Lagredel et Roc Bastien pour leur support inconditionnel ainsi qu'aux notables de ces communes particulièrement le révérend Joachim Roboam, le Président de l'Association des Guides touristiques de Milot Eddy Joseph, les membres de la Ligue des Pasteurs, les ougans (notamment Henry Valcin regretté de mémoire et César Bagon), Paul Telfort et Jackson Joseph, le pasteur Émil Joseph, Jean-Vilfort et Henri-David Eustache de l'Association des dondonnais en action qui ont apporté sans réserve leur soutien à la réalisation de cette recherche. Comment ne pas remercier nos infatigables collaborateurs volontaires, camarades de terrain et amis, Marc-Wesly Anatal, Katiana Milfort et Peter Burd Beauzile. Cette équipe toujours solide avait accepté d'accompagner les jeunes de Milot dans la création du groupe « *Destiné* » – afin d'assurer la mise en scène et l'interprétation de « *La Tragédie du Roi Christophe* » – pièce du célèbre écrivain et homme politique martiniquais, Aimé Césaire. Ces jeunes, que nous remercions énormément pour leur implication et engagement, ont animé le parc en plusieurs occasions et ont prouvé que l'interprétation de ce parc est plus que possible. Nous voulons remercier tous les scouts, les jeunes de la Croix-Rouge ainsi que les Brigadiers de la Protection Civile qui ont supporté nos activités sur le terrain. À tous, chapeau !

Nos remerciements s'adressent également aux personnels de la Commission nationale haïtienne de Coopération avec l'UNESCO, en particulier à Jean Coulanges, aux membres de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie, en particulier Michel Hector, Pierre Buteau et Itazienne Eugène; aux responsables de l'Institut d'Études et de Recherches Africaines et Haïtiennes dont le doyen Marc Désir, le responsable du Département de Patrimoine et Tourisme Lunick Joseph et à Jeanine Montimat, Secrétaire de Direction et amie fidèle. Aux professeurs du Programme de Maîtrise Interdisciplinaire en Sciences Sociales et Humaines dont Samuel Régulus, ainsi qu'à nos collaborateurs, Ronald C. Paul et Kesler Bien-Aimé de la Réf-Culture. Que tous nos camarades de

promotion, avec qui nous avons suivi les séminaires de doctorat à l'Université Laval, soient remerciés pour leurs commentaires. Que les étudiants de l'IERAH qui ont réalisé un stage de recherche sur le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers sous notre direction – trouvent ici le fruit de leur contribution. Que tous nos amis qui ont accepté de relire cette thèse en partie ou en totalité et qui nous ont toujours encouragé à poursuivre ce travail en soient remerciés. Nous voulons reconnaître particulièrement l'apport très apprécié des personnes suivantes : Kettia Chéry, Richener Noel, Lewis Clorméus, Sabrina Alaïs, Anaella N. Camille, Dureise Jean, Délide Joseph, Jean Mozart Féron, Marc Dorcin, Joseph Ronald Dautruche, Jean Ronald Augustin, James Saintène, Guerdy Celestin, Dieunane François, Michelet et Olivier Divers. La révision de ce travail et sa mise en forme actuelle ont été possibles grâce au soutien de notre collègue Junio Dort et Marithou Chenet, qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Cette étude a bénéficié des soutiens financiers des organismes suivants :

- ✓ La Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique qui nous a offert d'une part, une bourse d'études pour couvrir les droits de scolarité et les frais de séjours à Québec et d'autre part, plusieurs contrats de recherche entre 2010 et 2013;
- ✓ Le gouvernement haïtien à travers l'Ambassade d'Haïti au Canada qui nous a accordé la bourse d'exemption des droits de scolarité aux étudiants étrangers, via l'entente entre le Québec et Haïti, durant la période de 2010 à 2013;
- ✓ Le Bureau des Bourses et de l'Aide Financière de l'Université Laval qui a appliqué et assuré le renouvellement de la bourse d'exemption des droits de scolarité destinés aux étudiants étrangers aux doctorats durant la période de 2013 à 2014;
- ✓ Le Centre Interuniversitaire d'Études sur les Lettres, les Arts et les Traditions (CELAT) qui nous a attribué la bourse d'excellence pour la recherche et la rédaction pour la session d'automne 2013.

INTRODUCTION

La présente thèse a pour objectif de montrer comment un programme d'interprétation peut contribuer à valoriser le patrimoine dans tous ces aspects. Son originalité se situe dans la démarche globale de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel, en s'inspirant des théories et principes internationaux d'interprétation venant de pratiques diverses (parcs nationaux, musées, lieux historiques) et de leur application à la totalité d'un site patrimonial, dans un contexte de pays du Sud. De plus, l'harmonisation des activités de mise en valeur avec l'objectif plus large de développement socio-économique d'une communauté locale donne une particularité novatrice à l'étude, laquelle représente un exemple de développement durable. Elle se veut une contribution pionnière à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'interprétation du patrimoine dans les parcs nationaux, principalement en Haïti.

L'étude présente le cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, le plus important des sites naturels et culturels de la République d'Haïti, le seul bien du pays inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Elle propose un modèle de programme d'interprétation adapté aux besoins actuels et futurs de ce parc et à ses potentialités. Ce programme devrait contribuer à une mise en valeur optimale du site, à améliorer le cadre et les conditions de vie des populations qui y vivent et à garantir les actions de l'État haïtien en vue du développement touristique de la région. Il s'agit, d'abord et avant tout, d'apporter un regard scientifique sur un objet de recherche qui constitue un besoin évident pour ce parc. Le programme d'interprétation proposé pourra éventuellement servir de modèle pour l'ensemble des parcs nationaux du pays, voire pour d'autres parcs nationaux dans le monde, surtout ceux des pays du Sud qui connaissent, dans bien des cas, des réalités similaires à celles d'Haïti.

PROBLÉMATIQUE

En tant que processus qui exige une planification rigoureuse, la mise en valeur du patrimoine - qu'il soit naturel et culturel, matériel ou immatériel - repose sur une démarche scientifique et fait appel à l'interprétation pour optimiser les ressources d'un site et transmettre les valeurs qu'il traduit. L'interprétation du patrimoine se retrouve donc dans toutes les opérations qui visent à proposer aux visiteurs des codes de lecture pour comprendre et apprécier les paysages naturels d'un milieu ainsi que les référents culturels et historiques d'une communauté. Elle contribue à construire une vision claire et permet d'évaluer si celle-ci est conforme aux objectifs fixés et aux exigences techniques. Ainsi, les programmes d'interprétation figurent parmi les instruments techniques d'application des politiques culturelles nationales et sont utilisés dans les options de valorisation des ressources patrimoniales. Ils sont de plus en plus utilisés afin d'évaluer si la vision définie pour la mise en valeur du patrimoine est conforme aux résultats attendus, notamment par rapport à l'industrie touristique. Dans cette conjoncture, les parcs nationaux constituent des espaces de choix participant dans l'offre touristique et sont considérés comme les terrains privilégiés d'application des programmes d'interprétation du patrimoine. L'interprétation devient alors une stratégie essentielle pour « préserver le caractère particulier des parcs nationaux » (Chabanis. 2011). De nombreux exemples internationaux montrent que les pays qui s'intéressent au tourisme ont accordé une importance particulière à la dimension de loisirs dans les parcs nationaux et ont développé des programmes d'interprétation en vue de diversifier leurs produits et d'assurer une mise en valeur viable des ressources dont ils disposent et qui constituent leurs patrimoines.

Cependant, la plupart des études portant sur le rapport entre l'interprétation et les parcs nationaux ont été développées dans des pays riches, principalement en Amérique du Nord (Colin. 1989 ; Whatley 1995. Hugues. 2000 ; Barbelli et Ildos. 2009 ; Larrère et al. 2009; Frost et Hall. 2009). En effet, comme le précise Héritier et Laslaz, le travail pionnier de

Freeman Tilden publié en 1957, réalisé dans le cadre des parcs nationaux américains et répliqué dans les parcs nationaux canadiens, constitue une référence incontournable qui a largement influencé les méthodes pour construire des outils de terrain, installer un circuit d'interprétation et concevoir la définition des messages cohérents d'interprétation qui seront transmis par des guides interprètes formés (Héritier et Laslaz. 2008). À l'instar des États-Unis d'Amérique et du Canada, des pays d'Europe et d'Asie se sont également efforcés de promouvoir des stratégies interprétatives en vue d'assurer une valorisation efficiente et optimale de leurs parcs nationaux (Lachaux. 1980. Richez. 1992). En créant des « parcs récréatifs à thématique culturelle » (Lazarotti. 2009 : 107 ; Patin. 2012 : 29), ces pays misent beaucoup sur les loisirs et l'interprétation patrimoniale. C'est ainsi que les gestionnaires de ces parcs nationaux ont découvert que ces derniers revêtent une signification spirituelle et culturelle profonde qu'il convenait de transmettre aux générations actuelles et futures. Ils ont pu se rendre compte que l'interprétation fournit aux visiteurs des outils pour apprécier, comprendre et aller vers une meilleure compréhension des patrimoines naturels et culturels. Outre leur valeur scientifique en tant que dépositaire de connaissance sur la biodiversité, la géomorphologie, l'archéologie et l'histoire, les parcs nationaux constituent des espaces pour la protection des ressources naturelles et culturelles patrimoniales, l'éducation aux patrimoines et le renforcement de l'identité nationale.

Conséquemment, très peu d'études portant sur l'interprétation dans les parcs nationaux des pays du Sud ont été réalisées (Mbaelele. 1978; Zaiane. 2004; Poisson. 2009) qui, éprouvent des problèmes particuliers de mise en valeur de leurs ressources. En effet, les pays en développement font face à diverses priorités auxquelles l'État se doit de répondre en misant sur des investissements dans des secteurs répondants aux besoins immédiats (alimentation, santé, eau potable, éducation, analphabétisme, etc). De plus, ils sont confrontés à des difficultés dans les choix de planifier la mise en valeur des ressources dont ils disposent en vue de sauvegarder leurs identités (manque de moyens financiers, absence de professionnels en interprétation, incapacité à élaborer de plans d'interprétation...). Ils sont

donc, très souvent, dans l'incapacité d'intégrer les diverses théories et principes internationaux d'interprétation dans le cadre des pratiques de mise en valeur de leurs ressources patrimoniales. La plupart de ces pays misent sur le tourisme pour améliorer les conditions et la qualité de vie des populations locales. Néanmoins, les parcs nationaux de certains de ces pays présentent une double caractéristique : ils sont à la fois densément peuplés et proches des unités semi-urbaines. Ainsi, ces parcs vivent avec acuité la contradiction entre l'achalandage des sites et leur mission de gestion et de protection des richesses patrimoniales. Dans la pratique, ces pays ont souvent besoin de modèles, autres que ceux des pays riches du Nord. Ils cherchent des modèles qui touchent leurs réalités sociales, culturelles, politiques et économiques.

Cette situation n'est pas différente en Haïti où l'absence d'une politique nationale de conservation de la mémoire, de protection et de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels n'est pas sans conséquence sur l'ensemble des ressources patrimoniales du pays, en particulier sur le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR). Ce dernier représente le site culturel et touristique le plus important du pays qui s'intègre très bien dans son environnement naturel et social, et qui renferme des monuments considérés comme les principaux symboles de l'identité historique nationale. Pourtant, au niveau de ce site, les actions se limitent à la conservation des principaux monuments qui s'y trouvent ou à son aménagement à des fins touristiques. Il n'y a pas eu, jusqu'à présent, une prise de conscience totale de la nécessité d'un programme d'interprétation pour la mise en valeur du riche patrimoine naturel et culturel du site.

Dans l'état actuel des connaissances, force est de constater qu'il n'existe aucune étude visant la mise en valeur et l'interprétation du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Les principales recherches réalisées en rapport au PNH-CSSR tant par des institutions internationales et étatiques que privées n'ont pas portées spécifiquement sur

cette question. Ces études se concentrent sur des questions plus générales, telles : l'aménagement du parc national (Renard 1983), la production artisanale au niveau du parc (St-Lot. 1998), l'étude sur la préservation de l'habitat rural traditionnel en terre au niveau du parc (Marini et al. 1998), l'évaluation de l'état de conservation des monuments (Marin et Piras 2006), le plan de développement stratégique du tourisme (MdT 2008), l'inventaire des sites exploitables proposant une analyse de l'offre et de la demande (Thermil 2008), la constitution d'une base de données cartographiques des sites exploitables du circuit Dondon - Milot (Louis 2009; Lainé 2009), l'étude socio-économique et foncière réalisée autour du Parc National Historique (Oriol 2010), le document des mécanismes de mise en place d'une structure de gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (Mabay 2009); le rapport sur le volet Tourisme du Programme de croissance du Pôle Nord développé par le Gouvernement de la République d'Haïti (Chauvel 2010), l'analyse du potentiel du marché touristique de la Citadelle, réalisé par des étudiants de l'Université de Purdue des États-Unis (2012); l'inventaire des ressources touristiques du Département du Nord (CECI 2013), pour ne citer que ceux-là. Bien que ces différentes études apportent des éléments qui peuvent nourrir un programme d'interprétation pour le site; elles sont néanmoins morcelées et fragmentaires. Elles se concentrent prioritairement sur les aspects historique, géographique et environnemental, archéologique, architectural et culturel du parc. Elles présentent les ressources naturelles et culturelles, matérielles et immatérielles disponibles au niveau du site. Elles insistent sur son potentiel touristique, ses problèmes de gestion et encouragent une approche participative afin d'impliquer dans les actions futures de mise en valeur, entre autres, les Ministères de la Culture et du Tourisme, l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, le secteur privé et les Municipalités. Elles recommandent d'établir au niveau du site, un système d'interprétation avec panneaux et circuits en vue de faciliter la compréhension des visiteurs aux valeurs du site et à son caractère local, national et universel. Aucun instrument n'a été développé pour l'interprétation des monuments et du paysage naturel du site. Aucun programme d'interprétation du site n'a été élaboré. De plus, l'implication des communautés locales dans l'animation du parc a été négligée.

La seule tentative du genre a été menée, il y a une dizaine d'années, par la muséologue Marie-Lucie Vendryes qui a produit un document de travail en guise de *Proposition de programme d'interprétation de la Citadelle Henry* (Vendryes. 2000). Ce document d'une dizaine de pages s'est arrêté à l'étape de réflexion pour la définition d'un concept d'interprétation pour le site. Bien que circonscrit seulement à la Citadelle Henry, il a le mérite de formuler des objectifs d'interprétation centrés sur les visiteurs potentiels ainsi que des axes thématiques soutenus par une base de documentation solide. La démarche de la muséologue consistait surtout à sensibiliser les décideurs à s'intéresser à la mise en valeur de patrimoine culturel par l'interprétation du site. Son plaidoyer n'a pourtant pas pu aboutir à cause de l'indifférence des décideurs. Néanmoins, quelques années plus tard, l'association Fragments et Traces d'Haïti dont elle était membre a signé avec le Ministère de la Culture et de la Communication une « convention de principe pour l'élaboration et l'exécution du programme d'interprétation du Parc National Historique » (Vendryes. 2003 : 22). Là encore, cette convention n'a pas eu des suites à cause du remplacement du Ministre de la Culture de l'époque plutôt favorable à cette question mais aussi, suite aux troubles politiques vécus par le pays.

En septembre 2008, Monsieur Daniel Élie, alors Ministre de la Culture et de la Communication a publié, un document de dix-huit pages intitulé : *Pour un plan de conservation et de mise en valeur du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Patrimoine Mondial* (MCC. 2008 : 5). Ce document se présente comme un diagnostic de la situation du site en vue d'assurer une mise en valeur du site conforme à son intégrité commémorative. Il décrit le parc dans toutes ses dimensions : géographique, environnementale, historique et humaine. Le Ministère voulait ainsi encourager les actions de conservation et de mise en valeur du site car il se disait confiant que ces actions peuvent avoir « un grand intérêt pour les communautés qui évoluent à l'intérieur et autour du parc, pour l'État haïtien et l'UNESCO, du point de vue artistique, historique et scientifique ». Dix ans auparavant, le même Ministère avait reconnu qu'il existe « une problématique de

la maîtrise du site, du respect des visiteurs et du respect du message qu'elle contient » (MCC. 1998 : 13). Cependant, il n'a pas pu adopter - jusqu'à présent - les dispositions nécessaires pour doter le site d'un programme d'interprétation en vue de la conservation et de la mise en valeur globale et intégrée des ressources naturelles et culturelles du site.

Dans un document de travail élaboré en 2008 par Eddy Lubin, ex-Ministre de la Culture, spécialiste du patrimoine et actuel Directeur régional Nord du Ministère du Tourisme et des Industries Créatives, l'auteur se demandait : « Que fait le parc? ». Autrement, il cherchait à comprendre ce que l'on souhaite que les visiteurs retiennent après leur visite, à quoi doivent-ils faire face durant leur visite sur le site? En guise de réponse, l'auteur explique qu'il faut admettre que « ce concept est flou chez nous ou tout au moins, jusque-là, la notion de "parc" reste plutôt virtuelle » (Lubin. 2008 : 2), tant pour les décideurs que les gestionnaires voire les habitants et la majorité des visiteurs du site pour qui le mot parc symboliserait ordinairement l'enclos de pâture des animaux comme le porc ou le chèvre. Même si ce document de travail n'a pas eu pour vocation de définir un programme ni un concept d'interprétation pour le parc, il a toutefois formulé quelques exemples d'activités qui pourront enrichir l'expérience de visite au niveau du site. Pour Lubin, le parc devrait être un début de réponse à la problématique de l'aménagement du territoire dans une Haïti encore en proie à une centralisation en pleine crise de mutation. L'auteur croit qu'il importerait d'instituer une équipe de gestion, souple dynamique, alerte, pouvant décloisonner les champs de compétences : environnementalistes, aménageurs, architectes des monuments, ingénieurs, ethnologues, historiens, archéologues, opérateurs de tourisme, agriculteurs, tous doivent s'y retrouver pour mettre en place la nouvelle forme d'aménagement du territoire. L'auteur propose ainsi une approche pluridisciplinaire qui permettrait de confronter divers points de vue, ce pour aboutir à un outil qui puisse donner une réponse à des situations complexes, par exemple : économie – écologie – patrimoine bâti et exploitation touristique, culture immatérielle. Aussi, croit-il qu'il « va falloir tester des programmes et actions pour séduire et rassembler autour des projets à la fois les

habitants et les élus, créer des richesses par l'exploitation du parc, mettre en place des outils d'éducation à l'environnement, gérer les milieux naturels les plus fragiles, assurer la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel du parc, mettre en place des produits avec le label du parc ». (Lubin. 2008 : 3). Il exhorte néanmoins d'avoir à l'esprit qu'au niveau local pratiquement personne ne sait ce qu'est véritablement un parc et que probablement les premières réactions seront hostiles. L'auteur croit que le concept de préservation, de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel du parc doit éventuellement être accompagné des contraintes et mesures restrictives qu'il convient d'introduire au fur et à mesure, lesquelles vont certainement se heurter à de très fortes oppositions. L'enjeu étant de taille mais il importe de donner une réponse à ces considérations sociales, politiques et économiques. Pour y arriver, précise l'auteur, il faudra compter sur la sensibilisation des acteurs concernés aux questions de mise en valeur et d'interprétation, l'évolution des idées et des pratiques liées à l'introduction de la notion de développement durable.

À la fin de l'année 2008, le Ministère du Tourisme sous la direction du Ministre Patrick Delatour a publié le Plan Directeur du Tourisme révisé qui comprend une monographie consacrée au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Cette monographie qui se présente comme une esquisse d'aménagement de la zone touristique sectorielle du PNH-CSSR. C'est indiscutablement un instrument d'orientation qui définit un concept orienté autour du modèle de « parc à thèmes » et des « circuits de connaissance ». En ce sens, le document s'oriente autour du thème historique centré sur la lutte pour la liberté d'où la dénomination de « Parc de la Liberté ou Freedom Park » (MDT. 2008c: 13-20). Son approche vise à amener le regard du visiteur du Département du Nord jusqu'au Département du Centre : le Plateau Central étant considéré comme le bastion du marronnage et le lieu de rencontre des premiers peuples autochtones habitant l'île « d'Ayiti » (les indiens « Taïnos ») et des noirs (venus d'Afrique). Cependant, ce document ne peut pas être considéré comme un programme d'interprétation. Il n'a pas eu d'ailleurs

cette vocation, il n'est pas non plus organisé et structuré comme tel. Il s'apparente plutôt à un « schéma directeur », selon la définition fournie par le *Dictionnaire la ville et l'urbain* (Pumain et al. 2006 : 48). Il constitue, sans conteste, le résultat de divers ateliers de concertation aboutissant à des orientations d'aménagement du site. Ce document tient compte de l'équilibre à préserver entre l'extension urbaine des principales communes concernées (Milot, Dondon, Grande-Rivière, etc.), la définition des activités agricoles et économiques et la préservation des espaces naturels ou urbains. Il prévoit la localisation et l'emplacement de certains services et des activités touristiques limitées à celles proposées. Il ne détermine pas suffisamment la destination des sols, la nature des activités d'animation et de mise en valeur ainsi que la définition et l'utilisation possible des équipements devant contribuer à l'interprétation des monuments du parc et de l'ensemble de ses ressources en fonction des moyens disponibles. Il ne fixe pas la proportion des visiteurs potentiels ciblés, ne définit leurs profils et les stratégies destinées à satisfaire leurs attentes qu'il ne prend pas en compte étant trop attaché à la proportion des visiteurs étrangers en provenance de la station balnéaire de Labadie. Certaines idées avancées sont reprises dans le cadre de cette étude en raison de leur originalité et leur impact sur l'interprétation du site.

D'un autre côté, un Consultant du National Park Service des États-Unis, Samuel N. Stokes, a produit en juin 2010 un document qu'il intitule *Haiti's National Historic Park* dans lequel il formule plusieurs recommandations concernant l'administration du parc et diverses mesures urgentes à adopter pour assurer une protection, une gestion et une mise en valeur efficace du site. En se référant aux différents rapports produits par l'UNESCO entre 1991 et 2006 sur le Parc, il divise le parc en quatre grandes zones selon leurs caractéristiques : la zone historique centrale, la zone destinée à l'agriculture, le centre historique de Milot, le centre commercial et agricole de Dondon. L'auteur a formulé des recommandations pour arriver à l'interprétation du PNH-CSSR. Pour lui :

« Une première étape serait de développer un canevas dans le cadre d'un plan d'interprétation où se retrouveront tous les matériels éducatifs, incluant les

principaux thèmes historiques et les messages clés à adresser aux visiteurs. Le plan devrait s'arrêter aux thèmes et aux messages à diffuser, aux panneaux de signalisation et aux circuits de visite, aux centres d'accueil des visiteurs, aux documents d'information, aux scripts pour les guides et à leurs formations. Les éléments clés de ce plan d'interprétation doivent répondre aux besoins immédiats de la formation des guides et la signalisation ».(Stokes. 2010 : 12-13)

L'application de ces recommandations ainsi que d'autres conseils partagés dans ce rapport aurait pu permettre, peut-être, une interprétation du site pour son exploitation touristique. Elles auraient apporté aux visiteurs des connaissances sur la mémoire et l'histoire du pays et du site, renforcer - notamment pour les jeunes haïtiens - leurs sentiments identitaires et d'appartenance, contribuer au développement durable du site et des communautés locales.

De même, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) a, lui aussi, formulé des recommandations dans le *Plan d'aménagement et de gestion du Parc National Historique*. En effet, ce document présente toutes les informations sur les ressources du parc et leurs localisations en se basant essentiellement sur les données fournies par Yves Renard (Renard. 1983) et Chantal Laurent (Laurent et al. 1995). Il encourage et félicite l'ISPAN pour avoir réalisées « deux expositions permanentes dans l'enceinte de la Citadelle : une exposition intérieure et une exposition extérieure ». Ces expositions sont articulées autour des thèmes principaux : « la Citadelle : architecture, armement. Le contexte historique : le Roi Christophe, la période de 1804-1820. Le projet de restauration, le Parc National Historique : objectifs, réalisation et projets » (CIAT. Sd : 19-20). Néanmoins, il identifie plusieurs programmes de protection et de gestion des ressources naturelles, historico-culturelles qu'il convenait de définir ainsi que les mesures réglementaires requises. Parmi lesquels, on retrouve un programme d'interprétation du patrimoine naturel et culturel ainsi qu'un programme d'interprétation et de développement de l'activité touristique. Leurs grandes lignes sont définies en présentant l'essentiel des activités à prendre en compte pour assurer une conservation et une mise en valeur des

10

ressources patrimoniales du parc conformément aux valeurs du site et aux respects des visiteurs. Nous soulignons quelques-unes des recommandations qui ont été adressées à l'État haïtien en ce sens :

« un minimum d'informations pratiques devra être mis à la disposition du visiteur à son arrivée au Palais Sans-Souci, soit par le biais d'un panneau extérieur, soit dans une structure qui serait éventuellement mise en place pour la coordination des visites ; ouverture de sentiers pédestres, on distinguera ici les sentiers nécessitant effectivement une ouverture de ceux pour lesquels il conviendra seulement d'améliorer le tracé existant ; balisage de sentiers : un fléchage discret, réalisé en bois, sera apposé au départ des sentiers...Ce balisage indiquera la direction et les sites accessibles ; ainsi que la durée moyenne du trajet ». (CIAT. sd. : 23).

De plus, il est aussi recommandé que des dépliants et des brochures soient préparés à l'attention des visiteurs. Cependant, ces conseils et recommandations ont été partiellement appliqués. De fait, aujourd'hui, quand le visiteur arrive sur le site, il a l'impression que le site dispose de beaucoup de potentiels qui auraient pu enrichir son expérience de visite, tandis que très peu lui sont présentés. Par ailleurs, l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), institution en charge du site depuis sa création en 1978, a reconnu, qu'hormis le contact physique avec les monuments du Palais Sans-Souci et de la Citadelle Henry, les visiteurs reviennent de leur randonnée sur le parc « très peu enrichi culturellement. L'impression ressentie par le visiteur en présence de ces monuments résulte, certes, de leur qualité, mais aussi de leur environnement grandiose où la noblesse des formes naturelles s'harmonisent en une unité paysagère remarquable » (ISPAN. 2010b : 2-9). Cette constatation confirme une fois de plus que le besoin pour l'interprétation du site est bien évident et nous pousse à soulever la question : ***comment un programme d'interprétation adapté aux besoins et potentialités du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers peut-il contribuer à valoriser le site de manière optimale?*** C'est cette question qui guidera toute la réflexion ci-après.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Au niveau de la démonstration, nous présentons l'ensemble des choix techniques et méthodologiques qui ont abouti à l'élaboration du programme d'interprétation, à son expérimentation et à l'analyse des résultats qui constitue le fondement de la thèse. Il est question ici des dimensions théorique et pratique de la recherche, du corpus théorique, des techniques et méthodes utilisées, du calendrier respecté, des aspects participatifs et éthiques ainsi que des limites de la recherche.

Dimensions théorique et pratique de la recherche

La recherche renferme une dimension théorique et scientifique, et une dimension pratique. La première consiste à la définition d'un programme d'interprétation adapté aux parcs nationaux en général, au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers en particulier. Au niveau théorique, deux éléments du programme d'interprétation sont pris en compte:

a) un concept d'interprétation dans lequel nous identifions un marqueur qui caractérise l'ensemble des ressources patrimoniales du parc, les axes thématiques ainsi que les messages d'interprétation pour la transmission des valeurs du site ;

b) un plan d'interprétation dans lequel nous présentons les stratégies, les activités, les moyens d'application et de mise en œuvre du programme d'interprétation.

La dimension pratique de la recherche est consacrée par l'expérimentation d'une phase pilote du programme d'interprétation, sur le site, avec l'implication des communautés locales; suivie d'une évaluation de la stratégie interprétative proposée.

Champ, techniques et calendriers

La recherche s'inscrit dans le champ des études en Ethnologie et Patrimoine. Elle se différencie d'une simple recherche fondamentale puisqu'elle s'oriente d'emblée dans le courant de l'ethnologie appliquée, une science qui se veut pragmatique, dans la logique des sciences engagées. Son but n'est pas uniquement de produire des connaissances générales sur un sujet donné mais de proposer un outil d'aide à la décision afin de résoudre certains problèmes spécifiques d'usages pratiques. L'étude fait appel à une méthode mixte en combinant des éléments qualitatifs (entrevue, enquête d'observation participante) et quantitatifs (collecte de données et analyses statistiques, graphiques, tableaux, etc.). Cette recherche utilise une approche pluridisciplinaire. En effet, elle mobilise des théories de la préservation en architecture, des postulats en aménagement du territoire et en environnement, des données en économie et en tourisme, des principes de la mise en valeur en muséologie, des données historiques complétées par des recherches ethnographiques.

La recherche repose sur corpus composé de documents historiques et ethnographiques. Ces documents de natures différentes (ouvrages, journaux, revues, dictionnaires, encyclopédies, etc) ont été utilisés pour soutenir le cadre théorique et méthodologique de la recherche. Les éléments du corpus ont également contribué au repérage de modèles de programme d'interprétation et de supports à la visite (dépliants, guide de visite) à titre illustratif. Aussi, le programme de mise en valeur qui soutient l'étude prend en compte des représentations théâtrales et musicales, des expositions muséales virtuelle et réelle, des brochures, des panneaux d'interprétation et de signalisation ainsi que des guides locaux formés sur le site. Ce programme met l'accent sur la participation locale à travers des activités d'animation, la transmission des valeurs du site, des produits d'interprétation et des services culturels essentiels destinés au développement du tourisme durable sur le site. Ce faisant, nous inscrivons notre démarche d'interprétation autour de trois grandes orientations théoriques.

D'une part, nous nous inspirons du courant fondateur de l'interprétation décrit par Freeman Tilden dans son ouvrage intitulé *Interpreting Our Heritage* publié en 1957 qui énonce les principes nécessaires à la pertinence de l'interprétation dans un cadre lié à un parc National, à un parc municipal, un champ de bataille, un musée historique, ou à d'autres sites historiques. Nous avons adapté ces principes aux réalités du lieu en les rapprochant des réflexions actuelles dans le domaine de l'interprétation du patrimoine. Ce sont surtout dans des revues scientifiques telles, *The Journal of Interpretation Research*, que nous avons puisé les principaux éléments de notre démarche. Ce journal diffuse des réflexions scientifiques et techniques développées par des chercheurs contemporains sur l'interprétation du patrimoine. Nous avons repris la pensée de Jean Davallon dans *Le don du patrimoine – une approche communicationnelle de la patrimonialisation* publié en 2006, qui constitue une synthèse des études empiriques et qui expose avec beaucoup de dextérité les différentes opérations de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine.

D'autre part, nous avons mis à contribution la *Charte de l'ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux* (ICOMOS. 2009) qui est considérée comme un outil indispensable pour établir le fondement de toute démarche interprétative ciblant le secteur touristique. Ces outils nous ont permis de construire le cadre conceptuel de l'interprétation du patrimoine en fonction des caractéristiques particulières du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers d'Haïti. De plus, notre démarche en vue de l'élaboration de ce programme d'interprétation s'est orientée dans la logique des Conventions de l'UNESCO sur *le Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel* (1972) et *la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel* (2003). Ces conventions, ainsi que *le Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial* (Feilden et Jokilehto. 1996) qui en découle, énoncent les obligations à respecter en vue d'assurer la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine naturel et culturel (matériel et immatériel). Ces recommandations s'articulent autour de la reconnaissance des biens culturels considérés comme des richesses que possède chaque État, de manière à ce que

leur patrimonialisation et leur ouverture au tourisme n'affectent pas leurs valeurs exceptionnelles universelles. Ces conventions conditionnent l'utilisation de plans de gestion et d'interprétation pour les sites classés.

Enfin, nous nous sommes largement inspirés de la démarche et de la « politique de Gestion des Ressources Culturelles » de Parcs Canada, institution de référence et de renommée mondiale dans la gestion des ressources culturelles et naturelles. La compréhension de cette politique culturelle est soutenue par un stage de recherche que nous avons mené durant l'hiver 2010 et l'hiver 2011 à Parcs Canada au Centre de Services du Québec pour prendre connaissance des expériences de cette institution et des techniques et méthodes utilisées pour la préparation des programmes d'interprétation et de mise en valeur, surtout des sites et monuments historiques. Ces techniques et méthodes sont résumées dans le guide de *Planification d'un Programme d'interprétation complet* publié en 2009 qui nous a servi de boussole. En effet, nous nous sommes focalisés sur les pratiques de mise en valeur qui repose sur la notion de « l'expérience du visiteur » qui met beaucoup d'emphasis sur la satisfaction des attentes et des intérêts des visiteurs.

Nous avons adapté l'ensemble de ces orientations théoriques aux réalités sociales, culturelles et politiques d'Haïti et du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. L'étude entend aller plus loin que les théories sur l'interprétation et les différents courants pratiques qui nous ont inspiré en centrant la démarche sur les sentiments et le vécu des habitants du site et de ses visiteurs. L'intégration des acteurs des communautés locales a permis une ouverture au patrimoine immatériel du milieu et a enrichie la démarche.

L'observation participante est utilisée ici à la fois comme méthode mais aussi comme technique d'enquête. En effet, la méthode d'observation participante s'est inspirée des

principes de l'enquête ethnographique qui se sont imposés dans les recherches scientifiques sous l'influence de Bronislaw Malinowski (1933). Beaucoup de pratiques de recherche apparentées à la démarche d'observation participante sont répertoriées sous des termes différents (recherche action, recherche participative, recherche engagée, science collaborative). Au sens de la démarche de recherche en Sciences Humaines, l'observation est un mode d'investigation scientifique du réel caractérisé par le regard porté par un chercheur directement sur les phénomènes observés. Ce regard se nourrit d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers (Lapassade. 2010). En effet, durant nos recherches de terrain, nous avons eu l'occasion inespérée d'être embauché au poste de Directeur du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers en tant que représentant de la Ministre du Tourisme au sein de l'Unité de Gestion du Parc (pendant une période limitée de dix mois de septembre 2012 à Juillet 2013). Nous nous sommes alors engagés dans une observation participante complète par opportunité (Bastien. 2007 : 127-140), une méthode scientifique particulièrement adéquate à notre projet de recherche. Ce choix n'a pas été effectué sans connaissance de ses limites ou des critiques par rapport à la question de la réflexivité et au regard notamment de la distanciation critique exigée du chercheur. Néanmoins, nous avons compris cette exigence de compatibilité entre le caractère scientifique de l'étude et nos engagements de gestionnaire ont été occasionnés par le contexte politique, social et culturel en lien avec notre terrain de recherche. Certes, les actions que nous avons menées reflétaient à la fois les idées proposées dans notre démarche d'interprétation mais également la velléité institutionnelle du Ministère du Tourisme et de l'État haïtien pour faire du parc un levier du développement économique du pays. Cependant, sans être un simple exécutant d'une commande ou des directives institutionnelles, nous sommes restés libres de nos actions et surtout de notre capacité critique de chercheur. Aussi, avons-nous pu aménager un horaire flexible de travail qui nous a permis de consacrer suffisamment de temps à notre recherche. En tant que gestionnaire du site sur lequel a porté notre recherche, nous avons pu expérimenter sans contraintes administratives notre programme de recherche sur le site. Toutefois, pour garder l'objectivité et le recul nécessaires en vue d'avoir une distanciation

critique par rapport à notre terrain et objet de recherche, nous avons surtout observé la réalisation et l'expérimentation du programme d'interprétation proposé aux acteurs impliqués dans la démarche sur le terrain. Ce qui nous a permis de pratiquer une forme d'observation participante périphérique tout en ayant recourt à l'observation participante ouverte, transparente et déclarée. Ainsi, tous les acteurs étaient bien conscients que le directeur était en train de mener une recherche scientifique comme il l'a toujours fait depuis ses recherches de terrain dans le cadre de ses études de Maîtrise sur le même site. Au final, cette double posture (chercheur en même temps gestionnaire) a été pour nous parfaitement réconciliable et nous a permis de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décryptables pour quiconque demeurant en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, nous avons eu l'accès privilégié à des informations et de la documentation généralement inaccessibles aux chercheurs. Nous avons également eu à notre disposition des moyens logistiques qui ont rendu possibles les divers déplacements sur le terrain; nous avons pu également compté sur le support d'autres techniciens. D'un autre côté, le chercheur que nous sommes a toujours gardé une attitude critique par rapport aux actions du gestionnaire conduisant souvent à une révision des points de vue, ce qui a débouché sur un enrichissement réciproque entre le travail du chercheur et celui du gestionnaire. Nous avons porté ces deux titres en même temps, ce qui nous a aussi permis d'être plus proche à la fois décideurs que des populations locales, d'être à l'écoute et de se faire écouter. Pour distinguer ces deux fonctions, notamment dans la présentation des résultats de la recherche, le pronom « nous » est utilisé pour désigner le chercheur sans abstraction de la contribution des volontaires à la recherche, tandis que le terme « gestionnaire » est utilisé pour désigner le fonctionnaire responsable. Nous précisons aussi que l'usage de la technique d'observation participante nous a permis de mener des observations sur le terrain, valider le programme d'interprétation proposé auprès des acteurs et collecter les commentaires, favorables ou défavorables, sur notre expérimentation auprès notamment des visiteurs et des guides impliqués dans les activités touristiques sur le site.

Privilégiant les techniques d'enquête directe en mode intensif (par des entrevues semi directives individuelles et collectives) et les techniques de l'observation participante, les instruments utilisés dans le cadre de cette recherche sont : un guide d'entrevue et une grille d'observation (voir annexe 1 et 2). Les deux ont été élaborés et testés dans la première phase de l'étude puis adaptés aux besoins et aux réalités du site et des caractéristiques des visiteurs. Le guide d'entrevue a été utilisé pour mener des entrevues semi dirigées (individuel et/ou en groupe) auprès des gestionnaires du site, des techniciens (anciens et actuels), des responsables des institutions partenaires intéressés par le développement touristique du site, des autorités locales, des notables et des membres des communautés et autres. Une rencontre d'environ 45 à 60 minutes a permis d'appliquer le guide d'entrevue auprès de ces informateurs. Le guide comporte cinq points. Le premier point concerne les informations contextuelles sur les participant(e)s et sur leur milieu (communautaire, professionnelle, etc.). Sont identifiées les questions relatives à des informations factuelles et personnelles sur l'informateur (nom, sexe, tranche d'âge, lieu de résidence, et occupations). Dans la deuxième partie, nous traitons de la description du patrimoine (naturel et culturel) du Parc National Historique et ses potentiels en fonction des connaissances de l'informateur sur le parc. Au troisième point, nous abordons toutes les questions relatives à l'identification des pratiques, du savoir et du savoir-faire liés aux communautés évoluant dans l'environnement du parc afin de dégager leur intégration dans le programme d'interprétation proposé. Le quatrième point identifie et décrit les actions menées (ou à mener) en vue de l'interprétation du patrimoine du parc national historique. Enfin, le cinquième point questionne l'engagement personnel et l'implication du participant dans la mise en valeur et l'interprétation du parc. La grille d'observation a été administrée pour observer, à proximité et à l'intérieur des monuments, les guides accompagnateurs dans leurs activités d'animation ainsi que les visiteurs du parc à différents moments de leurs visites (à l'arrivée, à l'accueil, pendant et après la visite). Chaque enquête d'observation s'est déroulée sur une durée d'une à deux heures à des périodes de forte affluence (Jeudi Saint, jour du pèlerinage de la Citadelle, fin de semaine, en été, durant les fêtes patronales) d'après le poste d'observation choisi préalablement et la disponibilité des répondants.

Nous avons mené ces recherches de terrain sur une période de quinze (15) mois du 1^{er} avril 2012 au 31 juillet 2013. Notre recherche a été plus importante durant la semaine Sainte, période de pic dans la fréquentation du parc à cause d'un pèlerinage qui se déroule à la Citadelle. Par nos contacts antérieurs avec le site, nous avons réalisé en avril 2011 et en avril 2012 des prospections sur les visiteurs du parc. Ces prospections se sont poursuivies de mars à avril 2013 à partir d'une série d'observations suivies de rencontres réalisées durant les trois derniers pèlerinages, auprès d'une centaine de visiteurs, particulièrement des jeunes Haïtiens et quelques étrangers rencontrés au Palais Sans-Souci, sur la route conduisant à la Citadelle et à l'entrée de celle-ci.

Les recherches de terrain se sont déroulées en quatre (4) phases. La phase 1 s'est tenue du 1^{er} avril au 30 août 2012. Au cours de cette période, nous avons préparé des outils de recherche, assuré le pré-test du guide d'entrevue et de la grille d'observation, et assuré le recrutement des participants. La phase 2 s'est tenue du 1^{er} septembre au 30 novembre 2012 et avait pour but l'identification des ressources naturelles et culturelles en vue de planifier des circuits et des activités d'interprétation sur le site. Nous avons réalisé la définition d'un programme d'activités et d'animation sur le site, la création d'une troupe folklorique suivie de la formation des jeunes membres de cette troupe. La phase 3 s'est opérée du 1^{er} décembre 2012 au 15 avril 2013 et consistait à l'expérimentation du programme d'interprétation sur le site. Durant cette période, nous avons exécuté la mise en place de la signalisation et des aménagements de sentiers pédestres, la révision de la présentation de la collection du musée de la Citadelle et la préparation d'une salle d'interprétation aux kiosques d'accueil du Ministère du Tourisme sur le site. Nous avons procédé à la préparation des messages et des supports à la visite (dépliants, guide de visite), la planification et la réalisation de la formation des guides et d'autres acteurs impliqués dans les activités touristiques sur le site, la définition et la mise en place des équipements de signalisation, la réalisation d'une exposition virtuelle qui permet de visiter en ligne les principaux monuments du site ainsi que la conception d'un site Internet pour le parc. Nous

avons profité pour mener la plupart de nos observations auprès des guides et des visiteurs qui expérimentaient les circuits et les activités proposées. La phase 4 a eu lieu du 15 avril au 31 juillet 2013 et était destinée à organiser des rencontres afin de présenter les résultats de la recherche aux acteurs et à certains des répondants qui ont participé à la recherche.

Aspect participatif et éthique de la recherche

Cette recherche a fait appel à environ 250 personnes; elle s'est effectuée auprès de différents types de participants dans les deux communes de la zone (Milot et Dondon), des visiteurs du parc et des actuels ou anciens gestionnaires du site. Au total, nous avons mené cinquante entrevues et cinquante enquêtes d'observations. Quinze des cinquante informateurs ont été (ou sont encore) des gestionnaires du site (soit 30 % des répondants), quinze sont des acteurs impliqués directement dans les activités touristiques au parc (soit 30 %) ce sont principalement des guides, des marchands, meneurs et propriétaires de chevaux. Vingt de ces entrevues ont été réalisées auprès des visiteurs du site (soit 40 %), dont dix Haïtiens et dix étrangers. Sur les cinquante enquêtes d'observation réalisées, vingt portaient sur les guides (soit 40 %) et trente sur les visiteurs (60 %). Ainsi, parmi les visiteurs, vingt ont fait l'objet d'enquêtes semi directives et trente autres d'enquêtes d'observation. Les autres participants de l'étude sont tous des acteurs, particulièrement les jeunes, des communautés locales qui se sont impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans la démarche d'interprétation et d'animation expérimentale du site. En ce sens, ont été mis à profit les porteurs de traditions reconnus, les guides de l'Association des Guides Touristiques de Milot et les employés / techniciens de l'ISPAN, les membres des associations communautaires existantes (Scouts, Croix Rouge, Brigadiers de la Protection Civile, associations des jeunes des églises, et autres). Ces jeunes ont reçu une formation de manière à assurer un travail d'animation et de redynamisation du parc, de transmission des traditions, de diffusion des messages, d'utilisation des outils d'interprétation, et de durabilité des actions. De même, dix étudiants de l'Université d'État d'Haïti, de la licence en Patrimoine et Tourisme de l'Institut d'Études et de Recherches Africaines d'Haïti

(IERAH) nous ont aidés à appliquer les grilles d'observation sur le terrain dans le cadre d'un stage qu'ils ont réalisé sur le site sous notre direction.

Afin de respecter les règles d'éthique applicables aux projets de recherche impliquant des sujets humains ou nécessitant la consultation de renseignements personnels, la recherche a reçu l'approbation du Comité d'Éthique de la Recherche de l'Université Laval (CÉRUL). Elle a été approuvée par l'ISPAN qui nous a donné, au départ, à deux reprises une lettre d'autorisation pour mener cette recherche sur le site. De plus, nous avons élaboré des formulaires pour avoir le consentement éclairé des participants sur une base révoquant. Ceux-ci ont pris connaissance avant de s'engager, de la nature, des objectifs, des éléments sur lesquels les questions pourraient porter, des conditions et effets potentiels à court et à long terme de leur participation à cette recherche. Afin de garder leur anonymat, nous ne présentons pas ici le nom de ces personnes questionnées ou observées. Nous avons attribué un code à chacune des entrevues et enquête d'observation par une combinaison des initiales de chaque répondant suivi de la date de l'enquête. Notons que le recrutement de tous les participants à la recherche a été mené sur une base volontaire et bénévole. Des propositions leur ont été adressées pour encourager leurs implications dans la démarche de mise en valeur. De plus, les résultats partiels de la recherche ont été présentés, sous forme de focus - groupe, aux participants et plusieurs des acteurs (notables, autorités locales, organismes de la société civile de dimensions régionale, nationale et internationale, Ministères de la Culture, du Tourisme, etc.) concernés par la mise en valeur du parc. Le résultat final de la recherche sera disponible après la soutenance pour consultation à toutes fins utiles.

Limites de la recherche

Bien que la méthodologie développée a mené aux résultats attendu, la recherche paraissait au départ trop ambitieuse en visant de proposer un programme complet d'interprétation autour du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Ce programme est dit complet car il incarne une vision « globale » et « intégrée ». L'aspect global de la recherche

prend en compte toutes les potentialités du site : naturel, historique, ethnologique, archéologique, social et culturel du parc. Ces potentiels sont traduits par des exemples concrets de mise en valeur du site, adaptés à l'industrie touristique. L'aspect intégré signifie que la recherche s'appuie sur l'implication des communautés locales dans le processus d'interprétation et de mise en valeur du site. Étant planifiée pour et avec les populations locales, cette approche s'est inscrite dans une logique de durabilité des actions. L'expérimentation de terrain n'a touché que quelques éléments du programme d'interprétation. En raison de l'étendue des deux communes (Milot et Dondon) retenues pour l'expérimentation du programme d'interprétation sur le site, l'étude s'est concentrée prioritairement sur la commune de Milot. Des contraintes logistiques et financières ont restreint l'extension de l'étude à la commune de Dondon. De fait, les interventions réalisées sur cette commune ont été très limitées (prospections des grottes, visites de lieu, rencontres communautaires, colloques de sensibilisation).

Étant une recherche en ethnologie et patrimoine, malgré l'usage d'une approche multidisciplinaire, nous n'avons pas eu la prétention de couvrir en détails tous les volets (muséographie, aménagement du territoire, promotion et évaluation économique des besoins et des retombés) qui demandent des formations et des connaissances spécifiques. Ainsi, les éléments présentés restent des suggestions qui gagnent à être approfondies éventuellement. Le choix du type de programme stratégique d'interprétation ne nous a pas motivé à évaluer les besoins financiers pour la mise en œuvre du programme ou à proposer en profondeur des éléments de gestion du site. Toutefois, cela ne veut pas dire pour autant que les propositions sont nulles et sans intérêts. Au contraire, elles rejoignent les besoins actuels et futurs du site, combler les faiblesses de l'absence d'un programme d'interprétation complet pour le site. Par ailleurs, dans notre réflexion, nous insistons beaucoup sur le tourisme culturel patrimonial et l'écotourisme en tant que forme de tourisme proposé pour le parc. Ces types de tourisme mettent l'accent sur les ressources patrimoniales, la créativité, les savoir et les savoir-faire, disponibles sur le site dans une perspective durable. L'appellation de « visiteur » est davantage utilisée dans ce travail et renvoie à la fois aux excursionnistes ou aux touristes locaux, diasporiques et étrangers. De

22

plus, l'usage du masculin ne fait guère référence à une forme de discrimination de genre. Il nous a paru important également de préciser que dans le cadre de cette recherche, l'usage de l'appellation de « Ministère de la Culture » ou de « Ministère de la Culture et de la Communication » réfère à la même institution de l'État haïtien qui a changé de noms plusieurs fois durant cette décennie. De même, au cours de la période de recherche, le passage du « Ministère du Tourisme » au « Ministère du Tourisme et des Industries Créatives » ne change rien à notre propos.

Structure de la thèse

En termes d'organisation et de présentation, la thèse comprend cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons défini les principaux concepts mobilisés dans l'étude - parc national, patrimoine, interprétation du patrimoine et tourisme, programme d'interprétation - dans leurs évolutions. Nous avons analysé les enjeux de l'interprétation du patrimoine dans les parcs nationaux à l'échelle mondiale. Ces concepts sont étudiés au regard des théories et des réflexions les plus à jour développés sur ces questions et en tenant compte des interrelations qui les caractérisent. Ils sont abordés dans une perspective d'analyse de la capacité du patrimoine à devenir réceptacle d'une identité locale et nationale, attraction touristique et moteur économique pour le développement des pays. Le chapitre II traite le paradigme de la mise en valeur des parcs nationaux en Haïti en mettant l'accent sur le cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Sont exposés dans ce chapitre, la localisation, les limites administratives et juridiques du site. La composition du parc et ses caractéristiques sont présentées en même temps que les intérêts et énoncés d'intégrité du site. Ceux-ci justifient le classement du site au rang de patrimoine national par l'État haïtien et de site du patrimoine mondial par l'UNESCO, ainsi que les valeurs liées au patrimoine naturel, historique et culturel du site. Le chapitre III présente le concept d'interprétation adapté au site et introduit le modèle de programme d'interprétation proposé dans le cadre cette recherche. On y trouve les potentiels d'interprétation du site, les orientations stratégiques, les axes d'interprétation, les principaux thèmes et messages qui

devront permettre de transmettre les valeurs intrinsèques aux ressources du site. Le chapitre IV renferme le Plan d'interprétation développé en tant que second élément du modèle du programme d'interprétation pour le parc. Il comprend les stratégies de mise en œuvre et de marketing, les circuits identifiés et les activités d'interprétation ainsi que les supports de communication qui permettront la mise en œuvre du plan. Ce chapitre se termine par les moyens d'évaluation de la démarche d'interprétation proposée. Enfin, le chapitre V porte sur les résultats de la phase expérimentale. Il s'agit ici de la présentation de l'analyse de l'application sur le terrain d'une partie du programme d'interprétation proposé. Nous traitons dans ce chapitre du déroulement de cette expérimentation et de l'évaluation des forces et limites de la démarche. La thèse se termine bien évidemment par une conclusion qui générale qui fait un bilan de la façon que le programme d'interprétation pourrait s'appliquer à d'autres parcs du pays et du monde. Aussi, donne-t-elle un aperçu général des résultats de la recherche, la contribution de la thèse à la connaissance sur la mise en valeur du patrimoine à travers des thèmes susceptibles d'enrichir le sujet de l'interprétation mais aussi des parcs nationaux.

CHAPITRE I. ENJEUX DE L'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE DANS LES PARCS NATIONAUX DANS LE MONDE

Ce chapitre propose une réflexion sur les principaux concepts en rapport avec notre sujet de recherche (Parc, Patrimoine, Interprétation du patrimoine et tourisme) et leurs corrélats (parc national, aires protégées, monuments, patrimonialisation, valeurs du patrimoine, authenticité, programme d'interprétation, concept et plan d'interprétation). Ces termes ont connu une expansion à peu près au même moment vers la fin du XIX^e et au cours du XX^e siècle. Certes, ils ont évolué dans des contextes différents, il n'en demeure pas moins qu'ils sont souvent associés et étroitement liés. Nous examinons ces concepts dans leur évolution historique en nous appuyant sur les réflexions classiques émises par différents chercheurs et institutions de notoriétés internationales sur ces questions. D'entrée de jeu, nous devons préciser qu'en évoquant ces concepts, nous avons voulu leur donner une présentation critique afin d'éviter des confusions et faciliter la compréhension de notre réflexion. En effet, les acteurs impliqués dans les activités touristiques au niveau du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers ne se montrent pas conscients de l'importance de l'interprétation dans la mise en valeur du parc pour son exploitation touristique durable.

1.1. DU PARC NATIONAL EN TANT QU'OBJET DU PATRIMOINE

Complémentarités et synergies constituent les principales modalités de la relation entre les concepts de "parc national" et "patrimoine". Car, il existe un chevauchement entre ces deux notions qui se partagent mutuellement des approches, des techniques et méthodes de conservation et de mise en valeur. La compréhension de ces notions ne peut qu'aider à saisir cette relation et surtout à comprendre comment considérer un parc national en tant qu'objet du patrimoine qu'il convient de sauvegarder et d'assurer la transmission des valeurs aux générations actuelles et futures.

1.1.1. Définition et évolution du concept de parc national

Le mot parc vient du latin médiéval « parricus » lui-même dérivé d'un mot prélatin « parra » qui signifie « *perche* » (Jacquenod. 1996 : 500). En ce sens, un parc est une mesure de longueur qui permet de délimiter un espace mobile qui se transporte en fonction des déplacements qu'on veut imposer à un troupeau. Au départ, utilisé pour désigner « une étendue agreste, close, où évoluent des animaux, appartenant à un grand seigneur ou au roi », le mot s'est appliqué à une étendue aménagée pour la promenade, d'abord privée, puis publique. À la fin du XIX^e siècle, la notion vise à désigner tout « vaste espace naturel protégé » (Dubois et al. 2011 : 714-715) et, plus tard, une portion de territoire d'un État.

C'est à partir du XX^e siècle que le mot « parc » commence à être associé à l'adjectif national faisant ainsi appel à l'intervention de la plus haute autorité de l'État qui choisit, à un moment donné, d'en assurer une protection et une gestion efficace et efficiente pour le bien être des générations actuelles et futures. Ainsi, l'expression « parc national » désigne, selon le dictionnaire des mots contemporains, « une zone placée sous contrôle public et mise à part pour la conservation de ses beautés naturelles, pour la protection et la propagation de la vie animale et de la végétation sauvage, dans laquelle la chasse et l'abattage sont interdits ou règlementés, où des facilités sont accordées au public dans la mesure du possible pour observer cette faune et cette flore sauvages et protégées » (Gilbert. 1985 : 417). L'établissement d'un parc national correspond généralement à l'action « d'un État (national ou fédéral) qui attribue à une portion de son territoire (par acquisition ou par expropriation) un statut particulier qui lui permet de protéger les espèces, les paysages ou les ressources » de ce territoire (Héritier et Laslaz. 2008 : 14-15). Le mot « parc » est associé à l'adjectif national fait ainsi appel à l'intervention de la plus haute autorité de l'État qui choisit, à un moment donné, d'en assurer une protection et une gestion efficace et efficiente pour le bien être des générations actuelles et futures. Cependant, un parc existe au regard du contexte qui l'environne et qui a poussé à sa création. À l'échelle nationale ou

internationale, « la mobilisation d'individus ou d'associations de protection, disposant souvent de relais gouvernementaux, a contribué à la création de parcs nationaux » (Heritier et Laslaz. 2008 : 19). Cette mobilisation a permis l'élaboration de législations adaptées aux besoins conscients de protection et de mise en valeur de ces ressources.

En effet, la première approche de l'idée de parc national aurait été formulée aux États-Unis d'Amérique en 1832 par le peintre américain George Catlin (1796-1872 qui, de retour d'un voyage dans l'Ouest, a proposé une politique de protection par le gouvernement d'un parc contenant hommes et bêtes dans toute la beauté sauvage de leur nature. Même si le Yosemite a été le premier territoire à avoir reçu une protection dès 1864, officiellement, les parcs nationaux ont pris naissance avec l'adoption par le congrès américain en 1872 du Yellowstone Act qui a désigné le Yellowstone comme un parc protégé contre l'injure et la spoliation en raison de ses ressources naturelles qui ont attiré la curiosité et le plaisir du public. C'est là que furent élaborées les premières politiques de protection et de mise en valeur des ressources naturelles, ainsi que les premières règles de gestion qui allaient servir de modèle aux autres parcs nationaux américains (Barbelli et Ildos. 2009 : 246). Au fur et à mesure, ces derniers ont connu une expansion dans le monde au cours du XX^e siècle. D'après Milian et Rodary, cette évolution correspond à deux phénomènes transnationaux :

« D'une part, la généralisation du tourisme, favorisée par la réduction du prix des transports internationaux, qui va être un incitateur de la création de parcs auprès des dirigeants de nombreux pays; d'autre part, de manière interne au monde de la conservation, la création de parcs nationaux répondait à une volonté de consolider institutionnellement les outils de protection de la nature ».
(Milian et Rodary. 2008: 41)

Cette institutionnalisation des politiques en matière de protection de l'environnement, mais aussi de celle des monuments historiques relevant du patrimoine culturel, s'est également accompagnée d'une globalisation des approches scientifiques de mise en valeur.

Par la *Convention de Londres* adoptée en 1933 lors de la *Conférence pour la protection de la faune et de la flore en Afrique* tenue à Londres (Angleterre), l'expression de « parc national » a reçu une définition encore peu consensuelle, désignant ainsi « toute aire :

a) placée sous le contrôle public, dont les limites ne seront pas changées et dont aucune partie ne sera capable d'être transférée, sauf par l'autorité législative compétente;

b) mise à part pour la propagation, la protection et la conservation de la vie animale sauvage et de la végétation sauvage, et pour la conservation d'objets d'intérêt esthétique, géologique, archéologique, et d'autres intérêts scientifiques, au profit, à l'avantage et pour la récréation du public en général ;

c) dans laquelle la chasse, l'abattage ou la capture de la faune et la destruction ou collection de la flore sont interdites, sauf par l'entreprise ou sous la direction ou le contrôle des autorités compétentes du parc. Conformément aux dispositions précédentes, des facilités seront, dans la mesure du possible, accordées au public général pour observer la faune et la flore dans les parcs nationaux » (Mbaelele. 1978 : 12-13).

Jugée trop restrictive plus tard, cette définition a été remplacée par une autre plus précise par le même organisme. Dès lors, l'expression de Parc National a eu une signification connue, définie et acceptée, celle adoptée le 1^{er} décembre 1969 à New Delhi (Inde) à la X^e assemblée générale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Désormais, est désigné « Parc National », « tout territoire relativement étendu :

1) qui présente un ou plusieurs écosystèmes, généralement peu ou pas transformés par l'exploitation et l'occupation humaine, où les espèces végétales et animales, les sites géomorphologiques et les habitats offrent un

intérêt spécial du point de vue scientifique, éducatif et récréatif, ou dans lesquels existent des paysages naturels de grande valeur esthétique [...]

- 2) et dans lequel la plus haute autorité compétente du pays a pris des mesures pour empêcher ou éliminer dès que possible, sur toute sa surface, cette exploitation ou cette occupation, et pour y faire respecter les entités écologiques, géomorphologiques ou esthétiques ayant justifié sa création,
- 3) où la visite est autorisée, sous certaines conditions, à des fins récréatives, éducatives et culturelles ». (Lachaux. 1980 : 15-16).

Aux termes de cette définition, les parcs nationaux sont d'abord créés pour mettre en valeur des sites spectaculaires dont la splendeur suscite l'émerveillement des richesses naturelles et écologiques. Sans rejeter cette vocation, la définition a été remplacée par celle proposée par la Commission des Parcs Nationaux et des Aires Protégées de l'UICN, après plusieurs années de discussions attentives, et adoptée lors de la 18^e Assemblée Générale de l'organisation, tenue à Perth (Australie) du 28 novembre au 5 décembre 1990. Dorénavant, on définit un parc national comme suit :

« Un Parc National est une zone exceptionnelle, relativement étendue, gérée par une autorité reconnue du Gouvernement de façon à garantir l'intégrité écologique d'un ou plusieurs écosystèmes pour les générations actuelles et futures, pour éliminer toute exploitation ou occupation intensive de la zone, et d'être prétexte à des activités spirituelles, scientifiques, éducatives et touristiques » (Zaiane. 2004 : 26).

Cette définition nous paraît très significative; elle sera particulièrement suivie dans le cadre de la réflexion pour comprendre la relation entre la gestion d'un parc national et

l'importance de garantir et transmettre son intégrité aux générations actuelles et futures. La définition insiste également sur l'importance d'assurer une exploitation d'un parc qui ne soit pas en incohérence aux valeurs dudit site. Comme le montre Selma Zaiane, une analyse de l'évolution du concept de parc national, et des définitions qui lui ont été données au niveau international, permet de constater « qu'un principe de base a été maintenu depuis le départ. Il s'agit de la notion de protection du site et son usage pour la récréation et l'éducation du public. Cette idée de parc national qui remonte à la création du parc national de Yellowstone en 1872, est désormais bien établie dans de nombreux pays du globe » (Zaiane. 2004 : 26). Ainsi, tous les parcs nationaux du monde sont animés de ce même esprit et sont investis de trois types de missions : « protéger la nature, soutenir les activités traditionnelles et gérer la fréquentation du public » (Mbaelele. 1978 : 13-14). Il s'est avéré qu'au fil des ans, la définition des lieux méritant d'être protégés par les autorités locales, régionales, nationales ou fédérales, a varié et évolué.

En tant qu'organe consultatif qui assure auprès du Comité du Patrimoine Mondial l'étude en vue de l'inscription des sites naturels sur la liste du patrimoine mondial ainsi que l'évaluation de leur état de conservation, l'UICN a adoptée l'appellation « d'Aires Protégées » pour désigner tout « espace géographique bien défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature, des services éco - systémiques et des valeurs culturels qui y sont associés » (UICN. 2008 : 5). Pour harmoniser les efforts de conservation, l'organisation s'est dotée d'un référentiel afin de s'assurer d'une meilleure compréhension des appellations utilisées. Six catégories d'Aires Protégées sont identifiées en fonction des objectifs de gestion, leur nature et leur vocation.

Table 1: Catégories des aires protégées

Catégorie	Désignation	Caractéristiques spécifiques
Catégorie Ia	Réserve naturelle intégrale	Aire protégée mise en réserve pour protéger la biodiversité à des fins scientifiques ou de protection des ressources sauvages.
Catégorie Ib	Zone de nature sauvage	Aire protégée gérée principalement à des fins de protection des ressources sauvages dans leur état naturel.
Catégorie II	Parc national	Aire protégée gérée principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives dans le respect de l'environnement et de la culture des communautés locales.
Catégorie III	Monument naturel	Aire protégée gérée principalement dans le but de préserver des éléments naturels spécifiques.
Catégorie IV	Aire de gestion des habitats ou des espèces	Aire protégée gérée principalement à des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion.
Catégorie V	Paysage terrestre ou marin protégé	Aire protégée gérée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives.
Catégorie VI	Aire protégée de ressources naturelles gérée	Aire protégée gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels.

Source : UICN, 2008.

Malgré l'existence de cette catégorisation de l'UICN, chaque pays est libre d'adopter une classification des parcs nationaux se trouvant sur son territoire. Même si la notion de parc national est fondamentalement associée aux espaces naturels, il existe aussi l'appellation de « Parc National Historique » dont les critères de classification reposent sur la présence de monuments (œuvres architecturales, sculptures ou peintures, éléments géologiques et structures à caractère archéologique) qui ont des valeurs du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science (Gilbert. 1985). Ces types de parcs sont classés sur la liste du Patrimoine Mondial; c'est le cas par exemple du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers de d'Haïti; ou du Parc National Historique et Culturel de l'Ancienne Merv de la République du Turkménistan (UNESCO. *Liste du patrimoine*. 2014).

1.1.2. Définitions et évolution du concept de patrimoine

Qu'ils soient officiellement désignés comme des espaces naturels, des monuments ou des lieux historiques, les parcs nationaux sont entrés dans la sphère du patrimoine. À la différence d'autres aires protégées, les parcs nationaux méritent leur épithète de patrimoine dans la mesure où ils disposent, en quelque sorte, d'un supplément d'âme. En raison de « la place qu'ils occupent dans la construction des États ou du rôle que ces derniers leur assignent, certains parcs sont considérés comme de véritables icônes d'un territoire National » (Héritier et Laslaz. 2008 : 20). En effet, étant constitué d'héritage de la nature ou d'espace créé et aménagé par l'homme, le parc national est en lui-même un patrimoine et peut contenir des ressources importantes du patrimoine. La notion du patrimoine (*Heritage* en anglais) donne lieu à de nombreux débats portant sur ce qui est patrimoine et ce qui ne l'est pas, pour qui il l'est, et surtout quoi faire avec? (Poulot, 2006). Aujourd'hui, le mot patrimoine devient un concept intégrateur à la croisée de réflexions d'une grande richesse. Dans son acception actuelle, ce concept de patrimoine est très moderne puisqu'il a pris naissance au XIX^e siècle et a largement évolué au cours de la seconde moitié du XX^e siècle à peu près à la même époque et dans les mêmes contextes que celui des Parcs Nationaux. Au sens le plus commun, ce terme renvoie à « patrimonium » (du latin) qui signifie « bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants. Par extension, ce terme en est venu à désigner les biens de l'Église, les biens de la couronne puis, au XVIII^e siècle, les biens de signification et valeur nationales d'une part, universelles de l'autre (patrimoine scientifique, patrimoine végétal et zoologique) » (Merlin et Choay. 2010 : 543). Jean-Pierre Mohen précise que « le patrimoine représente tout bien reçu par héritage de ses ascendants de la famille biologique, ou ascendants de la vaste famille nationale » (Mohen. 1999 : 16-17). L'auteur croit que c'est par héritage culturel que se transmet le patrimoine considéré comme bien culturel qui mérite d'être pensé et protégé dans l'intérêt des générations actuelles et futures. S'inspirant de Paul Ricoeur, cet auteur croit que la notion du patrimoine est fondamentalement associée à celle de la transmission d'un héritage culturel. Dominique Poulot y voit « un état légitime des objets ou des

monuments, conservés, restaurés au contraire à leur valeur esthétique et documentaire le plus souvent, ou illustrative, voire de reconnaissance sentimentale » (Poulot. 1998 : 9-10). Le patrimoine relève de la réflexion savante et de la volonté politique, sanctionnées toutes les deux par l'opinion publique qui en donne un sens commun. C'est sous ce double rapport qu'il devient représentatif des sociétés, au sein du jeu complexe, des sensibilités à l'égard du passé, de ses appropriations et de la construction des identités. De leur côté, Jean-Pierre Babelon et André Chastel, qui ont réalisé un important ouvrage publié en 1994 sur *la notion du patrimoine*, précisent que le terme patrimoine peut avoir plusieurs connotations; ils en identifient quatre : étymologique, juridique, économique et génétique. Selon ces auteurs, « le patrimoine au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague tous les biens, tous les "trésors" du passé. En fait, cette notion comporte un certain nombre de couches superposées » (Babelon et Chastel. 1994 : 27). Ils s'attardent toutefois à retenir l'idée que l'extension récente de la notion englobe non seulement certains biens mais les facteurs dont dépendent leur existence et les conditions mêmes de la survie de ces biens. Ils pensent que « le patrimoine est ce qui nous concerne, une sorte de réserve d'énergies millénaires » (Babelon et Chastel. 1994 : 85-109).

En scrutant l'émergence et les cheminements du mot patrimoine, André Desvallées (1995 et 1999) rejoint Françoise Choay qui a voulu faire un retour aux origines même du mot patrimoine et à son évolution pour dégager le mécanisme par lequel un cheminement s'est opéré conduisant au passage du concept de monument historique à celui du patrimoine. Devenu une référence dans toutes les littératures sur le patrimoine, son *Allégorie du patrimoine* a été dicté par la volonté de « placer le patrimoine historique bâti au cœur d'une réflexion sur le destin des sociétés actuelles, tenter par conséquent, d'évaluer les motivations, revendiquées, avouées, tacites ou ignorées, qui sous-tendent aujourd'hui les conduites patrimoniales » (Choay. 1992 : 24). À juger les réflexions développées sur les concepts de monument, de patrimoine et de leurs évolutions, cette allégorie aide à

découvrir ce qui se cache dans ce nouveau paradigme de la mise en valeur du patrimoine. L'auteur croit que la question de la conservation et de la mise en valeur des patrimoines a été au cœur des débats lesquels ont donné naissance, au XIX^e siècle, aux concepts de « monument » et de « patrimoine », et à l'Histoire de l'Art comme discipline scientifique.

Dans son ouvrage publié à Vienne, en 1903, sous le titre : *Der Moderne Denkmalkultus (le Culte moderne des monuments)*, Aloïs Riegl avait posé les bases de la compréhension moderne du monument, mais aussi du patrimoine. En effet, l'auteur y a montré que le monument historique possède plusieurs valeurs qui sont identifiables en fonction du regard des contemporains. Riegl est l'un des premiers à interpréter la conservation des monuments anciens par une grille de valeurs et de sous valeurs; il en identifie cinq types. Ce sont :

1) les valeurs de « remémoration » c'est-à-dire la capacité des monuments à rappeler ou à commémorer des souvenirs du passé (personnes, événements, rites et croyances) vécus ou racontés;

2) les valeurs de « contemporanéité » parce qu'ils permettent de dépasser les souvenirs du passé en les actualisant dans le présent et dans la conscience des générations actuelles et futures ;

3) les valeurs « d'ancienneté » fondées exclusivement sur l'état de conservation et de dégradation des monuments ;

4) les valeurs « d'art » qui concernent la spécificité des monuments, caractérisées par leurs beautés esthétiques et/ou architecturales ;

5) « les valeurs d'usage » lesquelles sont les représentations de l'utilisation ancienne ou attribuée aux monuments pour leurs importances éducatives, scientifiques et pratiques. (Riegl. 2003 : 44-89).

Ces valeurs sont des manières typiques d'articuler le passé, le présent et le futur en leur attribuant un sens dans la dialectique des « régimes d'historicité », expression chère à François Hartog (2003). Ainsi, Riegl professe qu'il faudrait s'assurer, dans tout projet de restauration, de garder l'essence du monument, afin de conserver l'authenticité et les valeurs de ce lieu (Piazza et Riggio. 2007 : 62-63). Il aborde le monument dans une conception patrimoniale et culturelle, qu'on pourrait qualifier, à la suite de Daniel Fabre et de Claudie Voisenat (2000 : 195-208), de plus anthropologique qu'historique, par un virage épistémologique de l'approche normative du monument prônée par les architectes.

La pédagogie développée par Riegl a été à la base des réflexions diffusées à la première conférence internationale concernant les monuments historiques tenue à Athènes en 1931 d'où sort la *Charte d'Athènes* aussi appelée *Charte de la Restauration des monuments historiques*. Adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques organisé par l'Office International des Musées, cette charte recommande aux administrateurs, architectes, techniciens des monuments et conservateurs : « de respecter l'œuvre historique et artistique du passé sans proscrire le style d'aucune époque », de « respecter dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens dont l'entourage doit être l'objet de soins particuliers » (Office International des Musées. 1931). Elle énonce des mesures à respecter dans les actions de restauration des édifices anciens.

La *Charte de Venise* de 1964 portant sur la *Conservation et la restauration des monuments et des sites* (ICOMOS. 1964) qui entre d'emblée dans les activités du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), a contribué à ouvrir encore plus le champ d'application du patrimoine. Elle reconnaît que les œuvres du passé devront être considérées comme un patrimoine commun dont les valeurs nécessitent d'être transmises dans toute la richesse de leur authenticité. Elle propose des principes essentiels, formulés sur le plan international, qui doivent guider les actions de restauration et de conservation

des monuments historiques tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses politiques de développement. En établissant ces principes de protection, cette charte a introduit pour la première fois la position de l'UNESCO sur la question de l'interprétation du patrimoine en reconnaissant que les initiatives de conservation et de protection permanente des éléments architecturaux devront être prises « en vue de faciliter la compréhension des monuments mis au jour sans jamais en dénaturer la signification » (Articles 14 à 16). Comme le montre le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des biens Culturels (ICCROM), la charte de Venise reconnaît ainsi que l'interprétation de la signification de sites est une partie intégrante du processus de conservation et fondamentale pour la transmission de leurs valeurs dans toute la richesse de leur authenticité (ICCROM. 2006 : 9). Ainsi, comme le montre De Angelis d'Ossat, l'UNESCO s'est intéressé à présenter de nouvelles *conceptions scientifiques qui constituent la base de la doctrine de protection et de mise en valeur des monuments et des sites*. (De Angelis d'Ossat. 1968).

Ce faisant, l'UNESCO a associé les politiques de développement (et de restauration des monuments mais aussi des ensembles historiques en général) à la problématique de la mise en valeur du patrimoine en adoptant en 1972 la *Convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* (UNESCO. 1972). Aux termes de cette Convention, il a été établi une distinction entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel (Articles 1 et 2). Le premier comprend : « les monuments, les ensembles ou groupes de constructions isolées ou réunies, ainsi que les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique ». Le second comprend : « les monuments naturels, les formations géologiques, physiographiques et les sites naturels ». Mieux encore, les États signataires de cette convention sont tenus d'assurer, au patrimoine, « une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active que possible » (Article 5). Entre autres, la convention encourage les États parties à « s'efforcer par tous les moyens appropriés, notamment par des programmes d'éducation et d'information, de renforcer le respect et l'attachement de leurs peuples au patrimoine culturel et naturel » (Article 27). Cette

convention est l'une des plus importantes réalisations de l'organisation internationale. Même si les dispositions annoncées présentent une application non équilibrée entre les pays, elles ont toutefois orientées et continuent encore à guider les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine à l'échelle mondiale. Un comité au sein de l'UNESCO est mis en place afin de compléter et de soutenir l'action des États en faveur de la protection et la sauvegarde de leur patrimoine et de distinguer les valeurs de ces ressources. Composé de représentants des États membres de l'organisation, ce comité établit annuellement une liste des biens du patrimoine mondial et une autre des biens du patrimoine en péril. En fonction d'un certain nombre de critères, il décide de l'inscription des biens au Patrimoine Mondial sur proposition de l'État National, souvent à partir d'un rapport préliminaire avec recommandations, lequel rapport technique est élaboré par l'un des organes consultatifs de l'organisation (tel que l'ICOMOS pour les architectures monumentales et les villes historiques, l'UICN pour les sites naturels ou l'ICCROM pour les espaces muséifiés, objets ou artefacts). Grâce au Fonds du Patrimoine Mondial, constitué de contributions des États ou de donateurs privés, « l'UNESCO apporte une assistance financière et technique aux États » (Dinkel. 1997 : 1015). Ainsi, le Comité du Patrimoine Mondial formule un cahier de charges à respecter pour inscrire des sites du monde entier sur la liste du Patrimoine mondial, décide du choix de les garder, ou pas, sur cette liste, ou de les placer sur la liste des patrimoines en péril en fonction de leur état de conservation et décide de l'assistance à fournir aux États membres de la convention. L'organisation internationale a adoptée à Nairobi la *Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine* (UNESCO. 1976). Cet instrument, certes normatif, est significatif dans la mesure où il considère que les ensembles historiques ou traditionnels constituent les témoignages tangibles de la richesse et de la diversité des créations culturelles, religieuses et sociales de l'humanité et qu'à ce titre, leur sauvegarde et leur intégration au cadre de vie de la société contemporaine est un élément de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire. Dans ses efforts pour aider à une meilleure compréhension du patrimoine et de ses valeurs, le comité national Australien de l'ICOMOS a adopté en 1979 la *Charte de*

Burra qui apporte des lignes directrices pour la conservation et la gestion des lieux et des biens patrimoniaux ayant une valeur culturelle importante. Révisée en 1999, cette charte entend par valeur culturelle : « la valeur esthétique, historique, scientifique, sociale ou spirituelle pour les générations passées, présentes ou futures » (ICOMOS-Australie. 1999). Autrement dit, il s'agit de la valeur culturelle incarnée par le lieu lui-même, par sa matière, par son contexte, par son usage, par des significations, par des documents et par des objets qui y sont associés. Cette valeur est synonyme de signification patrimoniale symbolique laquelle évolue en fonction de l'histoire continue d'un lieu. La compréhension de la valeur culturelle peut évoluer selon les nouvelles informations disponibles. Cette charte est un instrument du comité Australien de l'ICOMOS dans lequel est défini le concept d'interprétation du patrimoine désignant « l'ensemble des moyens employés pour présenter la valeur culturelle d'un lieu ou d'un bien culturel » (Article 2). Le comité croit que l'interprétation peut se faire en combinant des interventions physiques : l'entretien, la restauration ou la reconstruction ainsi que les activités sur le lieu avec l'installation d'outils explicatifs. Ceux-ci doivent présenter le bien dans le respect de son authenticité, un concept à la base des opérations de conservation et de transmission des valeurs du patrimoine.

Dans une étude comparative sur l'usage de la notion de Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) par l'ICOMOS, puis par l'UICN et cela dans divers pays, Christina Cameron rappelle que cette notion se retrouve au cœur de la Convention de 1972, de même que les notions de protection et de coopération internationale (Cameron. 2008 : 70-74). L'auteure explique que la perception la plus exacte possible des valeurs associées au patrimoine dépend, entre autres, de son authenticité et de la crédibilité des sources d'information à leur sujet (Cameron. 2009 : 127-136). Elle croit que la connaissance, l'intégration et l'interprétation par rapport aux caractéristiques du patrimoine, déterminent son devenir historique et assurent la pérennité des valeurs qui lui sont associées. Tout en expliquant le rapport entre patrimoine et la mémoire (Cameron. 2010. 15-23), l'auteur montre que depuis la Convention du patrimoine mondial, naturel et culturel de 1972, l'UNESCO fait la

promotion de la notion de l'expression de Valeur Universelle Exceptionnelle qui désigne : « une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité » (UNESCO. 2013). Cameron et Rössler ont retracé l'origine de la Convention de 1972 et ont examiné tout le processus de classement des sites sur la liste du patrimoine mondial en combinant d'excellentes sources trouvées dans les archives avec le témoignage qu'une quarantaine d'acteurs qui ont participé à l'élaboration ou à l'application de la convention de 1972 à 2000 (Cameron et Rössler. 2013). Ce faisant, ces auteurs ont apporté une importante contribution à la compréhension du système de classement et ses impacts sur divers prismes, incluant l'analyse du travail de documentation, les programmes d'activités tout en présentant l'exemple de plusieurs pays. Pierre Merlin et Françoise Choay ont précisé que ce système complexe de classement est déterminé par deux séries distinctes de critères : ceux pour les biens culturels et ceux pour les biens naturels ou mixtes (Merlin et Choay. 2010 : 545). Énumérés dans le document des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* publié par l'UNESCO version 2013, ces critères sont appliqués pour le classement des sites culturels sur la liste du patrimoine mondial. Ils sont utilisés pour évaluer, sur une base périodique, l'état de conservation de ces sites mais aussi pour voir s'ils respectent les valeurs d'intégrité pour lesquels ils ont été désignés. Les rapports de ces évaluations sont souvent scellés de recommandations à respecter et mettent l'accent sur l'implication des communautés locales dans la gestion du patrimoine. À ce titre, la protection permanente et la mise en valeur du patrimoine devrait avoir de l'importance pour les communautés nationales et internationales. Comme le demande Barou, « que patrimonialiser, pour qui et pourquoi? » (Barou. 2009). Qu'une communauté soit fière de son patrimoine est une excellente chose, en soi. Mais que cette fierté soit validée, acceptée et endossée par le reste de l'humanité est encore mieux (Poisson. 2009). Les recherches multidisciplinaires visant à comprendre comment les communautés accordent, elles-mêmes, des valeurs locales à leur patrimoine se sont multipliées depuis la fin des années 1980. Parmi ces recherches se distinguent les travaux de Herb Stovel (Stovel

et al. 1991) ou de Randall Mason (Mason et al. 2000). Sur la base des critères d'intégrité, elles se sont intéressées à explorer l'approche de la gestion du patrimoine en fonction des valeurs, laquelle est utilisée comme outil et levier de protection et de gestion des sites patrimoniaux par la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada, l'agence de Parcs Canada, le Service des Parcs Américains ou encore la Commission Australienne du Patrimoine (Commission des biens culturels du Québec. 2004). Dans la pratique, ces institutions appliquent - chacune à leur manière - des modèles de gestion du patrimoine en fonction des valeurs d'intégrité. Loin de s'opposer, ces modèles se complètent. Ils constituent les principales perspectives à partir desquelles il devient possible de comprendre les valeurs du patrimoine et d'insérer celles-ci dans une dynamique de gestion équitable. Ils insistent sur l'identification et la caractéristique de ces valeurs et prônent le principe d'intégration des communautés locales dans la gestion et l'animation du patrimoine. Ainsi, les valeurs du patrimoine sont indissociables des personnes qui les portent et de la richesse de leurs expressions culturelles.

Au cours des dernières décennies, l'UNESCO a été amené à apporter des précisions quant à la dimension culturelle du patrimoine à partir des nouvelles compréhensions de la notion du patrimoine, des valeurs ainsi que des usages qui y sont associés. (Smith. 2006 : 19). Comme le montre Marie Andrée Thiffault, le développement de l'approche des valeurs s'inscrit dans la foulée de l'élargissement de la notion du patrimoine (Thiffault. 2011 : 4). En effet, la *Convention pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel immatériel* (UNESCO. 2003) établit la profonde interdépendance entre le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Elle définit le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culture » (UNESCO. 2003 : Article.2.1). Ce type de patrimoine, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et

groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Ainsi, cette convention place la mise en valeur, la transmission essentiellement par l'éducation formelle et informelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects du patrimoine, parmi les mesures de sauvegarde visant à assurer la viabilité de ce patrimoine (UNESCO. 2003 : Article 2.3). Sans utiliser le mot « interprétation », la convention encourage chaque État à prendre des mesures pour assurer une meilleure transmission des valeurs du patrimoine aux générations actuelles et futures. Afin d'assurer la reconnaissance et la mise en valeur du PCI, l'organisation encourage ses États membres à développer des programmes éducatifs, de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'intention du public (UNESCO. 2003 : Article 14).

De plus, l'UNESCO encourage ses États membres à créer des systèmes nationaux d'identification des praticiens expérimentés dont certains seront reconnus par une distinction officielle. Dès 1989 en prélude à la Convention de 2003, elle a lancé le programme des « Trésors Humains Vivants » qui est un système de classement utilisé pour identifier des personnes possédant, à un haut niveau, les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour recréer des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel. Un moyen efficace pour assurer une sauvegarde durable du PCI est d'encourager les détenteurs de ce patrimoine à continuer de transmettre leurs connaissances, le savoir et le savoir-faire aux générations qui les suivent. L'acceptation de cette distinction comporte l'obligation de transmettre son savoir et son savoir-faire, qui doivent aussi être enregistrés et inventoriés, selon la Convention de 2003. L'analyse produite par Caécilia Alexandre permet de comprendre, ainsi, que l'homme se trouve au cœur de la conception du PCI ; celui-ci n'est pas uniquement un garant de son expression dans la mesure que ce sont les individus qui désignent et créent le patrimoine immatériel. Elle montre que la viabilité de la dimension immatérielle du patrimoine culturel confère à ce dernier un aspect clé du développement durable (Alexandre. 2013 : 31). Dans la foulée de la Convention pour la Sauvegarde du

Patrimoine Culturel Immatériel de 2003, l'UNESCO a adopté la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (UNESCO. 2005). La diversité culturelle constitue un patrimoine commun de l'humanité qui est célébré et préservé au profit de tous. L'un des objectifs de cette convention est de promouvoir le respect de la diversité des expressions culturelles et la prise de conscience de sa valeur aux niveaux local, national et international. Ainsi, elle énonce, entre autres, les principes de la complémentarité des aspects économiques et culturels du développement durable, d'ouverture et d'équilibre. Consciente du mandat spécifique confié à l'UNESCO d'assurer le respect de la diversité des cultures, la convention recommande aux États parties d'établir des accords internationaux pour faciliter la libre circulation des idées par le mot et par l'image. Cette idée est fondée sur le principe de libre échange promu par la convention. Dans ce cas, les États devraient veiller à promouvoir, de façon appropriée, l'ouverture aux autres cultures du monde conformément aux objectifs de cette convention qui établit la relation entre le contenu des expressions culturelles, le patrimoine, le tourisme et le développement durable.

Dorénavant, l'UNESCO distingue le patrimoine naturel du patrimoine culturel; ce dernier comprend le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Elle reconnaît que nature et culture sont complémentaires, que l'identité et la diversité culturelle sont profondément liées à l'environnement naturel mais aussi humain dans lequel elles se développent afin de promouvoir la diversité des expressions culturelles. Aujourd'hui, le concept de patrimoine ne se limite plus seulement à ses dimensions naturelle et culturelle, matérielle ou immatérielle ; il comprend aussi les hommes en tant que porteurs de traditions et des expressions culturelles. Désormais, le patrimoine se conjugue au pluriel ; il est évolutif et polysémique (Barou. 2009). Longtemps associé à l'entretien des vieilles pierres ou à la conservation des monuments, le patrimoine ne concerne plus uniquement l'architecture; il s'intègre aussi dans des domaines aussi variés que l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, l'économie, la finance, le droit, les paysages ou encore la

génétique. Ce changement de perspective s'est accompagné d'une importante diversification des champs d'expertise convoqués pour l'analyse et le traitement du patrimoine qu'il ne s'agit plus seulement de protéger mais aussi et, de plus en plus, de mettre en valeur. Le débat sur le patrimoine est toujours ouvert. La nécessité de (re)définir, de marquer les frontières de ce phénomène prouve que l'histoire du patrimoine se développe continuellement avec l'actualité (Poulot. 2008 : 22). La réflexion théorique a déjà produit une abondante littérature sur la question tout au long de la dernière décennie (Smith et Akagawa. 2009 : 12-25). Plusieurs chercheurs s'interrogent sur « Comment et surtout pourquoi des objets ou des lieux quelconque deviennent-ils des patrimoines ? ». D'autres voient dans la convention de 2003 une réponse à celle de 1972, une revanche de l'immatériel sur la monumentalité, une réhabilitation de la diversité des cultures face à l'inégalité de leur inscription sur les continents dans la liste du patrimoine de l'UNESCO. Certains ont partagé des inquiétudes par rapport à l'expansion fulgurante que prend le patrimoine à travers le monde. Des auteurs comme, François Choay (Choay. 1992) parle du patrimoine en tant que concept nomade, Henry-Pierre Jeudy (2001) qui évoque l'idée d'une « inflation patrimoniale » ; et François Hartog (2003) emploie l'expression de « patrimonialisation galopante ». Pierre Nora pense que le patrimoine a connu un prodigieux essor ces dernières années : « la création de l'inventaire en a précisément marqué l'envol; les années 1978-1980 en ont vu la cristallisation... » (Nora. 1997 : 12). Nora pense que le patrimoine est devenu l'un des maîtres mots de la conscience historique contemporaine, passant de l'acceptation presque notariale qui était encore la sienne à la fin des années soixante-dix à une définition beaucoup plus contraignante et envahissante. L'auteur utilise l'expression de « Lieux de mémoire » pour désigner tout lieu physique ou mémoriel qui « réinvestit l'affect et les émotions d'une collectivité et qui lui rappelle des moments importants de son histoire, de son passé proche ou éloigné » (Nora. 1984). Pour Nora, l'expression « Lieux de mémoire » va de l'objet le plus matériel et concret, géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit. Il peut s'agir d'un édifice ancien, d'un monument, d'un objet ou artéfact, d'un personnage, des archives, tout autant que d'un symbole, d'un événement ou d'une institution (Nora. 1986).

Enfin, l'auteur croit qu'un lieu de mémoire a une âme, un esprit qui l'habite (Nora. 1978). Cette logique est fondée sur l'idée des valeurs accordées, consciemment ou inconsciemment, à un patrimoine pour un groupe qui s'en identifie ou qui se l'approprie. Pierre Nora rapporte que « tout est patrimoine » (1997 : 43). Ce dernier n'est plus uniquement le bien dont on hérite, il est aussi l'héritage constitutif de la conscience collective d'un groupe, d'une nation ou de l'humanité. De notre point de vue, nous croyons que tout n'est pas patrimoine, mais toute ressource culturelle ou naturelle peut devenir patrimoine à travers une forme de reconnaissance inhérente ou attribuée, et reconnue dans le cadre d'un processus de patrimonialisation.

1.1.3. Réflexions autour de la patrimonialisation

L'intérêt de distinguer différents éléments naturels ou culturels ayant un caractère unique et spécifique par rapport à d'autres, porte à leur attribuer une forme de reconnaissance à travers ce processus que l'on nomme « patrimonialisation ». Aujourd'hui, ce processus a gagné du terrain comme une onde de choc, différentes facettes de la culture et de la nature qu'il n'a cessé de transformer en biens de consommation symbolique. Toutefois, la patrimonialisation soulève des questions profondes et épineuses. Dominique Poulot a montré que « si ces enjeux sont aujourd'hui évidents, ce processus constitue un phénomène qu'il est difficile de cerner (Poulot. 2008 : 8).

Dans son ouvrage intitulé *La rupture patrimoniale*, Michel Rautenberg définit la patrimonialisation comme un « processus paradoxal de rupture de sens » (Rautenberg. 2003 : 43). L'auteur a montré que la patrimonialisation est toujours, au bout du compte, un processus social et politique, qu'elle détache symboliquement un objet patrimonial de son contexte, le convertit en une ressource culturelle visant à perpétuer le souvenir d'un événement passé sous une forme stabilisée. Ainsi, le patrimoine naît d'une rupture qui

résulte d'un « travail de deuil » au sens attribué par le psychanalyste Autrichien Sigmund Freud (1968) mais aussi d'une opération fondamentale de la « mémoire collective » selon l'expression de Maurice Halbwachs (1950). L'analyse des dynamiques et des enjeux du processus décontextualise ainsi l'objet patrimonial, en présentant la patrimonialisation comme une construction de lien entre un territoire et un groupe social avec son passé; ce qui détermine le choix de patrimonialiser, à un moment de la durée, tel ou tel type de ressources. En effet, pour devenir patrimoine, un objet doit perdre sa signification et son usage commun pour entrer dans une nouvelle catégorie d'objets patrimoniaux.

De son côté, le sociologue Emmanuel Amougou définit la patrimonialisation comme « un processus social qui consiste à mobiliser différents agents sociaux par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes en conférant à un objet (artefact), à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de « valeurs reconnues et partagées » (Amougou. 2004 : 25; 2011 : 28). Ces valeurs sont d'abord partagées par des agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique. David Lowenthal préfère parler de « fabrication de l'héritage » (Lowenthal. 1998 : 107-127) pour désigner la part de différents acteurs dans ce processus de construction du sens symbolique du patrimoine. Aurélie Hervouet croit que la patrimonialisation est un « processus collectif d'identification et de réinterprétation d'éléments, matériels ou immatériels, de reconnaissance de leurs valeurs et de légitimation de ces biens comme héritages. Il s'agit donc d'un processus cognitif de qualification, qui entraîne avec lui, une action normative. L'attribution de la qualité de patrimoine à un bien implique de prendre des mesures de pérennisation, et ce, dans une logique de transmission » (Hervouet. 2012 : 33). L'identification d'un lieu ou d'un objet par des attributs qui lui vaudrait d'être qualifié de patrimoine ou sa mise en patrimoine procède certes par une opération intellectuelle, mentale et sociale mais implique des tris,

des choix idéologiques qui découlent du devoir de mise en valeur du patrimoine (Lazarotti. 2003 : 692-693). Ainsi, la patrimonialisation est ainsi productrice de sens. Elle correspond à la fois à une signification donnée aux biens, à une direction donnée à l'action. Car, l'objet patrimonial n'est plus un objet seulement pris pour lui-même; ce qui compte est la manière dont il va être mis en exposition au regard de tous. En ce sens, Hélène Giguère croit que la patrimonialisation est d'abord une question de relations humaines. Dans sa réflexion, l'auteure précise qu'il n'y a pas de legs sans relations intériorisées. Pour elle, la patrimonialisation est un néologisme, qui désigne : « les discours et pratiques reliés à la création, production, reproduction, conservation, transmission, appropriation, protection et valorisation d'une manifestation culturelle, donc collective, laquelle est qualifiée par les acteurs locaux (membres d'institutions privées et publiques) de patrimoniale et représente un marqueur identitaire qui s'inscrit dans une certaine historicité » (Giguère. 2010 : 12-13).

Aussi, le discours sur la patrimonialisation illustre combien la culture et la politique s'accordent autour d'une vision partagée légitimement. Hannah Arendt croit que, quand on parle de patrimonialisation, « ce n'est pas le savoir ou la vérité qui est en jeu, mais plutôt le jugement et la décision, l'échange judicieux d'opinions portant sur la sphère de la vie publique et le monde commun » (Arendt. 1972 : 16). Ce qui sous-entend qu'il importe de définir une vision, des directives et des mécanismes de mises en œuvres d'actions concertées et partagées suivant les règles techniques appropriés. Voilà pourquoi, Olivier Lazarotti et Philippe Voilier pensent que le choix de patrimonialiser, tel lieu ou tel objet au détriment d'un autre, ouvre la voie à une réflexion sur la médiation patrimoniale (Lazarotti et Voilier. 2007 : 158). Il s'agit d'un choix motivé par plusieurs attentes (politique, idéologique, économique) tout en respectant un certain nombre de critères (ancrage historique, ancrage à une tradition, ancrage à un territoire, authenticité, esthétique, reconnaissance sociale, appropriation et transmission directe, etc.). De fait, l'analyse de Jean Davallon sur *La Fabrique du patrimoine* constitue un apport de plus dans la compréhension du processus de patrimonialisation. En suivant une démarche

archéologique, l'auteur expose la raison pour laquelle les humains accordent à un objet quelconque le statut de patrimoine. Pour l'auteur, la patrimonialisation est un processus qui passe par les étapes de : « la découverte de l'objet, la certification de l'origine, la célébration de la trouvaille de l'objet par son exposition et enfin l'obligation de transmettre aux générations futures » (Davallon. 2002 : 74-77). Dans cette perspective, Davallon distingue ainsi la forme sociale de patrimonialisation de ses usages sociaux. D'où l'importance d'engager les acteurs sociaux dans l'action de mise en valeur du patrimoine.

Pour Laurier Turgeon, le patrimoine se construit et se transforme par la mise en œuvre de négociations, des stratégies d'appropriation et des postures de résistances autour du patrimoine. Il cherche ainsi à décentrer la notion de patrimoine en mettant l'accent sur ses mouvements, ses mutations et mélanges ainsi que des transferts culturels par le métissage. Car, selon lui, il y a aussi les emprunts aux autres cultures qui jouent un rôle important dans la patrimonialisation pour constituer des *Patrimoines métissés* (Turgeon. 2003 : 23-25). Aussi, Turgeon croit que la patrimonialisation sélectionne les biens à transmettre et renvoie à « des rapports dialectiques entre le matériel et l'immatériel » (Turgeon 2007 : XIII), deux éléments indispensables de la chaîne patrimoniale. Bernard Genest et Camille Lapointe reconnaissent cette dynamique en précisant que : « les patrimoines matériel (naturel, physique) et immatériel sont imbriqués et indissociables. L'immatériel donne vie et sens à l'objet matériel. Réciproquement, le patrimoine immatériel, qui s'incarne à travers les porteurs et porteuses de traditions, offre des manifestations concrètes et tangibles » du matériel (Genest et Lapointe. 2004 : 13). La reconnaissance de la valeur patrimoniale des monuments historiques, par exemple, assure leur préservation en cherchant *L'esprit du lieu* (Forget. 2010 : XVII). Cette expression, qui a été beaucoup galvaudée ces dernières années, énonce les deux éléments fondamentaux d'une « relation dynamique » entre un processus humain (élément immatériel) et un lieu (élément matériel). Les deux étant « unis dans une étroite interaction, l'un se construisant par rapport à l'autre » (Turgeon. 2009 : LIII). Il demeure évident que la mise en valeur du patrimoine devra prendre en compte les

dimensions matérielle et immatérielle de celui-ci. Idéalement, la reconnaissance des valeurs dont dispose un espace physique ou géographique quelconque, un objet ou un artéfact, une œuvre – étendue au sens large de produits de l'art des hommes, au savoir et savoir-faire spécifiques, bref d'un patrimoine, passe essentiellement par sa « mise en valeur ». Cette dernière s'accompagne d'un certain nombre d'actions et de mesures de protection, de conservation et de diffusion du patrimoine. Françoise Choay croit que l'expression de mise en valeur du patrimoine renvoie à « la notion de plus-value. Plus-value d'intérêt, d'agrément, de beauté, certes. Mais aussi plus-value d'attraction, dont il est inutile de souligner les connotations économiques » (Choay. 1992 : 164). L'auteure démontre une ambivalence dans l'expression de mise en valeur du patrimoine qui contient une dualité entre deux formes d'éthique : l'une centrée sur la conservation et l'autre sur l'exploitation du patrimoine. Ces formes d'éthique peuvent conduire à des représentations parfois contradictoires dans les pratiques patrimoniales. Plus loin, l'auteure précise que de la restauration à la réutilisation, la mise en valeur du patrimoine passe par la mise en scène et l'animation. Elle présente des formes multiples, aux contours imprécis, qui souvent se confondent ou s'associent. Choay distingue six étapes parmi les différentes opérations destinées à mettre en valeur le monument historique (Choay. 1992 : 165-169). Ce sont :

1) « la conservation et la restauration » c'est-à-dire les actions visant à assurer des interventions directes sur le monument pour le consolider dans le respect des principes, règles et préceptes de l'authenticité historique ;

2) « la mise en scène » en l'occurrence la manière de présenter le monument comme un spectacle, de le donner à voir de la façon la plus flatteuse au public en vue d'assurer la transmission de ces valeurs aux générations actuelles et futures. Participe à cette mise en scène, les spectacles de son et de lumière qui permettent de mettre le public en condition de le distraire et de le divertir ;

3) « l'animation » qui, par l'intermédiaire de médiateurs (humains ou non), facilite l'accès au monument. Elle se propose d'arracher ce dernier à sa propre inertie afin de le rendre mieux présentable, facilement consommable pour le visiteur qui doit être capable de

dialoguer avec le monument afin d'augmenter son appropriation personnelle. Cette médiation fait appel à la reconstitution des scènes historiques imaginaires à l'aide d'acteurs : guides interprètes, mannequins, marionnettes ou automates divers ou des techniques utilisant des formes de présentation graphique (notices, schémas, plans) claires et séduisantes. Cette étape a pour but d'assurer la transmission d'un savoir historique qui s'obtient par l'application de règles scientifiques au prix d'un effort d'attention au public et par l'introduction à une connaissance personnelle, directe et active.

4) « la modernisation », procédure nouvelle qui met en jeu un déplacement d'attention par l'insertion du présent dans le passé afin de toucher l'intérêt du visiteur qui est d'abord attiré par le réceptacle. L'auteur met toutefois en garde car moderniser ne veut pas dire donner un aspect nouveau au monument. Elle montre aussi de multiples exemples négatifs de modernisation qu'il faudrait éviter.

5) « la conversion en espèces » qui pourra se manifester par la location des monuments pour leur utilisation comme support publicitaire en les associant à la vente de produits de consommation courante. Pour l'auteur, tout monument a maintenant pour complément sa boutique, héritière des comptoirs de livres et de cartes postales, qui débite des souvenirs divers, vêtements, objets domestiques ou produits alimentaires. Cela peut aussi se faire par la vente de produits présentant le label du monument y compris d'autres œuvres artisanales.

6) « la livraison » qui constitue l'opération proportionnelle au nombre de visiteurs, au revenu des entrées et des consommations complémentaires, à la rentabilisation du patrimoine passe toujours davantage par une accessibilité facile. Selon l'auteur, le monument doit être livré à pied d'œuvre, au plus près du visiteur, sans dénaturer le site.

À l'analyse de ces considérations, nous pensons que ces opérations s'entremêlent dans le processus de mise en valeur offrant ainsi de meilleurs moyens de présenter le patrimoine au public. Ainsi, la valorisation du patrimoine devient un enjeu majeur dans les sociétés contemporaines. Le développement de l'activité touristique en lien au patrimoine à l'échelle

mondiale ne manque pas d'alimenter des réflexions sur les menaces que peut causer le tourisme sur le patrimoine en général, le patrimoine classé bien de l'humanité en particulier (Bourdeau et al. 2012). D'après Xavier Greffe, l'initiative de reconnaître ou d'attribuer une ou des valeurs à un objet, un site, un paysage quelconque, se retrouve à la croisée de différentes attentes. « Pour les individus et les ménages, c'est le moyen de satisfaire un certain nombre de besoins, d'ordre artistique, esthétique, cognitif, ou même de loisirs. Pour les propriétaires, privés ou publics, c'est la possibilité de mobiliser les ressources nécessaires à la conservation de leurs monuments. Pour beaucoup d'entreprises, c'est l'occasion de bénéficier de retombées touristiques ou de puiser le savoir-faire et les références nécessaires à l'innovation. Pour les collectivités territoriales, ce peut être une façon de donner une image positive du territoire et d'améliorer le cadre de vie. Pour les États enfin, c'est le moyen d'affirmer une identité nationale, source de cohésion » (Greffe. 2003 : 13). Ainsi, le patrimoine se retrouve aujourd'hui à la conjonction de nombreuses attentes, sans doute plus nombreuses que jamais. L'auteur invite à réfléchir en termes de services rendus au public concernant le patrimoine et souligne que les choix de mise en valeur ont des conséquences économiques dont il faut tenir compte. Il croit que les emplois générés dans et par les services offerts autour du patrimoine, se recoupent dans des domaines aussi variés que le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, le transport, le cinéma, les musées, etc. Ils déterminent la contribution du patrimoine dans l'amélioration du design, de la mode, l'amélioration du cadre de vie, frein à l'exode des jeunes, incitatif pour de nouveaux projets (Greffe. 2003 : 13-16). Néanmoins, la mise en valeur économique doit contribuer à sauvegarder les ressources renouvelables et celles non renouvelables, dont le patrimoine culturel fait partie. Il faut donc préconiser une valorisation sensible du patrimoine. Elle doit aussi « profiter de manière équitable aux promoteurs des actions de développement et aux populations locales » (Patin. 2012 : 137). Il faut être plus sensible par la valorisation en termes d'image de marque, de dynamisme, de promotion économique. À la base de toute opération de mise en valeur du patrimoine, il y a l'idée « de faire connaître et de découvrir le patrimoine » (Fourcade. 2007). La mise en valeur de celui-ci devrait devenir un élément majeur intégrant une politique d'éducation, en particulier dans

l'enseignement de l'histoire, tout en développant davantage de sensibilisation au grand public vis-à-vis de ce patrimoine encore peu connu. Il demeure évident que l'interprétation est une étape importante dans toute démarche de mise en valeur du patrimoine.

1.2. INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE : PRINCIPES ET MÉTHODES

Le patrimoine tient une place importante dans la société contemporaine. Comme le disait Roland Arpin, le patrimoine est un présent du passé... Il faudrait enseigner aux jeunes à lire l'âme du patrimoine, faire parler celui-ci, le faire témoigner, lui permettre de nous fournir des fondements qui se sont trop souvent effrités (Arpin. 2010). Ces propos montrent l'intérêt de chercher à découvrir l'essence du patrimoine et de chercher les moyens les plus appropriés pour le transmettre aux jeunes, c'est-à-dire aux générations actuelles qui pourront les perpétuer. C'est à ce moment que rentre en jeu l'interprétation qui constitue la technique le plus utilisée pour valoriser et aider à s'approprier le patrimoine. L'animation, les loisirs et la communication sont au cœur de cet univers de performances et de mises en scène (Smith. 2006 : 25-29) pour présenter aux publics un patrimoine apprivoisé et maîtrisé, étudié et interprété. Aucune mise en valeur du patrimoine n'est possible sans une interprétation de celui-ci.

1.2.1. Interprétation du patrimoine : Définition et principes

Dans les réflexions sur le patrimoine et sa mise en valeur, l'interprétation acquiert le statut de notion pivot et entre dans les stratégies de mise en valeur et des politiques culturelles : locale, nationale et internationale. L'interprétation est une notion polysémique (Jacobi et Meunier. 1999; Geertz. 1973). Ses définitions varient selon qu'elles naissent en anthropologie, en linguistique, en muséologie ou qu'elles soient européennes ou nord-américaines. Pour certains, elle renvoie à la signification des rêves; pour d'autres, elle se

réfère à la connotation des périphrases, à la reprise d'une chanson ou à la traduction d'une pensée dans une autre langue. La notion d'interprétation est couramment utilisée dans la langue de spécialité de professionnels du patrimoine qui lui attribue une signification particulière qui peut être cernée dans les travaux des personnes et des institutions qui maîtrisent le sujet.

Aux termes de Freeman Tilden, considéré comme le père de l'interprétation du patrimoine, cette notion se définit comme : « une activité éducative qui veut dévoiler la signification des choses et leurs relations par l'utilisation des objets d'origine, l'expérience personnelle et des exemples, plutôt que par la seule communication de renseignements concrets » (Tilden. 1957, traduction Parcs Canada 1974 : 25).

Par interprétation [du patrimoine], le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) voit « l'ensemble des activités potentielles destinées à augmenter la conscience publique et à renforcer la compréhension du site culturel patrimonial. Ceci peut inclure des publications, des conférences, des installations sur le site, des programmes éducatifs, des activités communautaires ainsi que la recherche, la formation et l'évaluation permanentes du processus même d'interprétation » (ICOMOS. 2008 : 3).

L'interprétation du patrimoine peut aussi se définir au sens de l'Association canadienne du Patrimoine comme « un processus de communication visant à révéler des significations et des relations de notre patrimoine naturel et culturel au public aux moyens des objets, des artefacts, des paysages et des sites » (Interprétation Canada. 1976)

Tandis que pour l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine qui a changé de noms au cours des années pour devenir l'Association québécoise des interprètes du patrimoine (AQIP), l'interprétation du patrimoine serait « un processus qui vise à communiquer au public la signification ainsi que la valeur du patrimoine naturel et culturel,

en impliquant directement l'individu avec les phénomènes pour le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'espace et le temps » (AQIP. 1983 : 4).

Pour l'American Association of Museums (AAM), l'interprétation du patrimoine est un « effort planifié destiné à faire naître chez le visiteur une certaine compréhension de l'histoire dans le but de laisser émerger la signification des événements, des personnes et des objets qui sont associés au site » (Vendryes. 2000 : 6). Le Dictionnaire encyclopédique de muséologie avance que, « comme la médiation, l'interprétation suppose un écart, une distance à surmonter entre ce qui est immédiatement perçu et les significations sous-jacentes des phénomènes naturels, culturels et historiques; comme les moyens de médiation, l'interprétation se matérialise dans des interventions humaines (l'interpersonnel) et dans des supports qui s'ajoutent à la démonstration (display) des objets exposés pour en suggérer les significations et l'importance » (Desvallées et Mairesse. 2011 : 216-217).

Pour l'Agence Française d'Ingénierie Touristique, l'interprétation est « une démarche qui va vers de nouvelles formes de mise en valeur, de médiation, la façon de procurer au visiteur un certain nombre d'outils supplémentaires, d'appréciation, de compréhension et de démarche vers des patrimoines culturels ou naturels » (Lazarotti. 2009 : 190).

L'Association Australienne d'Interprétation croit que « l'interprétation du patrimoine est un moyen de communiquer des idées et des sentiments qui aident les gens à mieux comprendre eux-mêmes et leur environnement. Il y a plusieurs façons différentes de communiquer ces idées, comprenant les promenades guidées, conférences, théâtre, expositions, des signes, des brochures et des médias électroniques » (IA. Sd.).

Quoiqu'il en soit, ces définitions nous paraissent complémentaires et confirment quel que soit la manière de définir l'interprétation du patrimoine, celle-ci se réfère à une

« révélation » ou « un art » de qui découle une passion pour le patrimoine (Beck et Cable. 2002 : 7-10). Micheline Cayer voit l'interprétation du patrimoine comme « une méthode de sensibilisation qui consiste à traduire, pour un public en situation, le sens profond d'une réalité et ses liens cachés avec l'être humain, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'appréhension qui amènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle » (Cayer. 1984 : 61). Enfin de compte, il faut croire que l'interprétation du patrimoine est une démarche de communication bien planifiée et dirigée vers le public en vue de lui traduire la signification, le sens et l'importance des valeurs du patrimoine. Elle s'assoie sur des choix stratégiques de diffusion destinée à toucher un large public. Il s'agit d'une révélation qui amène les visiteurs vers la compréhension, vers l'appréciation et enfin vers la protection des ressources patrimoniales.

Née dans le contexte des parcs naturels américains, la notion d'interprétation du patrimoine s'est ensuite étendue pour désigner le caractère herméneutique des expériences de visite dans les sites du patrimoine (naturel, monumental), et plus tard dans les musées et centres d'interprétation, étant au service du projet éducatif de l'exposition des objets et des artefacts (Jacobi et Meunier. 1999 : 4-5). En effet, cette notion a été théorisée pour la première fois en 1957 par l'américain Freeman Tilden, toujours dans le contexte des parcs nationaux, à travers son livre intitulé : *Interpreting Our Heritage* (Interpréter notre patrimoine), qui est considérée comme étant l'ouvrage fondateur de l'interprétation culturelle. D'une écriture perspective et inspirante, cette œuvre énonce six principes nécessaires à la pertinence de l'interprétation dans un cadre lié à une aire protégée, un parc national, un musée historique, un centre d'interprétation ou d'autres sites et ressources naturelles ou culturelles (plages, ruines archéologiques, jardins botaniques et zoologiques, monuments historiques, etc.). Nous tenons à rappeler ces principes devenus universels et formulés par Tilden (1957, traduction Parcs Canada. 1974 : 25-26) lesquels ont guidé notre réflexion et notre démarche. Ces principes sont énoncés de la manière suivante :

1) « Toute interprétation d'un paysage, d'une exposition ou d'un récit qui n'en appelle pas d'une façon ou d'une autre à un trait de la personnalité ou de l'expérience du visiteur est stérile »;

Autrement dit, l'interprétation devra contribuer à toucher l'intérêt et la sensibilité du visiteur, éveiller ses sens (ouïe, vue, odorat, goût, toucher) en s'appuyant sur des sujets qui pourraient toucher des traits de sa personnalité, de ses connaissances et de ses expériences,

2) « L'information, seule, n'est pas de l'interprétation. Celle-ci est une révélation basée sur, l'information. Les deux choses sont totalement différentes, mais toute interprétation présente de l'information »;

C'est-à-dire que le simple fait de fournir de l'information à un visiteur ne pourra pas, uniquement, contribuer à lui révéler le sens profond d'une réalité ; cela doit être complété par des expériences sensibles. L'information est sans doute la matière première de l'interprétation ; cette dernière ne se limite pas à elle seulement car l'une complète l'autre.

3) « L'interprétation est un art qui en combine beaucoup d'autres, que la matière soit scientifique, historique ou architecturale. Tout art peut s'enseigner dans une certaine mesure »;

En tant qu'élément de l'art, l'interprétation a une manière de se présenter, elle peut se servir de toute science. La connaissance passée au crible de l'imagination permet d'utiliser une poésie et fait appel à l'art pour le faire comprendre. Tel que le propose l'auteur, pour que l'interprétation soit efficace, elle doit être planifiée de manière sensible et créative.

4) « L'interprétation cherche à provoquer plus qu'à instruire »;

Pour Tilden, l'interprétation a pour but d'allumer chez le visiteur le désir de reculer les frontières de ses domaines d'intérêts et de ses connaissances, et d'arriver à comprendre les vérités majeures qui se dissimulent. C'est précisément ce qui va l'amener à être plus conscient et sensible à une réalité (histoire, événement, etc.), à ses enjeux et conséquences. L'interprétation contribue alors à explorer la beauté et séduire le visiteur tout en le

sensibilisant au respect du patrimoine et à la nécessité de sa sauvegarde pour les générations actuelles et futures. Ainsi, par l'interprétation vient la compréhension, celle-ci conduit au jugement et à des formes diverses de transmission et d'appropriation.

5) « L'interprétation doit tâcher de présenter un tout plutôt qu'une partie et s'adresser à l'homme tout entier plutôt qu'à une de ses caractéristiques »;

L'intérêt de la démarche d'interprétation c'est qu'elle permet de jeter un regard sur le patrimoine dans son environnement naturel, social et culturel, comme un tout en cohérence. En sachant que le visiteur (le touriste) est limité par trop de choses, le temps, ses facultés d'assimilation et l'argent ; la sagesse n'est pas de lui faire connaître beaucoup de choses mais de l'aider à percevoir l'unité d'éléments apparemment distincts du patrimoine pris dans sa globalité. Ce faisant, aucune ressource ne devrait être négligée; au contraire, chaque élément du patrimoine pourrait combler les attentes des différentes catégories de visiteur, sachant qu'ils sont tous différents.

6) « L'interprétation pour les enfants (soit jusqu'à l'âge de douze ans) ne doit pas être une édulcoration de celle qu'on présente aux adultes. Elle doit suivre une voie fondamentalement différente. Elle donnera ses meilleurs résultats si elle obéit à un programme distinct »;

De même que l'interprétation pourrait être présentée en fonction du sexe (hommes, femmes), il est pourtant plus indispensable qu'elle s'adresse au public en fonction de l'âge. Ainsi, l'interprétation pour les enfants ne pourrait pas se faire de la même manière que celle adressée aux jeunes et aux adultes. L'interprétation destinée aux enfants requiert un talent particulier. De ce fait, en plus de cibler le groupe important à qui elle s'adresse, l'interprétation utilise un langage et des stratégies appropriés pour atteindre le public ciblé. Les méthodes et moyens à utiliser pourront être naturellement variés en ce sens.

Bien que l'interprétation ait évolué depuis Tilden en intégrant, entre autres, des méthodes et des moyens plus modernes comme les nouvelles technologies et les applications mobiles, ces principes ne sont pas dépassés; ils sont encore d'actualité et leurs applications sont devenues universelles. Ils constituent les fondements incontournables de toute démarche interprétative en lien au patrimoine. Comme le montre Chaumier et Jacobi, Tilden s'intéressait davantage à la réception et très peu à la conception de l'offre mais décrit les règles qui caractérisent l'approche interprétative (Chaumier et Jacobi. 2008 : 4-11). En définitive, lorsque l'interprétation utilise un langage clair, concis et direct, elle aidera à combler les attentes des visiteurs par divers moyens. De plus, l'interprétation devra être fondée sur le visiteur; ce dernier s'intéresse à tout ce qui touche sa personnalité. Le guide interprète joue alors un rôle fondamental dans la transmission des valeurs associées au patrimoine et doit être en mesure de s'adapter à tout type de public mais aussi aux moyens dont il dispose. De fait, l'interprétation du patrimoine a toujours alimenté beaucoup de débats dans les cercles scientifiques et dans le milieu des professionnels du patrimoine. En dehors de Tilden, de nombreux auteurs tels : John Muir, Enos Mills, Don Aldridge, Williams J. Lewis, Sam H. Ham, A. Crabtree ont aidé à définir et développer la profession d'interprétation avec leurs contributions significatives sur le travail du guide. Ceux-ci ont formulé d'autres principes clés et/ou des qualités du guide interprète du patrimoine pour le succès des actions interprétatives, ce dans différents milieux naturels (parcs, zoo, grottes, plages, jardins botaniques et zoologiques, aires protégées, etc.), historiques (monuments, ruines archéologiques, etc.) ou culturels (musées, centres d'interprétation, parcs de loisirs, musées et écomusées, espaces de spectacles, etc.). Parmi les pionniers qui ont marqué la fondation de l'interprétation au *National Park Service* des États-Unis et dans le monde, se distinguent : John Muir (1896) considéré comme un grand défenseur de l'environnement, fondateur du Sierra Club et qui s'est engagé pour sauver la vallée de Yosemite, pour qui l'interprétation constitue l'action visant à sensibiliser le visiteur et à le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'espace et le temps. Enos Mills (1920) est le fondateur de la première école de guide de nature après avoir lui-même été guide touristique à plusieurs endroits. Il a encouragé le mouvement de

la conservation et a rédigé plusieurs ouvrages dans lesquels il partage ses expériences. Il identifie les qualités d'un guide à savoir : « être révélant, amical et créatif ». Il croit qu'un guide doit être en mesure d'interpréter les pierres, apprendre le langage de la pluie, des tempêtes et des avalanches. Il doit pouvoir traduire pour les visiteurs l'importance des glaciers, des jardins, des arbres et des animaux comme s'il les place le plus près que possible du cœur de la terre et des ressources naturelles. Don Aldridge (1975) pour qui l'interprétation est l'art d'expliquer la place de l'homme dans l'environnement de façon à rendre le visiteur conscient de l'importance des relations qui en découlent et pour éveiller son désir à contribuer à la conservation de l'environnement. En ce sens, Aldridge propose le slogan « provoquer, mettre en relation, révéler » et s'intéresse à montrer comment ces principes s'appliquent au travail du guide et à divers types d'aménagements et de territoires. Williams J. Lewis (1981) qui a consacré pas moins de six autres qualités d'un guide interprète du patrimoine (être révélant, serviable, préparé informé, documenté, ouvert aux critiques). Aussi, propose-t-il des techniques de guidage et des méthodes pratiques pour construire des outils de terrain et installer un circuit d'interprétation. Ses ouvrages sur la critique interprétative ont des valeurs classiques et aident à établir les bases scientifiques de la profession de l'interprétation et de la formation de guides interprètes du patrimoine. Sam H. Ham (1992) qui a publié un guide pratique sur l'interprétation de l'environnement destiné aux personnes qui ont de grandes idées mais de faibles budgets, a suggéré de mettre l'accent sur quatre qualités centrales de la profession de guides interprètes du patrimoine : « être joyeux, révélant, organisé et thématique ». L'auteur croit que ces qualités qu'il faudrait identifier chez les guides interprètes constituent une part non négligeable dans la démarche d'interprétation. De plus, pour Ham, le rapport humain détermine les interactions avec l'environnement, les problèmes de subsistance, les qualités, l'ampleur des informations à partager et la dynamique d'animation puisque chacun de ces éléments est sensé plus habile à développer un rapport familier avec d'autre. A. Crabtree (2000), à la suite de Ham, propose de mettre l'emphase sur les qualités de : « plaisir, révélant et provoquant » du guide interprète. Suivront Larry Beck et Ted Cable (2002) qui, en

complétant les principes de Tilden, énoncent quinze principes qui orientent le travail d'interprétation du patrimoine que sont:

- 1) Pour susciter l'intérêt, la démarche d'interprétation et des guides interprètes devraient se rapporter aux sujets qui concernent le vécu du visiteur;
- 2) Le but de l'interprétation va au-delà de la fourniture d'informations;
- 3) La présentation interprétative, comme une œuvre d'art, devrait être conçue comme une histoire qui informe, distrait et éclaire;
- 4) Le but de l'histoire interprétative est d'inspirer et de provoquer le public à élargir ses horizons;
- 5) L'interprétation devrait présenter un thème complet ou une thèse et adresser le public dans ses différentes composantes;
- 6) L'interprétation pour des enfants, des adolescents et des adultes, quand ceux-ci forment des groupes uniformes, devrait suivre des approches fondamentalement différentes;
- 7) Chaque endroit a son histoire. Les interprètes peuvent rapporter cette histoire de manière consciente pour rendre le présent plus agréable et l'avenir plus significatif;
- 8) Les nouvelles technologies peuvent révéler le monde dans l'excitation par de nouveaux outils. Cependant, l'incorporation de ces technologies dans le programme interprétatif doit être fait avec prévoyance et soin;
- 9) Les interprètes doivent s'intéresser par la quantité et la qualité (la sélection et l'exactitude) des informations présentées. L'interprétation concentrée, bien documentée sera plus puissante qu'un discours plus long;
- 10) Avant l'application des arts dans l'interprétation, l'interprète doit se familiariser aux techniques de base de communication. L'interprétation de qualité dépend de la

connaissance de l'interprète et des compétences qui devraient être développées continuellement;

- 11) L'écriture interprétative devrait aborder ce que les lecteurs voudraient connaître, avec la sagesse, l'humilité et le soin qui vient avec cela;
- 12) Le programme interprétatif global doit être capable d'attirer le support financier, volontaire, politique et administratif, dans la mesure que ce support est nécessaire pour le développement et l'application de ce programme;
- 13) L'interprétation devrait instiller dans les gens la capacité et le désir de sentir la beauté dans leur environnement, pour fournir l'élévation spirituelle et encourager la conservation de la ressource;
- 14) Les interprètes peuvent promouvoir des expériences optimales par le programme intentionnel, réfléchi et la conception d'installation;
- 15) La passion est l'ingrédient essentiel pour l'interprétation puissante et effective. Cette passion devrait être forte pour la ressource et pour l'épanouissement du public qui vient pour être inspiré par le lieu même;

Pour Sharpe (1982), l'interprétation cherche à réaliser trois (3) objectifs. Premièrement, elle doit aider le visiteur dans le développement d'une conscience plus aiguë pour la protection, l'appréciation et la compréhension de la zone (ou du domaine) visité. Deuxièmement, elle doit accomplir des buts de gestion du lieu ou de l'espace visité. Et troisièmement, elle doit promouvoir la compréhension du public, des buts de l'agence et des objectifs visés. Le Docteur Gregory M. Benton résume en quatre grandes conceptions ce qui constitue, d'après lui, la base d'une démarche d'interprétation. Cet auteur regroupe différents raisonnements par rapport aux buts fixés et l'orientation interprétative choisie. Il présente les textes fondamentaux et réunit les principales études empiriques, à jour, réalisées par les spécialistes les plus avisés du monde, sur chacune de ses conceptions.

L'analyse de cette réflexion indique que l'interprétation peut se réaliser autour de quatre conceptions complémentaires :

- « connecter le visiteur aux ressources » c'est-à-dire lui présenter la ressource (culturelle et/ou naturelle) en fonction de ses intérêts et attentes, toucher sa curiosité et ses émotions;

- « encourager la création des discours sur l'environnement et le respect de la nature » dans l'esprit d'assurer une meilleure connaissance et une prise en charge des espèces naturelles et végétales notamment celles en voie de disparition;

- « influencer le comportement du visiteur » autrement dit le pousser à adopter une attitude responsable vis-à-vis des ressources naturelles mais aussi culturelles du milieu visité, par son engagement dans les actions de sauvegarde et de mise en valeur de ces ressources;

- enfin, « promouvoir un tourisme en dehors du temps », c'est-à-dire offrir une interprétation de manière à construire, pour le visiteur, un regard conscient du passé dans une perspective du présent et de l'avenir. Ce type de tourisme est basé sur un contact personnalisé avec le visiteur qui bénéficie d'un certain nombre de services de proximités pour sa satisfaction en utilisant, entre autre, les meilleures stratégies de gestion et les nouvelles technologies d'information et de communication (Benton. 2009 : 7-32).

Derrière ces logiques, il faut voir que l'interprétation peut se faire pour valoriser l'histoire, la nature et/ou la culture dans leurs dimensions matérielles, immatérielles et humaines dans le respect de l'authenticité du patrimoine (Hill et Cable. 2006 : 55-56). Elles sont toutes fondées et centrées sur le visiteur afin de lui faire vivre une expérience inoubliable et enrichissante. Ainsi, l'interprétation devient une démarche qui va vers de nouvelles formes de mise en valeur, de médiation, la façon de procurer au visiteur un certain nombre d'outils supplémentaires, d'appréciation, de compréhension et de déplacement vers des patrimoines

culturels et naturels. Elle contribue à faire vivre et comprendre le patrimoine (Dupont. 1997). Comme toute démarche orientée vers le public, l'interprétation répond à des contraintes marketing. Dès lors, les enjeux se situent dans la qualité de l'ouverture. D'une part, l'accessibilité et les visites d'un lieu patrimonial peuvent être gérées de manière à prendre en compte à la fois la protection et les attentes des visiteurs. D'autre part, la connaissance du patrimoine, qui constitue une des clés de l'appréciation de la visite, peut être apportée par des techniques d'interprétation, sans pour autant constituer la seule modalité de l'expérience vécue (Giraud-Labalte et al. 2009 : 28). La tendance consiste à identifier les visiteurs et à définir des programmes qui répondent à leurs attentes.

Adoptée à Québec en octobre 2008, la *Charte de l'ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux* constitue un outil de plus en plus utilisé pour établir une démarche interprétative ciblant notamment l'offre touristique. Elle traite des méthodes et des technologies pour engager une communication efficace et responsable sur le patrimoine. Elle décrit sept principes résumés en sept objectifs, et propose que ces principes soient à la base de la démarche interprétative, quels que soient les moyens adoptés selon les circonstances (ICOMOS, 2008 : 4). Ces principes, sont :

Principe 1 : « Accès et compréhension »;

Principe 2 : « Solidité des sources d'information »;

Principe 3 : « Attention portée au contexte et à l'environnement »;

Principe 4 : « Préservation de l'authenticité »;

Principe 5 : « Organisation de la durabilité »;

Principe 6 : « Attention portée à la participation »;

Principe 7 : « Importance de la recherche, de la formation et de l'évaluation »;

Pour expliquer clairement ces principes, ladite Charte ajoute sept objectifs qui devraient orienter des actions d'interprétation et la planification des programmes destinés à cette fin. Au regard de ces objectifs, l'interprétation du patrimoine doit être en mesure de :

1. « Faciliter la compréhension et l'appréciation » des sites culturels patrimoniaux et promouvoir la prise de conscience publique et l'engagement de la nécessité de leur protection et de leur conservation.

2. « Communiquer le sens » des sites culturels patrimoniaux à des audiences diverses par une reconnaissance approfondie et bien documentée de la signification, au moyen de méthodes reconnues d'analyses scientifiques et les recherches ainsi que des traditions culturelles vivantes.

3. « Sauvegarder les valeurs matérielles et immatérielles » propres aux sites culturels patrimoniaux dans leur environnement culturel, naturel et leur contexte social.

4. « Respecter l'authenticité » des sites culturels patrimoniaux en communiquant l'importance de leurs matériaux historiques et la portée de leurs valeurs culturelles tout en les protégeant contre les effets adverses d'infrastructures d'interprétation mal venues, des pressions venant du public, d'une interprétation imprécise et inadéquate.

5. « Contribuer à la conservation durable » des sites culturels patrimoniaux par la promotion de la compréhension et de la participation du public en encourageant des efforts de conservation, en assurant l'entretien à long terme des équipements et services d'interprétation et une révision régulière de son contenu interprétatif.

6. « Encourager la participation » dans l'interprétation des sites culturels patrimoniaux en facilitant l'implication active des acteurs et communautés associées dans le développement et l'implémentation des programmes d'interprétation.

7. « Développer des normes techniques et professionnelles » de présentation du patrimoine, incluant les technologies, la recherche et la formation. De telles normes doivent être appropriées et durables dans leur contexte social. (ICOMOS. 2008 : 4-5).

Cependant, la charte ne prescrit pas les contenus spécifiques pour la présentation de sites, et n'impose un schéma « uniforme » sur la manière dont tel ou tel type de monument, site, ou paysage culturel doit être expliqué au public. Elle porte plutôt sur les questions fondamentales de l'accès, des sources d'information, du contexte, de l'authenticité, de l'inclusion, de la durabilité, ainsi que de la recherche, l'éducation et la formation. Elle vise à s'assurer que ces sujets soient pris en considération et incorporés dans la communication avec tous les acteurs du patrimoine, y compris les touristes, les communautés locales et associées, ainsi que dans les systèmes d'enseignement locaux (ICOMOS. 2008).

1.2.2. Méthodes et moyens d'interprétation

Aujourd'hui, diverses méthodes, parfois minimalistes, sont proposées par des chercheurs et des institutions qui s'intéressent à l'interprétation du patrimoine; elles sont utilisées pour assurer une mise en valeur globale du patrimoine afin de faire vivre aux visiteurs des expériences inoubliables et enrichissantes. S'il existe diverses formes d'interprétation, les modes les plus répandues sont :

- a) *l'interprétation personnelle* qui s'attache à assurer une rencontre directe et personnelle du visiteur avec la ressource. Il s'agit d'utiliser divers moyens tels le discours du guide interprète, les démonstrations, la mise en scène, les marches de nature ainsi que les tours guidés. Ces moyens incluent les discussions de groupe, les feux de camp réalisés dans les parcs nationaux, aussi bien les visites dans les monuments historiques.
- b) *l'interprétation non-personnelle* qui assure une rencontre indirecte ou interpersonnelle entre le visiteur et la ressource. Il s'agit d'utiliser les moyens tels les tableaux et panneaux d'interprétations, les expositions, les documents de guides de visites, les panneaux interactives, les outils d'aide à la visite (dépliants, brochures, etc. (Beck et Cable. 2002).

Évidemment, ces moyens peuvent se combiner en fonction des méthodes d'interprétations choisies. Pour un panorama des études disponibles sur les méthodes et moyens d'interprétation, nous avons consulté, entre autres : *le guide de planification de l'interprétation* du Service des Parcs Nationaux des États-Unis (1965); l'ouvrage de Don Aldridge portant sur les *Principes of Countryside Interpretation and interpretive planning* (1975); celui de William T. Anderson et de Shirley Payne Low intitulé *Interpretation of Historic Sites* qui est consacré non pas uniquement à définir des principes et la psychologie de la démarche d'interprétation, mais aussi à décrire les éléments essentiels d'un programme d'interprétation des sites historiques. (1976); le texte de Michel Barry intitulé *Méthode de réalisation d'un plan d'interprétation pour les parcs et les unités ou aires d'interprétation* (1977) ; le *Guide de la rédaction du plan d'interprétation* du Service du plein air et des parcs du Québec (1984); le livre de Jean-Pierre Bringer portant sur le titre de *Concept et démarche de l'interprétation*. (1988); les documents publiés dans la collection du Cahier Technique : *La démarche d'interprétation du patrimoine : de la théorie à la pratique* (1999) et *Méthodologie de plan d'interprétation* (2000). Tous ces ouvrages apportent de nouvelles connaissances sur l'interprétation ainsi que diverses approches complémentaires, les unes plus développées que les autres, pour communiquer les valeurs d'un site et révéler l'esprit du lieu. Nous avons puisé dans chacun de ces documents, en ce qui le concerne, des idées sur ce qui constitue une démarche d'interprétation cohérente, pratique et viable. Nous avons retenus les trames et la logique qui guident l'élaboration d'un programme d'interprétation cohérent.

Toutefois, nous nous sommes particulièrement intéressés aux méthodes et moyens définis par l'agence de Parcs Canada dans son *Guide de planification d'un programme d'interprétation complet* (2009). Ce document se présente comme un guide qui s'adresse à l'intention de toutes les personnes qui doivent planifier, élaborer, exécuter ou mettre en œuvre un programme complet d'interprétation. Il a été rédigé en vue d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de tous les produits d'interprétations offerts aux visiteurs

et s'adapte à différents sites aussi bien dans un parc national, un lieu historique que dans une aire protégée. Il tient compte des différents types de patrimoine (naturel, culturel, matériel ou immatériel), des porteurs de traditions et surtout des visiteurs. Il permet d'offrir un éventail de possibilités et d'expériences correspondant aux besoins et champs d'intérêt des visiteurs, par l'intégration de produits et de moyens d'interprétation personnalisés ou non. Pour l'agence Canadienne, « la planification de l'interprétation est un processus créatif qui nécessite la collaboration d'un ensemble d'acteurs, gestionnaires, chercheurs, autorités et communautés locales » (Parcs Canada. 2009 : 2-23). Ce processus interactif est défini en cinq étapes :

1) « Recueillir de l'information »;

Cette étape permet de recueillir des renseignements généraux afin d'avoir un bref historique de l'endroit, suffisamment d'informations sur les ressources disponibles, le marché potentiel, les politiques et les procédures de gestion, etc.

2) « Analyser l'information afin de déterminer les possibilités » ;

L'analyse des données recueillies devrait permettre de définir les buts et les objectifs de l'interprétation afin de cerner la direction désirée et évaluer si celle-ci correspond aux attentes des visiteurs ainsi qu'aux facteurs (internes ou externes) qui pourront avoir un impact sur l'interprétation. Les objectifs de l'interprétation précisent la façon dont le site atteindra ses buts de gestion ; ils doivent être énoncés dans des termes précis et mesurables qui décrivent le rendement général découlant d'une expérience enrichie du visiteur ;

3) « Trouver et choisir les options (dans ce cas-ci, les moyens d'interprétation) » ;

À cette étape, l'important est de choisir et d'élaborer les produits d'interprétations les plus appropriés et efficaces pour les publics identifiés ou ciblés. Plus d'une solution peuvent convenir dans chaque situation, selon les différents facteurs à prendre en compte. Tout comme l'interprétation proprement dite, la sélection des moyens d'interprétation est un art au même titre qu'une science. Il convient de présenter dans « un plan d'interprétation » les

choix qui doivent correspondre à la vision et aux objectifs définis. Il s'agit ici également d'établir les mesures à prendre pour les exécuter, de classer ces mesures par ordre de priorité, d'élaborer une stratégie de promotion, de prévoir un échéancier, de préparer un budget par une estimation des coûts du matériel, de la conception et de la production, et de déterminer les responsables et les partenaires.

4) « Passer à l'action »;

Cette étape consiste à mettre en œuvre le plan, l'appliquer et documenter les décisions prises. Elle englobe la prise de contact avec les acteurs et les visiteurs. L'interprétation doit être considérée comme un processus continu, actif, dynamique et favorisant la croissance. Le plan devient alors une boussole et peut servir à différentes fins : recherche de nouveaux partenaires, conclusion d'un accord avec une entreprise de conception dans le cadre de l'élaboration des moyens d'interprétation et outils de communication tant pour la formation des employés ou bénévoles que pour l'aménagement du site. De plus, il permet de transmettre des renseignements clés aux partenaires, aux autorités et aux communautés.

5) « Évaluer les résultats »;

Cette dernière étape est aussi importante que les autres car les évaluations sont essentielles pour cerner la démarche, élaborer des produits et des programmes qui répondent aux besoins des visiteurs et pour offrir le meilleur service d'interprétation possible avec ou sans personnel. Seul le visiteur peut évaluer véritablement l'utilisation et l'efficacité des produits et des programmes d'interprétation. Il est recommandé d'évaluer le travail et rendre compte de ce qui a bien fonctionné afin de planifier l'avenir.

Le guide présente des orientations pour la planification de l'interprétation fondées sur :

1) le « cycle de l'expérience du visiteur », c'est-à-dire que le visiteur se situe au cœur d'un cycle qui comprend sept étapes : rêver, planifier, voyager, arriver, visiter, quitter et se souvenir. Ce cycle prend en compte l'interaction qui se crée entre le visiteur et le lieu

visité suivant des périodes précises de la visite. Ce contact est assuré en fonction de l'esprit du lieu, ses secrets (son pouvoir de générer l'enthousiasme et le plaisir), et sa capacité à inciter une réflexion en vue d'un engagement personnel (par la gestion de l'harmonie, le contrôle de l'anxiété). Des études sur le profil du visiteur sont menées en vue de cerner ses caractéristiques et de mieux saisir les attentes qu'il pourrait combler durant les différentes étapes de la visite.

2) « la stratégie de marketing axée sur le visiteur » permet d'élaborer des produits d'interprétation répondant aux besoins de celui-ci en matière d'apprentissage. Ces produits pourraient alors s'adresser directement aux champs d'intérêts du visiteur afin d'établir et de maintenir une relation en vue de la satisfaction du visiteur. Une liste bien détaillée de ces produits est identifiée (panneaux d'interprétation, tableau interactif, audio-guide, bulletins, brochures, etc.); ceux-ci doivent être utilisés en fonction de la réalité du site à interpréter.

Tel qu'il est affirmé dans le document de Parcs Canada, cette manière de voir et de faire s'inspire du modèle des 5 M (Management, Market, Message, Mechanics and Media) de Lisa Brochu et Tim Merimran (2003) ainsi que sur les réflexions développées par John Veverka (1998) dans son *Interpretative planning* qui ont été, respectivement, expérimentées dans les parcs nationaux Américains et dans différents autres sites en Europe. Le modèle des 5 M repose sur l'idée que le « Management (ou la gestion) » d'un site est directement associé à l'opération interprétative. Il inclut la définition d'une mission claire et partagée comprenant des buts, des politiques d'application, des publications et des ressources opérationnelles comme le budget, prévoyant le personnel et les mécanismes d'entretien du site. « Le Marché » devrait être cerné, c'est-à-dire que les utilisateurs (les visiteurs) devront être identifiés, tant ceux qui pourraient avoir un intérêt actuel ou à venir au niveau du site. Les stratégies pour atteindre ces différents utilisateurs doivent aussi être définies. De plus, il faudrait définir les implications de différents segments du marché ciblé. « Les Messages » devraient comprendre les idées qui seront communiquées au public visiteur ; incluant le thème, les sous thèmes et les scénarios basés sur des références

connues. Tandis que, les « Mécaniques (ou Techniques) » sont les propriétés ou méthodes physiques qui doivent être utilisées, à grande ou à petite échelle, en sorte d'avoir un certain effet ou une influence sur ce qui est planifié tenant compte de l'identification du public, des considérations de sa gestion et des moyens disponibles. Enfin, les « Médias » représentent les outils et les moyens qui permettront de communiquer les messages et cibler le marché segmenté (Brochu et Merriman. 2003 : 15-21).

Ayant réalisé un guide qui s'adapte à différents types de patrimoine qu'il soit naturel, culturel, matériel ou immatériel, ainsi qu'à différents sites et situations : centre d'interprétation, parcs nationaux, sites historiques, zoo, exposition, document de guides de visite et programmes d'interprétation, John Veverka considère que la planification de l'interprétation du patrimoine répond à six questions fondamentales (Veverka. 1998 : 32). « Quoi ? » La ressource, les thèmes et les sous thèmes à définir en vue de son interprétation. « Pourquoi ? » La réponse à cette question tend à expliquer les objectifs principaux et spécifiques que l'interprétation est appelée à accomplir ; « Qui ? », c'est-à-dire les visiteurs du site, qui sont-ils et qui devraient leur adresser les thèmes et les sous thèmes d'interprétation choisis ; les questions : « Comment? Quand? Où? », sont à discuter dans la présentation du plan notamment lors de l'identification des services à fournir aux visiteurs. À ce niveau, l'auteur croit que « le contexte » est aussi à prendre en compte car il détermine ce que la démarche va coûter c'est-à-dire de calculer le temps (la période et la durée), les ressources (les moyens matériels nécessaires, budget à déterminer, ressources humaines à mobiliser) qui permettront d'implémenter les différents aspects d'un « plan d'interprétation ». Il invite également à se pencher sur la question « Et après ? » qui permet de déterminer comment évaluer le plan et voir si les objectifs fixés sont atteints.

En complément à ces orientations, le raisonnement de Jean Davallon nous a paru une intéressante synthèse sur les méthodes et moyens d'interprétation du patrimoine. Son discours, certes beaucoup plus muséographique, propose des manières de « communiquer le patrimoine », c'est-à-dire de mettre la relation entre ce dernier et le public, assurant ainsi sa diffusion et sa transmission aux générations actuelles et futures. Selon l'auteur, cette démarche de communication du patrimoine se traduit par trois opérations complémentaires : les opérations de mise en communication ; les opérations de mise en exposition ; les opérations de mise en exploitation du patrimoine (Davallon. 2006 : 36). Si les deux premières catégories peuvent être regroupées sous la notion générique de médiation, « les opérations de mise en communication visent à elles seules la présentation de l'objet patrimonial au public ». Celle-ci doit se faire par la manière la plus attrayante possible, ce qui permettrait un contact avec l'objet plus facilement. L'auteur croit que ces opérations souvent coordonnées, unifiées, intégrées à un niveau supérieur par « un concept unique aussi appelé concept d'interprétation, concept de mise en exposition ou de médiatisation » qui constitue la forme la plus évoluée de la stratégie de communication. Il est basé sur « un principe réfléchi, qui définit différents éléments d'une vision d'ensemble et des messages à adresser aux visiteurs. Il permet de : donner sa cohérence à la mise en scène, guider la visite et s'adresser prioritairement à une ou à plusieurs catégories de visiteurs » (Davallon. 2006. 39). L'auteur poursuit en expliquant que ce concept incorpore les contraintes, sert de « fil conducteur aux actions », assure l'unité du projet d'interprétation (Davallon. 2006 : 40). L'existence d'un tel concept articule la mise en communication, la mise en exposition et la mise en exploitation ou la commercialisation du site ou du monument. Un véritable « concept-produit » est créé selon une stratégie marketing présentée dans un « plan d'interprétation », lequel énumère des outils et des moyens visant à assurer l'atteinte des objectifs fixés afin de produire un effet sur le visiteur et de lui offrir une nouvelle image (Davallon. 2006 : 42) du site ou de l'objet. Dans la pratique, l'offre au visiteur est structurée, déclarée et tient compte des attentes de celui-ci.

1.2.3. Programme, concept et plan d'interprétation : définition, contenu et utilités

La plupart des sites du patrimoine, les parcs nationaux en particulier, mettent en place des programmes d'interprétation afin d'offrir aux visiteurs des expériences qui s'appuient sur les éléments de la nature (paysage, faune, flore, etc.), de l'histoire (monuments, sites archéologiques, etc.) mais aussi sur les référents culturels des communautés locales.

Entendons par « programme d'interprétation, un outil de référence, un cadre excellent pour améliorer la gestion d'un site, l'initiation du public et s'assurer de la satisfaction de celui-ci. C'est d'abord un document de référence pour les gestionnaires du lieu ou de l'objet « patrimonialisé » qui permet également de créer une occasion pour le visiteur de construire des connections intellectuelles et émotionnelles avec les valeurs et les significations inhérentes au patrimoine pour son appropriation par celui-ci. Il contribuera à faciliter le travail du guide interprète pour l'aider à établir un contact clair entre le visiteur et le patrimoine par le développement d'une (ou des) idée(s) pertinente (s) plutôt que de compter principalement sur un simple récit chronologique ou une série de faits inter reliés » (Chen. 2003). Il constitue un guide efficace dans lequel sont définis les orientations et objectifs d'interprétation ainsi que les stratégies et les moyens de mise en œuvre des projets spécifiques d'interprétation (Carter. 2005 : 20). Une bonne interprétation nécessite autant de créativité, d'intuition, de logique que d'outils. Ainsi, un programme d'interprétation est un document dans lequel est réuni un ensemble de conditions et d'activités prévues sur une période donnée dont l'accomplissement permet d'aboutir à un résultat. Ce document de référence joue un rôle fondamental dans la vie d'un parc national et de tout autre type de patrimoine. Il s'avère une aide précieuse permettant de se rendre compte, avec clarté, de chacune des décisions à prendre ou à exécuter. Cet outil contribue à développer une meilleure compréhension du patrimoine mais aussi à nourrir la réflexion du visiteur tout en lui apportant, par l'animation et le loisir, plus de plaisirs dans sa visite (Molnar et Rutledge. 1971). Il offre un cadre de référence pour mener des actions avec cohérence et structure les interventions pour la mise en valeur du (des) patrimoine(s) en des réalités mesurables.

Le programme d'interprétation comprend deux éléments : un concept d'interprétation et un plan d'interprétation. « *Le concept d'interprétation* » décrit la vision d'ensemble dans une cohérence. Il répond principalement aux questions : Qui? Pourquoi? et Qui? de la démarche de communication du patrimoine et de la planification de son interprétation. Le concept permet de :

- vérifier si les objectifs fixés sont clairs et justifier les raisons de leur choix;
- définir le public ciblé dans ses segmentations et des périodes d'achalandage;
- déterminer le fil conducteur, les thèmes et les messages à présenter;
- définir les connaissances que le visiteur est appelé à acquérir (Carter. 2005 : 21).

Le second élément du programme d'interprétation, constitue « *le plan de mise en œuvre aussi appelé Plan d'interprétation* ». Il décrit les moyens et les stratégies de mise en œuvre de la démarche d'interprétation. Il répond aux questions : Comment? Quand? Et Où?. Le plan d'interprétation permet de :

- réfléchir sur les endroits où les visiteurs doivent se rendre, et les endroits qu'ils ne doivent pas fréquenter de manière à protéger tout espace fragile ou menacé;
- identifier les moyens de communication les plus appropriés au site selon ses caractéristiques, celles du public, du nombre de visiteurs attendus, des thèmes développés et du financement disponible ou susceptible d'être mobilisés;
- évaluer l'interprétation en cours afin d'y apporter des modifications au besoin tout en la comparant avec d'autres formes d'interprétation développées dans des sites situés dans l'environnement immédiat (Carter. 2005 : 21).

De plus, le plan d'interprétation est lié à la gestion de chaque site et s'adresse à tout le personnel touché directement ou non par la mise en œuvre des programmes d'interprétation. Il constitue un outil pour les gestionnaires du site; il correspond à une étape d'organisation envisagée sur plusieurs années (Cahiers Techniques. 1990-2000 : 7). Il

n'existe pas un schéma spécifique pour l'élaboration d'un programme d'interprétation, lequel s'adapte à la réalité particulière du site ou de la ressource. Néanmoins, ce programme peut respecter les étapes suivants qui n'ont pas nécessairement un ordonnancement : le titre et l'importance du premier contact, un thème tiré de la thématique du site, la durée et l'organisation de la visite, le lieu et l'aménagement approprié, la clientèle ciblée, les messages, les buts et les objectifs de l'interprétation, le scénario d'animation, le matériel nécessaire, l'évaluation de la stratégie d'interprétation et de mise en œuvre (Cahiers Techniques. 1990-2000 : 33-37). De toute évidence, il importe de présenter le site ou la ressource dans ses localisations géographiques et administratives, l'énoncé d'intégrité et les objectifs du site, ses potentiels naturel, social, culturel et économique. D'après James Carter, il existe deux types de programmes d'interprétation :

1) « les programmes stratégiques d'interprétation ».

Ces types de programme d'interprétation énoncent clairement les buts et les objectifs d'interprétation, sans entrer dans tous les détails quant à sa mise en œuvre. Ils énoncent le fil conducteur, le contenu, les méthodes et les outils d'interprétation à mettre en application. Dans certains cas, ils précisent les arrangements financiers et la répartition des budgets de manière globale; ils définissent les priorités générales ainsi que les échéances, et décrivent les responsabilités de gestion. Ce sont des déclarations d'intention qui peuvent rallier au fur et à mesure le soutien d'autres acteurs. (Carter 2005 : 25-26).

2) « les programmes détaillés d'interprétation ».

Ce sont de véritables programmes de travail qui contiennent des données suffisantes pour que les projets présentés soient immédiatement réalisables. Ces programmes d'interprétation répertorient des objectifs clairs et des cibles à atteindre, spécifient de manière précise le fil conducteur, le contenu, les méthodes et les vecteurs d'interprétation à mettre en œuvre. Ils estiment les besoins de trésorerie (équipement et fonctionnement) et prévoient les sources de financement (revenus d'activités ou subventions). Ils prévoient les échéanciers pour des actions spécifiques au regard des priorités fixées; déterminent les

responsables de la mise en œuvre, la gestion, voire le personnel. Enfin, ils déterminent les procédures d'évaluation de la démarche (Carter. 2005 : 26-27). Au final, quel que soit le type de programme d'interprétation adopté, son choix permet de mieux assurer la préservation et la promotion du patrimoine culturel et naturel à l'échelle nationale ou mondiale (Lefort. 2003 : 817-826), notamment dans le cadre de la valorisation touristique (Saipradist. 2005 : 35-37). En ce qui nous concerne, nous nous intéressons à présenter un programme stratégique d'interprétation en rapport au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.

1.3. INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE ET TOURISME

La mise en tourisme du patrimoine implique une planification pouvant amener à une expérience sensible. Le tourisme est une activité sociale qui s'inscrit dans les déplacements individuels et/ou collectifs. De ce fait, des techniques d'interprétation s'appliquent dans toutes les démarches de planification du tourisme afin de dévoiler au public, au visiteur (seul ou en groupe), *in situ*, le sens, les significations et les valeurs du patrimoine.

1.3.1. Tourisme : Définition et évolution

Les difficultés inhérentes à la définition d'un phénomène en évolution n'épargnent pas le tourisme qui sous-tend une activité multiforme et transversale car touchant différents secteurs. Devant cette difficulté, nous adhérons à la définition du concept de tourisme proposée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) d'après laquelle, le tourisme est « l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année ce, à des fins de loisirs, pour affaires et autres

motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu de visite » (OMT. 1963; 2000). Les migrations, les mouvements de militaires ou de professionnels du transport (chauffeurs, marins) ne constituent pas des déplacements touristiques. La classification des motifs de la visite comprennent : les loisirs (détentes et vacances), les visites à des parents et/ou à des amis, les visites d'affaires et professionnels, les visites médicales (traitement de routine, opération), les visites religieuses (y compris les pèlerinages) et une catégorie non qualifiée (sports, études). Les voyages de moins de vingt-quatre heures, les termes appropriés sont « excursions et excursionnistes ». Le terme « visiteur » est utilisé pour désigner les touristes et les excursionnistes (nationaux et internationaux). Par cette définition, l'OMT présente le tourisme comme un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de l'environnement habituel à des fins personnelles, professionnelles ou pour affaire. Cette activité mobilise à la fois des résidents (les populations d'accueil) et des non-résidents c'est-à-dire les visiteurs (touristes ou excursionnistes) de l'endroit visité. Elle ne se pratique pas forcément dans un pays étranger ; d'où l'introduction des notions de tourisme local (ou national) et de tourisme international. Aujourd'hui, plusieurs appellations sont utilisées pour distinguer le tourisme dans ses variantes. En effet, certains intellectuels et professionnels établissent des filières et parlent bien souvent de : tourisme d'affaires, tourisme médical, tourisme religieux, tourisme culturel, tourisme patrimonial, écotourisme, tourisme responsable, tourisme éthique, tourisme durable, tourisme créatif. En réalité, ce ne sont que des termes équivalents qui ne se distinguent que par la nature du voyage et qui constituent diverses formes de tourisme alternatif par rapport au principe d'exploitation économique qui mise sur le tourisme de masse, sans aucune considération pour les valeurs culturelles locales, les ressources naturelles et culturelles patrimoniales ou encore les territoires et les groupements humains qui y vivent. Certains indicateurs, fondés sur des principes particuliers, sont définis pour l'activité touristique quel que soit la forme envisagée (dans le cas du Tourisme durable ou de l'écotourisme, par exemple). Cependant, il n'y a pas de frontières étanches entre les différentes formes de tourisme qui connaissent des rapprochements. Ces différents types de voyages et de tourisme sont autant de façon

d'exprimer, mais pas toujours, des niveaux de conscientisation, de responsabilisation, de participation des visiteurs et des résidents en les inscrivant dans une logique de durabilité (Delisle et Jolin. 2008 : 66).

Tel que nous le connaissons aujourd'hui, le tourisme est apparu, en Europe, au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle. D'origine anglaise, l'activité s'appliquait à l'origine au « grand tour » que les gens fortunés réalisaient en Europe continentale et parfois jusqu'au Moyen-Orient. Ce voyage avait au départ une valeur d'initiation et de découverte des peuples européens, des civilisations du passé (Rome, Grèce). Une entreprise touristique a ainsi vu le jour, en particulier sous la forme de « tour organisé », auquel est associé le nom de Thomas Cook. Les curiosités pour les mœurs locales et les plaisirs exotiques vont encourager des voyages dans d'autres parties du monde en particulier l'Amérique ou l'Afrique (Michaud et Picard. 2001 : 5-13); créant ainsi l'occasion d'avoir un nouveau « regard touristique » (MacCannell. 1979 : 23), autrement dit un « regard de l'hôte sur l'autre » (Kilani. 2000 : 74), c'est-à-dire celui du visiteur sur l'habitant du pays et du continent visités. Le tourisme s'est donc rapidement développé depuis la fin de la seconde guerre mondiale, favorisé par les progrès en matière de transport (chemins de fer, paquebots) et aussi par des innovations dans la grande hôtellerie, la restauration et l'industrie du spectacle (théâtre, cinéma, etc.). Son essor est particulièrement lié à l'ouverture à la concurrence du marché aérien et surtout à l'explosion des agences de voyages ou « tours opérateurs » qui organisent des vacances à des prix forfaitaires (offrant le forfait). Ceux-ci ont mis les vacances dans d'autres pays à la portée d'un nombre toujours croissant de consommateurs. Cette démocratisation du voyage notamment pour découvrir le Sud (la région de la Caraïbe en particulier) a été propulsée par la triade : mer, soleil et plage (Sea, Sun, Sand en anglais) à laquelle d'autres paramètres seront ajoutés. Ainsi, le tourisme est devenu une véritable industrie lorsque les classes moyennes des pays occidentaux, d'abord, se sont intéressées à voyager et à se consacrer davantage à leurs loisirs. Les destinations présentant des avantages comparatifs sous forme d'économies

d'échelle, à la fois pour le transport, l'hébergement, la nourriture (suivant la formule tout inclus) ont élargi l'horizon des voyages (vols nolisés, vols charter, forfaits, etc.). Enfin, l'arrivée de l'informatique dans le champ de la commercialisation du produit touristique a facilité les voyages grâce à l'accès aux centrales de réservations intégrées (avions, trains, voitures de location, hôtels), elles-mêmes fruits de gros investissements. Certains planifient leurs voyages seuls à l'aide des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). L'accès internet permet le commerce électronique et l'apparition d'offres de voyages à prix réduits (Boyer. 2005) et facilitent la planification des voyages.

Dans son *Baromètre du Tourisme mondial* qui analyse l'évolution du secteur dans le monde, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) présente le tourisme comme : un secteur qui pèse aujourd'hui de façon notable sur les grands équilibres économiques du monde (emploi, investissement, équilibre des échanges extérieurs, etc.); un secteur en expansion (malgré les crises économiques); le deuxième plus grand secteur d'activité économique mondiale après le pétrole (OMT. 2012). En 2012, les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 4% et surpassé le nombre historique de 1,035 billion pour la première fois (UNWTO et WTTC. 2012). D'après les prévisions, le tourisme devrait devenir, à l'horizon de 2015, la première activité économique du monde, dépassant le commerce du pétrole, celui des produits énergétiques et des biens manufacturés. En réalité, le tourisme représente aujourd'hui un phénomène complexe, multidimensionnel; il est à la fois social, économique et culturel; il mobilise des acteurs des secteurs public et privé, tant aux niveaux local, régional, national qu'à l'échelle internationale.

Pour reprendre une catégorisation proposée par Mathis Stock et ses collaborateurs, le tourisme présente quatre aspects qui le caractérisent. Premièrement, c'est une industrie liée à la mondialisation des échanges, en pleine croissance. Les statistiques présentées par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en témoignent. Deuxièmement, il est

fondamentalement, depuis son origine et particulièrement de nos jours, un phénomène essentiellement culturel, moderne et urbain, qui s'explique par le fait que c'est une activité qui se développe davantage dans les stations aménagées et dans les villes. Troisièmement, le tourisme est révélateur de l'autonomie humaine qui se constate dans les pratiques de récréations, de loisirs et de relâchement de contraintes. Enfin, quatrième, il s'insère dans la logique continue de la mobilité. Il porte vers une aventure qui pousse à la quête de l'authenticité et de l'exotisme, du ressourcement identitaire personnel ou collectif. (Stock et al. 2003). Au regard de ses caractéristiques intrinsèques, quel que soit la forme envisagée, le tourisme se présente à la fois comme une expérience et une industrie (Morisset et al. 2012 : 35-40). L'expérience touristique est une expérience d'épanouissement personnel et social, qui facilite la rencontre de soi et/ou de "l'Autre" et qui renvoie à deux formes d'altérité : une altérité spatiale (le désir de l'Ailleurs) et l'autre temporelle (le désir de l'ancien et d'autrefois, d'où l'intérêt pour le patrimoine). L'expérience touristique constitue une aventure qui pousse à la quête de l'authenticité et de l'exotisme, et du ressourcement identitaire. En tant qu'industrie, l'activité touristique exige beaucoup d'opérations de planification pour le voyage et d'opérations d'aménagement pour l'accueil. En effet, en vue de préparer une attraction, l'activité touristique assure une mise en scène de la vie quotidienne, par la construction du regard et l'image d'un site ou de la destination. Elle conduit à des exigences tant pour le visiteur que pour la population d'accueil. L'activité touristique est devenue un objet de recherche scientifique. Historiens, Géographes, Sociologues, Anthropologues, Économistes ont développé de solides réflexions sur le sujet. Les chercheurs Dean MacCannell (1979, 2000); Rémy Knafou (1998; 2000), Jean Didier Urbain (2002), Marc Boyer (2002; 2005) et André Rauch (2007; 2010), Philippe Duhamel (2009; 2010) pour ne citer que ceux-là, se sont distingués par leurs réflexions théoriques qui ont contribué à la connaissance et à la compréhension de ce phénomène en évolution. *L'épistémologie des études touristiques* (Morisset et al. 2012) présente une masse critique de littérature sur le sujet et classe en deux grands courants les recherches menées sur le sujet. En effet, comme le montre Habib Saidi, les relations et interactions entre le tourisme et la culture ont souvent été appréhendées sous l'angle des

effets que le premier peut avoir sur la seconde (Saidi. 2010 : 5-14). D'un côté, un courant de pensée voit le tourisme comme atout de développement et de l'autre comme un facteur de destruction des cultures locales. Le premier soutient que, pour les pays industrialisés ou en voie de développement, le tourisme représente une source considérable de richesses en termes de plus-value économiques, de rentrées de devises étrangères, de recettes privées et publiques, de créations d'emplois, de revenus, de la proportion des ventes et des achats, etc. Il facilite le développement des infrastructures, contribue à valoriser les ressources et à améliorer les conditions et la qualité de vie des communautés favorisant ainsi leurs richesses. Le second courant analyse, au contraire, les effets négatifs de l'activité touristique sur les populations locales ou sur le patrimoine lui-même. Il est porté par des chercheurs qui ont montré que, même si le tourisme apporte certains avantages comparatifs au niveau économique, mais il n'y a pas que cela. Il y a aussi des effets pervers : prostitutions, trafic illicite des biens culturels, destruction ou dénaturation d'espaces, pertes de valeurs et d'identité. Il a été constaté, beaucoup de concurrences (acteurs, pays) et des écarts entre les plus riches et les plus pauvres. Les flux générés par l'attractivité touristique peuvent être aussi nuisibles tant pour les ressources que pour les habitants locaux (Furt et Michel. 2011). D'autres chercheurs permettent de voir le phénomène sur un tout autre angle. S'intéressant à « étudier le touriste plutôt que le tourisme », ces chercheurs ont montré que « chaque touriste est différent ». Ils ont fini par croire que l'industrie touristique s'efforce de répondre à des attentes différentes. L'offre touristique fondé sur le loisir apparaît, à la fois, évolutive et de plus en plus diversifiée. Ainsi, une bonne planification de l'activité touristique, soutenue par des recherches scientifiques expérimentales, pourra aider à chercher l'équilibre entre la conservation du patrimoine et sa diffusion pour l'intérêt et l'agrément du public. Le tourisme a une influence certaine, positive ou négative, sur le développement d'un pays ou d'une région. En contrepartie, les politiques et les lois concernant l'aménagement du territoire, la protection du territoire agricole et la préservation du patrimoine naturel et culturel ont un impact sur les politiques du tourisme ainsi que sur les projets d'infrastructure et d'investissements dans ce secteur.

Le tourisme comme enjeu de l'écosystème ou comme facteur du vivre-ensemble contemporain a su influencer l'adoption en 1999 du concept de « tourisme durable » dans un guide publié par l'OMT et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) intitulé : *Guide à l'intention des autorités locales - développement durable du tourisme*. L'ouvrage présente les concepts et les techniques de la planification et du développement du tourisme ainsi que la gestion de son impact sur l'environnement et de ses effets socio-économiques au niveau local. Il indique que « l'environnement est la base des ressources naturelles et culturelles qui attirent les touristes. La protection de l'environnement est essentielle pour un succès à long terme du tourisme » (OMT/PNUE. 1999). D'où la notion de l'écotourisme qui désigne « une modalité touristique responsable face à l'environnement et qui consiste à voyager dans les aires naturelles dans le but d'apprécier et de profiter de la nature (comme toute autre manifestation culturelle du présent ou du passé) tout en promouvant la préservation, en ayant un impact de visite minimal et en privilégiant une intégration active qui apporte des bénéfices socioéconomiques aux populations locales » (UICN. 2003 : 15). L'écotourisme devient un courant qui influence la mise en place de programmes du tourisme en lien à la nature, lesquels ont pour but de changer l'impact de l'industrie touristique sur l'environnement. L'essor du tourisme vert est venu compléter l'offre traditionnelle de tourisme balnéaire, avec comme principales attractions : la plage et le soleil. Ainsi, les espaces nationaux protégés deviennent d'importantes destinations dans les régions où ils sont présents (Drumm, Andy et Alan Moore. 2003). Il est très probable que cette nouvelle tendance soit le produit de l'intérêt croissant pour l'environnement développé depuis les années 1980, soutenue par l'idée du « développement durable » apparue pour la première fois dans la *Stratégie mondiale de la Conservation*, une publication de l'UICN qui soutient que : « plus les gens sont informés de la fragilité de l'environnement, plus ils prennent conscience des impacts écologiques » de leurs actions (UICN. 2003 : 18). Cette idée va se reprendre dans la foulée de la publication en 1987 du rapport de la Commission sur l'environnement et le développement intitulé *Notre avenir pour tous*, aussi appelé rapport Brundtland, du nom de la présidente de la commission Mme Gro Harlem Brundtland. De fait, les participants de

la Conférence Mondiale du Tourisme, réunis à Lanzarote (îles Canaries, Espagne) les 27 et 28 avril 1995 ont proposé une *Charte du tourisme durable* dans laquelle est proposée une définition assez précise du concept de tourisme durable. Cette charte reconnaît que le tourisme, de par son caractère ambivalent, puisqu'il peut contribuer de manière positive au développement socio-économique et culturel, mais aussi à la détérioration de l'environnement et à la perte de l'identité locale, doit être abordé dans une perspective globale. Parmi les objectifs et les principes formulés dans cette charte, retenons que :

« Le tourisme doit contribuer au développement durable, en s'intégrant dans le milieu naturel, culturel et humain ; il doit respecter les équilibres fragiles qui caractérisent de nombreuses destinations touristiques, en particulier les petites îles et les zones écologiquement fragiles. Les incidences du tourisme sur les ressources naturelles, sur la biodiversité et sur la capacité d'assimilation des impacts et des déchets engendrés, doivent rester acceptables (Principe 2).

L'activité touristique doit considérer ses effets induits sur le patrimoine culturel et sur les éléments, les activités et la dynamique traditionnels de chaque population locale. La reconnaissance de ces facteurs locaux et le soutien de leur identité, de leur culture et de leurs intérêts doivent être des points de référence incontournables lors de la conception des stratégies touristiques, en particulier dans les pays en voie de développement » (Principe 3) » (OMT. 1995).

Associer l'adjectif « *durable* » au tourisme c'est reconnaître l'importance de rechercher un équilibre et de l'éthique dans les valeurs telles : la morale, le respect de la nature et de l'environnement, tout en recherchant le progrès, la préservation des ressources et la vie des populations d'accueil. Le tourisme durable devrait être un type de tourisme qui respecte la qualité des sites, l'équilibre des activités économiques, sociales et de loisirs ainsi que des communautés d'intérêts, des collectivités territoriales engagées dans des projets d'équipements ou d'aménagements touristiques avec autant de créativité. En vue de mettre

en place des mesures et des réglementations en rapport aux principes et objectifs du développement durable en lien à l'activité touristique, l'Organisation Mondiale du Tourisme a publié le *Code Mondial d'éthique du Tourisme* (OMT. 1999) et adoptée par une Résolution de l'Assemblée Générale des Nations-Unies en 2001. Ce code s'inspire de la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement* adoptée lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement le 14 juin 1992, de la *Déclaration de Manille sur l'impact du tourisme sur la société* adoptée sous les auspices de l'OMT en 1997, de la *Déclaration d'Amman sur la paix par le tourisme* adoptée au Sommet Global 2000 sur la paix par le tourisme. En effet, ce code qui identifie le tourisme comme utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité contribuant à son enrichissement, formule des règles et des obligations pour les touristes, les gestionnaires des sites patrimoniaux et des réserves naturelles, les populations d'accueil, les professionnels du tourisme, les gouvernements, les médias, etc. S'inscrivant dans cette même logique, la *Charte de l'ICOMOS sur le Tourisme Culturel* établit ainsi la relation entre la valorisation du patrimoine et le tourisme en insistant sur l'importance de l'interprétation pour des ressources culturelles et naturelles pour l'enrichissement de l'expérience touristique. Elle énonce le point de vue de l'ICOMOS pour qui, le tourisme représente le fondement d'une entreprise qui doit être gérée de manière durable au profit des générations actuelles et futures; et qui constitue « un fait social, humain, économique et culturel irréversible. L'influence qu'il exerce dans le domaine des sites et des monuments en particulier est considérable, et ne pourrait que s'accroître en des conditions connues de développement de cette activité » (ICOMOS. 1999 : 24). Par la découverte des sites et monuments, l'organisme encourage le fait que le tourisme culturel puisse continuer à exercer sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, pour ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfices socioculturels et économiques qui en découlent pour les populations concernées. De toute évidence, l'attraction touristique constitue une question de marque, d'image et de réputation des destinations mais aussi de principes appliqués. Le concept de marque

nationale (*Nation Branding* en anglais) a été lancé dès 1996 par Simon Anholt. Pour ce Britannique qui a créé la *Nations Brands Index (NBI)* pour mesurer l'image des destinations touristiques, « une marque nationale reflète en quelque sorte la réputation d'un pays, sa perception dans le monde ». Un pays qui bénéficie d'une réputation forte attire des touristes, investisseurs, artistes et immigrants. Pour lui, la réputation des pays et l'image touristique influencent le voyageur, qui est surtout attiré par les grands événements et l'image de marque mis en avant pour promouvoir le patrimoine (Anholt. 2010).

1.3.2. Tendance(s) actuelle(s) du tourisme patrimonial

Aujourd'hui, le tourisme fondé sur la culture est en pleine croissance. Le tourisme culturel fait appel au patrimoine qui conduit à une activité de découverte et de rencontre de l'autre. Celle-ci est bénéfique pour l'épanouissement général des personnes qui la pratiquent, visiteurs comme visités. Graham Brooks a fait remarquer qu'il y a intérêt d'associer le tourisme à la culture. Le tourisme continuera à se développer, renforçant ainsi « le besoin de sa gestion de manière responsable. La place du patrimoine naturel et culturel, sa protection formelle ou non, et celle des styles de vie des communautés traditionnelles, deviendront des attractions pour les visiteurs, pas seulement pour les personnes qualifiés de touristes culturels » (Brooks. 2009 : 296). D'où l'intérêt de miser sur le tourisme culturel. Dès lors, il devient alors crucial de définir les principes à respecter et les conditions de mise en tourisme d'un site patrimonial qu'il soit de dimension locale, nationale, régionale ou mondiale. (Bourdeau, Gravari-Barbas et Robinson. 2012). L'idée de renforcer l'attraction des territoires par la valorisation des patrimoines est en lien au développement de l'activité touristique dans le monde. En effet, les labels attribués à un lieu patrimonial ou à un territoire tendent à rendre ces ressources plus visibles pour le tourisme (Lazzarotti. 2009). Dominique Poulot a montré que l'impératif de conservation de l'héritage, matériel et désormais immatériel, prend chaque jour « un caractère plus général et plus contraignant, incarné par des dispositifs législatifs et réglementaires qui ne cessent d'étendre leur

domaine d'application. Parallèlement, le tourisme, dans l'importance des enjeux économiques qu'il mobilise, fait de l'interprétation du patrimoine, voire de sa simulation, un instrument souvent décisif du développement local » (Poulot. 2008 : 19). La patrimonialisation ouvre la voie à une réflexion sur la médiation patrimoniale qui, entre transmission des savoir et séduction des images, cherche les difficiles voies qui ouvrent l'histoire du présent » (Lazzarotti et Voilier. 2007 : 158). Le tourisme patrimonial répond à une évidence d'interprétation qui assure une mise en scène de la réalité du milieu visité dans le respect de l'authenticité du site ou des objets présentés, ce qui aura pour conséquence de créer l'attraction touristique du site. Plusieurs recherches ont montré que cette attraction est moins assujettie à la qualité des services qu'à celle de l'offre. Certaines recherches se réalisent au niveau de divers parcs nationaux pour arriver à « l'accessibilité universelle ». Pour les personnes à mobilité réduite par exemple, il faut des aménagements qui devront donner accès aux sens tels que : l'ouïe à 70 %, le toucher à 20 % et la lecture à 10% (Ferragne. 1975 : 7).

Désormais, le patrimoine culturel valorisé et accessible constitue un marché concurrentiel : confronté à l'offre d'un territoire riche en lieux de visite patrimoniaux, le visiteur arbitrera selon son budget ou le temps dont il dispose. Il ne se dirigera que vers les sites les plus attractifs à ses yeux. Pour se différencier, les sites soignent leurs stratégies de communication et cherchent à proposer des prestations meilleures ou différenciées. Les visiteurs s'habituent donc à une « montée en gamme », à une scénographie de plus en plus soignée, à des services ou des attractions qui augmentent le plaisir de la visite. Cette évolution rend l'innovation et le professionnalisme indispensables pour générer un nombre conséquent de visites et également augmenter le chiffre d'affaires par le développement des recettes complémentaires. Un circuit de visite bien pensé, qui met en évidence l'artisan d'art qui fabrique des objets en rapport avec le lieu, une boutique de souvenirs bien achalandée et attrayante, un espace restaurant agréable, est désormais un minimum. En application aux règles de planification des sentiers pédestres, il importe de dégager les

sentiers en enlevant assez de végétation pour permettre aux utilisateurs de circuler en toute sécurité. Il suffit, par exemple, d'ôter quelques arbustes qui poussent rapidement de chaque côté des chemins et d'ajouter des pierres pour délimiter les aires de marche par rapport aux espaces de plantation, des jardins ou des clôtures des terrains publics ou privés (Parcs Canada. 1978 : 1.1.1). S'il faut respecter les exigences générales de préparation des sentiers, il conviendrait de se rappeler qu'afin d'assurer la sécurité des marcheurs, le sol doit être débarrassé de tout ce qui peut être nuisible ou dangereux : pierres coupantes, racines, branches mortes, etc. De ce fait, l'aire de marche doit varier de 0,5 à 1 mètre, avec des élargissements près des sites d'observation, ainsi qu'aux points de départ et d'arrivée des circuits. Il est aussi possible de modifier en hauteur jusqu'à environ 2,5 mètres du sol afin de faciliter la circulation de tous (FQM. 1999 : 70-71). Cette largeur est néanmoins variable en fonction de la localisation du sentier, de la nature du terrain, de l'intensité de la fréquentation et du genre d'utilisation (Garant et Bonsaint. 1984 : 12). Il est possible de prévoir des marches ou des échelles dans les pentes abruptes. Il faudrait que l'eau de drainage soit détournée à partir du haut des marches (Parcs Canada. 1978 : 1.2.2) ; et installer, s'il le faut, de petits ponts en bois par endroit notamment pour la traversée des ravins en cas de pluie. Dans cette perspective, l'activité d'interprétation du patrimoine en lien à l'industrie touristique comporte généralement une part certes d'éducation et de sensibilisation, mais aussi de loisir. La mise en place de centres d'interprétation, les musées et écomusées y joue un rôle non négligeable. Les écomusées, par exemple, représentent des entreprises artisanales tenant à la fois de l'atelier et du musée, offrant au public l'occasion de rencontrer un artisan, qui pratique un métier enraciné dans une tradition mais aussi le plaisir de connaître un mode de vie, de savoir et de savoir-faire. Ce concept théorisé par Cyril Cimard qui a créé tout un réseau d'entrepreneurs s'inscrit dans une dynamique d'agrotourisme et de tourisme culturel expérientiel et met l'emphase sur la logique de transmission et de valorisation du patrimoine identitaire dans le plaisir, le loisir et l'amélioration du cadre de vie des artisans et producteurs. Cette stratégie permet d'échanger avec les artisans sur le métier qu'ils exercent avec passion, découvrir des modèles de fabrication inscrits dans la tradition ou de participer à une expérience culturelle

interactive et authentique. Ainsi, loisir et tourisme prennent place dans un temps hors travail mais se différencient par l'espace au sein duquel ils s'inscrivent. En outre, trois modalités essentielles sont identifiées dans un processus que Gilles Fréréol qualifie de « récréation touristique ». Ces modalités consistent, pour un touriste en contact avec un patrimoine quelconque, à se reconstituer physiquement et mentalement par : « le repos, le jeu et la découverte ». (Fréréol. 2010 : 133). Michel Valière a montré que :

« L'offre touristique, pour si attractive qu'elle paraisse, se doit d'être cohérente et ne saurait se satisfaire d'une présentation par trop elliptique du patrimoine... Le patrimoine n'est pas un don, mais un construit qui ne va pas de soi. Il demande discernement, explication et justification en vue d'une reconnaissance par la communauté humaine de son propre environnement d'abord, et partant, du plus grand nombre. Enfin, il apparaît nécessaire de dépasser le simple visuel, pour accéder à la compréhension, à l'esprit du monument, voire à la spiritualité qu'il dégage dans le concert des cultures vivantes et par laquelle il accède à l'universel ». (Valière et al. 2010 : 26).

Si le fait de dire qu'un lieu culturel doit s'affirmer comme un produit et se positionner sur un marché, semble aller dans le sens de la vision économique du patrimoine; le travail sur l'identité commerciale, la marque, peut réciproquement inspirer un travail de valorisation patrimoniale. Cela n'aura pour effet que de stimuler une expérience touristique sensible aux visiteurs dans les espaces visités. Ainsi, l'un des aspects des études sur le tourisme en lien au patrimoine distingue exclusivement « les attitudes des touristes à l'égard de l'expérience touristique et la valeur qu'ils attachent à cette expérience ». (Kadt. 1979 : 4). Qu'est ce qui constitue en fin de compte l'expérience touristique ? Comme le montre Wided Majdoub (2012 : 53), la définition retenue dans les recherches francophones est celle de Gilles Marion selon laquelle : « l'expérience est une sensation, une pratique, un événement vécu et la connaissance de la vie qui résulte de cet événement vécu » (Marion. 2003 : 89). Pour lui, le terme expérience peut être remplacé par celui du vécu. Mais alors

que fait un touriste à chaque instant de sa journée, lors de sa visite sur un site? Quel sens donne-t-il à son vécu et à ses activités? Quels plaisirs, mais aussi quels agréments, éprouve-t-il? Quelles relations fait-il entre son voyage rêvé, imaginé, attendu et celui qu'il vit? Est-ce le fait de partir, la mobilité, l'ensemble des activités pratiquées à la destination? Le retour chez soi en fait-il partie? Y a-t-il des moments de la vie quotidienne qui appartiennent *ipso facto* à cette expérience? De nombreuses typologies tentent d'étudier l'expérience touristique patrimoniale sans apporter des réponses à toutes ces questions (Fux. 2014). Dans son étude consacrée aux fondements sociaux et culturels de l'expérience touristique contemporaine, Marc Laplante a montré que : « la recherche en tourisme ne traite pas (encore de manière adéquate) toutes ces questions et, quand elle en étudie une, elle ne s'occupe pas de ses rapports avec les autres » (Laplante. 1996 : 79). Néanmoins, il explique que, très pratiquement, quiconque a fait au moins un voyage de vacances sait, par exemple, que sa vie quotidienne a changé dans les jours qui ont précédé son départ et ceux qui ont suivi son retour. Il montre que certains chercheurs, comme Marc Boyer, avaient reconnu que l'avant voyage comme l'après voyage faisaient partie de l'expérience du touriste. Il démontre que ces questions furent analysées systématiquement par Jafar Jafari dans sa thèse de Doctorat en Anthropologie avec spécialisation sur le tourisme culturel, publiée en 1985. À défaut d'avoir accès à la version intégrale de cette thèse, nous retraçons cette contribution à travers la reprise de Marc Laplante (1996 : 59-80), puisqu'elle offre une analyse importante du point de vue scientifique pour saisir le caractère global de l'expérience touristique dans un lieu patrimonial. En effet, Jafar présente le tourisme culturel comme un système comportant plusieurs séquences et dans lequel chacune de ces séquences fait appel à des agents qui, par leurs actions réciproques, partagent une vision globale de l'expérience touristique recherchée et/ou vécue par le touriste. Le temps sacré de cette expérience touristique commence dès la planification du voyage et se termine au-delà du départ ; il est considérablement alimenté et occupé par des mécanismes qui s'expriment dans la notion de style de vie vécu *in situ*, avec ou sans folklorisation, par l'interprétation; cette dernière laquelle est située aujourd'hui au centre des études sur les pratiques culturelles. Ainsi, cinq séquences sont identifiées dans cette

aventure touristique. D'abord, « l'incorporation » (Laplante. 1996 : 82) qui représente une période de la vie ordinaire durant laquelle les idées de partir sont alimentées d'une part, par les motivations soutenues par des études de marché, la mise de côté des ressources (matérielles et financières) nécessaires pour le voyage, les séductions et promesses de plaisir, de bonheur, d'aventures et de découvertes faites par les entreprises touristiques ; d'autre part, celles-ci augmentent la curiosité pour les recherches menées sur le lieu choisi, le mode de vie des populations locales et la localisation des ressources du patrimoine qui attirent ; puis s'ajoutent les désirs, les attentes et les besoins qui s'extériorisent par l'achat de billet d'avion, la vérification de l'automobile ou la planification de toute autre forme de transport en commun, le choix du lieu d'hébergement et plus tard de restauration, l'achat de vêtement, l'annonce du départ prochain aux gens de l'entourage, l'entente - s'il le faut - pour la garde des enfants ou les animaux de compagnie, etc. Jafari explique alors que le touriste se retrouve déjà dans une phase de « l'émission » qui, déjà, change la vie ordinaire, le discours et les actions. Il ajoute que c'est dans cette phase qu'il faudrait interroger les visiteurs potentiels par différentes enquêtes : sondages, interview téléphonique, questions avant départ, etc. Une deuxième séquence de cet exercice est « l'émancipation » (Laplante. 1996 : 83) qui est divisée en deux moments complémentaires : celui de la « séparation » de l'ordinaire et celui de « l'énonciation », c'est-à-dire de la manifestation de l'état d'esprit touristique (déclaration en anglais). L'auteur pense que ces deux phases opèrent ensemble pour changer l'individu en touriste averti : la séparation fait accroître la distance entre lui et l'ordinaire alors que l'énonciation contracte la distance qui le sépare encore du non ordinaire. Ainsi, cette séquence d'énonciation désigne plusieurs transformations qui préparent le visiteur à rentrer dans la séquence de contact direct d'immersion dans la vie sociale et culturelle du milieu d'accueil qui s'exécute dans une nouvelle séquence « d'animation » (Laplante. 1996 : 84-89). Celle-ci installe le touriste dans l'état d'esprit qui va le caractériser durant son temps non ordinaire. Le point central de cette étape cruciale de l'émancipation vécue, reste le bagage apporté par un touriste, non pas ce qu'il a dans ses valises, mais ce qu'il conserve de sa culture originale au frottement de la culture locale. Il croit qu'un touriste abandonne sûrement une partie de son bagage socioculturel pour

pouvoir, à sa destination, s'exposer à de nouvelles façons d'être, de penser, d'agir et de sentir. Il peut choisir une destination qui ne lui demandera que très peu d'adaptation à un nouvel univers culturel ; il peut aussi bien faire le choix d'aller à une même destination de sorte que celle-ci finira par faire partie de son univers socioculturel familial.

Tout compte fait, Jafari croit que la séquence d'animation est le temps le plus fort de l'expérience touristique. Elle dure jusqu'au moment où le touriste commence à penser qu'il faudra revenir à la maison. À son début, l'auteur définit une phase appelée « orientation » renvoyant au temps que prend un touriste pour s'immerger dans le monde non ordinaire dans lequel il vient d'entrer, pour éprouver les plaisirs (pourtant attendus) de se sentir « libre comme l'air », flottant, loin de ce que le visiteur aurait pu vivre à domicile. Jafari n'hésite pas à parler alors de la « transe touristique » en expliquant que le touriste bénéficie, par l'animation, d'une expérience ludique et festive qui le transporte, dans la nature du jeu et de la fête, à transgresser des normes et règles qu'il respecte habituellement. Ce temps de la fête, nous dit l'auteur, est celui des excès, des débordements, des défoulements ; c'est aussi le temps des essais : faire ce que l'on ne fait pas généralement. L'auteur apporte plusieurs exemples de jeux de rôles, de déguisements utilisés dans le cadre de l'animation et qui enrichit l'expérience du touriste : des adultes jouant comme des enfants, des pauvres se faisant passer pour des riches et vice-versa, du théâtre pour reproduire des scènes d'histoire, etc. On peut comprendre alors bien des choses : la tendance à réunir les touristes dans des lieux à l'écart (stations, clubs, etc.) pour éviter qu'ils se livrent à des excès entre eux sans perturber le milieu (naturel ou culturel) d'accueil ; la tendance à remplir « mur à mur » la journée des touristes avec des activités organisées pour qu'ils ne se laissent pas trop aller à la fête, aux transgressions et surtout à enrichir leurs expériences par des activités qu'ils s'apprêtent à voir et à apprécier, et qui les plongent totalement dans la culture locale : visites de monuments, de sentiers pédestres ou de musées, dégustations gastronomiques, visites d'ateliers et de boutiques de souvenirs, de marché, etc. ; la tendance à « éduquer » les touristes pour qu'ils visitent sans déranger les valeurs naturelles et culturelles locales, pour qu'ils s'occupent davantage des gens qui les reçoivent, pour qu'ils s'instruisent davantage en voyageant (tendance nette associée à la

promotion du tourisme dit culturel parce qu'il favorise la fréquentation du patrimoine, des arts et des spectacles). Bref, aujourd'hui, beaucoup d'interventions sont faites dans les sociétés de départ des touristes comme dans les sociétés qui les reçoivent pour tempérer, modérer ou canaliser la force, l'énergie de l'esprit créatif et ludique des touristes eux-mêmes, et des personnes ressources (guides, préposés à l'accueil, médiateurs culturels, etc.) qui sont appelés à les animer. Il devient alors indispensable de chercher à comprendre les points de satisfaction du touriste dans son univers d'animation et de découverte en vue d'améliorer constamment les offres de services pour les visiteurs actuels et futurs. Cette dernière phase est, selon Jafari, celle des « adieux » qui est souvent vécue à la fois avec tristesse et avec frénésie. La tristesse du départ commence à s'installer, des pleurs de joie et de dédain de séparation arrivent avec émotion. Ces attitudes varient évidemment selon les touristes. Mais l'expérience touristique se complète dans une séquence de « rapatriement » (Laplante. 1996 : 90) qui commence avec le « voyage du retour » quand le touriste laisse derrière lui la zone spatiale, temporelle et culturelle du tourisme. Psychologiquement, cela est assimilable à un retour à la vie ordinaire qui se manifeste par une phase de « résignation » (traduction de submission en anglais). Le touriste se soumet alors au réel de la vie quotidienne et à la routine de son monde ordinaire. Puis arrive, soudain, une autre séquence de « réincorporation » qui s'exprime dans les souvenirs du voyage et les apports de l'expérience touristique qui se mélangent au quotidien (temps durant lequel, le touriste fait voir et partage les souvenirs rapportés, les photos, raconte les aventures, etc.). C'est un temps stratégique aussi pour le développement du tourisme car l'après voyage d'un touriste peut influencer ses proches, ses groupes d'appartenance. D'où l'intérêt de sonder le touriste une troisième fois durant les semaines qui suivent son retour de voyage. De telles recherches analysent, par exemple, l'évolution de l'opinion du visiteur, révélatrice de la contribution de l'expérience touristique à la culture, aux modes de vie, aux valeurs, etc. (Laplante. 1996 : 91). La réalité culturelle de l'expérience touristique impose aux responsables de l'offre une compréhension qu'ils n'ont pas forcément et qui pourtant, sans laquelle, empêcherait à plusieurs des produits touristiques de livrer l'expérience attendue. Si cette expérience a été réellement profitable pour lui, le touriste planifiera un second et

plusieurs autres voyages, seul ou en groupe, sur le même site. Dans la mesure que si son expérience n'a pas été préparée pour toucher sa sensibilité et satisfaire à ses attentes, le touriste pourrait décider de ne plus retourner aux sites visités et de décourager d'autres personnes de venir. Il demeure évident que l'industrie touristique ne peut se développer sans une mise en valeur du produit touristique s'appuyant sur des activités d'interprétation faisant appel aux techniques d'animation et de loisirs. On peut se demander si, en favorisant la fréquentation d'un site patrimonial, la mise en place d'un programme d'interprétation populaire ne viendrait pas mettre en péril certains éléments fragiles du dit site ? Pour répondre à cette question, Jacques Prescott rappelle que « l'un des objectifs de l'interprétation est de sensibiliser l'être humain à la protection et à la conservation de son patrimoine naturel ou de son patrimoine bâti, dans l'espoir qu'il adopte de meilleures attitudes dans son utilisation de celui-ci » (Prescott. 1988 : 17). De fait, l'expérience patrimoniale se structure autour de trois composantes : le sens (amorcée par l'esprit du lieu), la connaissance (apportée par l'objet/sujet présenté) et la conscience (stimulée par la révélation de la valeur du patrimoine et l'intérêt de le conserver à jamais).

1.3.3. Tourisme et interprétation dans les parcs nationaux

De la même manière qu'aujourd'hui, parc national et tourisme sont indissociables, il n'y a plus de parc national vivant et attractif sans l'interprétation. Il devient donc impossible de parler de mise en valeur des parcs nationaux sans s'appuyer sur l'interprétation qui fait appel à l'émotion du visiteur pour l'interpeller tout en créant un lien affectif entre le site et le visiteur. Les parcs nationaux régionaux développent ce type de démarche. Ils constituent le patrimoine d'un territoire, indice de qualité, voire d'authenticité (Fournier et al. 2012 : 296), mettant en valeur à la fois paysages naturels et culturels, ainsi que le savoir et le savoir-faire local. Philippe Morisset voit l'interprétation comme une contribution à l'enrichissement touristique dans les parcs nationaux. Il a montré que « face à l'exigence croissante de la clientèle et au développement rapide de l'offre culturelle, la démarche

d'interprétation est devenue nécessaire au développement touristique, car elle va dans le sens d'une plus grande écoute du public. C'est parce que le public est au centre du dispositif que l'interprétation répond aux contraintes marketing ». (Morisset. 1997). Jacques Prescott est de cet avis puisqu'il croit que « l'interprétation du patrimoine constitue le moteur du développement touristique » (Prescott. 1988 : 16), particulièrement dans les parcs nationaux. Est-ce pourquoi, les institutions les plus réputées dans la gestion et la mise en valeur des parcs nationaux : des États-Unis (le US. National Park Service), du Canada (Parcs Canada) ou de l'Angleterre (chez English Heritage et the National Trust for Places of Historic Interest or Natural Beauty) pour ne citer que ceux-là, accordent une grande importance à l'interprétation qui facilite et enrichit, d'après eux, l'expérience du visiteur. Le contact de celui-ci avec un site se passe dans une expérience globale par une mise en découverte des espaces archéologiques, monumentaux et naturels (paysagers ou aquatiques). À des fins de comparaison, nous présentons quelques exemples de pays qui ont des réalités, plus ou moins similaires à celles d'Haïti, de conceptions de mise en valeur et d'interprétation à première vue différente mais complémentaire.

Le cas du Brésil est assez exemplaire. Ce pays compte 55 parcs nationaux actuellement. Ceux-ci représentent plus de 20 % du territoire national dont la majeure partie est concentrée dans la forêt amazonienne, région également soumise au niveau le plus élevé de pression anthropique (Irving. 2012). La création des parcs nationaux dans ce pays n'a pas été accompagnée ni par une consolidation des stratégies de gestion, ni par une prise en compte des facteurs sociaux, capables de promouvoir la participation de la société à la discussion des politiques publiques de protection de la nature. Cependant, depuis 2006, ce pays a décidé de repenser son Plan National d'Aires Protégées pour chercher des réponses plus adaptées à des exigences et préoccupations diverses : conservation de la nature, préoccupation de la survie humaine, émergence de nouveaux modèles de développement, etc. Dans ce contexte, l'adoption de nouvelles approches des politiques publiques de gestion et de mise en valeur des patrimoines s'est tournée vers l'interprétation symbolique

des actions prédatrices de l'homme sur la nature, récurrente depuis le XVIII^e siècle et qui a alimenté les débats parmi les théoriciens, chercheurs et gestionnaires. Ainsi, les dirigeants de ce pays ont privilégié la conservation de la biodiversité, pour son utilisation potentielle en biotechnologie et pour l'intérêt de la gestion des fonctions écologiques auxquelles s'ajoutent des accords de gouvernance démocratique pour l'implication des communautés locales dans la prise en charge et l'animation du patrimoine. Plus que jamais, les éléments du patrimoine naturel deviennent des biens communs d'importance, tant pour le pouvoir public pour la gestion de ces ressources que pour consolider les pratiques locales fondées sur le savoir et le savoir-faire traditionnels associés à ces espaces naturels (Irving. 2012). L'un des défis majeurs auxquels ils se sont heurtés a été de penser ces espaces comme une opportunité pour la construction de modèles de développement régional, basés sur la valorisation de la nature comme stratégie d'intégration sociale. Avec toute sa chaîne de biens et de services, l'écotourisme s'est émergé comme l'une des principales alternatives d'ingénierie sociale et culturelle, à court et long terme, pour la majorité des parcs nationaux brésiliens. De fait, la nouvelle politique de conservation et de mise en valeur touche en même temps le patrimoine naturel et culturel. Elle implique les communautés locales qui profitent aux mêmes titres que le pouvoir public des bénéfices générés par le tourisme développé autour du patrimoine. Les programmes d'interprétation développés en rapport à ces ressources favorisent la rencontre des visiteurs avec celui-ci, stimulent une prise de conscience progressive des communautés locales pour la gestion et la mise en valeur de leur héritage et contribuent à améliorer leur qualité de vie.

Au niveau des parcs nationaux de la République de Cuba, la logique n'est pas si différente. Ce pays détient sept parcs nationaux dont le Parc National Alejandro de Humboldt (à Guantánamo), classé patrimoine de l'humanité en 2001¹. Ce parc a la particularité d'avoir

¹ La liste des parcs nationaux Cubains comprend : Parc national de Montemar (Matanzas), Parc national Peninsula de Guanahacabibes (Pinar del Río) ; Parc national Viñales (Pinar del Río) ; Parc national Caguanes (Sancti Spiritús) ; Parc national Sierra Maestra (Granma) ; Parc national Desembarco del Granma (Granma) ; Parc national Alejandro de Humboldt (Guantánamo). Les deux derniers sont inscrits sur la liste du patrimoine

été créé en hommage au scientifique allemand, dont il porte le nom, qui a visité cette île de la Caraïbe entre 1800 et 1801. Néanmoins, ce parc est l'un des sites les plus importants de tout l'hémisphère Nord pour la conservation de la flore endémique ; sa richesse biologique et géologique est impressionnante. On y trouve une importante liste d'espèces fougères, de plaines à graines, une grande variété d'insectes, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens dont la plupart sont endémiques. Bien que peu affecté au cours de son histoire par le développement humain et jouissant, à ce jour, d'un état de conservation relativement bon, le parc est potentiellement menacé par la présence sur son territoire d'importants gisements miniers dont l'exploitation constitue une menace pour la conservation du site. Pour limiter les risques auxquels fait face ce parc, les autorités du pays ont intégré le site dans un système national de zones protégées. Outre la législation en vigueur sur les zones protégées, les autorités du pays ont adopté, entre autres, une loi sur l'environnement, un décret-loi sur le patrimoine forestier et la faune sauvage. De plus, dans les plans de gestion du site, sont définis des programmes et des projets opérationnels dont les principaux objectifs sont d'apporter une réponse aux menaces pesant sur le bien. Les solutions sont recherchées en coopération avec les communautés présentes sur le territoire et aux alentours du site. Cette stratégie a, d'une part, contribué à minimiser les impacts liés à l'érosion anthropique sur le site, mais aussi, d'autre part, a créé les conditions pour le rendre plus attractif par l'animation régulière du site avec des guides - animateurs formés, triés dans les communautés locales. (UNESCO. 2008). L'introduction des outils d'interprétation mûrement choisis a renforcé les actions de sensibilisation vis-à-vis des entreprises d'exploitation minière ainsi qu'auprès des visiteurs, toujours en croissance, au niveau du site. Les habitants y trouvent un tremplin économique qui renforce leurs sentiments d'appartenance et leurs identités développées en lien au site.

mondial. Voir le site: <http://autenticacuba.com/fr/ecotourisme/parc-nationaux/#ixzz2v8lDtq6y>. (Consulté le 20 novembre 2013).

Les approches interprétatives développés dans les parcs nationaux de la Guadeloupe découlent, certes, de la politique française de gestion et de mise en valeur des parcs nationaux, cependant elles traduisent l'intérêt, pour cette île des Caraïbes, de miser sur l'interprétation en fonction des réalités locales. Pour le parcours de découverte du volcan de la Soufrière, le Parc National de Guadeloupe a introduit le personnage du Docteur Tarissan qui incarne le rôle d'un explorateur s'adressant au visiteur en posant des questions sur tous les panneaux disposés sur le parcours et à proximité du lieu d'observation. Le personnage raconte son histoire d'explorateur de la montagne et invite le visiteur à partager ses émotions en utilisant un concept et des messages qui touchent sa sensibilité. Il accompagne le visiteur tout le long de son cheminement jusqu'à la rencontre du feu primitif (LO. 1999 : 14). Cette stratégie d'interprétation n'a fait qu'augmenter l'engouement du public pour le site qui devient plus attractif, évoquant mieux la signification et le sens des messages qu'il véhicule.

Cette stratégie est utilisée au parc national de la forteresse Brimstone Hill de la fédération Saint Kitts et Nevis qui met en valeur l'architecture militaire du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle. Ce parc nous intéresse, d'une part en raison de son plan de Citadelle protégée par une ceinture de forts protecteurs, et d'autre part parce qu'il est devenu un espace symbolique qui établit une relation avec la vie du Roi Henry Christophe, celui qui a assuré la construction la Citadelle Henry en Haïti, qui aurait pris naissance dans cette île de la Caraïbe. Patrimoine mondial depuis 1999, le parc national de Brimstone Hill témoigne de l'expansion coloniale européenne, de la traite des esclaves africains et de l'émergence de nouvelles sociétés dans les Caraïbes. En mettant en avant sa valeur historique et culturelle du site, les gestionnaires du site assurent un travail de préservation et de promotion dans lequel un programme d'interprétation joue un rôle important notamment à travers des activités de loisirs comprenant des spectacles variés, des expositions muséales et diverses formes de mises en scène. Un réseau d'environ 20 agents locaux continue à entretenir les visiteurs et à leur apprendre l'histoire de ce site Caribéen de même que la géologie et

l'écologie de l'île qui contribuent à les sensibiliser pour la gestion viable de ce patrimoine. L'introduction de tours avec option audiovisuel, disponibles en quatre langues, enrichit l'expérience des visiteurs (Matheson. 1983; Smith. 1992). Le site est actuellement un exemple remarquable de gestion et d'interprétation du patrimoine. Il contribue au développement social et économique de l'île. Il est devenu un lieu privilégié de réception du gouvernement et d'organisation de spectacles communautaires.

L'Ancienne Merv, au Turkménistan, constitue la plus ancienne et la mieux préservée des cités oasis localisés le long de la Route de la soie en Asie centrale. Elle est aujourd'hui un vaste parc archéologique abritant plusieurs vestiges et monuments dont le centre historique de la ville, sa citadelle et ses dizaines de bibliothèques. Le parc national historique et culturel de l'Ancienne Merv est donc couvert de vestiges vieux de quatre milliers d'années, témoignages de plusieurs siècles d'histoire. Le bien est classé sur la liste du patrimoine mondial depuis 1999; il couvre une superficie de 353 ha et avec une zone tampon de 883 ha. L'interprétation développée autour de ce parc permet de transmettre des traditions hindoues et arabes, l'histoire de l'évêché et du christianisme nestorien construit entre le VI^e et le XIV^e siècle. Tous les éléments nécessaires à l'expression des valeurs du parc sont inclus à l'intérieur du programme d'interprétation et sont présentés aux visiteurs nationaux et aux touristes étrangers par le moyen de différents supports qui assurent la représentation complète de son importance en tant que site architectural et culturel du pays et du continent.

Cette situation n'est pas différente au Parc National Royal en Australie. Fondé par Sir John Robertson, alors premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud le 26 avril 1879, il est le deuxième plus vieux parc national au monde, après celui de Yellowstone aux États-Unis. Son nom original était The National Park (le parc national), mais il a été rebaptisé en 1955 après que la reine d'Australie, Élisabeth II, l'ait traversé pour se rendre à Wollongong au cours de sa visite en Australie en 1954. Le parc possédait autrefois une ligne de chemin de fer de la City Rail Illawarra qui est fermée depuis 1991. Toutefois, le Sydney Tramway Museum exploite une partie de cette ancienne voie ferrière pour y faire circuler un tramway

à l'intention des visiteurs. Le programme d'interprétation développé comprend la visite de nombreux sentiers de randonnée, points de barbecue et de pique-nique dont une randonnée populaire, celle longeant la côte à pied ou en voiture. Le calendrier d'animation comprend deux jours de marche, le premier jour de Bundeena à North Era avec camping sur place pour la nuit. La deuxième journée conduit à Otford, où il y a une gare. Cette promenade est souvent faite dans le cadre de la Duke of Edinburgh's Award, une journée internationale de découverte organisée à l'intention des jeunes des deux sexes de 14 à 24 ans comprenant des exercices physiques et un programme de récréation animée par des guides professionnels qui retracent l'histoire de l'intérieur en y intégrant des éléments de la culture locale.

Somme toute, ces exemples montrent qu'un programme d'interprétation peut prendre naissance avant, pendant ou après l'adoption de mesures de protection d'écosystèmes, de la biodiversité ou encore des ressources culturelles patrimoniales. Quoiqu'il en soit, il est clair que les loisirs et l'interprétation du patrimoine font partie de la vie des parcs nationaux. Plusieurs articles et ouvrages ont été publiés sur le rapport entre le tourisme et les loisirs. L'étude de Selma Zaiane est particulièrement intéressante puisqu'elle s'est intéressée à analyser les différentes facettes de l'activité touristique en rapport aux Parcs Nationaux. Bien que développées dans le contexte d'un parc naturel, les réflexions de l'auteure sont très inspirantes. Elles ont été étudiées au regard du Parc National d'Ichkeul de la Tunisie, un site qui présente beaucoup de similitudes, lui aussi, avec la réalité du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers d'Haïti. L'auteure a montré que, le tourisme et les loisirs font partie de la vie des parcs nationaux à travers le monde. Les deux ont besoin de la matière première : « le parc national avec toutes ses composantes naturelles : flore, faune, géologie, hydrologie, et ses visiteurs qui s'en réjouissent ». Ces activités de planification nécessitent une mise en valeur de l'histoire socioculturelle du parc, l'histoire des gens qui y ont vécu ou qui y vivent encore, et l'histoire de sa valeur symbolique » (Zaiane. 2004 : 36). Pour l'auteure, le public a besoin de compléments que le parc est appelé à offrir dans un état de conservation raisonnable et dans des conditions, tant de sécurité que d'accessibilité. Elle pense qu'il est important de veiller à la bonne qualité des équipements et de la capacité d'accueil du site car ceux-ci se répercutent sur la qualité du

service offert et sur la satisfaction du visiteur. Elle croit que cela demande de la sensibilisation et l'éducation aussi bien des visiteurs que des communautés locales ; ce qui est possible dans le cadre d'une animation adéquate du parc national. Comme le souligne l'auteur, « composantes à part entière du tourisme et des loisirs dans les parcs nationaux, l'animation et l'interprétation des divers éléments constituant le milieu naturel doivent s'intégrer au site, le mettant en valeur, en tenant compte de l'importance de sa conservation » (Zaiane. 2004 : 38). L'on comprend bien que l'animation et l'interprétation jouent un rôle très important dans un parc national, elles influencent la qualité du souvenir que remportera le visiteur. Tout est une question de sensations, d'émotions, de découvertes nouvelles et différentes mais aussi de surprises. L'auteure encourage la « participation du visiteur dans l'animation », ce qui pourra enrichir son expérience de visite sur le site. Ainsi, sera-t-il plus réceptif et gardera-t-il un meilleur souvenir de sa visite. De plus, l'auteure pense que l'interprétation des richesses patrimoniales naturelles et culturelles doit faire partie de l'ensemble du programme d'animation d'un parc national. À travers l'interprétation, précise l'auteure, « la nature et tous les éléments du patrimoine culturel, sont expliqués, traduits, et interprétés pour faciliter leur approche et leur découverte au grand public, petits et grands » (Zaiane. 2004 : 39). Toutefois, elle croit que même « si la fonction touristique d'un parc national a été reconnue dans la définition même de celui-ci, elle ne doit en aucun cas primer sur la conservation de ses ressources tant géologiques que faunistiques et floristiques qui ont été la raison première de la création du parc » (Zaiane. 2004 : 42). Elle exhorte que si les activités touristiques et de loisirs ne respectent pas certaines règles, elles tendront à détruire la qualité et les valeurs qui auront été à l'origine du parc national.

L'on peut admettre qu'à l'échelle mondiale, la mise en valeur du patrimoine ne se fait plus intuitivement mais plutôt de manière professionnelle et scientifique. Il existe aujourd'hui des méthodes et des marches à suivre qu'il convient d'appliquer pour une mise en valeur viable des ressources patrimoniales. Il est évident que sans une planification solide, une

activité de tourisme ou de loisirs, quel que soit le niveau de développement qu'elle souhaite, pourrait détruire les ressources sur lesquelles elle se base. Les gestionnaires des parcs nationaux doivent donc trouver une approche de gestion qui puisse permettre conjointement une conservation efficace de la biodiversité, des ressources culturelles patrimoniales et un développement économique mesurable, durable. L'une des solutions proposées est certainement le mode de gestion participative. Plusieurs raisons justifient l'implantation de la gestion participative, dont les faibles performances du mode de la gestion exclusive, l'aspect d'éthique et d'équité sociale ainsi que la tendance mondiale à la décentralisation. Dans cette dynamique, l'implication des communautés locales est importante dans la gestion et la mise en valeur du patrimoine local et national. Elle constitue l'une des clés de la pérennité des identités locales, de la durabilité et de l'efficacité des actions de conservation et de mise en valeur des ressources. (Gagnon. 2004 : 23-38; Poisson : 2009 : 5; Desroches et Freedman. 2012 : 17-28).

La revue de littérature couvre des concepts complémentaires tels « parc national, patrimoine, interprétation du patrimoine et tourisme » et leurs corrélats en utilisant un corpus de livres, d'articles, des revues, etc. Elle constitue la base des principes et des pratiques pour appuyer le développement de modèle d'interprétation adaptable à tout type de bien patrimonial. Au final, la démarche utilisant les programmes d'interprétation est une méthode de mise en valeur qui n'est pas en inadéquation avec la conservation du patrimoine. Elle assure une harmonisation des actions de conservation et d'exploitation touristique du patrimoine. Ce qui justifie tout l'intérêt de développer un programme d'interprétation du patrimoine, en particulier pour les parcs nationaux.

CHAPITRE II. PARADIGME DE LA MISE EN VALEUR DES PARCS NATIONAUX HAITIENS

Ce chapitre développe la problématique de la mise en valeur des Parcs Nationaux en Haïti. Il traite principalement le cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers qui est présenté dans ses limites géographiques, administratives et juridiques. De plus, l'accent est mis sur la composition du parc et ses potentialités qui justifient son classement au rang de patrimoine national et mondial. Toute la réflexion tourne autour de l'histoire du site et de la description de ses valeurs reliées au patrimoine naturel, historique et culturel.

2.1. LES PARCS NATIONAUX EN HAITI

Souvent identifié comme étant le pays le plus pauvre de l'Amérique, le moins avancé de la Caraïbe (PNUD. 2003 : 69), la République d'Haïti dispose pourtant de plusieurs ressources pouvant faciliter son décollage économique. Parmi ces ressources figurent les parcs nationaux qui recouvrent l'essentiel de son patrimoine naturel (plages, rivières, chutes d'eau, grottes, paysages, mines, etc.) et de son patrimoine culturel (histoire, monuments, arts et traditions populaires, musique et danse, peinture, sculpture, gastronomie, etc.). Contrairement à son voisin la République Dominicaine, qui partage l'île Quisqueya et qui dispose d'environ treize parcs nationaux essentiellement naturels² (Brouwers. 2006 ; Izurieta et al. 2009), Haïti compte officiellement quatre parcs nationaux. Deux de ces parcs ont pour vocation de patrimoine naturel : le Parc Macaya (localisé dans le massif de la Hotte situé entre les départements du Sud et de la Grande Anse) et le Parc La Visite

² Les parcs nationaux Dominicains sont Monte Cristi, José Armando Bermúdez, José del Carmen Ramírez, Los Haitises, Valle Nuevo, Isabel de Torres, El Choco, Del Este, Isla Cabritos, Sierra de Baroruco, Jaragua, Perez Rancier, Cuevas de las Maravillas,) sans compte d'autres parcs non moins importants. Aucun ne figure sur la liste du patrimoine mondial.

(localisé dans le massif de la Selle, entre l’Ouest et le Sud-Est,) et les deux autres sont des parcs historiques : le Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre (situé non loin de Port-au-Prince à Kenscoff dans l’Ouest) et le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (situé dans le massif du Département du Nord) (Le Moniteur. 1962 ; 1974 ; Valmé et Victor. 1995).

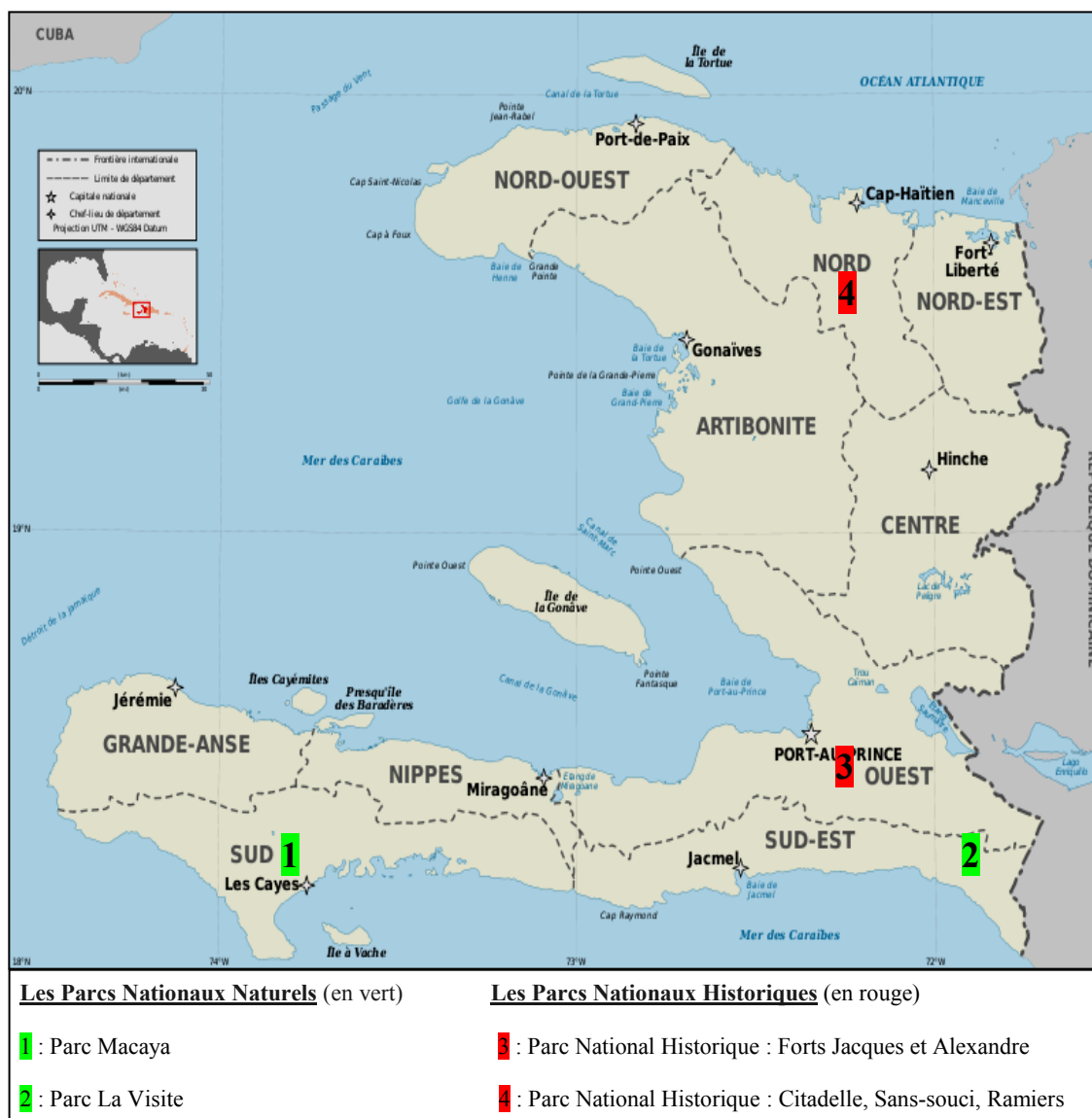


Figure 1: Carte des parcs nationaux en Haïti

Source : Cette carte est tirée du site www.google.com. Adaptation de Kenrick Demesvar. 2013.

Quatre autres sites d'importance se préfigurent pour être classés au nombre des parcs nationaux du pays. C'est le cas du Parc de l'habitation Leclerc dit Parc de Martissant (situé à Port-au-Prince, dans l'Ouest), du Parc des Trois Baies : Baies de l'Acul, de Limonade et de Fort-Liberté (situé à cheval dans les départements du Nord et du Nord-Est) (Le Moniteur. 1973), du Parc National de la Forêt-des-Pins (non loin de la Commune de Fond Verrettes, dans l'Ouest) et du complexe marin et côtier situé près de la ville de Saint-Louis (dans le Sud) (Le Moniteur. 2013). Certains sont déjà déclarés « d'utilité publique », ils attendent encore d'être officiellement reconnus comme parcs nationaux du pays. Plusieurs chercheurs pensent qu'il faudrait également qualifier les sites suivants comme parcs nationaux à cause de la beauté de leurs paysages et/ou de leur importance historique et culturelle. Ce sont : le complexe fortifié de Marchand (à Dessalines Ville, dans l'Artibonite), le Fort Mercredi (situé à Carrefour Feuilles, près de Port-au-Prince, dans l'Ouest), le Lac de Péligre (dans le Plateau Central); l'Étang Saumâtre ou Lac Azuéli à Fond Parisien (dans l'Ouest), les sources Cerisier et Plaisance (à Turgeau, dans l'Ouest), les Sources Puantes (près de Titanyen, dans l'Ouest), les Sources Chaudes (dans l'Artibonite) (ANAP. 2014). Ces endroits possèdent des particularités sur le plan des ressources, de l'emplacement et des activités auxquelles ils se prêtent. Majoritairement, ils font partie de l'ensemble des Aires Protégées du pays; ils fascinent par leurs formations géomorphologiques inhabituelles, les espèces de la faune et de la flore qui s'y trouvent, de même que par leur importance historique et par les manifestations culturelles qui s'y développent. Certains sont plus accessibles que d'autres; ils assument tous des fonctions locales et régionales. Ils sont fréquentés par des visiteurs haïtiens et étrangers quotidiennement. Néanmoins, dans l'état actuel des recherches, aucun d'entre eux ne dispose de programmes d'interprétation pour la mise en valeur de leurs ressources en vue de développer des activités répondant aux attentes des visiteurs et à ceux de l'État. Cette situation est préoccupante - particulièrement en ce qui concerne le cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers - sur qui l'État haïtien repose en grande partie sa vision de développer le tourisme dans le Nord du pays.

2.2. PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS

2.2.1. Localisation, limites administratives et juridiques

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est l'un des sites les plus importants d'Haïti. Il s'étend sur une superficie de 2.500 hectares (Le Moniteur. 2010; ISPAN. 2010. 16 : 11) et comprend le parc proprement dit et sa zone périphérique. Le site se localise dans le département du Nord, dans les limites des communes de Milot, Dondon, Plaine-du-Nord et Grande Rivière-du-Nord. D'après les limites proposées par Yves Renard dans le document des *Principes directeurs pour l'aménagement du Parc National Historique* (Renard. 1983), le parc se délimite : au Nord, par la route d'accès à la Citadelle jusqu'à la ravine Brisement ; à l'Ouest par le versant de la chaîne de montagnes du Bonnet-à-l'Évêque jusqu'au Grand-Gouffé ; à l'Est, il coupe la vallée de Dondon entre les mornes Godignant et Bellevue et au Sud, il longe les crêtes des mornes Corneille, Ginette et Jérôme. Cette délimitation est articulée en deux grandes zones :

- a) une *zone centrale* comprenant : d'une part, la zone de protection des monuments historiques et leur environnement immédiat, ainsi que les zones naturelles qui ont été faiblement altérées par l'activité humaine ; et d'autre part, une zone d'utilisation intensive constituée par la route qui relie le bourg de Milot au lieu-dit Parking, ainsi que ses abords immédiats ;
- b) une *zone périphérique dite « zone tampon »* comprenant : d'une part, la zone rurale constituée des sections communales concernées par le parc et d'autre part, la zone de réhabilitation identifiée par les terrains fortement dégradés où les phénomènes d'érosion ont eu un impact majeur, et où la conservation des sols nécessite un effort concerté (Renard. 1983 : 26-30).

Ce qui représente un vaste territoire dont la gestion ne saurait assurée sans complexité.

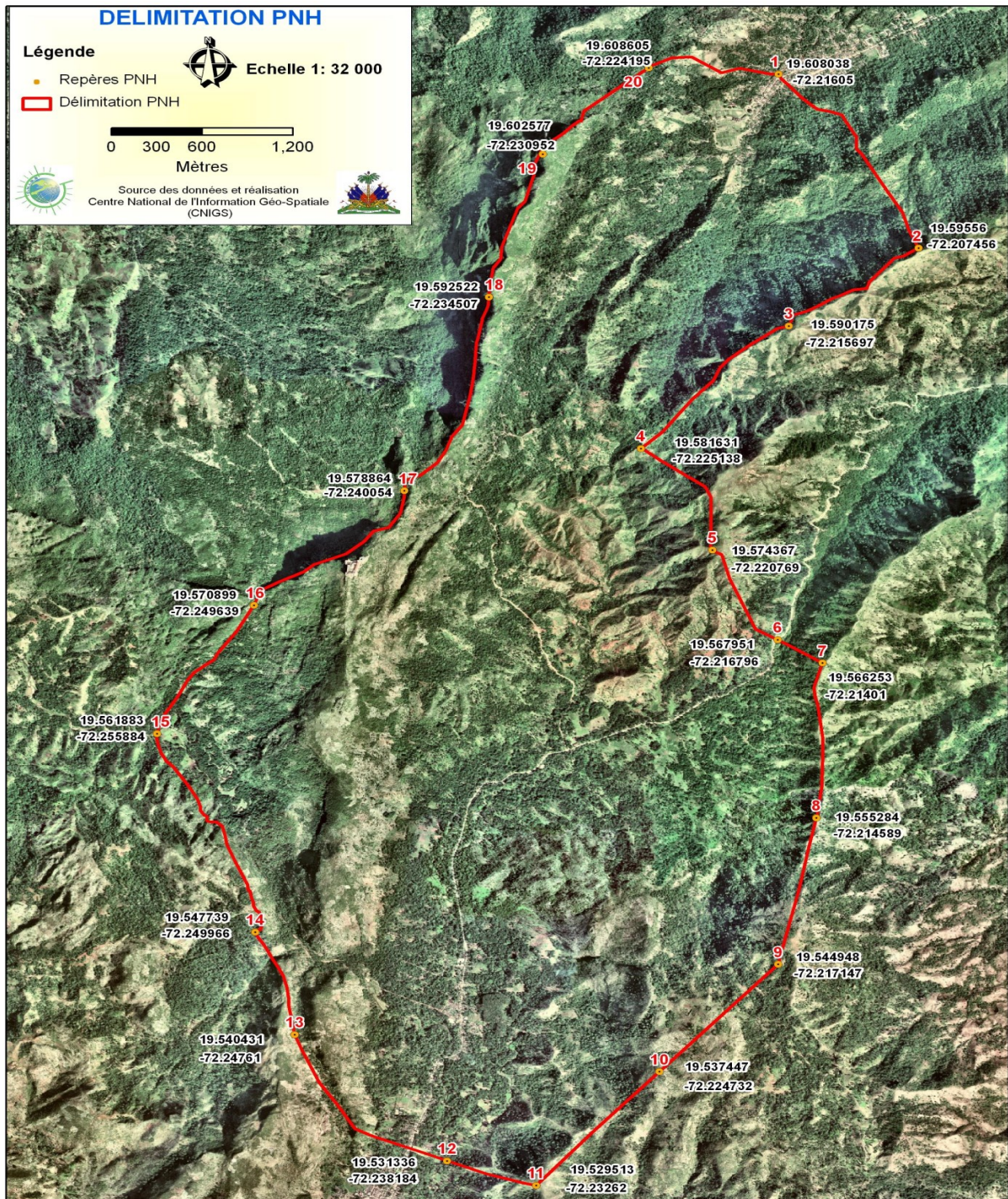


Figure 2: Carte de délimitation du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers

Source : Centre National d'Information Géo Spatiale (CNIGS), 2010.

2.2.2. Composition et caractéristiques du PNH-CSSR

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est localisé à environ 20 km de la ville du Cap-Haïtien, chef-lieu du Département du Nord et placé au carrefour de trois départements (Nord, Nord-Est, Centre). Il est situé dans la zone centrale des massifs du Nord qui se prolongent jusqu'en République Dominicaine. Avec possibilité d'une voie d'accès vers le Nord-Est, il est placé non loin de la route frontalière reliant Ouanaminthe (Haïti) à Dajabón (République Dominicaine). Il est également situé non loin de la route maritime des croisières de la Caraïbe. Il fait corps avec la station balnéaire Labadie et le Centre Historique de la ville du Cap-Haïtien, ancienne capitale de la colonie française de Saint-Domingue au temps de la Colonie. Installé à une altitude variable de 450 à 1.100 m, le parc bénéficie d'une pluviométrie moyenne de 2.000 mm. Il alimente les châteaux d'eau de Marmelade et du massif du Nord (respectivement bassin versant pour l'Artibonite et la Plaine-du-Nord) où plusieurs rivières prennent leur source. Il renferme une végétation et une faune extraordinaire (CECI. 2013 : 37-43). En fonction de ces caractéristiques, le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers présente trois éléments dominants :

a) Le parc est d'abord l'un des hauts lieux de la biodiversité du pays

Le site du Parc National Historique possède l'attrait unique d'un espace naturel en lui-même remarquable, caractérisé par la chaîne de montagne du Bonnet-à-l'Évêque. Il est positionné sur une structure géologique présentant un relief accidenté, fait de calcaire - soit un ensemble de dépôt de sédiments qui lui donnent un terrain propice pour la végétation. Il dispose d'un relief composé de montagnes, plateaux, plaines, rivières, grottes. Il offre des vues et des potentiels récréatifs particuliers et forme un écosystème cohérent qui dépasse ses limites officielles. Il constitue une réserve naturelle avec sa faune et sa flore composées d'espèces rares en voie d'extinction dont le perroquet, quelques reptiles et amphibiens.



Figure 3: La chaîne du Bonnet-à-l'Évêque

© Photo : Kenrick Demesvar. avril 2013.



Figure 4: Le Tacco (*Coccyzus longirostris*)

perché sur un arbre au parc

© Photo : Berline Hermann, avril 2013.

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers témoigne, dans les temps anciens et actuels, de l'existence et de l'utilisation d'un patrimoine naturel et d'un paysage pittoresque. Il s'intègre très bien dans son environnement naturel et social.

Les visiteurs comme les résidents du parc sont conviés à avoir une attitude éco - responsable vis-à-vis du paysage, de la faune et de la flore qui font partie du patrimoine du parc. La protection et la mise en valeur des paysages et des ressources naturelles du parc nécessitent d'englober des unités fonctionnelles (habitats d'espèces, bassins versants) qui permettront de mieux gérer les éléments de ces ensembles et permettront aussi, le cas échéant, d'intervenir sur l'ensemble du système naturel (Renard. 1983 : 24).

b) Le parc est un lieu de mémoire

Comme son appellation l'indique, le Parc National Historique représente le principal site historique d'importance du pays avec notamment ses trois monuments : le Palais Sans-Souci, la Citadelle Henry (ou Citadelle Laferrière) et le complexe des Ramiers. Ils ont été construits par des anciens esclaves durant la période postcoloniale sous la direction d'Henry Christophe, l'un des pères fondateurs de la Nation Haïtienne. Aujourd'hui, ces monuments constituent les principales icônes de l'identité historique haïtienne.



Figure 5: Le Palais Sans-Souci



Figure 6: La Citadelle Henry

© Photos : Kenrick Demesvar. avril 2013



Figure 7: Le complexe des Ramiers

© Photos : Kenrick Demesvar, avril 2013

De plus, on trouve encore aujourd'hui sur le site du parc, les vestiges d'anciennes habitations coloniales (caféière, indigotière) de l'époque coloniale ainsi que les tracés des routes clandestines empruntées par les esclaves durant la révolution.

Le Palais Sans-Souci, la Citadelle et le site de Ramiers, ainsi que les ruines d'autres monuments qui se localisent sur le territoire particulier du Parc National Historique, constituent des symboles de grande valeur qui figurent parmi les plus beaux joyaux du patrimoine national d'Haïti. De par la qualité esthétique de ces bâtiments, le caractère exceptionnel du site dans lequel ils s'inscrivent et l'histoire riche et mouvementée dont ils sont témoins, ces monuments possèdent une valeur scientifique et culturelle, et sont porteurs d'un poids symbolique qui dépasse les frontières du territoire haïtien.

La Citadelle Henry demeure le témoin exceptionnel d'un tournant unique de l'histoire de la Caraïbe, du continent américain et du monde en tant que symbole de la liberté de tous les noirs, temple sacré de l'égalité des races humaines en tant que symbole de l'antithèse de la traite et de la colonisation. Les monuments construits et aménagés sur le site du Parc constituent « non seulement les produits d'un extraordinaire travail social réalisé dans le passé mais aussi une sorte de négation critique du présent » (Jean-Julien. 2005 : 47). Ils représentent des œuvres de dignité et de souveraineté associées à un système défensif construit par des anciens esclaves afin de sauvegarder l'Indépendance d'Haïti.

c) Le Parc est un espace de loisir et de partage de la culture haïtienne

Le Parc est aussi un espace de loisir où se cristallise la culture haïtienne, riche et diversifiée. En effet, il s'agit d'un « parc habité » c'est-à-dire un espace occupé par des populations qui y résident. D'après le bulletin de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), cette population est estimée à 3.000 habitants. (ISPAN. No 11, 2010 : 9). Mais l'ex-Ministre de la Culture, Mme Monique Martinez Rocourt pense qu'il s'agirait plutôt de 3.000 familles avec un ménage d'environ 5 personnes ce qui élargirait le nombre d'habitants du parc à 15.000 âmes. (Entrevue réalisée le 10 mai 2011. Rocourt). Le Ministère de la Culture avait partagé cet avis quand il chiffrait à « 15.000 habitants » le nombre de résidents du parc. (MCC. 2008 : 31). Si nous nous basons sur nos observations récentes de terrain, nous pensons que ce chiffre nous paraît réaliste dans l'état actuel du site. Néanmoins, nous devons noter que seulement dans la zone centrale du parc (Choiseuil, Sèze, Arsenal, Lôt bò Pont, Dignitaires), le Centre National d'Information Géo Spatiale (CNIGS), dans le cadre d'une étude socio-économique et foncière réalisée dans l'aire du Parc sous la direction de Michèle Oriol, a dénombré : « 562 maisons abritant une population de 2 980 personnes, soit une densité d'environ 300 personnes au km². 35% de cette population se trouve en zone rurale » (Oriol. 2010 : 59).

Les communautés qui résident au parc diffusent depuis des générations des traditions orales sous forme de récits historiques. Ces traditions orales qui constituent « une partie importante du patrimoine culturel immatériel haïtien, aident à construire une identité en tant que peuple et à garder en souvenir des événements non diffusés par l'historiographie. Elles permettent également de valider la détermination des événements et des faits, d'expliquer leurs antécédents, les circonstances de leurs évolutions et les divers acteurs impliqués » (Demesvar. 2010 : 81). De plus, les monuments du Parc servent de motifs à des créations artistiques qui alimentent la dynamisation des principaux référents de la culture haïtienne : contes, proverbes, pratiques artisanales, tradition orale, manifestations culturelles : danses, musiques, gastronomies. Les visiteurs et les résidents du Parc sont invités à partager *in situ* les traditions en lien avec l'authenticité du site.

2.2.3. Énoncé d'intégrité et motifs de classement par l'État haïtien et par l'UNESCO

L'Énoncé d'intégrité commémorative est une expression développée en 1990 par l'Agence Parcs Canada en vue de « fournir un cadre qui permette d'évaluer l'état et le caractère global d'un lieu historique national » (Parcs Canada. 2002). Cet énoncé prend la forme d'un document officiel qui expose les valeurs (historiques, symboliques, artistiques, sociales, techniques,...) d'un patrimoine (matériel ou immatériel) qui identifie les caractéristiques de celui-ci qui expriment ses valeurs et l'appropriation dont ils sont l'objet de la part de différents acteurs sociaux (DCP. 2012 : 8). Il définit donc l'intérêt patrimonial et la signification historique des ressources culturelles ainsi que les messages d'interprétation (Charbonneau. 2010 : 5) à diffuser aux générations actuelles et futures autour du patrimoine en question. Ainsi, l'intégrité commémorative d'un lieu historique national ou de tout autre patrimoine ainsi que les énoncés qui s'y rattachent permettent de procéder à l'identification et à la prise en considération des valeurs de ce patrimoine de façon globale et systématique, tout en faisant la preuve que l'inclusion d'une valeur ne doit

pas se faire au détriment d'une autre. À l'instar d'autres pays, comme le Canada, il n'existe pas en Haïti une politique de Gestion des Ressources Culturelles qui prévoit un document *d'Énoncé d'intégrité commémorative* définissant un idéal de commémoration à atteindre en vue d'orienter les actions de conservation, de mise en valeur et d'utilisation des patrimoines, du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers en particulier. Voilà ce qui nous amène à utiliser ce concept et à nous référer à la Constitution du 29 mars 1987 en vigueur qui définit la signification, l'intérêt de l'ensemble des ressources culturelles et l'importance que l'État attribue aux patrimoines du pays. Ce sont les articles 215 et 216 qui dégagent la vision de l'État haïtien autour de la gestion, la protection et la mise en valeur du patrimoine national, tout en laissant à des lois particulières le soin de déterminer pour chaque domaine les conditions spéciales de cette protection.

Article 215 : Les richesses archéologiques, historiques, culturelles et folkloriques du pays de même que les richesses architecturales, témoins de la grandeur de notre passé, font partie du Patrimoine National. En conséquence, les monuments, les ruines, les sites des grands faits d'armes de nos ancêtres, les centres réputés de nos croyances africaines et tous les vestiges du passé sont placés sous la protection de l'État.

Article 216 : La loi détermine pour chaque domaine les conditions spéciales de cette protection (Constitution. 1987).

Ces énoncés qui s'appliquent au site du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers sont conformes aux intérêts et actions développés par l'État haïtien pour la préservation et la mise en valeur du site.

Désignation et classement par l'État haïtien

La loi du 26 juillet 1927 a introduit dans la législation haïtienne le processus de désignation et de classement des monuments du pays qui ont marqué la mémoire historique nationale. Ce processus s'accompagne d'une consécration de l'esprit commémoratif et d'une reconnaissance des valeurs de liberté qu'ils représentent. Ceci est exprimé dans son Article 2 : qui classe « tous les monuments, ruines et souvenirs historiques dans les dépendances du domaine public de l'État haïtien » (Le Moniteur. 1927). Cette loi a engagé l'État haïtien pour une prise en charge et une gestion efficace de l'ensemble des monuments du pays, ceux de la Citadelle, du Palais Sans-Souci et des Ramiers en particulier.

En outre, cette idée a été reprise et entérinée par la loi du 23 avril 1940 qui, elle, classe au titre de « monuments historiques », tous les immeubles dont la conservation présente un intérêt public. Elle prévoyait, en effet, que : « tout immeuble ou objets mobiliers, sites et monuments naturels situés en Haïti », appartenant soit à des personnes publiques, à des établissements publics ou d'utilité publique, soit à des particuliers, et présentant un caractère archéologique, historique, artistique, ou autre, d'intérêt public « les rend susceptibles et dignes d'être protégés, classés comme monuments historiques ou incorporés dans le patrimoine sacré de la Nation » (Le Moniteur. 1940). Cette loi a renforcé la nécessité de conservation, de mise en valeur mais aussi et surtout de la gestion par l'État haïtien des monuments du pays. Le territoire où se trouvent les monuments de la Citadelle, du Palais Sans-Souci et des Ramiers a été déclaré « Zone réservée » par la Loi du 7 Août 1962 (Le Moniteur 1962; ISPAN. 2010. 11 : 9). Toutefois, les notions de « Parcs Nationaux et de Sites Naturels » sont introduites dans la législation haïtienne avec le décret du 18 mars 1968. D'après ce décret, sont qualifiés et déclarés Parcs Nationaux et Sites Naturels, « toutes étendues de terres boisées ou parcs sur lesquels sont établis des monuments historiques ou naturels qui présentent un intérêt général au point de vue artistique,

historique et scientifique » (Le Moniteur. 1968). Ce décret a consacré une superficie de 250 hectares au minimum autour de la Citadelle comme zone destinée à protéger ce monument (Article 14.f). C'est pourtant par le décret présidentiel du 29 août 1978 que le « Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) » a été créé officiellement (Le Moniteur. 1978). Ce décret définit le statut juridique du site et annonce un certain nombre de travaux déclarés d'utilité publique à réaliser au niveau du parc dont la restauration des monuments, l'amélioration de la route reliant Milot à la Citadelle et les actions de protection de l'environnement du Palais Sans-Souci.

C'est dans le document de *Principes directeurs pour l'aménagement du Parc National Historique* élaboré en 1983 que sont définis les objectifs du parc :

- « contribuer à la reconnaissance et à la compréhension par toutes les couches de la population haïtienne, ainsi que par les visiteurs étrangers, de l'importance et de la signification de ces éléments du patrimoine ;
- assurer la protection et la mise en valeur des paysages dans lesquels s'inscrivent ces monuments et dont ils font partie intégrante ;
- assurer la protection et la mise en valeur des autres ressources naturelles et culturelles de la zone, dans le souci de tirer le meilleur parti possible de ces ressources pour une action culturelle globale et pour une bonne intégration de l'activité touristique et des secteurs qui lui sont directement ou indirectement liés ;
- contribuer au développement harmonieux des régions environnantes, dans tous les secteurs de la vie sociale et économique, et en tout premier lieu dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, de l'habitat, des infrastructures et des divers services publics » (Renard. 1983 : 18; repris par Mangonès. 1986 : 36).

Loin d'être dépassés, ces objectifs devraient guider toutes les actions de conservation, de mise en valeur, d'exploitation touristique et de gestion actuelles et futures du site. Néanmoins, le Parc a dû attendre l'Arrêté présidentiel du 25 août 1995 avant d'être classé au rang de « Patrimoine National » (Le Moniteur. 1995; ISPAN 2010. (8) : 18). Sans rejeter le côté naturel du site, l'État haïtien s'est basé sur des critères historiques pour attribuer sa reconnaissance patrimoniale au site.

Au regard de ces décrets et arrêtés, le territoire du parc est présenté comme un espace témoin d'un processus historique de portée universelle. La Citadelle Laferrière constitue la principale motivation de classement du site au rang de patrimoine national, elle est décrite comme le symbole de liberté et de négation de l'esclavage : « monument légendaire de la lutte héroïque de la Nation Haïtienne pour la conquête de son indépendance, la Citadelle Laferrière demeure le symbole émouvant de la détermination des peuples décidés de faire échec à l'esclavage partout dans le monde » (Mangonès. 1986 : 5). Comme les autres monuments du site, la Citadelle porte l'empreinte d'un dispositif d'organisation et de gestion mis en place par le premier État fondé par des esclaves noirs afin d'assurer leur liberté à la suite de la seule révolution antiesclavagiste triomphante dans l'histoire du monde, la seule à reconnaître une égale humanité à tous les êtres humains. Ces objectifs de commémoration ont motivé l'État haïtien à désigner le site au rang de patrimoine national.

Désignation et classement par l'UNESCO

À la suite d'une proposition d'inscription formulée par l'État haïtien, le Comité du Patrimoine Mondial a accepté d'inscrire le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette décision a été prise lors de la 6^{ème} session du Comité du Patrimoine Mondial, tenue à Paris du 13 au 17

décembre 1982. (UNESCO. 1982). Elle donnait suite au rapport d'évaluation du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) qui avait émis un avis favorable pour l'inscription du site sur la liste du patrimoine mondial. L'évaluation de l'ICOMOS s'est basée sur les critères IV et VI expliqués dans le document des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Même si le document ait été révisé depuis, les critères restent les mêmes et stipulent :

Critère IV : Offrir un témoignage unique tout au moins exceptionnel illustrant une civilisation qui a disparue ;

Critère VI : être directement ou matériellement associé à des événements ou avec des idées et des croyances ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit être utilisé, dans des circonstances exceptionnelles, en conjonction avec d'autres critères). (UNESCO. 1980 : 5).

La description faite par l'ICOMOS dans son rapport d'évaluation est éloquente. Elle met en exergue la beauté et la complexité architecturale des édifices monumentaux (Citadelle Laférière et Palais Sans-Souci). C'est donc dans ce rapport que la Valeur Universelle Exceptionnelle des monuments du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers a été officiellement énoncée. La Citadelle y est présentée à la fois comme « un ouvrage militaire et un manifeste politique » qui épouse les principes des grands maîtres de la construction militaire du XVIIIe siècle (Mouton de La Motte, Vauban). La fascination qu'engendre cette œuvre architecturale est décrite en ces termes : « les corps avancés, remarquablement articulés pour permettre un emploi intégral des possibilités de l'artillerie, un système très élaboré des canalisations et des citernes, des murailles colossales devaient rendre cette Citadelle inexpugnable » (ISPAN. 2010a : 5-6). La tour d'éperon de la Batterie Coidavid de cette Citadelle ressemble, d'après le rapport, à la proue d'un navire, ce qui ne manque pas d'étonner et de marquer le regard du visiteur, par rapport à son « accord

exceptionnel avec le site montagneux » où il est construit mais aussi par le « recours à des modèles architecturaux divers et réputés inconciliables » (ISPAN. 2010a :7). Quant au Palais Sans-Souci, le rapport de l'ICOMOS le qualifie d'édifice de « bizarre beauté ». En effet, le rapport précise que le Palais est exalté pour ses « escaliers baroques et ses terrasses classiques, les jardins étagés où passent les souvenirs du Postdam et de Vienne, les canaux et les bassins librement inspirés de Versailles donnent à la création du roi mégalomane une indéfinissable valeur onirique » (ISPAN. 2010a : 8). De son côté, le site des Ramiers est décrit comme « un complexe résidentiel et militaire qui fascine par ses redoutes et son admirable imbrication dans l'espace naturel » (ISPAN. 2010a : 10) où il se trouve. Il suppose une volonté d'assurer le contrôle de l'emplacement droit qui a été choisi pour son installation, dans une relation aux espèces de la faune et de la flore de son écosystème.

Somme toute, ces désignations tant de l'État haïtien que de l'UNESCO³ nous amènent à conclure que les valeurs patrimoniales du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers s'articulent autour de son histoire, du caractère exceptionnel des monuments qui s'y trouvent, et des ressources naturelles et culturelles qui le caractérisent. Le patrimoine du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est pris ici dans une dimension globale et comprend : les monuments, les paysages naturels, les récits des événements historiques, les croyances et traditions culturelles, les œuvres artistiques et littéraires ainsi que la dimension humaine associée à ces lieux.

³ Une mission technique, dépêchée en Haïti par le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour évaluer l'état de conservation du Parc à la suite du séisme du 12 janvier 2010, a renforcé ces caractéristiques du patrimoine du parc. Après avoir constaté que le cataclysme n'avait pas eu des impacts majeurs sur les monuments et que ce parc répond à ses « Valeurs Universelles Exceptionnelles », cette mission a suggéré à l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) en tant que représentant de l'État haïtien de proposer au Comité de rajouter au classement du site les critères I et II qui énoncent : « **Critère I** : Représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain; **Critère II** : Témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture et de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création des paysages ». (ISPAN. 2010d : 7). Cependant, nous ne sommes pas certains que le Comité du Patrimoine Mondial ait accepté d'ajouter ces critères aux motifs de classement du site.

2.3. APERCU HISTORIQUE ET ÉVOLUTIF DE LA SITUATION DE LA MISE EN VALEUR DU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS.

Le 1^{er} janvier 1804, Haïti proclame son indépendance et devient la « Première République de Noirs Libres du monde ». Les premiers dirigeants du pays ont adopté une double rupture au système colonial esclavagiste instauré pendant plus de deux siècles par la France. Ces ruptures se sont manifestées par l'adoption de deux nouvelles logiques de gestion et d'aménagement du territoire. D'un côté, la logique de défense qui était fondée sur des fortifications le long des côtes a basculé sur le choix de fortifications de montagnes. De plus, elle passe des villes tournées vers l'extérieur avec des ports ouverts aux échanges extérieures, à des villes enclavées ceinturées par des fortifications. Ces réflexions ont été calculées à partir d'une meilleure connaissance du territoire et de ses ressources. Pour les nouveaux dirigeants haïtiens, il n'est pas question de revenir à l'esclavage. Le premier chef d'État haïtien Jean-Jacques Dessalines avait fondé la ville de Marchand et construit plusieurs forts dans son entourage. Par l'Arrêté datant du 9 avril 1804, il a ordonné aux généraux commandants des arrondissements d'assurer la construction des forts dans les plus hautes montagnes du pays. Le général Henry Christophe appliqua cette ordonnance avec le choix de la ville de Milot et celui de la montagne Laferrière pour construire la Citadelle qui portera par la suite le nom de Citadelle Henry. Le général Alexandre Pétion choisira le plateau situé dans les hauteurs de Port-au-Prince pour construire une ville qui portera, plus tard, son nom autour de laquelle il construira les forts Jacques et Alexandre. Lorsque Dessalines est assassiné le 17 octobre 1806, le territoire haïtien est divisé en deux États : celui du Nord dirigé par Henry Christophe et celui de l'Ouest et du Sud dirigé par Alexandre Pétion. Ces deux États étaient opposés par leur vision (caporalisme agraire pour l'un, liberté de propriété pour l'autre) mais unis autour des mêmes logiques de départ. Les historiens dont Thomas Madiou (Madiou. 1988), Beaubrun Ardouin (Ardouin. 1853) et Vergniaud Leconte (Leconte. 1931) pour ne citer que ceux-là, sont unanimes à reconnaître que l'État du Nord était économiquement prospère par rapport à son rival.

Le 2 juin 1811 à l'Église de Fort Liberté, Henry Christophe s'est fait proclamé Empereur sous le nom de Henry 1^{er}. Il mobilise une bonne partie des ressources économiques de son royaume pour construire des édifices remarquables dont le Palais Sans-Souci, le complexe des Ramiers, et étendre le projet de construction de la Citadelle. À sa mort en 1820, Jean-Pierre Boyer assura l'unification du territoire, lui qui avait remplacé Pétion en 1818 à la mort de celui-ci. Les monuments ont été pillés et puis abandonnés. Le séisme du 7 mai 1842 qui ravagea le Nord du pays a aggravé l'état de délabrement de ces monuments en détruisant le Palais Sans-Souci, du complexe des Ramiers et de la Citadelle. Ces monuments ont été à nouveau, pendant environ un siècle, laissés au gré de la nature et de la végétation, malgré des interventions ponctuelles de consolidation et de nettoyage.

À la fin de l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934), la conservation et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles allaient constituer une problématique importante de l'État haïtien. Comme le montre Olsen Jean-Julien, le processus de mise en valeur, par l'État haïtien, de l'héritage naturel et culturel du pays s'est d'abord inscrit dans une démarche de récupération de la mémoire historique contre les occupants américains. (Jean-Julien. 2007 :1). En effet, par rapport à l'imaginaire de liberté qu'ils représentent, les anciennes forêts qui ont été utilisées autrefois pour le marronnage et les monuments construits ou récupérés par les premiers dirigeants haïtiens après l'indépendance ont servi de référence (Fouchard. 1953; 1972) pour inciter le peuple haïtien à développer diverses formes de résistance contre l'occupation américaine. Ces résistances se sont manifestées tant dans les discours (articles de journaux, conférence) que dans les actes (manifestations de rue, grèves, désobéissance civile, formation de guérillas, camps paramilitaires, prises d'armes). (Gaillard. 1981; 1982). Il fallait donc afficher, à la fin de l'occupation, d'autres comportements vis-à-vis de la gestion de ces ressources naturelles et culturelles du pays. La négligence par l'État de ces monuments naturels et historico-culturels pouvait avoir un impact sur le mandat des gouvernants. La nation observe et l'État s'engage !

Ainsi, les premières actions de l'État haïtien dans la conservation des monuments historiques du pays débutent avec les travaux lancés entre 1930 et 1933 au Palais Sans-Souci et à la Citadelle. Ils portent la signature du gouvernement de Sténio Vincent qui ordonna aux Travaux Publics de « sauver ces monuments de leur état de ruine » (Hyvert. 1979 : 38). Mais, ces actions visaient également à renforcer la popularité du Président Vincent qui accéda au pouvoir en insistant sur son opposition à l'occupation américaine. Succédant à Sténio Vincent, le Président Élie Lescot publia le 23 avril 1940, la première loi du pays sur les monuments historiques. Sans les nommer, cette loi concernait particulièrement les monuments de la Citadelle et du Palais Sans-Souci, y compris leur environnement naturel. L'intérêt pour la dimension naturelle du site a été certes reconnu depuis 1927 après que le complexe des Ramiers eut été redécouvert, puisqu'il était caché par la végétation (Le Nouvelliste. 1927). Cependant, ce n'est qu'au tournant des années 1940 que le gouvernement afficha réellement son engagement pour la protection de l'environnement en sanctionnant la *Convention pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques naturelles des pays de l'Amérique* adoptée à Washington le 10 décembre 1940, par le décret du 27 novembre 1941 (Le Moniteur. 1941). Dans cette perspective, Haïti suit le courant lancé dans les parcs nationaux américains. Plus tard en 1945, ce même gouvernement ordonna des travaux de nettoyage et de débroussaillage au Palais Sans-Souci, à la Citadelle et aux Ramiers. Durant une tournée dans le Nord le 18 octobre 1945, le président profita pour inspecter les travaux en cours et lancer son plan quinquennal de gouvernement (Cahiers d'Haïti. 1945 : 2-7). Ce plan qui reposait sur la l'agriculture avait prévu la poursuite des chantiers de nettoyage de ces monuments.

Par ailleurs, tandis que des travaux sont en train de se réaliser pour préserver les lieux témoins de la mémoire historique nationale, au même moment d'autres actions sont entrepris en vue de développer l'industrie touristique en Haïti. De ce fait, le processus de conservation et de mise en valeurs des monuments historiques de la Citadelle et du Palais Sans-Souci n'est pas sans relation avec les démarches de développement du tourisme dans

le pays. En conséquence, les actions de conservation et de mise en valeur des monuments de la Citadelle et du Palais Sans-Souci sont intimement liées à l'activité touristique dans le pays en général. Cette coïncidence est due également au fait que, dès la fin des années 1940, le tourisme est en plein essor dans la région de la Caraïbe (Breton. 2004 : 22-34). Les monuments de la Citadelle et du Palais Sans-Souci ont été, depuis toujours, identifiés comme image de marque pour développer le tourisme en Haïti pour assurer le développement économique du pays. Dans la foulée, d'autres engagements sont pris : une Secrétairerie d'État au Tourisme est créée et des infrastructures sont réalisées pour attirer et accueillir des visiteurs étrangers en Haïti. Ce faisant, l'État haïtien essayait aussi de rejeter pour Haïti l'image de "pays du vodou", qui était un marqueur dépréciatif, pour répéter l'expression de Jean Pierre Jardel (Jardel. 200 : 451-463). Alors que les touristes sont intéressés par le vodou, l'État haïtien présente aux visiteurs les « signes de progrès » du pays en termes d'infrastructures culturelles modernes : musée, théâtre, salle d'exposition, restaurant chic mettant en valeur la gastronomie du pays, l'héritage historique et culturel. Il a encouragé les touristes étrangers à visiter les hauts lieux de mémoire nationale. Il encourage le secteur privé haïtien et étranger particulièrement américain à investir dans l'industrie du tourisme en Haïti : hôtellerie, transport, restauration, loisirs, etc. D'un autre côté, l'élite intellectuelle de la capitale haïtienne invite les étrangers dans des soirées littéraires, des spectacles de danse modernes et des représentations d'artistes d'ici et d'ailleurs (Dautruche. 2013 : 23). De grandes maisons de Port-au-Prince, de Pétion-Ville et du Cap-Haïtien se transforment en hôtels de luxe, d'où l'éclosion de chaînes d'hôtels. De plus, l'exposition internationale du Bicentenaire de Port-au-Prince inaugurée en 1949 a favorisé une meilleure visibilité du pays sur la scène internationale. Étaient présents à cet événement, des artistes, de l'époque, à succès sur la scène internationale tels : Marian Anderson, Celia Cruz, Daniel Santos et Bebo Valdes, etc. À la compétition sur les arts organisée en la circonstance, des artistes haïtiens tels Jacques E. Gourgue et Gesner Abelard se distinguent par des médailles de Bronze. (Corvington. 1991; 2009; Perle. 2008). Il faut noter l'implication de l'architecte Albert Mangonès à la planification et la réalisation de cette exposition dont le succès caractérise également le triomphe du tourisme dans le

pays. Très vite, Haïti est considéré comme l'une des premières destinations privilégiées de la Caraïbe. À la même période, des travaux d'installation de sanitaires pour les visiteurs, de nettoyage, de consolidation et de renforcement des murs sont entamés à la Citadelle et au Palais Sans-Souci sous les gouvernements de Dumarsais Estimé en 1952, puis de Paul Eugène Magloire en 1955, par le Ministère des Travaux Publics. Cependant, le succès du tourisme est éphémère. Après la prise de pouvoir par le Président François Duvalier, en 1957, et surtout lorsque celui-ci a décidé de se donner un pouvoir à vie, la situation politique s'est accentuée avec la détérioration des relations officielles entre Haïti et les États-Unis. Plusieurs des chaînes d'hôtels ferment leurs portes et s'orientent vers d'autres pays voisins de la Caraïbe. Dès lors, l'activité touristique en Haïti décline, l'économie du pays avec elle (Théodat : 2004 : 294-317). Pour Michèle Oriol, « la Citadelle a vécu en direct au succès et au déclin du tourisme en Haïti ». (Oriol. 2010 : 53).

D'un autre côté, l'État haïtien a adopté le décret du 18 mars 1968 qui qualifie de Parcs Nationaux et Sites Naturels, « toutes étendues de terres boisées ou parcs sur lesquels sont établis des monuments historiques ou naturels qui présentent un intérêt général au point de vue artistique, historique et scientifique » (Le Moniteur. 1968). Rappelons que ce décret a consacré une superficie de 250 hectares au minimum autour de la Citadelle comme « zone destinée à protéger ce monument ». Ce n'est qu'en 1972 qu'a été créé le premier organisme étatique chargé de la conservation des monuments, le Service des Monuments et des Sites, placé sous la direction de l'architecte Albert Mangonès. Dès lors, les travaux de conservation initiés à la Citadelle par le Ministère des Travaux Publics vont se poursuivre notamment dans le cadre d'un projet conjoint de l'État d'Haïti et de l'Organisation des États Américains (OEA). Ce projet a permis de réaliser une « étude préliminaire de définition d'un cadre de référence pour la restauration de la Citadelle et du Palais Sans-Souci » (Mangonès. 1986 : 19), d'effectuer des études de relevés de l'architecture de ces monuments et d'évaluer leur état de conservation (Hyvert. 1979 : 7).

Parallèlement, à l'échelle internationale, le tourisme est présenté comme « passeport pour le développement ». L'UNESCO et la Banque Mondiale assurent la promotion de ce concept et associent l'exploitation du patrimoine par la doctrine du tourisme culturel au développement économique des pays du tiers-monde (UNESCO.1966; Kadt. 1979; Cousin. 2008). Ces derniers sont encouragés à se lancer dans le tourisme pour essayer de rattraper leur retard dans le classement économique mondial. L'État haïtien fait du tourisme l'un des axes prioritaires de développement économique du pays en essayant d'articuler les préoccupations pour la protection des sites culturels avec celle d'une nouvelle planification pour la reprise de l'industrie touristique dans le pays. Cette vision s'affiche dans les grandes lignes du *Plan Directeur du Tourisme* (PdT) publié en 1972. Réalisé avec l'appui de l'Organisation des États Américains (OEA) dans le cadre d'une mission d'assistance technique pour le développement du tourisme en Haïti, ce plan touche le quinquennat 1971-1976 et se présente comme un instrument susceptible de contribuer à orienter l'action que mène l'État haïtien. Les propos de l'architecte Ricardo A. Bétancourt présentés dans la préface dudit plan, sont précis :

« Haïti a enregistré dernièrement un accroissement encourageant du nombre de touristes qui lui rendent visite, mais il semble que le moment soit venu de signaler que l'orientation du secteur constitue une impérieuse nécessité, car dans un marché hautement concurrentiel et dynamique, il sera très difficile à l'avenir d'accroître les avantages que procure le tourisme sans une direction énergique de l'État. Le patrimoine touristique d'Haïti est à la fois vaste, unique et varié. Cependant, il est temps de conserver ce riche patrimoine naturel et culturel, et de l'élargir grâce à la mise en valeur des ressources existantes et à la réalisation de l'infrastructure et de l'équipement nécessaire en vue de leur utilisation à des fins touristiques » (OEA. 1972 :2-3).

Il faut voir dans ces propos, l'importance que l'État d'Haïti a accordée à la reprise du tourisme dans le pays. L'idée de la relance du tourisme par la culture va se renforcer. Se basant sur l'insuffisance d'infrastructures touristiques dans le pays, les experts de l'OEA

croient que l'apogée du tourisme durant les années précédentes a été un « phénomène spontané » (OEA. 1972 : 4) très peu planifié méthodiquement. D'après eux, il faudrait préparer l'avenir d'Haïti par le tourisme et fonder les actions futures sur une démarche scientifique et des instruments techniques définis avec rationalité dont le *PDT* est un premier résultat. Ils suggèrent à l'État haïtien de concentrer ses efforts sur les ressources naturelles et culturelles qui font partie du patrimoine du pays. Ils recommandent de créer un pôle prioritaire du tourisme dans le pays. Le choix est alors porté sur la région Nord d'Haïti qui est riche en potentialités : 1) des côtes, qui s'étendent de la baie de Chouchou (Port Margot) à celle de Limonade en passant par le site de Labadie lequel était, d'ailleurs, déjà très prisé pour sa beauté naturelle et 2) de l'histoire et de l'art, avec la ville du Cap-Haïtien, des monuments du Palais Sans-Souci et de la Citadelle Henry Christophe. Ces endroits sont présentés comme « les principaux lieux de mémoire où se sont déroulés les événements marquants de l'histoire nationale et qui présentent plusieurs modèles architecturaux typiques et une dynamique artistique extraordinaire ». (OEA. 1972 : 5-8). Le rôle que devait jouer la région Nord pour la reprise de l'activité touristique dans le pays a été largement définie dans les propositions d'aménagement. Le *PDT* avait prévu la construction d'une station balnéaire à Labadie qui devra être transformée en village de vacances, l'aménagement du centre urbain de Cap-Haïtien en tant que centre de services et d'attrait complémentaires. Des travaux de construction de la route d'accès menant à la Citadelle, des travaux de restauration et d'aménagement touristique du Palais Sans-Souci et de la Citadelle ont été également ciblés. Il s'agissait, pour les experts, d'avoir : a) un centre de séjour, avec création d'une zone de concession située sur la côte à Labadie qui devait également servir de village de vacances directement reliée à la ville de Cap-Haïtien ; b) un point de réception des excursionnistes des croisières maritimes, qui sera dans le port de la ville du Cap-Haïtien, à partir duquel des circuits de visite sont définis entre le Cap et Labadie d'une part, et entre le Cap et la ville de Milot qui constitue le point d'entrée des monuments du Palais Sans-Souci et de la Citadelle, d'autre part ; et c) un point d'entrée supplémentaire à Port-au-Prince pour les voyageurs arrivant dans le pays par voie aérienne (OEA. 1972 : 10-12). Le plan directeur avait considéré le Cap-Haïtien et Port-au-Prince

comme deux pôles qui se complètent mutuellement. L'État haïtien allait opter pour une politique de concession basée sur le fait que les entreprises concessionnaires devraient prendre, à leurs charges, la mise en place de certaines infrastructures dans les zones de concessions. C'est avec l'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Duvalier à partir de 1971 que d'autres acteurs ont pu bénéficier des ouvertures dans le cadre de ce plan quinquennal.

Notons qu'en 1974, le Service des Monuments et des Sites a préparé « le dossier de l'état de désagrégation de la Citadelle et du Palais de Sans Souci » en collaboration avec l'OEA. Ce dossier comprenait : « une documentation graphique des relevés des structures existantes, des descriptions détaillées des dommages suivies d'une analyse des causes de ces dommages » (Pérard. 2009). La visite du Président Sénégalais Léopold Sédar Senghor en Haïti et à la Citadelle en 1976, qu'il réalisa comme un « pèlerinage aux sources vives de la négritude », a été un coup de pouce tant pour l'élan de préservation et de mise en valeur de ce monument, que pour le développement du tourisme en Haïti. C'est dans cette même perspective que s'inscrit la visite en 1978 du Directeur Général de l'UNESCO, Amadou Mahtar M'Bow. Ces deux visites ont stimulé une mobilisation internationale qui a permis de récolter une importante aide financière destinée à l'acquisition d'équipements pour réaliser la restauration, la sauvegarde et la mise en valeur de la Citadelle. Par le décret du 29 août 1978, le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers a été officiellement créé et classé comme espace réservé du pays. Le Service des Monuments et des Sites a été remplacé par l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) créé par le décret présidentiel du 29 mars 1979. Cet organisme a pour attributions de (d) :

« 1) Inventorier en collaboration avec les secteurs concernés, de classer, d'assurer les études et l'exécution des projets de protection, de restauration et de mise en valeur des sites, villes, agglomérations, monuments à caractère historique, des témoignages archéologiques et historiques, terrestres et maritimes, des sites naturels, ruines et immeubles à caractère historique ou artistique faisant partie du patrimoine national ;

- 2) Réaliser des études générales et détaillées de projets de protection de restauration et de mise en valeur des vestiges, des ensembles complets ou partiels d'édifices, de monuments et de sites historiques ; d'assurer la direction et le contrôle des travaux d'exécution de tels projets ;
- 3) Aider, dans le cadre de ses attributions et fonctions, à la promotion et au développement d'activités publiques ou privées visant à sauvegarder le Patrimoine National ;
- 4) Améliorer, d'amplifier et de diffuser toutes informations et documentations concernant le patrimoine national ». (Le Moniteur. 1979).

Notons la responsabilité attribuée à l'ISPAN pour assurer la gestion du parc ainsi que la relation qui est établie entre la sauvegarde et la mise en valeur des édifices monumentaux et archéologiques, des ressources naturelles et culturelles du pays par la promotion et le développement des activités de diffusion d'information et de documentation destinées aux publics. Un chantier est ouvert pour la restauration du Palais Sans-Souci, de la Citadelle et des Ramiers dans le cadre du Projet ISPAN-PNUD-UNESCO portant sur la conservation et la restauration des monuments du Parc National Historique. Lancé en 1979, ce projet est exécuté par les techniciens de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) avec l'appui technique et financiers du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Organisation pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). Financé en contrepartie par l'État haïtien et par l'UNESCO, le plan d'action du projet comprenait « la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural ainsi que l'animation culturelle pouvant contribuer à la prise de conscience de l'identité culturelle nationale et à un développement équilibré » (Mangonès. 1986 : 32) de la région. Parmi les tâches définies, on trouve : « 1) l'établissement du contrôle et l'aménagement de l'ensemble de l'aire géographique où se situent les monuments ; 2) la réalisation des projets de restauration et de mise en valeur des monuments ; et 3) la projection des programmes

d'animation culturelle ». Le projet a facilité la réalisation de mission de prospection d'experts de l'ICOMOS sur le site, marquée, entre autres, par la présence de Jean Sommier (en 1979) et de Georges Duval (1979 et 1981). Le rapport de cette mission a conduit à l'inscription du site en 1982 sur la liste du Patrimoine Mondial. C'est dans le cadre de ce projet qu'Yves Renard a réalisé, en 1983, le document définissant les *Principes directeurs pour l'aménagement du parc national historique*. C'est l'un des premiers outils à fournir des données précises sur le milieu naturel et humain du parc. C'est dans ce document que sont présentées, pour la première fois, les limites géographiques du parc ainsi que la description de sa géologie, sa végétation, sa faune et sa toponymie. Il analyse la démographie et la propriété foncière sur le site, présente l'habitat, l'utilisation du sol, l'agriculture, la commercialisation des produits agricoles, la pratique de l'artisanat ainsi que le tourisme qui était encore, à cette époque, très peu développé au niveau du site. Il formule des recommandations concernant la mise en valeur et « l'interprétation » du site. La diversité des ressources et attractions du site constituent l'atout majeur pour la mise sur pied d'un programme d'interprétation et de mise en valeur du parc qui réponde à l'attente de la population locale et des visiteurs venus de l'extérieur. L'observation de la nature, des paysages, des monuments et des activités humaines montre qu'il est ici possible de présenter un grand nombre de thèmes intéressants (Renard. 1983 : 21).

Malgré ses louables réalisations, le projet ISPAN/PNUD/UNESCO n'a pas réussi à transformer le site du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers en un espace attractif et interprétatif, ni doter celui-ci d'un programme d'interprétation. Tel qu'il était prévu, il n'a pas pu « faire du Parc National Historique, du jardin botanique (au Palais Sans-Souci), un lieu d'attraction touristique, scientifique et culturel ». (Mangonès et Hyvert. 1987 : 49). Cet objectif n'a pas été atteint, car l'urgence consistait surtout à sauver les monuments du danger que représentait leur état de désagrégation. (Hyvert et Baselaire. 1978-1986). Les actions de mise en valeur du site adressées aux visiteurs n'ont pas été amplement développées. Les efforts consentis, en ce sens, sont l'œuvre de l'équipe

composée de Gisèle Hyvert, Harold Gaspard, Daniel Élie, Patrick Delatour, Éddy Lubin, Frédéric Mangonès, Henry-Robert Jolibois, Hérold Pérard entre autres, qui essayaient à leur manière de concevoir et de promouvoir, l'idée d'une Citadelle - musée. Ils ont pu délivrer la maquette de la Citadelle, bien que celle prévue pour le Palais Sans-Souci n'ait pas vu le jour. De même, Albert Mangonès a pu transformer le monument funéraire du Roi Henry Christophe qui se trouvait à la Citadelle et le remplaça par une plaque de commémoration à la mémoire du Roi bâtisseur. Jusqu'à la fin du projet de restauration débuté avec l'UNESCO, les efforts de mise en valeur se concentreront principalement sur les priorités en matière de préservation des monuments du Parc. Conscient de ces lacunes en matière de mise en valeur et d'interprétation, les techniciens de l'UNESCO en collaboration avec ceux de l'ISPAN ont assuré, en 1990, l'ouverture du musée de la Citadelle. Il s'est avéré que, très vite, ce musée a dû fermer ses portes aux visiteurs. Les deux seuls guides qui avaient été formés pour ce musée ont démissionnés. Entre temps, plusieurs des tableaux ont été replacés sans liens entre eux dans les trois espaces d'exposition. Ce qui rend difficile, pour le visiteur, la compréhension de la trame narrative.

D'un autre côté, le secteur du tourisme allait s'incliner totalement avec la mutation d'Haïti sur la *Carte du tourisme mondial*. D'abord, la propagande menée par la principale agence américaine en matière de protection de la santé et de la sécurité publique, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), autour du 4H sigle qui signifiait Homosexuels, Héroïnomanes, Hémophilie et Haïtiens, correspondant les groupes vulnérables identifiés comme étant les porteurs du virus mortel de l'immunodéficience humaine (Montagnier et al. 1986). Ce terme qui sera, par la suite, remplacé par celui du VIH puis du SIDA, a donné une image négative à la destination. De plus, les « crises successives aiguës aux niveaux socioéconomique et politique » en Haïti (Delatour et Jean-Julien. 2005) occasionnées par la chute de Jean-Claude Duvalier en 1986 puis par le coup d'état militaire de 1991 contre le Président Jean Bertrand Aristide suivi d'un embargo commercial imposé sur le pays par les Nations-Unies, ont affecté la reprise du tourisme

ainsi que la continuité des initiatives de préservation et de mise en valeur des monuments du Parc. Le retour du Président Aristide au pouvoir avec le support d'une mission militaire de l'ONU, en 1994, a suscité beaucoup d'espoirs en Haïti (ICG. 2004 : 15-18). Avec une relative stabilité, le pays espérait la reprise de la relance de l'activité touristique qui a tenté difficilement de se relever avec quelques arrivées. L'image de la Citadelle est de nouveau présentée par l'État haïtien comme marqueur identitaire du pays et comme site à visiter.

En 1995, l'ISPAN bénéficie d'un appui technique et financier dans le cadre du Projet Route 2004 sur la préservation et de mise en valeur des ressources historiques, culturelles et naturelles au site du parc. Le Projet Route 2004 fut un autre Projet technique financé par l'UNESCO et le PNUD. Il a eu pour objectif d'aider à préserver et à perpétuer l'état des sites naturel, historique et culturel d'Haïti et a introduit l'idée de transformer la Citadelle comme un musée haïtien de la mémoire. Ainsi, les travaux de nettoyage et de conservation des monuments du parc seront poursuivis. Plusieurs études ont été réalisées et ont permis de constituer une masse de documentation sur le site. Quatre projets de loi ont été également présentés à l'État haïtien et concernaient : 1) la création d'un Conservatoire du littoral chargé de gérer et de protéger les zones d'intérêt historique, culturel et naturel, 2) la création d'une réserve de biosphère 3) la mise en place d'une réglementation spécifique visant la protection du patrimoine sous-marin et 4) la mise en place d'une structure de gestion et d'exploitation des ressources historiques, culturelles et naturelles de la région Nord. Ce dernier projet de loi concernait particulièrement le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Cependant, tous ces projets de lois n'ont pas été votés. Néanmoins, le projet Route 2004 a permis à l'ISPAN de lancer des discussions, en collaboration avec la Secrétairerie d'État au Tourisme, le secteur privé, les autorités municipales de Milot, les groupes associatifs de cette commune et du Cap-Haïtien, autour de la mise en place d'une unité de gestion et d'exploitation du PNH-CSSR. Cette structure qui devrait s'établir dans un local à Choiseuil, n'a pas été constituée (MCC. 1998 : 18). Malgré la mobilisation de techniciens le projet n'a pas réussi à doter le site d'un plan de

gestion encore moins d'un programme de mise en valeur et d'interprétation. À partir de 1996, les projets de conservation sont arrêtés faute de financement.

Entre temps, le *Plan Directeur du Tourisme* a été élaboré et présenté en 1996 par la Secrétairerie d'État au Tourisme avec l'appui du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). L'élaboration de ce plan est motivée par le mobile suivant :

« La décision de se doter d'un Plan Directeur de Développement Touristique s'inscrit donc dans une logique d'aménagement du territoire. Il s'agit avant tout de construire un secteur économique. Sa singularité est de produire un type d'espaces organisés ayant pour seul objet de fournir du loisir : détente et plaisir à des populations » (SET. 1996 : III).

La nouvelle vision est orientée autour de la volonté d'aménager le territoire national pour développer le tourisme. Cette logique est liée à la question de la décentralisation et à la déconcentration des services. Elle est aussi fondée sur le fait qu'il faudrait utiliser la culture des populations locales pour créer du loisir pour le tourisme. S'inscrivant dans le prolongement du PDT de 1972, ce nouveau plan propose de diviser le pays en quatre grandes zones prioritaires ou pôles de développement touristique. Les préférences ont été portées sur : 1) le Nord centré autour de la zone des côtes de la baie de Chouchou jusqu'à celle de Fort Liberté avec pour axe prioritaire : Labadie, Cap-Haïtien et Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers; 2) l'Ouest avec une concentration sur Port-au-Prince et la côte des Arcadins ; 3) le Sud avec une concentration sur les villes de Saint-Louis du Sud et des Cayes et 4) le Sud-Est (SET. 1996 : 2-4). En tant qu'entité touristique autonome, chacune de ces zones prioritaires devait comprendre : a) une station de séjour balnéaire ; b) un port d'escale pour les bateaux de croisière ; et c) un relais de circuit avec une unité hôtelière pouvant accueillir les excursionnistes internationaux et nationaux, et qui serait implanté dans les parcours des itinéraires de visite (SET. 1996 : 5). Le plan envisage de promouvoir deux formes de tourisme : « un tourisme international » dans les zones prioritaires à l'intention des visiteurs étrangers et « un tourisme national » centré sur d'autres points d'attraction à caractère naturel et culturel à l'intention des Haïtiens de

l'intérieur et ceux vivant à l'extérieur du pays. À cet effet, il est prévu de mettre en place des stations touristiques coupées de la population locale. Parmi les endroits retenus pour implanter ces stations, nous notons que pour le Nord, le plan prévoyait que les hauts lieux historiques de la Citadelle, du Palais Sans-Souci et des Ramiers du Parc National Historique devaient servir d'image de marque afin que le pays puisse se mettre en avant sur la scène internationale. Dans la pratique, les installations annoncées n'ont pas toutes été réalisées, le plan n'a pas été mis en œuvre selon le calendrier défini. Au niveau du Parc National Historique, par exemple, seule la volonté d'intégrer le patrimoine dans les grands débats pour la mise en place d'une structure de gestion était manifestée (Valmé. 1995). L'une des faiblesses de ce plan directeur a été de minimiser la participation des populations locales, en les retranchant dans des zones de second rang.

En 2001, la Secrétairerie d'État au Tourisme est élevé au rang de Ministère. Désormais, c'est au Ministère du Tourisme que revient la charge d'assurer la planification touristique du pays et de faire le suivi du PDT. Cependant, malgré les espérances, l'industrie touristique ne se reprend vraiment pas sauf à Labadie, la station balnéaire du Nord, où le tourisme de croisières connaît un accroissement exponentiel. Devons-nous encore pointer du doigt les crises politiques qui sont devenues une constante dans la société haïtienne ? En effet, les crises post électorales des années 2001 vont conduire à des soulèvements populaires. Même la célébration des 200 ans de l'Indépendance d'Haïti a été boycottée par la crise politique qui n'a finalement pas été profitable pour le pays en général, le secteur du tourisme en particulier. Le Président Jean Bertrand Aristide a été contraint, durant son deuxième mandat, de laisser le pouvoir et connaître un nouvel exil en février 2004. Ce départ a créé une situation chaotique dans le pays qui s'est rétabli graduellement avec la présence des troupes militaires de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) engagée dans une Mission de Stabilisation pour Haïti (MINUSTHA) (Malone et Von-Einsiedel. 2004 : 168-191). Depuis, ces soldats sont considérés comme les principaux visiteurs étrangers dans le pays. Comme des centaines de jeunes Haïtiens et quelques autres touristes étrangers

en quête d'aventure dans le pays, ils visitent régulièrement les monuments du PNH : CSSR qui n'ont bénéficié que d'un entretien irrégulier. La dimension naturelle du site était de plus en plus négligée. Tenant compte des avancées réalisées dans le domaine de la protection de l'environnement depuis la conférence de Rio en 1992, l'État haïtien a pourtant renouvelé sa volonté de suivre les lignes d'une bonne gouvernance environnementale par l'intégration et la participation des collectivités territoriales et de la société civile. En effet, le 12 octobre 2005 un décret a été publié pour définir la « politique nationale en matière de gestion de l'environnement et de régulation de la conduite des citoyens et des citoyennes pour un développement durable » (Le Moniteur. 2005). Par ce décret, l'État haïtien précise que « l'environnement est un patrimoine national et un élément essentiel pour le développement durable du pays » (Article 3). Cependant, tout en promulguant un ensemble de lois créant des aires protégées sur le territoire, il n'a pas encore su gérer efficacement son patrimoine naturel, voire celui du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Néanmoins, par le décret du 26 janvier 2006, il a décidé de consacrer l'existence du Système National des Aires Protégées (SNAP) et créé dans son article 53, l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) qui devait avoir un droit de regard sur la situation environnementale du pays, du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers en particulier. En effet, en tant qu'organisme autonome placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, l'ANAP a pour fonction, entre autres, de : coordonner la préparation et la mise en œuvre du *Plan National de Gestion des Aires Protégées* ; « d'étudier les espèces animales et végétales des catégories d'aires protégées relevant de sa juridiction et réaliser des inventaires de leur flore et faune ; élaborer les règlements pour les aires protégées sous sa juridiction et aux ressources biogénétiques et en autoriser l'accès ; intégrer de manière responsable, les populations et les collectivités territoriales dans la gestion des aires protégées » (ANAP. 2014). Même si le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers fait partie du Système National des Aires Protégées, cet organisme n'a pas encore mené des actions sur le site.

C'est dans ces conditions que le Ministère du Tourisme, créé en 2001, a décidé de se lancer dans l'élaboration d'un nouveau Plan Directeur du Tourisme, en 2007, lequel sera publié en 2008. Ce plan n'est qu'une version révisée de celui de 1996. Il énonce la vision de faire du tourisme le vecteur de croissance économique pour assurer le développement d'Haïti. Il se rattache à la fois au *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté* (DSNCRP) élaboré pour la période de 2007-2010 à la suite de consultation publique par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE. 2008), et à celui publié par le Ministère du Tourisme en 2008 portant le titre : *Le tourisme : vecteur de la croissance. Une stratégie partagée pour la croissance et le pour la réduction de la pauvreté à l'horizon 2010* (MDT. 2008). Tous ces documents ont été influencés par les *Objectifs du Millénaire pour le Développement* (ONU. 2000) formulés par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) en l'an 2000. Ce PDT constituait pour l'État haïtien un outil d'orientation des actions gouvernementales tant en matière du tourisme qu'en matière de développement du pays. Cette vision est énoncée dans les propos du Ministre Patrick Delatour :

« Le Gouvernement d'ouverture installé en mai 2006, désireux de jeter les bases pour un État moderne et démocratique, et de mettre en place les conditions indispensables pour un développement durable, a décidé de faire du tourisme le principal vecteur de croissance afin d'optimiser les retombées des investissements qui seront consentis dans les autres secteurs, notamment ceux des Travaux Publics, de l'Agriculture et de l'Environnement.

Le défi actuel est de forger plus qu'une solidarité, mais une synergie gouvernementale, en instaurant un réel et efficace « partenariat interministériel » très étroit avec les autres départements concernés, en élargissant le partenariat au Parlement, aux Municipalités, en réunissant le partenariat public - privé avec les opérateurs au travers des associations professionnelles nationales et régionales, et en prolongeant ce partenariat avec nos voisins, tissant avec eux des accords de coopération afin de tirer parti de leur expérience. Ainsi le

tourisme contribuera-t-il de manière essentielle, voire exclusive, au remodelage de l'image d'Haïti dans le monde, ce qui est déjà une priorité sans laquelle tout développement serait vain » (MDT. 2008 : 2).

La stratégie définie consiste à assurer : le développement durable, l'optimisation des retombées économiques, le partenariat public - privé impliquant notamment les collectivités territoriales, le remodelage de l'image du pays. À ces ambitions, se rejoignent celles de la question de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Ainsi, l'approche préconisée dans le PDT de 2007 reposait sur diverses formes de tourisme : « l'écotourisme (le tourisme vert et durable), le tourisme culturel (qui repose sur la culture et le patrimoine), le tourisme balnéaire (pour exploiter les plages de sable blanc d'Haïti) ». Trois zones prioritaires ont été définies : 1) le Nord où l'on envisage de développer deux formes de tourisme : un tourisme de masse autour de l'axe comprenant : Labadie, le centre historique de la ville de Cap-Haïtien, le littoral de la baie du Môle Saint Nicolas à celle de Fort Liberté ; et un tourisme culturel mais sélectif autour du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, les vestiges d'anciennes habitations sucrières et les sites archéologiques de Limonade. 2) l'Ouest centré autour de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, les Forts Jacques et Alexandre et surtout la côte des Arcadins et 3) le Sud-Est dont le choix portait sur le développement d'un tourisme de masse avec les volets croisières soutenus par les communes de Jacmel, Cayes-Jacmel et Marigot; ainsi qu'un tourisme culturel centré autour du centre historique de Jacmel, avec son artisanat en papier mâché et un tourisme écologique (tourisme rural de montagne) à développer autour du Parc La Visite et Seguin (MDT. 2008 : 10-15). L'objectif étant de remettre Haïti sur la carte mondiale du tourisme en développant « un tourisme de haute gamme basé sur des critères de développement durable » (Benneton. 2009 : 160). Pour atteindre cet objectif, plusieurs unités ont été constituées au Ministère du Tourisme afin de préparer des schémas d'aménagements prévoyant des installations à faire en vue de doter le pays d'aménagements adéquats pour accueillir le retour des touristes. L'augmentation de la

capacité d'accueil des hôtels et la fin de la construction du quai de Labadie pour recevoir des bateaux de croisières devraient constituer de bons signes de reprise. De fait, la relance de l'activité touristique dans le Nord a atteint son apogée le jeudi 3 décembre 2009 lorsque « The Oasis of the Seas », le plus grand et le plus luxueux paquebot de croisière du monde a jeté l'ancre au nouveau débarcadère de Labadie portant à son bord des centaines de croisiéristes (Le Nouvelliste. 2009). En collaboration avec la Royal Caribbean Cruise Lines (RCCL) et la Société Labadie du Nord (SOLANO) qui assurent, sous contrat de concession, la gestion du site de la station balnéaire de Labadie, le Ministère du Tourisme qui a voulu assurer le leadership et la gestion du parc sans coordination avec l'ISPAN - institution en charge du site depuis création - a décidé de développer un circuit touristique entre la station balnéaire et le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Ce circuit devait permettre aux croisiéristes de visiter les monuments qui marquent l'identité historique de la région Nord et du pays en général. Cependant, la RCCL a posé des conditions avant de lancer le circuit (RCCL. 2009) ; elle sollicite une meilleure gestion du site et des aménagements pour assurer la satisfaction et la sécurité des touristes. Les études menées par l'économiste Fritz Jean, pour le PNH-CSSR, montrent que les prévisions sont optimistes (Jean. 2011). L'État haïtien a placé beaucoup d'espoir sur le parc et a reconnu la nécessité d'insérer l'effort de l'exploitation touristique du site dans le cadre « d'une politique générale du développement équilibré de la région » du Nord.

L'État haïtien, par un Arrêté pris le 15 février 2008, a créé un Comité Interministériel sur les Parcs Nationaux Historiques, présidé par le Premier Ministre et, par délégation de celui-ci, par le Ministre de la Culture et de la Communication (Le Moniteur 2008). Ce comité inclut la participation des Ministres des travaux Publics, Transports et Communications, de l'Environnement, du Commerce et de l'Industrie, du Tourisme, de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Cependant, ce comité interministériel n'a jamais fonctionné en raison d'un manque de leadership dans l'action gouvernemental et que les intérêts pour les

Parcs Nationaux du Pays. Néanmoins, par la volonté de transformer le grand Nord d'Haïti comme pôle touristique du pays, de nouveaux paramètres sont introduits dans la gestion du PNH-CSSR pour assurer l'aménagement du territoire et le développement local, stimuler la croissance économique et améliorer les conditions de vie des populations. En effet, le parc devait servir d'espace pilote d'aménagement du territoire du pays et de la sous-région Milot, Dondon et Saint-Raphaël. Il s'agissait de prendre en compte les paysages dans lesquels s'intègrent les monuments du parc et de coordonner des activités qui devaient avoir une incidence directe sur l'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Pour mieux profiter de ses retombées, il fallait se pencher sur les problèmes du Parc National Historique dont : l'absence de plan de gestion, les constructions anarchiques, la formation des guides, la gestion des chevaux, l'aménagement d'espace d'accueil, etc. Dans un cri d'alarme lancé par Harold Gaspard, la question de la dégradation de l'environnement du parc a été identifiée comme un problème majeur qui devrait intéresser les décideurs et gestionnaires du parc. Il signale que l'environnement se dégrade de plus en plus et que « le déboisement a atteint les plus hauts sommets du Parc jusqu'à mettre en péril des forêts résiduelles s'apparentant à la végétation originelle du site ainsi que les espèces d'orchidée et des oiseaux rares qui s'y trouvaient abondamment autrefois » (Gaspard. 2000 : 16-17). Certaine espèce étant souvent prise en chasse au niveau du parc, se réfugient dans les zones les moins accessibles du site. D'un autre côté, le tourisme, ressource potentielle importante pour la population du parc particulièrement, « ne peut continuer à se développer de façon anarchique : il doit être maîtrisé et géré pour que l'accueil des touristes s'effectue dans des conditions normales et que les retombées soient plus également réparties. Les entrées dans le parc doivent être contrôlées et les visites organisées » (CIAT. 2009 : 6). Or, la Citadelle reçoit, annuellement, durant la semaine Sainte un pèlerinage au cours duquel s'afflue « une importante population de jeunes, sans encadrement, sans dispositif didactique et sans dispositif d'accueil », constate l'ISPAN (ISPAN. 2010b : 1).

Survint le 12 janvier 2010, un puissant séisme qui a été un moment difficile pour Haïti et ses projets de développer le tourisme, en ravageant cinq des villes du pays (Port-au-Prince, Léogane, Jacmel, Petit-Goâve et Grand-Goâve) et en laissant des pertes énormes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Les Haïtiens se sont rendu compte que dans une vision renouvelée des défis du développement, le séisme n'a laissé comme alternative que la culture qui présente dans sa diversité des atouts considérables. Dès lors, ils admettent que la mise en valeur du patrimoine et la créativité culturelle peuvent servir de levier au développement pour le pays. Le cataclysme a en effet montré l'importance pour l'État haïtien de miser sur les ressources culturelles qui restaient encore dans le pays pour trouver les moyens adéquats afin d'assurer la reconstruction d'Haïti et la relance de son économie. Il a aussi aidé à élargir la compréhension et la pratique du patrimoine culturel dans le pays. Les autorités haïtiennes ont inclus un chapitre sur la culture dans le *Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti* (2010 : 34-35) qui a été présenté lors de grandes manifestations réalisées en vue de manifester une solidarité internationale vis-à-vis du pays dévasté, telles : le Forum de l'UNESCO organisé sur le thème « reconstituer le tissu social, culturel et intellectuel d'Haïti » (Paris. 24 mars 2010) et la Conférence des bailleurs (New York. 31 mars 2010). Il était devenu certain qu'il ne peut y avoir de développement dans ce pays sans un puisage dans les ressources culturelles et identitaires de la population. La Directrice Générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a reconnu la nécessité de faire de la culture un moteur de la reconstruction en avançant que : « la culture joue un rôle central dans la vie haïtienne, à la fois économiquement et socialement. Elle a été reconnue comme une source de force et d'espoir pour son peuple » (UNESCO. 2011). L'envoyée spéciale désignée par l'UNESCO pour Haïti et ancienne Gouverneure générale du Canada, la Très Honorable Michaëlle Jean eut à dire : « Je ne connais pas de lieu où la culture trouve autant son sens qu'en Haïti. L'art n'a jamais cessé d'y être une valeur suprême, un espace de reconquête de la vie, de l'espoir, de la lumière et de la dignité » (UNESCO : 2011). L'organisation internationale a développé plusieurs programmes d'appui et projets pour le développement du pays par sa culture. L'un des projets prioritaires identifiés concerne le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci,

Ramiers. Bien que le site n'ait pas été touché de manière significative par le séisme, le Centre du Patrimoine Mondial (CPM) a jugé nécessaire de dépêcher, du 11 au 18 juillet 2010, une mission technique dirigée par l'Unité pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (LAC/WHC) en collaboration avec l'ISPAN pour évaluer l'état de conservation du site (UNESCO. 2010a; ISPAN. 2010c : 4-12). Suite à cette visite, le Comité du Patrimoine Mondial a mis l'accent sur les facteurs pouvant affecter la Valeur Universelle Exceptionnelle, l'intégrité et l'authenticité du bien culturel. Parmi les facteurs identifiés figurent, entre autres, les éléments suivants : « absence de plan de gestion, absence de plan de conservation, dégâts causés par l'eau, vandalisme, activités sismiques, absence de plan de prévention des risques, les effets de la réalisation de la route nationale (RN003) qui traverse le site » (UNESCO. 2010b). Dans ses décisions prises lors de sa 37^e réunion, sur le parc, le comité du patrimoine mondial a par ailleurs demandé à l'État partie de « soumettre une étude sur la capacité d'accueil de la Citadelle, Ramiers et le Palais Sans-Souci afin de garantir les conditions d'accès aux visiteurs ». De plus, le comité s'était montré en désaccord avec certains éléments du projet de circuit du parc avec Labadie notamment par rapport à la mise en place de téléphérique sur le site qui, d'après le comité, ne concorde pas avec les valeurs patrimoniales du lieu. L'État haïtien donc devait respecter un certain nombre de recommandations énoncées dans un cahier de charge formulées lors des réunions du comité du patrimoine mondial sous réserve du déclassement du site sur la liste du patrimoine mondial. Ainsi, en tant que patrimoine mondial, le site se doit de respecter les principes et recommandations de l'UNESCO sous peine d'être déclassé. Aujourd'hui, l'État haïtien porte un grand intérêt pour le Département du Nord qui devrait être transformé en une destination touristique en raison de ses ressources naturelles, historiques et culturelles. Il entend promouvoir un tourisme culturel durable au niveau du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers qui constitue l'un des principaux produits qui font partie de l'offre touristique de cette destination. Le parc est, en lui-même, une destination touristique à part entière. Une « semaine du tourisme » y a été lancée en 2011 par le Président de la République Joseph Michel Martelly au Palais Sans-Souci (Le Nouvelliste. 2011). Depuis, plusieurs actions concrètes, à l'échelle de la région, sont

réalisées depuis 2010 en vue d'exploiter le parc : citons : les travaux en cours en vue de la mise en place d'un port dans la baie de l'Acul-du-Nord afin de faciliter les croisiéristes de Labadie d'avoir accès directement au site du PNH-CSSR; dans cette même perspective, le tracé d'un nouveau réseau routier donnant accès au parc à travers l'axe : l'Acul-du-Nord / Plaine-du-Nord / Milot; l'axe Cap-Haïtien / Milot; le projet d'agrandissement de l'aérodrome de Cap-Haïtien en cours de transformation pour devenir un aéroport international; l'organisation du carnaval national délocalisé ou du festival de la mer. Toutefois, après une visite remarquable du président de la République à la Citadelle pour évaluer l'état de conservation du monument en juillet 2012, l'état d'urgence a été déclaré sur tout le territoire particulier du PNH-CSSR par un Arrêté du gouvernement daté du 16 août 2012 suivi d'un second, pris à la même date, instituant un Comité Interministériel de gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (Le Moniteur. 2012 a, b). Ce comité dont le secrétariat permanent devrait être assuré par l'ISPAN, a eu un mandat restrictif en lien aux travaux de conservation du site. Il s'est fait représenter sur place par une Unité de Gestion installée le 20 septembre 2013 avec seulement les représentants des ministres de la Culture, du Tourisme et de l'Environnement. En définitive, seul ce comité interministériel est doté de prérogatives légales pour prendre des décisions relatives au parc. Si le comité interministériel n'a jamais pu se réunir malgré les efforts répétés de la Ministre du Tourisme souvent soutenue par celle de la Culture, l'Unité de gestion composée de cadres compétents, gestionnaires et techniciens du patrimoine, n'arrive pas à être opérationnelle, faute des moyens techniques, financiers et humains mis à sa disposition étant donné que son fonctionnement n'a pas été prévu au budget national pour l'exercice 2012-2013. Il aurait fallu le financement dans le cadre d'un programme d'investissement public pour qu'elle se verrait doter d'ordinateurs portables et de véhicules pour les deux représentants sur place après six mois de fonctionnement sans local, sans personnel ni d'équipement. L'Unité de gestion a toutefois réussi à : présenter un document de diagnostic de la situation actuelle au parc, élaborer un plan d'action sur trois ans de 2012 à 2015 ainsi qu'un budget de fonctionnement, proposer des termes de référence des postes à promouvoir, élaborer des fiches techniques pour l'étude d'un plan de gestion et d'un master

plan pour le site, formaliser et appliquer des règles de gestion du site suivant les principes et standards internationaux. Elle a, en partie, collaboré à la supervision de la construction et à l'inauguration de nouvelles structures d'accueil pour recevoir les visiteurs haïtiens et étrangers sur le site. Aujourd'hui, le PNH-CSSR alimente une vision de développement du tourisme dans le pays en général, de la région Nord en particulier. Il bénéficie l'intervention d'une multiplicité d'acteurs à différents niveaux : l'État haïtien à travers différents ministères, les autorités locales, l'ISPAN. Malgré tout, le site reste - jusqu'à aujourd'hui - très peu valorisé dans toutes ses dimensions naturelles, historiques et culturelles. La muséologue Rachelle Charlier Doucet avait déjà déploré « une sous-utilisation du potentiel de la Citadelle » (Doucet. 2001) qui résulte indubitablement de l'absence d'un programme d'interprétation. Certains pourraient croire qu'un tel programme pour le site du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est une fantaisie ou quelque chose d'inutile. L'ingénieur Jean-Hérolde Pérard n'est pas de cet avis ; lui qui, en plus d'être originaire de Milot, a travaillé à la Citadelle durant le projet de sa restauration et y travaille encore pour le compte de l'ISPAN dont il a été le Directeur Général. Dans son ouvrage intitulé : *La Citadelle Restaurée*, il confie :

« La préservation du patrimoine national, contrairement à ce que certains secteurs semblent penser, n'est pas une activité de luxe, ni une fantaisie de pays riches ou tout simplement inutile. Le patrimoine bâti constitue, au contraire, une richesse à exploiter impérativement pour son rôle potentiel de cohésion sociale à cause de l'appartenance d'un héritage commun aux diverses couches de la population, pour sa grande capacité d'enseignement au niveau historique, technique et culturel, et pour son puissant pouvoir d'attraction touristique ». (Pérard. 2010 : 149).

Sans nommer le mot « interprétation », l'auteur explique le rôle du patrimoine dans la construction de la cohésion sociale en évoquant sa capacité d'enseignement historique, technique et culturel ainsi que son attractivité touristique. Il écrit :

« Et à ce compte, une recherche d'articulation entre les industries culturelles et les secteurs économiques porteurs peut générer de plus en plus de circuits de production et de distribution. La meilleure démarche serait de réfléchir à une stratégie de niches culturelles au sein desquelles la culture serait convertie en produit du tourisme, c'est-à-dire considérée comme l'élément principal du produit touristique. Les circuits seraient axés sur des activités spécifiques liées aux particularités du territoire, à son histoire, son mode de vie et de savoir-faire. Au bout de compte, cela pourrait aider à valoriser le patrimoine mais également à maintenir et à développer des activités culturelles voire à créer des emplois durables. Par conséquent, un programme bien pensé de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel peut donc se transformer en locomotive d'une dynamique de progrès et de développement économique, social et culturel du peuple haïtien ». (Pérard. 2010 : 149-150).

Il faut reconnaître que des efforts louables ont été entrepris, notamment ces deux dernières années par les Ministères du Tourisme et de la Culture, pour assurer l'aménagement touristique du site et consolider les monuments du Palais Sans-Souci et de la Citadelle bien que le complexe des Ramiers a toujours été traité en parent pauvre, sans doute à cause de sa distance et de ses routes d'accès difficiles. Certes ces monuments du site ont été pendant longtemps abandonnés à leur sort. Malgré les maigres moyens techniques et financiers dont il dispose, l'ISPAN a assuré jusqu'ici, tant bien que mal, leur conservation. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour diffuser l'intégrité des valeurs de ces monuments architecturaux, du parc dans son ensemble.

Comme nous venons de le montrer, l'évolution des pratiques de conservation et de gestion du PNH-CSSR n'a pas encore touché sa dimension interprétative. En effet, aucune action n'est encore menée dans le sens de la mise en valeur globale du site, de l'interprétation de son riche patrimoine, de la satisfaction des attentes ainsi que des besoins des visiteurs (haïtiens et étrangers), de la définition des stratégies et des outils pouvant agir sur leurs

perceptions. Maintenant que l'État haïtien affiche son autorité réelle sur le site et qu'il le place au cœur des préoccupations de développement du tourisme dans la région Nord, les actions de mise en valeur ne doivent plus se fonder uniquement sur la conservation des monuments. Il reste évident que l'absence d'un programme d'interprétation du site constitue un manque à gagner dont il convient rapidement de combler. D'où l'importance d'un concept et d'un plan d'interprétation afin d'orienter les actions actuelles et futures de mise en valeur du site dans son ensemble. Les théories et principes formulés au chapitre 1 devraient contribuer à formuler un programme d'interprétation complet fondé sur les besoins du parc, les attentes de l'État haïtien, des résidents et des visiteurs actuels et futurs.

CHAPITRE III. CONCEPT D'INTERPRÉTATION PROPOSÉ EN RAPPORT AU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS

Ce chapitre présente le « concept » qui introduit le programme d'interprétation proposé en tant que modèle pour le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Ce programme s'inspire des standards définis et appliqués à travers le monde pour la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles à des fins touristiques afin de permettre à l'ensemble des visiteurs du site de vivre une expérience de visite sensible, significative et inoubliable. Adressé principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux communautés locales, aux visiteurs et éventuellement aux chercheurs intéressés à poursuivre des études sur le parc ou dans le domaine de l'interprétation, le programme d'interprétation proposé énonce une meilleure approche pour mieux présenter le site. Il cherche, avant tout, à favoriser la rencontre entre le parc et ses ressources avec les visiteurs. Il offre à tous les visiteurs la possibilité d'une expérience globale dans laquelle ils sont appelés à apprécier différentes perspectives (naturelles, historiques et socioculturelles) de pair avec le vécu, le savoir et le savoir-faire des communautés locales ainsi que leurs propres vécus et expériences sur le site. Il se veut garant de la nécessité de renouveler l'offre tout en assurant la pérennité des ressources patrimoniales disponibles au niveau du parc. Il constitue une contribution concrète au développement des ressources naturelles et culturelles du parc, un développement viable en accord avec les valeurs du site. Ce programme d'interprétation constitue une synthèse des théories et principes d'interprétation développés en chapitre 1 qui orientent toute la démarche.

Le concept d'interprétation du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers présenté ici, constitue une *vision du monde* à double échelle : l'une idéale c'est-à-dire de l'ordre d'une pensée philosophique imaginée à partir de la connaissance des caractéristiques du site, et l'autre plus formelle et empirique inspirée des résultats d'une

expérience d'application sur le terrain. Ce concept présente donc les deux visages (théorique et pratique) d'une approche holistique qui s'appuie sur une perception globale issue de la pensée moderne de l'interprétation du patrimoine. Tout en répondant à des choix stratégiques précis, il doit pouvoir provoquer des rencontres entre les visiteurs et l'histoire des monuments, des personnages qui y ont vécu et des événements qui s'y sont produits. Il devrait permettre une meilleure utilisation des traditions culturelles locales ainsi que la découverte d'un environnement naturel extraordinaire. Il doit pouvoir satisfaire les besoins, intérêts et aspirations des différents acteurs publics et privés concernés par l'exploitation touristique du parc, et combler les attentes des visiteurs (nationaux et étrangers), de sexes et de tranches d'âges différents. Le concept cible principalement les visiteurs Haïtiens du terroir et de la diaspora, qui pourront faire un ressourcement identitaire, un retour sur le passé et l'histoire du pays et mieux comprendre les valeurs du site, les noirs du monde entier qui pourront mieux saisir l'universalité des mouvements de liberté engagés par les anciens esclaves durant la guerre de l'indépendance d'Haïti et inclusivement tous les visiteurs étrangers, de n'importe quelle nationalité, pour connaître et comprendre comment Haïti a marqué l'histoire universelle, leur aider à saisir les raisons d'être de l'existence des ressources patrimoniales du parc. Afin de mieux présenter et transmettre les valeurs du site aux différents segments des visiteurs pour répondre aux objectifs d'interprétation fixés ainsi qu'aux attentes de l'État et des communautés locales, ce concept décrit dans un premier temps les principales ressources naturelles et culturelles du site. Celles-ci sont analysées au regard des potentiels d'interprétation qui caractérisent le parc afin de renforcer l'intérêt patrimonial du site et ses objectifs de commémoration. Ensuite, le concept aborde le cycle de visite au niveau du parc. De plus, il développe les thèmes et messages à adresser aux principaux segments des visiteurs en fonction de leurs intérêts, attentes, motivations et des services attendus. Enfin, il recentre ces messages autour des valeurs patrimoniales du parc en ajustant les manières de communiquer ces messages aux visiteurs dans une cohérence avec les caractéristiques physiques, environnementales et culturelles du parc.

3.1. RESSOURCES ET POTENTIELS D'INTEPRÉTATION DU PARC

Les caractéristiques du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers offrent un potentiel d'interprétation qui se situe à un triple niveau : historique et archéologique, naturel et géographique, enfin socioculturel.

3.1.1. Potentiel historique et archéologique

Le parc contient trois monuments : la Citadelle Henry, le Palais Sans-Souci et le complexe des Ramiers, qui sont les principaux icônes de la région Nord en particulier mais du pays en général. Il contient également plusieurs autres vestiges en ruines. Ces monuments présentent plusieurs typologies architecturales comprenant : des espaces militaires (forteresses, casernes et rotondes, guérites, poudrières, prisons, pont-levis, logements pour la garnison, etc.) ; des espaces résidentiels (palais, appartements royaux avec chambres, cheminée, salle de billard, fontaines, jardins, etc.), et des espaces de services communs (magasins, réservoirs, trésorerie, bibliothèque, chapelle, tombes, etc.). Avec la Citadelle, le parc représente un important élément du système défensif mis en place après l'Indépendance d'Haïti proclamée par des esclaves pour éviter un retour à la colonisation. Témoignages des premières constructions érigées par les esclaves Africains devenus libres après la proclamation de l'indépendance d'Haïti, les monuments localisés sur le territoire actuels du parc sont des lieux de mémoire et comprennent un patrimoine matériel qui traduit le refus du système colonial esclavagiste. Dominés par la Citadelle Henry, ils représentent le symbole de la liberté d'un peuple d'anciens esclaves et de sa volonté farouche de façonner sa vision à travers des œuvres de grandeur, de dignité et de souveraineté. Ces lieux commémorent un système défensif mis en place entre 1805 et 1813 en tant qu'exemples imminents d'un type de structure illustrant la situation historique d'Haïti au lendemain de son indépendance.

La collection d'objets et artefacts du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, est regroupée en grande partie au Musée de la Citadelle et répartie dans ses différentes salles et à l'extérieur du monument. Certes, la Citadelle est déjà en elle-même un musée puisqu'elle contient « la plus grande collection d'objets identitaires du peuple Haïtien » (Doucet. 2011 : 65) et la plus riche collection militaire comprenant des boulets, des canons, des objets militaires et utilitaires du XVIII^e siècle en Haïti et dans toute la Caraïbe. La plupart de ces pièces d'artillerie proviennent soit de l'armée expéditionnaire française vaincue, soit des pièces achetées de l'Espagne et de l'Angleterre, ou encore elles ont été fabriquées sur place. Leur mise en valeur n'est que partielle ; elles sont en partie exposées au public qui en profite pour se prendre en photo à côté des boulets empilés et des canons placés, la plupart, sur des affûts d'origine ou reconstitués. Plusieurs de ces objets sont encore enfouis dans le sol ou éparpillés de part et d'autres à l'extérieur comme à l'intérieur de la Citadelle. Le visiteur peut aussi observer quelques éléments d'artillerie non loin des Ramiers. D'autres objets se trouvent également du côté de l'arsenal près du Palais Sans-Souci. De la vieille fonderie, il existe quelques métaux en particulier des barres de fer et des cuvettes qu'il importe de protéger contre la vente par les habitants et l'exploitation abusive par certains forgerons des localités avoisinantes. En attendant qu'un inventaire complet soit réalisé, il est important de surveiller les boulets empilés à l'intérieur et à l'extérieur de la Citadelle pour éviter qu'ils soient emportés par les visiteurs. Un effort de récupération mené par l'ISPAN est en cours, à l'intérieur et à l'extérieur de la Citadelle.

Le territoire du Parc National Historique a servi pendant longtemps, durant l'époque coloniale, de lieu de passage ou de transit des nègres marrons en révoltes (Lubin. 2008 : 13). Au cours des travaux de restauration des monuments du Palais Sans-Souci et surtout de la Citadelle réalisées entre 1978 et 1990, les environs du parc ont fait l'objet de prospections et de fouilles archéologiques. Ces travaux ont permis de réaliser la mise au jour de différentes parties des monuments qui avaient été enfouies sous la terre, de collecter un certain nombre d'objets et d'assembler une impressionnante collection

d'artéfacts en particulier des pièces et des boulets de canons qui font partie de l'arsenal militaire du parc (Citadelle et Ramiers notamment). Durant ces fouilles archéologiques, les chercheurs ont retrouvé, par exemple, le tracé du complexe des Ramiers, les bâtiments du personnel domestique, les bassins et le système de récupération d'eau. Bien qu'il y ait eu une certaine velléité de mettre à jour et de restaurer le réseau du système de captage d'eau et de réaménager les jardins du roi et de la reine au Palais Sans-Souci, les données pour ce faire n'ont pas été complétées puisque le programme de recherche archéologique ne s'est pas poursuivi, faute de moyens financiers et de chercheurs qualifiés. Ce qui a limité la cueillette d'une documentation exhaustive sur les monuments, les artéfacts et autres objets archéologiques qui se retrouvent possiblement dans leurs environnements immédiats. Il y a d'autres endroits au niveau du parc qui méritent des fouilles du genre. Cependant, l'enjeu des droits de propriété est une question fondamentale puisque la majorité des terrains du parc sont des propriétés privées (Oriol. 2010). D'où l'intérêt par l'État haïtien de réaliser un travail de cadastre au niveau parc et de déterminer la vocation des sols par endroits.

D'un autre côté, le potentiel archéologique du parc est très significatif. En effet, le site apparaît représentatif de toutes les périodes d'occupation de ce territoire depuis la période des Amérindiens jusqu'à nos jours. On y trouve les traces de la présence amérindienne avant l'arrivée des colons, notamment dans les grottes, les ruines des anciennes habitations coloniales qui témoignent de la période de l'esclavage des noirs sur le site, la présence des constructions résidentielles et militaires qui datent du début de la période de l'Indépendance, etc. De plus, dans les zones périphériques du parc se trouvent également de superbes grottes comme la Voûte-à-Minguet qui servait de haut lieu de culte aux indiens « Tainos » à l'époque amérindienne (Saint Rémy. 1984 : 251). On y retrouve encore des traces impressionnantes d'art rupestre sur les murs ainsi que des herbes médicinales et des espèces animales rares (Beauvoir. 2006 : 321-330). Le potentiel archéologique de cette grotte n'est plus à démontrer comme en témoigne son inscription dans les inventaires des sites exploitables du circuit Dondon – Milot (Thermil. 2008 ; Manès. 2009 ; CECI. 2013).

3.1.2. Potentiel naturel et géographique

Le territoire du Parc National Historique du Nord témoigne, dans les temps anciens et actuels, de l'existence et de l'utilisation d'un patrimoine naturel et d'un paysage extraordinaire. C'est donc un héritage naturel avec une nature riche et grandiose qu'il convient d'explorer, de valoriser et de protéger. Ce parc, qui est d'ailleurs une réserve naturelle désignée par l'État haïtien, contient une flore et une faune extraordinaires comprenant des espèces animales et végétales dont certaines sont en voie de disparition. Il permet d'avoir un contact étroit et permanent avec la géomorphologie du milieu (relief, sol, etc.), la végétation (diversité de la flore) et la vie animale (faune). Ce contact peut-être établi par la découverte et l'itinéraire de visite dans les montagnes, les cascades, les grottes en particulier celles de Dondon dont la Voûte-à-Minguet qui reste la plus représentative.

De plus, le parc permet d'avoir une vue panoramique sur tout le Département du Nord et même au-delà, ce qui lui confère un caractère naturel remarquable qui impressionne les visiteurs dès leur arrivée. Les montagnes, les rivières, les sources d'eau, les ravins du site offrent une perspective pittoresque du paysage en harmonie avec les arbres, les fleurs, les cultures vivrières et agricoles qui s'y développent, agrémenté du son et du contact visuel et/ou physique des animaux surtout les oiseaux rares considérés comme des espèces à protéger. Les magnifiques cascades, les chutes ainsi que les grottes permettent de découvrir davantage le parc ; elles peuvent être visitées à pied ou à cheval. De plus, plusieurs endroits du parc sont de véritables « points kodak » c'est-à-dire des espaces qui exposent un paysage naturel admirable où les visiteurs peuvent se prendre en photo ou faire de belles prises de vue. Ces endroits permettent d'observer et de retracer l'histoire de toute la région Nord. Parmi ces endroits, plusieurs sont déjà des attractions touristiques de la région Nord et ils offrent la possibilité de développer différents circuits en relation avec le parc. Ce sont:

- a) la station balnéaire de Labadie dans la Bande du Nord, chaînes de montagne qui entoure la ville du Cap-Haïtien;
- b) le centre historique de la ville du Cap-Haïtien ci-devant Cap-Français, ancienne Capitale de la Colonie de Saint-Domingue à l'époque coloniale qui contient des maisons marquant différentes époques par leurs architectures superbes;
- c) Les anciennes habitations coloniales, entre autres, Galman Duplaa et Dégneau localisées dans la commune de Quartier Morin; l'habitation Breda, lieu de naissance de Toussaint Louverture, le précurseur de l'indépendance; ainsi que Vertières situé au Haut du Cap, lieu de la dernière grande Bataille qui a conduit à l'indépendance;
- d) la Plaine-du-Nord ainsi que la commune qui porte son nom où se trouve le lieu dit Bois-Caiman, lieu de la réunion symbolique qui a conduit au soulèvement général des esclaves dans le nord en 1791. On y trouve Tozia, une ancienne et authentique habitation coloniale où l'on trouve encore des restes de puits et de moulins d'époque;
- e) le Camp Louise dans la Baie de l'Acul et l'église Catholique du bourg de l'Acul-du-Nord. Cette église a été érigée en paroisse en 1699 par le Gouverneur de Saint-Domingue, Joseph d'Honon de Gallifet. (Saint-Méry. 1984 : 251). Étant l'une des plus anciennes églises de l'époque coloniale encore présente en Haïti, elle a été déclarée patrimoine national en 2012 ;
- f) le Campus universitaire du Roi Christophe à Limonade et le Parc Industriel de Caracol sont actuellement de véritables attractions pour la destination Nord ;
- g) les lieux de conquête du nouveau monde en particulier : l'emplacement du site de la Natividad, lieu d'escale des caravelles de Christophe Colomb en Amérique, ainsi que le site de Puerto Réal, emplacement du premier fort construit par les Espagnols dans le nouveau monde ;

- h) la baie et la ville de Fort Liberté sont très significatives. On y trouve quatre forts (Dauphin, Saint Frédéric, Saint Charles, La Bouque ou Fort Saint-Louis), tous datant du XVIII^e siècle, qui témoignent de la présence des puissances coloniales espagnoles et françaises dans le pays et de leurs rivalités successives pour s'accaparer de cette majestueuse baie d'importance stratégique militaire et économique ainsi que de la bourgade située au sud de cette baie presque entièrement environnée de lagons et de terrains alluvionnaires et qui semble se cacher de la vue du grand large. L'héritage laissé comprend également une église paroissiale dédiée à Saint-Joseph dont la construction remonte à 1740, une fontaine coloniale et un Arc de Triomphe d'époque de la colonisation française située à l'entrée de cette ville dans le prolongement de l'actuelle Route Nationale No 6 qui arrive jusqu'en République Dominicaine ;
- i) La Grande Rivière-du-Nord et une partie de la commune qui porte son nom. On y trouve, entre autres, le lieu présumé de naissance de Jean Jacques Dessalines, père fondateur de la nation;
- j) Les mornes de Brostage, la ville de Dondon ainsi que les grottes de cette commune en particulier la fameuse Voute-à-Minguet;
- k) Le Fort Neuf et le Fort Rivière dans la Commune de Saint-Raphael qui peuvent être observés en partie, du haut de la Citadelle (CECI : 2013).

3.1.3. Potentiel socioculturel

Les populations locales qui habitent le site du parc diffusent, depuis des générations, des traditions orales sous forme de récits historiques en rapport aux monuments du Parc National Historique. Le recours à ces éléments du patrimoine culturel immatériel haïtien est une façon de faire participer les populations locales dans la mise en valeur du parc car

ceux-ci renforcent l'identité locale et nationale et contribuent à garder en souvenir des faits et des événements non diffusés par l'historiographie. Malgré le temps, ces monuments du parc sont porteurs de valeurs intangibles qui découlent de la relation entre l'objet matériel et ses significations historiques. En effet, ces monuments sont porteurs des valeurs substantielles et authentiques dans les discours où se cristallise et s'incarne la mémoire collective. Ils traduisent une mémoire nationale, prennent acte et participent à la construction d'un lien symbolique fort, d'un rapport social au passé et d'une identité collective (Demesvar. 2010 : 81-83).

De plus, les monuments du parc servent, pour ces populations de motivations à la production d'œuvres artisanales. Ils inspirent des sujets pour des pièces de théâtres dont des scènes s'inspirent des faits, des gestes et événements, et du récit de vie de personnages qui ont marqué l'histoire d'Haïti mais aussi l'histoire de la lutte contre l'esclavage et le racisme dans le monde. Cette source d'inspiration est très importante dans la mesure où elle pourrait continuer à servir d'assise, d'une part, pour les productions artisanales réalisées dans l'environnement du parc qui sont directement connectées aux savoir et aux savoir-faire des communautés locales. D'autre part, ils servent à la recréation de la vie culturelle à l'époque du royaume du Nord à travers les ateliers de forgerons, l'église, l'école, l'artisanat, les carrioles pour le transport. De plus, certaines des ressources culturelles comme la Chapelle du Palais Sans-Souci ou la Citadelle Henry, et naturelles se trouvant dans les limites du parc comme la grotte Voute-à-Minguet, font l'objet de réappropriation religieuse par des catholiques ou des vodouisants. Cette composante du patrimoine culturel immatériel est très riche et prometteuse pour l'interprétation du site.

3.2. CYCLE DE VISITE

3.2.1. Accessibilité au site et moyens de transport

Le Parc National Historique est accessible par voie terrestre à travers quatre routes carrossables. 1) En laissant Port-au-Prince par la route Nationale No 1 vers le Cap-Haïtien, le visiteur peut emprunter la Nationale No 6 traversant le carrefour dit « La Mort » et le carrefour de « Barrière Battant » qui mène directement au Palais Sans-Souci en traversant la ville de Milot. 2) De Port-au-Prince, il peut utiliser la Nationale No 3 traversant le Plateau Central jusqu'à la ville de Dondon. Là, le visiteur a le choix de prendre la direction de Milot en passant par le Carrefour « Barrière Battant », ou encore de marcher, à partir de Carrefour Seze de la section de Brosatge, commune de Dondon, qui permet d'atteindre le lieu-dit Choiseuil. 3) À partir du poste frontière de Dajábon de la République Dominicaine, le visiteur peut emprunter la Nationale No 6 jusqu'au carrefour dit « La Mort » où il tourne vers la gauche en direction de Milot jusqu'au Palais Sans-Souci 4) Enfin, à sa guise, de la Baie de l'Acul-du Nord, il peut utiliser la route dite touristique traversant les communes de l'Acul-du-Nord et de Plaine-du-Nord jusqu'à la ville de Milot. Aussi, le parc renferme plusieurs routes et voies de connexion qui permettent d'accéder à différentes communes de la Région Nord en particulier : Cap-Haitien, Quartier Morin, Grande-Rivière-du-Nord, Milot, Plaine-du-Nord et Dondon. L'accès par la commune de Dondon met le parc en connexion avec la commune de Saint-Raphael qui se prolonge jusqu'au Plateau Central; elle permet d'atteindre la commune de Marmelade jusqu'au Puilboreau, d'où l'on découvre une magnifique vue sur la Citadelle. Le parc s'ouvre aux visiteurs en provenance de toutes les régions géographiques du pays. L'accès aux monuments vedettes du parc (Palais Sans-Souci et surtout la Citadelle) est très facile tandis que l'accessibilité du complexe des Ramiers est plus difficile en raison des pentes escarpées; ce qui ne favorise pas trop la motivation pour la visite de ce complexe résidentiel et militaire. Seuls les visiteurs les plus aventuriers, mais amant de la nature et des montagnes, osent fréquenter les voies piétonnes qui y mènent. L'accessibilité au site est encore limitée pour les personnes à mobilité réduite

qui ont des difficultés pour marcher ou pour se tenir tout seul à cheval. Aucun aménagement n'est pour l'instant préparé pour ces catégories de visiteurs qui peuvent visiter le site, uniquement avec l'aide d'une autre personne pouvant assurer leur transport en chaise roulante ou leur accompagner à cheval. Pour les haïtiens de la diaspora ou les touristes internationaux, les messages du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers leur sont présentés par les guides accompagnateurs et les outils d'aide à la visite en quatre langues (Créole, Français, Anglais et Espagnol) pour faciliter leur compréhension des visiteurs de nationalités différentes qui parlent au moins l'une de ces langues. Pour ceux qui souhaitent visiter le parc depuis l'extérieur, trois choix s'offrent à eux. Le premier consiste à planifier leur rentrée en Haïti sur Port-au-Prince; de là, il est possible de trouver un vol local à partir des avions commerciaux vers Cap-Haïtien. Ce trajet est possible en une seule journée en prévoyant de passer la nuit dans un hôtel au Cap-Haïtien, à Milot ou à Dondon. Le second choix exige de planifier leur déplacement directement vers l'aéroport de Cap-Haïtien. La troisième option serait de planifier le voyage sur Cap-Haïtien à partir de la République Dominicaine, soit par avion, par bus, par véhicule privé ou de location. S'agit-il de la première, de la deuxième ou encore de la troisième option, une fois arrivés à l'aéroport ou à la ville de Cap-Haïtien, les taxis se font un plaisir d'amener les visiteurs au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Bien qu'il n'y ait pas d'héliport sur le site, ceux qui arrivent par hélicoptère peuvent s'arrêter au Morne Bois-Pin où il existe une piste appropriée et habituellement utilisée pour l'atterrissage en vue de la visite de la Citadelle et éventuellement du complexe des Ramiers. Un second choix serait le terrain de football de CRUDEM situé près de l'Hôpital Sacré Cœur de Milot, pour les visites du Palais Sans-Souci et des autres ressources patrimoniales du site. Dans tous les cas, une tournée en hélicoptère des monuments du parc, qui se fait en respectant une certaine hauteur et distance pour éviter des vibrations nuisibles aux monuments, est une expérience de découverte émouvante et captivante. Des fois les petits avions de ligne reliant Port-au-Prince / Cap-Haïtien passent près de la Citadelle et permettent aux passagers de jouir d'un spectacle de beauté surprenante.

Généralement, les visiteurs du parc arrivent par la ville de Milot, principale porte d'entrée pour le site. Ces visiteurs parviennent aux abords du parc par voiture privée, autobus, camionnettes « tap-tap », motocyclettes, à vélo ou à pied. Certains visiteurs de la région arrivent à pied ou à cheval via la commune de Dondon, empruntant le chemin qui part du carrefour Seize qui permet d'arriver, à environ 30 minutes de marche, jusqu'au lieu-dit parking à l'habitation Choiseuil. Cet endroit constitue une véritable station de relais pour tous les visiteurs du parc qui souhaitent visiter la Citadelle Henry, qu'ils arrivent par Milot ou par Dondon. C'est à ce niveau que stationnent les motocyclettes ou les voitures car celles-ci ne sont pas autorisées à aller plus loin ; la pente étant plus difficile à partir de ce point. Là, les visiteurs ont le choix de continuer à pied ou de louer un cheval. Dans les deux cas, l'arrivée à la Citadelle se fait entre 15 à 20 minutes. L'expérience du cheval est très intéressante ; elle permet d'une part, de pratiquer un exercice d'équitation et de stabilisation sur selle ; d'autre part, de mieux admirer le paysage. Avec leur énergie, les plus jeunes prennent la route à pied et passent environ 45 minutes à 1 heure, dès fois même plus, pour atteindre la Citadelle. Ils créent, par endroit, des chemins à travers les arbres pour amortir la montée de la pente et tentent ainsi de réduire la durée du trajet. Ils sont obligés de prendre plusieurs petites pauses en route et s'assoient à même le sol à l'ombre des arbres. Seul le personnel de service affecté au parc par les Ministère du Tourisme, de la Culture, de l'Environnement, de l'ISPAN et de la Police Nationale d'Haïti (Politour) sont autorisés à utiliser les motos tous terrains de quatre roues pour se rendre à la Citadelle. Ces motos sont mises à la disposition des délégations officielles (de l'UNESCO ou autres) en visite sur le site ou sur demande à certains visiteurs et cela sans frais.

3.2.2. Accueil des visiteurs, politique de tarification et offre de service

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers affiche un horaire d'ouverture de 7 h du matin à 5h de l'après-midi, tous les jours de la semaine même les jours fériés. Il y a des visiteurs qui viennent en semaine (du lundi au vendredi) mais aussi

en fin de semaine (samedi et dimanche). Ce qui fait que le parc est un site qui n'est jamais fermé totalement, du moins seulement la nuit, bien qu'il soit possible de réaliser certaines activités en soirée. Il existe actuellement deux bureaux d'accueil du site pour recevoir les visiteurs, l'un à l'entrée du Palais Sans-Souci et l'autre à Choiseuil. Ces structures récemment construites par le Ministère du Tourisme ont été inaugurées le jeudi 6 juin 2013. Arrivés à ces deux bureaux d'accueil, les visiteurs sont accueillis par des préposés en uniformes identifiés par le logo de la fleur « choublak », sorte d'hibiscus *Rosa sinensis* de la famille des malvacées qui sert de plante décorative et ornementale que l'on retrouve partout en Haïti. Ces préposés sont nommés par le Ministère du Tourisme et placés en couple de deux agents à chacun des deux kiosques d'accueil installés sur le site. Un superviseur assure la liaison et la coordination entre les kiosques. En effet, de nos jours, un tarif de 25 gourdes est exigé aux haïtiens et 5 \$ US (ou 200 gourdes) aux visiteurs étrangers, comme droit d'entrée au site. Le tarif est affiché à l'entrée des kiosques ; le visiteur qui s'acquitte du montant exigé est admis à la fois à la Citadelle et au Palais Sans-Souci. Les préposés à l'accueil appliquent un tarif spécial pour les groupes scolaires, les familles et les pèlerins en fonction du nombre de personnes (la moitié paie à ce moment) ou de la tranche d'âge (les enfants de moins de 10 ans ne paient pas). Une fois les droits d'entrée acquittés, les visiteurs ont un reçu ou un bracelet qui atteste leur paiement. Ils ont à leur disposition un dépliant qui parle du site et qui fournit des orientations vers les services des guides et des chevaux, ainsi que les kiosques des marchands de produits artisanaux. Ces services sont offerts séparément. Même si les prix sont affichés aux kiosques (20 \$ US pour le guide par personne, 15 \$ US pour le cheval qui assure l'aller et le retour, 3 \$ US pour un chapeau en paille), les visiteurs peuvent négocier le prix aux rabais avec leur fournisseur. La durée moyenne de visite diffère pour chaque personne. Elle varie entre 2 heures à 4 heures de temps selon que le visiteur passe la route à cheval, à moto ou en voiture; s'il réalise la visite, seul ou en groupe; ou encore selon l'espace à visiter – s'il visite seulement le Palais et/ou la Citadelle. Pour visiter également le complexe des Ramiers, il faut mettre en moyenne deux heures de plus. La durée de la visite de la Citadelle est généralement plus longue par rapport aux autres monuments (en

moyenne 3 à 4 heures). Ceci pas seulement à cause du trajet mais aussi en raison du pouvoir attractif de ce monument, évocateur d'un sens et d'une signification qui touchent la sensibilité, l'émotion et l'intérêt historique des visiteurs. Elle est également liée à la grandeur et la dimension, l'architecture admirable et la localisation du monument, qui représente un grand édifice construit sur plusieurs niveaux. Elle commence généralement tôt dans la matinée (aux environs de 7h du matin). L'arrivée des visiteurs à cette heure est souvent motivée par rapport à la longueur du tronçon reliant le Palais Sans-Souci à la Citadelle; et par le souci pour les visiteurs de faire une course au lever du soleil afin d'atténuer sa chaleur. La journée se termine généralement entre 3h et 5h de l'après-midi. Celle de la Citadelle se termine habituellement plutôt que celle du Palais Sans-Souci car la température et le brouillard obligent les visiteurs à laisser au plus tard vers 5h de l'après-midi. Les randonnées peuvent prendre deux formes : des visites guidées ou des visites autonomes. Les premières se font avec l'aide des guides identifiés par des maillots et/ou des chapeaux. Cependant, il suffit qu'un visiteur arrive sur le site pour qu'un habitant de la localité qui s'improvise comme guide l'aborde, propose ses services et commence à lui raconter l'histoire du site. Avec eux, l'itinéraire peut se définir suivant l'humeur, la motivation, l'expérience ou le professionnalisme du guide. Certains se contentent de fréquenter les lieux sans l'accompagnement d'un guide, ou avec l'aide d'un autre ami qui a l'habitude de fréquenter les lieux. Ces visites autonomes sont assurées par ceux qui définissent eux-mêmes, sur place ou préalablement, leurs propres programmes d'activités et itinéraires. Ceux-ci constituent un emploi du temps de la journée, bien rempli, pour profiter d'au moins deux des trois monuments du parc (Palais Sans-Souci et Citadelle Henry). Ils peuvent également utiliser un document de « guide de visite » qui leur est proposé au kiosque d'accueil. Les guides accompagnateurs, pour la plupart, ont reçu une ou deux rencontres d'orientations réalisées par l'ISPAN en collaboration avec le Ministère du Tourisme ou d'autres acteurs du secteur privé (Association Touristique d'Haïti). Ces accompagnateurs sont majoritairement membres de l'Association des Guides Touristiques de Milot. Cependant, d'autres riverains de la zone s'improvisant guides en raison de leur contact avec quelqu'un reconnu comme porteurs de traditions, proposent leur service pour

raconter des traditions en rapport à l'histoire des monuments ainsi que l'histoire des personnages comme le Roi Christophe en échange d'un pourboire espéré ou négocié avec le visiteur. Selon la durée dont dispose le(s) visiteur(s), la visite historique est souvent écourtée à deux ou trois espaces d'un même lieu (pour le Palais Sans-Souci : entrée et escalier, chambre du Roi, terrasse; pour la Citadelle Henry : entrée, cour intérieure, salle des batteries, toit de la Citadelle). Dans le cadre de cette recherche, nous avons proposé un itinéraire complet pour les visites plus longues suivant le circuit à pratiquer par le visiteur. Au niveau du point central que représente le lieu-dit Parking (situé à 1.5 Km de la Citadelle), le Ministère du Tourisme vient de faire construire un snack bar administré par Café Rébo. Les visiteurs du parc ont à leur disposition cinq blocs sanitaires comprenant des toilettes publiques dont trois modernes (entrée Palais Sans Souci, Choiseuil, Citadelle) et les deux autres artisanales (au dos du Palais Sans-Souci, à Choiseuil). Le parc est pourvu d'environ neuf poubelles (trois au Palais Sans-Souci, trois à Choiseuil et trois à la Citadelle). Une dizaine de gardiens et près de deux techniciens de l'ISPAN et quelques travailleurs saisonniers assurent respectivement la sécurisation des monuments, leur conservation et leur nettoyage régulier. D'autres équipes saisonnières sont engagées par le Ministère du tourisme à cette fin pour garder la propreté du site. Les visiteurs ont à leur disposition des points de ventes fixes où ils peuvent se procurer des œuvres artisanales soit à l'entrée du Palais Sans-Souci ou au marché de Choiseuil; ou encore en face de l'hôpital de CRUDEM à Milot.

3.2.3. Période de forte fréquentation

La période de grande affluence sur le site s'étale « de janvier au mois de mai » (ISPAN. 2010. (11) : 7). Elle débute généralement avec la période du carnaval et culmine durant la semaine Sainte (La Pâque) par le pèlerinage à la Citadelle. Les autres moments forts de la fréquentation des monuments du parc sont recensés avec les visites de groupes scolaires

dirigés par des professeurs d'histoire durant les jours de congés particulièrement les jours des fêtes nationales à caractère historique :

- 1^{er} janvier : jour de la proclamation de l'indépendance nationale et du nouvel an;
- 18 mai : jour de la création du drapeau ;
- 8 octobre : jour de la commémoration de la mort du Roi Christophe ;
- 17 octobre : jour de la mort de Jean-Jacques Dessalines, père fondateur de la Nation Haïtienne ;
- 18 novembre : jour de la bataille de Vertières, celle qui s'est soldé par la victoire de l'armée révolutionnaire face à l'armée française coloniale.

La période des vacances d'été (entre les mois de juin à septembre) est marquée par les fêtes patronales dites fêtes champêtres (Joseph. 2011) qui prennent une dimension culturelle particulière et qui sont des occasions - pour de nombreux pèlerins - de profiter pour visiter les monuments du parc particulièrement la Citadelle. Les fêtes patronales des villes les plus proches du site méritent une attention car elles influencent la tendance de la visite au niveau du parc. Les dates et les villes les plus importantes sont :

- 24 juillet : Bassin et Laporte Saint-Jacques à Plaine-du-Nord;
- 26 juillet : Sainte-Anne à Limonade et Lovana à Quartier Morin ;
- 8 août : Sainte Philomène au bord de mer de Limonade ;
- 15 août : Notre-Dame de l'Assomption à Cap-Haïtien ;
- et 8 décembre : Notre Dame de l'Immaculée de Conception à Milot.

La semaine Sainte constitue la période où le site reçoit le plus grand nombre de visiteurs, ce à l'occasion du pèlerinage historique et culturel de la Citadelle. Selon les traditions orales diffusées par les communautés locales, ce pèlerinage de la semaine Sainte a pris

naissance à l'époque de la construction du monument. Cette tradition s'appuie sur une légende qui laisse croire que le Roi Christophe n'autorisait pas les ouvriers de laisser le chantier et de rentrer chez eux. Mais, il leur accordait une journée de congé bien mérité, le Jeudi Saint, au cours de laquelle les membres de leurs familles y compris des amis pouvaient les visiter, passer du temps avec eux et profiter pour observer l'avancement du chantier. Et cette journée est restée jusqu'à présent comme un pèlerinage (Demesvar. 2010 : 67-68). Tandis que plusieurs personnages de la région Nord (Entrevue AJG. 2013) expliquent que depuis leur enfance, ils savent que des gens viennent chaque année durant la semaine Sainte à la Citadelle, sans savoir pourquoi. D'autres informateurs, comme Maurice Étienne (Entrevue ME. 2013) et Eddy Lubin (Entrevue EL. 2013), croient que l'origine de ce rendez-vous annuel serait en lien avec les « visites scolaires organisées chaque Jeudi Saint par des professeurs d'histoire du Cap, vers la fin des années 70 ». Michèle Oriol renchérit en ce sens en avançant que « Luc Grimard, Christian Werleigh, Louis Mercier ont exalté les valeurs civiques incarnées dans les monuments du Parc. Ils ont créé une tradition : la visite des écoles pendant la semaine Sainte » (Oriol. 2010 : 59). Ils avaient développé et manifesté un véritable culte d'admiration pour Christophe dans leurs écrits et dans leurs cours d'histoire. Louis Mercier et plus tard, son fils Alain Mercier s'étaient même transformés en guides de la Citadelle Henry. Cette information est confirmée par l'un de ses articles (Mercier. 1945) et par les membres de la famille de Mercier qui ont expliqué que l'intention était de motiver les jeunes Haïtiens à se reconnecter avec leur identité et racines historiques. Quoiqu'il en soit, ce rendez-vous historique et récréatif est resté comme un pèlerinage traditionnel qui n'est autre qu'une journée portes ouvertes au cours de laquelle des jeunes gens de partout, de la région du Nord ou d'ailleurs, viennent pour visiter les coins et recoins de la Citadelle, y passer un moment d'apprentissage de l'histoire mais surtout pour se détendre. Au cours de cette journée, « des goulots d'étranglements sont perceptibles à la terrasse du Palais Sans-Souci, au toit de la Citadelle et dans les salles des différentes batteries » a fait remarquer l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN, 2010b : 13). Ce qui permet de questionner la capacité de charge de ces espaces déjà fragilisés par l'usure du temps. En réalité, c'est toute la semaine

Sainte qui stimule les gens à venir à la Citadelle, les jours où il y a le plus d'affluence reste la soirée du Mercredi au Jeudi Saint, toute la journée du Jeudi jusqu'au Samedi. Certains visiteurs restent persuadés que ce pèlerinage se déroule à une date précise. Lorsque la semaine Sainte arrive à la fin du mois de mars, les visiteurs continuent à venir en affluence sur le site durant la deuxième semaine du mois d'avril entre les 10 et 11 avril car, ils s'imaginent que cette période constitue la date de célébration de la fête de la Citadelle. Ce qui parfois occasionne deux périodes d'achalandage sur le site.

3.3. ORIENTATION, MESSAGES ET ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION

L'approche interprétative choisie présente un concept qui place « le visiteur au centre du processus d'interprétation » du patrimoine. Ce concept est fondé sur trois axiomes de l'expérience de visite : voir, savoir et réfléchir. Ainsi, pour diversifier les niveaux de perception et de compréhension du visiteur, l'interaction entre le lieu et le visiteur doit pouvoir se faire autour d'une triple expérience : celle du sens (niveau sensoriel de ce qui est présenté), celle de la connaissance (niveau intellectuel de l'individu) et celle de la conscience (niveau émotionnel de la pensée). La démarche interprétative proposée fait appel au vécu du visiteur dès son arrivée au parc; celui-ci a quelque chose à lui dire et vient à sa rencontre en lui dévoilant durant sa visite « l'Esprit du lieu ». Plus précisément, le parc a un message unique à lui transmettre en tant que composante du monde ou « objet de connaissance ». Ultérieurement, il devra évoquer chez le visiteur ses sens, tout en lui provoquant quelque chose au niveau de ses intérêts, de ses connaissances et de sa conscience dans son contact « matière à réflexion ».

Cette démarche interprétative est construite suivant la dialectique que le site doit pouvoir proposer au visiteur de faire une immersion dans un univers déterminé par la présentation d'un thème central et de plusieurs sous thèmes soutenus par des messages qui pourront

toucher sa sensibilité à travers l'agencement des attractions, des parcours scéniques, des décors, de la scénarisation et de l'ambiance qui s'en dégage. Ces options de mise en valeur proposées s'appuient sur les caractéristiques du site mais aussi sur les besoins formulés ou projetés par des visiteurs actuels et prévisibles. Elles se distinguent surtout par l'orientation stratégique définie en fonction des axes interprétatifs retenus.

3.3.1. Orientation stratégique

L'orientation stratégique s'efforce d'encourager le visiteur à avoir une compréhension de la valeur significative du site et à éprouver un sentiment profond de respect et d'attachement personnel aux endroits visités. Cette orientation vise à fournir à chaque catégorie de visiteurs (groupes scolaires, familles, jeunes, adultes, etc.) nationaux ou étrangers, des messages variés, lesquels seront présentés à l'aide de moyens ou d'outils de communication conformes aux réalités sociales et culturelles du pays et de la région pour répondre aux attentes et besoins des visiteurs. Au regard des caractéristiques du site et des visiteurs actuels ou potentiels, trois axes interprétatifs sont définis afin de respecter cette orientation stratégique. Ce sont : 1) l'Axe Nature ; 2) l'Axe: Histoire et 3) l'Axe: Culture. Ces trois axes sont développés en fonction des thématiques d'interprétation retenues qui seront présentés aux visiteurs en créole haïtien et en français, avec des traductions en anglais et espagnols. Chaque axe peut être présenté seul ou en interaction avec les deux autres.

L'axe Nature a pour objectif de « faire connaître la dimension naturelle du parc et sensibiliser les visiteurs (nationaux et étrangers) ainsi que les communautés locales au respect de l'environnement et de l'apport de l'humain dans l'équilibre de l'écosystème ». Il s'agira d'apporter une meilleure connaissance de l'environnement naturel et de son importance dans la survie de l'humain. L'interprétation de cet axe se fera par une appropriation de la nature et des paysages du parc. L'idée consiste à mettre le visiteur en

situation pour faire des expériences d'écotourisme responsable (ou tourisme vert) curieux de connaître les phénomènes de la nature et la vie des espèces des règnes animal et végétal dans le respect des principes de conservation de l'équilibre de l'écosystème. Le visiteur sera également appelé à faire une expérience sensible de découverte par des visites de paysage ou des expériences nature. Celles-ci lui permettront de découvrir, à travers des écomusées, du savoir et du savoir-faire liés à des traditions d'utilisation des ressources de la nature dans le respect de l'intégrité environnementale du parc.

De son côté, l'axe Histoire a pour objectif de « faire connaître, aux visiteurs, l'histoire des monuments, des personnages qui y ont vécu et des principaux événements qui s'y sont déroulés. Il vise aussi à expliquer l'évolution historique du peuple haïtien des origines à nos jours et sa contribution à l'Histoire Universelle ». L'interprétation de cet axe se fera par une appropriation de l'histoire d'Haïti et la connaissance de la contribution de ce pays à l'histoire universelle à travers le contact avec les monuments du site. Elle se fera *in situ* dans le respect de l'esprit et des valeurs des lieux. Le visiteur sera appelé à pratiquer des formes de tourisme culturel (centré sur le patrimoine culturel matériel, architectural, historique et archéologique) curieux de connaître les monuments, les personnages et les événements qui ont marqué l'histoire du site et du pays. Cela sera possible grâce à des visites guidées dans les principaux monuments historiques du site, la mise en valeur des collections et des expériences de visite d'autres vestiges du Parc National Historique.

L'axe Culture a pour objectif de « présenter aux visiteurs la richesse de la culture haïtienne telle que transposée ou véhiculée par les populations locales ». Il s'agira de partager avec les visiteurs du parc (nationaux ou étrangers) la culture haïtienne dans ses composantes immatérielle à travers diverses pratiques et formes d'expression culturelle. L'interprétation de cet axe sera assurée par l'appropriation et la diffusion de la culture haïtienne à travers un

tourisme culturel (fondé sur les traditions culturelles locales, savoir et savoir-faire de l'ordre du patrimoine culturel immatériel).

3.3.2. Thèmes et messages d'interprétation

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers a pour thème central : « PNH-CSSR, parc de la Liberté ou PNH-CSSR, Freedom park ». Ce thème a été longuement discuté lors des débats qui ont conduit à la révision du Plan Directeur du Tourisme en 2007. (Delatour. 2010 : 15). Ce thème central sera développé en cohérence avec des sous-thèmes qui seront présentés afin d'assurer une articulation avec les axes interprétatifs choisis. Le contenu des messages s'appuie sur des recherches documentaires.

3.3.2.1. Messages thématiques liés au patrimoine naturel du parc

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est un territoire propice à l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation sur la flore et la faune sauvage, leur protection et mise en valeur. Il offre un vaste espace pour la connaissance et la compréhension des paysages, des sites esthétiques, l'hydrologie, l'écologie animale et végétale ou des phénomènes naturels liés à la géologie comme la formation des montagnes, etc. En tant que réserve naturelle, le site du PNH-CSSR s'intègre très bien dans son environnement naturel. Avec un relief composé de montagnes, de plaines et de plateaux, ce site domine tout le Département du Nord. La dimension naturelle du parc se situe à travers les éléments paysagers, les rivières, les sources, les ravines, les grottes, etc. La flore et la faune du parc sont des plus authentiques et méritent une meilleure protection et mise en valeur efficace et durable. Trois (3) sous thèmes sont retenus pour interpréter l'Axe nature : Géologie du parc ; Faune et flore ; L'Écosystème particulier du parc.

Géologie du parc : Sur le plan géologique, le territoire du parc présente un faciès représentatif des caractéristiques du Massif du Nord dont les formations s'échelonnent du Crétacé Supérieur au Quaternaire. Le parc forme donc un écosystème cohérent qui dépasse ses limites officielles puisqu'il se situe dans la zone centrale du Massif du Nord qui se prolonge en République Dominicaine, ce qui le place dans une structure morphologique complexe composé de massifs calcaires aux pentes abruptes (massifs volcaniques, dépression plate, vallées, etc.). On y trouve : pas moins de 5 rivières et autant de ravines ; environ 24 chutes d'eau ; plus d'une dizaine de sources ; approximativement 6 grottes ; 10 mornes dont les hauteurs varient entre 450 à 1.100 m d'altitude. Ce territoire est caractérisé par une structure de failles où se côtoient cinq formations à base sismique : « des volcanites (de types andésites ou tufs andésitiques) du crétacé supérieur; des séries sédimentaires du crétacé supérieur comprenant des calcaires, des pyélites et des marnes; des calcaires massifs karstiques du paléocène supérieur ; des éboulis calcaires sub-quaternaire et des zones alluvionnaires...» (Maini et al. 1998 : 7). Quant aux matériaux rocheux du parc, ils sont soumis au processus d'altération latéritique. Selon Eddy Lubin, dans le cas des roches volcaniques, les pentes basaltiques, l'altération a donné lieu à « la formation de terres avec la coloration rouge que l'on retrouve dans les secteurs du morne Ginette et du Morne Bois-Pin. Ces secteurs ont une couverture arable, fragile, soumise à l'action mécanique des eaux de ruissellement. Dans les vallées, l'accumulation des sédiments alluviaux a amené la formation de sols riches favorables à la mise en culture ». (Lubin. 2008 : 3).

Faune et Flore : Étant une « *Zone réservée* » désignée par l'État haïtien, le territoire du Parc National Historique constitue une réserve naturelle. Son relief comprend des montagnes, plateaux, plaines, rivières, ravines, grottes. Il dispose une faune et une flore composée d'espèces rares, en voie d'extinction. Cela comprend une végétation de type « hydrophile avec différents faciès selon la nature du sol et la topographie. Il n'existe qu'une forêt originelle résiduelle sur la partie septentrionale du Bonnet-à-l'Évêque. En revanche, l'introduction de nombreuses espèces atteste du caractère secondaire de cette végétation.

Les associations végétales sont la résultante d'actions conjuguées de type anthropique et naturel, l'homme a en effet introduit des espèces exotiques, cultivées et entretenu une grande variété de plantes » (Lubin. 2008 : 3-4).



Figure 8: Des arbres de toutes sortes



Figure 9: Diversité du paysage

© Photos : Kenrick Demesvar, 2011

Le site du parc contient une couverture végétale encore très dense par endroit, bien que certains espaces sont très menacés par l'érosion causée notamment par le phénomène de déboisement qui s'exerce à grande échelle au parc. Ceci est le résultat de la coupe des arbres pour la préparation des planches et du charbon de bois, principale source d'énergie pour la préparation de la nourriture dans la zone, mais aussi dans tout le pays. La flore du parc comporte : « 180 espèces de plantes dont des plantes médicinales utilisées par les résidents du parc » (Sergile. 2001 : 58). La couverture végétale du parc comprend des arbres, des fleurs, des fruits, des légumes et légumineuses, des vivres dont certaines espèces typiquement créoles sont rares et menacés de disparition. La faune est également impressionnante. Elle comprend : « 28 espèces d'oiseaux dont 9 espèces endémiques

comme l'oiseau Palmiste (*Dulus dominicus*), le jacquot (*Amazona ventralis*), la perruche (*Arantiga chloroptera*), des reptiles et amphibiens. C'est une région où les deux espèces de tordiers (*Todus subulatus* et *T. angustirostris*) cohabitent (Sergile. 2001 : 58).



Figure 10: La Merle (*Turdus swalesi*)



Figure 11: Tangara de Paume Gris couronné

(*Phaenicophilus poliocephalus*) aussi appelé « kat je » en créole.

© Photos : Florence Etienne Sergile. 2009.

Le Bird Life International a effectué un recensement des espèces d'oiseaux au niveau du parc de la Citadelle, Sans-Souci, Ramiers en 2008 et a classé le site sur sa liste des Aires importants considérés comme réserves pour les oiseaux (Sergile. 2009). De son côté, Harold Gaspard note qu'au niveau du site, il existe une grande variété d'orchidées (55 espèces environ) dont certaines très rares en Haïti. La faune aviaire du parc, poursuit-il, relativement abondante, comprend également quatre espèces typiques : le *Tachybatus Dominicanus* ou Plonjon fran, l'*Euphonia Musica* ou Chardonneret, le *Quiscalus Niger* ou Merle, le *Tiaris Bicolore* ou Sisi Zèb) qui se font de plus en plus rares. Même les espèces

les plus abondantes comme l'Ortolan ou le Perroquet se font, eux aussi, de plus en plus rares » (Gaspard. 2000 : 16-17). On y trouve encore un grand nombre de chauve-souris, de gibiers et beaucoup d'autres oiseaux dont les plus répandus sont identifiés par des noms créoles. Parmi eux figurent : le « tako », le « boustabak », la « madan sara », « lesklav » nom donné à l'oiseau palmiste, le « pipirit », le « wanganègès », le « kaw » c'est-à-dire le corbeau, le « kônèy », le « pic vert » ou serpentier, mais aussi le colibri, le rossignol, la tourterelle, le perdrix ou « zôtolan » et la pintade. Avec toute la diversité et leurs belles couleurs, les oiseaux qui résident au parc devaient avoir une importance dans la culture haïtienne. En dehors de ceux qui pratiquent l'artisanat local qui utilisent parfois les plumes des oiseaux pour la confection de chapeaux ou de costumes utilisés notamment lors du carnaval, aucun usage réel n'est fait avec les oiseaux sinon l'élevage et la chasse. Cette dernière pose un problème réel quant au renouvellement des espèces puisque certaines espèces sont actuellement en voie de disparition. C'est le cas, par exemple, du *Turdus swalesi* qui est indiqué sur la liste rouge des espèces en danger par l'UICN, espèce endémique en Haïti et en République Dominicaine (UICN. 2012).

L'Écosystème particulier du parc : Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers bénéficie d'un écosystème particulier caractérisé par la présence de l'ensemble des espèces (animaux, arbres, plantes) et des éléments du paysage naturel (montagnes, sources, rivières, grottes, etc.). Ceux-ci facilitent l'évolution des espèces du milieu naturel en cohabitation avec les individus qui y vivent. Le terme écosystème désigne ici l'ensemble des êtres vivants (faune et flore) et des éléments non vivants (eau, air, matières solides, etc.) évoluant dans un milieu naturel (forêt, champ, parc naturel) et qui développent de nombreuses interactions entre-elles (Petit Robert. 2011 : 815). L'écosystème se caractérise par des relations d'ordre bio physico-chimique. Il existe l'écosystème aquatique et subaquatique, l'écosystème montagnard, etc. Une perturbation de l'écosystème peut créer une modification rapide d'un ou plusieurs paramètres conduisant à une rupture dans l'équilibre écologique. Ces variations peuvent être de plusieurs ordres : Biologiques, c'est-

à-dire, l'apport ou disparition important d'organismes constituant la biocénose ; Physiques autrement dit la modification de facteurs abiotiques tels que le potentiel hydrogène qui influence la diversité biologique des lieux, la température ; et Chimiques caractérisées par des pollutions diverses particulièrement celles causées par l'homme.

Dans le cas du PNH-CSSR, la qualité de l'environnement influence la qualité de la vie. Car, toute modification imposée aux composantes du milieu naturel peut entraîner un déséquilibre pour la survie des ressources disponibles. Il suffit, par exemple, de ne pas couper les arbres pour que la pluie puisse continuer à tomber régulièrement et qu'il n'y ait pas d'eau coulante dans les sources. Car cet écosystème favorise la pluie et l'abondance des récoltes. De même, la coupe des arbres fait fuir les oiseaux, cela agit aussi sur la l'écosystème particulier qui se crée régulièrement non loin de la Citadelle qui, en général, est perdue dans les nuages. De plus, il faut éviter de brûler des déchets plastiques et utiliser des assiettes en carton ou en polystyrène puisque cela peut agir sur la qualité de l'air que nous respirons et la vie des plantes et des animaux qui se trouvent au parc. Il est du devoir de chacun d'adopter une attitude éco - responsable vis-à-vis de l'environnement.

3.3.2.2. Messages thématiques liés au patrimoine culturel matériel du parc

L'interprétation de l'axe Histoire sera développée à travers les monuments historiques (Palais Sans-Souci, Citadelle Henry, Complexe des Ramiers) et autres vestiges associés. Ces monuments sont directement liés à l'histoire de la traite et de la première révolte de nègres dans le monde contre le système colonial.

Chacun de ces monuments est en soi un icône c'est-à-dire un élément distinctif, un marqueur, qui permet de déceler et saisir le sens ou l'esprit du lieu. Ils sont associés à un slogan simple identifié à partir du symbolisme de chacun de ces monuments dans leur interrelation, ce qui concourt à mettre en lumière un seul fil conducteur découlant d'une seule et même trame narrative qui leur donne tout un sens. Parmi ces monuments, la Citadelle est plus évocatrice du sens et de la signification historique du site. Elle représente le marqueur principal de l'identité régionale et nationale ; c'est l'icône principal du parc.

Toutefois, chacun des monuments sera présenté de manière distincte par un slogan :

Table 2: Slogan de chacun des principaux monuments du parc

Marqueurs / Icônes	Le Palais Sans-Souci	La Citadelle Henry (ou Citadelle Laferrière)	Le Complexe des Ramiers
Slogan	Le Palais du Grand Monarque du Nord	La Grande Batterie des Caraïbes	Résidence secondaire Et lieu de replis

© Kenrick DEMESVAR, mars 2011.

Messages thématiques en rapport à Henry Christophe, sa vie et son histoire (1757-1820)

L'Homme (1757-1776) : Les parents de Henry Christophe ne sont pas identifiés par les historiens. Deux versions sont répandues sur l'histoire de ses origines. Selon certains historiens, Christophe serait né esclave dans l'île anglaise de Grenade et aurait été vendu à un colon de Saint Christophe, revendu par celui-ci au propriétaire de l'hôtel de la Couronne au Cap-Français (capitale de la colonie de Saint-Domingue à l'époque) à un noir libre du nom de Coidavid, dont il épousera la fille adoptive. Pour d'autres historiens, c'est un affranchi qui a pris naissance à l'île de Saint Kitts et Nevis. La date exacte reste encore problématique néanmoins, plusieurs historiens sont convaincus qu'il naquit à l'île de la Grenade le 6 octobre 1757. Il aurait eu une enfance tellement turbulente, de tempérament insoumis et désagréable, que son grand-père l'aurait placé à bord d'un navire caboteur dont

il connaissait le capitaine, espérant que la mer lui rendrait la sagesse. La tradition orale ajoute que durant l'un de ses voyages au Cap-Français, le capitaine le confia, encore très jeune, à Badêche, un colon français qui habitait à la Petite-Anse, qui en fit un élève cuisinier. Le garçon excellerait si bien qu'il parvint au rang de maître cuisinier. Très vite, Badêche l'employa d'abord dans sa boulangerie. Il aurait été aubergiste, maquillon et boucher dans la ville du Cap.

Le naturaliste Karl Ritter dresse ainsi un portrait du personnage et de sa personnalité :

« L'extérieur de Christophe était plutôt repoussant ; cependant, il savait se présenter de façon agréable à l'occasion. Il était un homme fort, de grande corpulence ; ses cheveux étaient blancs bien qu'il ne fût âgé que de 52 ans. Sa couleur n'était pas tout à fait noire mais tirait sur le brun - châtain. Ses traits réguliers et nullement repoussants, bien que son regard excitât la crainte. Il portait habituellement un habit vert avec des parements rouges, un tricorne, le pantalon blanc et des bottes de cuir brun. Il n'allait presque jamais à pied, mais à cheval, en compagnie de ses officiers. À la maison, il avait un bâton à ses côtés et personne n'en était exempt. Il parlait ordinairement vite et sur le ton de commandement. Son habituel "au diable canaille" excitait déjà la peur et lorsqu'il frappait le pied, il répandait la crainte autour de lui. Il aimait le tabac à priser... Si les dispositions d'esprit extraordinaire de Christophe ne sont nullement contestables, sa culture, par contre, était complètement négligée. Inhabile à écrire, il dictait ses lettres de familles au Comte de Limonade et signait de façon illisible » (Ritter. Sd. 44-46).

Le général Français Ramel le décrit comme quelqu'un qui est « très bien fait de sa personne, avec de bonnes manières et s'exprimant très bien en français ». Christophe dit-on dormait peu et mangeait très vite; il traquait la paresse. Ambitieux, autoritaire, sujet à de grandes colères, sobre et instruit, il est porté à la vanité et au luxe. Il a la réputation d'un

170

chef militaire exigeant envers ses hommes et dur avec l'ennemi. C'est un chef d'entreprise compétent : il est distillateur et fabrique du sucre dans ses plantations. Il exporte ses produits, amassant un capital important dans les banques anglaises. L'historien Madiou le considère comme un modèle d'ordre et d'organisation (Oriol et Vilaire. 2005 : #2).



Figure 12: Portrait de Henry Christophe⁴

Source : Oriol et Vilaire. 2005 : #2.

Carrières militaires et vie familiale (1776-1793) : Christophe est encore très jeune quand il se fit enrôlé, en tant que tambourineur, dans le corps des volontaires baptisés *Les Chasseurs Royaux* commandés par l'Amiral d'Estaing (de son vrai nom Jean-Baptiste Charles Henri Hector) qui les recruta dans les Antilles pour combattre aux côtés des insurgés américains. Il s'embarqua alors à bord d'un vaisseau Français pour participer en 1776 au siège de Savannah aux États-Unis d'Amérique. Durant la bataille, il aurait reçu

⁴ Connu officiellement, l'authenticité de ce portrait tiré de la plume du caricaturiste et naturaliste Karl Ritter reste à démontrer car certains historiens pensent qu'il s'agissait du Prince Victor et non du Roi Christophe.

une balle au genou, ce qui le poussa à faire l'apprentissage du maniement et de l'utilisation des armes sur un champ de bataille. Après la victoire de l'Union des treize États en révolte qui proclamèrent l'indépendance américaine, il revient triomphalement à Saint-Domingue (Hubert. 1967). Il est embauché à l'Hôtel La Couronne dont il devint le gérant. C'est là qu'il fit la rencontre de Marie-Louise Melgrin Coidavid, la fille du propriétaire de l'Hôtel. Née le 1^{er} Août 1778 à Ouanaminthe sur l'habitation Bedou, cette fille est une excellente beauté créole dont il tomba amoureux. Elle était connue pour sa bonté de cœur extraordinaire. Christophe se fera rapidement enrôlé dans l'armée française dirigée par Toussaint Louverture, se distinguera par sa bravoure et obtint le grade d'Officier. Il aura acquis assez de moyens économiques pour solliciter à Monsieur Coidavid la main de sa fille Marie-Louise, qu'il épousa, le 15 juillet 1793, alors qu'elle n'avait que quinze ans. De cette union, naquirent quatre enfants (2 fils et 2 filles) : François Ferdinand (né en 1794), Françoise Améthyste (née en 1798) ; Anne Athénaïs (née en 1800) et Jacques Victor Henry (né en 1804) (Marceau. 1953 : 2-18).

Actions pour la liberté et l'indépendance d'Haïti (1793 - 1806) : Après le soulèvement des esclaves dans le Nord en 1791, Christophe s'intégra au mouvement révolutionnaire dont Toussaint Louverture, qui deviendra par la suite gouverneur de Saint-Domingue, est l'un des chefs de file. Il fait partie des Officiers qui passent avec Toussaint de l'Espagne à la France en 1794. Il sera élevé, par celui-ci, au rang de Général et Commandant en chef du Département du Nord. A l'arrivée de l'expédition militaire française en 1802 dont la mission consistait à faire rentrer les esclaves dans les ateliers et à mater la rébellion, il refusa de livrer la ville du Cap à Leclerc, commandant de l'expédition malgré ses menaces. À un émissaire envoyé auprès de lui, il confia le message suivant dont les mots restent gravés comme des paroles célèbres :

« Si vous avez la force dont vous me menacez, je vous prêterai toute la résistance qui caractérise un Général ; et si le sort des armes vous est favorable,

vous n'entrerez dans la ville du Cap que lorsqu'elle sera réduite en cendres, et même sur ces cendres je vous combattrai encore » (Price-Mars.1933 : 22).

Aussitôt, Christophe ordonna à la population de se retirer en expliquant à ses soldats le signal qui marquerait le début des combats si les français avaient tenté d'entrer dans la ville. Le soir du 4 février 1802 le Fort Picolet fit entendre un coup de canon qui devint le signal de l'attaque des troupes françaises. Christophe sortit de sa demeure la torche en main, y mit le feu et convia tout le monde à suivre cet exemple; le feu se répandit partout. Il s'engagea dans la lutte contre l'armée française. Par sa bravoure, il s'est fait remarquer à la Bataille de Vertières le 18 novembre 1803, à la suite de laquelle l'armée française signe son acte de capitulation (Lacroix. 1819 : 250-271). Il est l'un des signataires de l'*Acte de l'indépendance d'Haïti* daté du 1^{er} janvier 1804 aux Gonaïves. Quand, par un Arrêté du 9 avril 1804, le premier chef d'État haïtien Jean-Jacques Dessalines ordonna à tous les généraux divisionnaires et commandants des Départements de construire des fortifications dans les montagnes, le général Christophe lança le début de la construction de la Citadelle.

Christophe, Président d'Haïti (1806 - 1811) : À la mort de Jean-Jacques Dessalines le 17 octobre 1806, Christophe est le général désigné pour le remplacer à la tête du pouvoir. Il semble avoir su, sinon appuyé, le complot qui a débouché sur l'assassinat de Dessalines, mais il n'était pas présent le jour de ce tragique événement; il l'a su par la suite. Cependant, il refusa de siéger sous la bannière de la Constitution de 1806 rapidement votée par le Sénat qui n'accordait qu'un pouvoir limité au nouveau chef de l'État. Il soupçonna un complot du Général Alexandre Pétion associé au Sénat. Il mobilisa les troupes militaires du Nord et marcha sur Port-au-Prince. Il fut stoppé à l'entrée de la ville, durant la Bataille de Sibert. Il revient au Cap et décida de créer l'État du Nord. Le territoire est ainsi divisé en deux États : l'État du Nord dirigé par Christophe et celui de l'Ouest et du Sud dirigé par Pétion. Selon la vision de Christophe, l'État du Nord est techniquement mieux organisé que son voisin opposé, tant sur les plans : politique (oligarchie militaire), économique (caporalisme agraire et ouverture au commerce extérieur) que social (éducation, religion, arts et métiers,

etc.). De par sa richesse, cet État pouvait se lancer dans divers chantiers dont la poursuite des travaux de construction de la Citadelle et la construction de la résidence de Sans-Souci.

Christophe : Roi d'Haïti et la fin du Monarque (1811 - 1820) : Le 2 juin 1811 à l'église de Fort-Liberté, Christophe s'est fait proclamé roi sous le nom de Henry 1^{er}. Il adopta pour devise « Dieu, ma cause et mon épée » (Trouillot. 1972 :) ainsi qu'un phœnix comme symbole du royaume. Sa garde du corps personnel est baptisée « la Royale Dahomey ». Il créa une noblesse composée de dignitaires du royaume : Princes, Ducs, Barons, Chevaliers, Gouverneurs, etc. Le royaume comptait neuf palais et quinze châteaux : en plus du Palais Sans-Souci, il y avait les palais du Fort Royal, du Limbé, de Port-de-Paix, du Môle, des Gonaïves, de Dessalines, de Saint Marc, et les châteaux royaux : Délices de la Reine, Tenez-y, l'Intermédiaire, Protège, Grand-Pont, Mettez-y, Bonne Fortune, Bellevue le Roi, la Réserve, la Conquête, la Victoire, l'Étang, la Constance, la Vigie, la Gloire, du Sceptre, du Manteau, la Justice, Belle Rivière, du Collier, de l'Embuscade (Leconte. 1931 : 350). Le 15 août 1820, le Roi Christophe est frappé d'apoplexie (ce qu'on appelle aujourd'hui un ACV : Accident cardio-vasculaire, sorte de crise d'hypertension), cela s'est produit à l'église de Limonade. Certains généraux du Nord vont profiter de sa maladie pour se révolter contre lui, notamment à la suite de l'arrestation du colonel Paulin qui fut incarcéré à la Citadelle. Il ordonna à sa garde d'honneur de mater la rébellion, mais celle-ci fit défection. Malgré sa maladie, Christophe tenta de mater la rébellion ; il se fit frictionner le corps; il tenta par la suite de monter à cheval, il eut une chute. Il résolut de mettre fin à sa vie tout en disant qu'il préfère mourir que de tomber entre les mains de ses ennemis. Il se suicida au Palais Sans-Souci à l'âge de 53 ans, le 8 octobre 1820. Son cadavre est transporté à la Citadelle, par sa femme, ses filles et quelques soldats encore fidèles.

La famille royale n'a pas laissé de descendance. François Ferdinand meurt en 1804 en France ; Jacques Victor Henry est assassiné par le Général Romain, le jour même du suicide de Christophe. Le cadavre du prince héritier fut jeté dans un puits au Cap-Haïtien ; sa femme (Marie-Louise) et ses deux filles (Françoise Améthyste et Anne Athénaïs) sont

174

obligées de se rendre à Port-au-Prince, invitées par Jean-Pierre Boyer. Elles ont été exilées en Angleterre, puis en Italie, où elles meurent au couvent des Capucines, les filles avant leur mère (Marceau. 1953 : 21). Le Roi Christophe aurait eu plusieurs autres enfants naturels. On lui attribue la paternité du colonel Béliard et de Blésine Georges, mère de Nord Alexis; ce dernier fut président de la République (Oriol et Vilaire. 2005 : #1).

Messages thématiques en rapport au Palais Sans-Souci

La Construction : Le Palais Sans-Souci est l'un des édifices construits par les premiers dirigeants haïtiens pour assurer le contrôle du pouvoir politique, économique et social de la nation haïtienne. Il demeure, d'après l'historien Vergniaud Leconte : « le premier édifice du pays qui ait été élevé dans le plus grand développement architectural; les ouvrages de la colonie ne produisirent au regard que d'indispensables ornements sur des constructions architectoniquement bien faites, mais très sèches » (Leconte. 1931).

La construction du Palais Sans-Souci remonte à 1806, quelque temps après la mort de Dessalines. Le Palais est l'œuvre de Chéri Warloppe, un architecte indigène. Achevé et inauguré en 1813, le Palais Sans Souci est un : « édifice rectangulaire de 51 mètres de long et de 25 mètres de large » (Mangonès.1986 : 11-12). Il est construit en amphithéâtre sur une superficie d'environ 8 hectares dont l'entrée principale donne sur la ville de Milot, d'après la logique des nouvelles villes postcoloniales. Christophe fit construire le Palais Sans-Souci, ce grand ensemble architectural, répondant à la nécessité de concentrer autour de sa résidence où il installe l'essentiel des fonctions administratives de l'État du Nord devenu monarchie en 1811. Certains historiens croient qu'il aurait donné le nom de « Sans-Souci » à son palais parce qu'il aurait cru que cet édifice ressemblerait à celui du même nom que venait d'inaugurer Frédéric de Prusse en Allemagne. La tradition orale mentionne que le nom « Sans-Souci » lui rappelait le souvenir du quartier où il aurait pris naissance à l'île de la Grenade. D'autres versions de la tradition mentionnent d'une part, que ce nom aurait été attribué au Palais en raison du fait que, quand Christophe se trouvait à l'emplacement où

est installée la construction, il ne se préoccupait d'aucunes difficultés ou de soucis de la vie. D'autre part, ce nom aurait été donné en souvenir de Dominique Sans-Souci, un ancien affranchi qui était le propriétaire de l'emplacement actuel du palais que Christophe aurait tué, à la suite d'une course de cheval afin de garder le terrain pour son compte. Encore une autre version de la tradition signale que ce nom est attribué au palais en souvenir de Jean-Baptiste Sans-Souci, un chef de bande d'esclaves que Christophe aurait fait assassiner, suite à une embuscade à l'habitation Grand-Pré parce que celui-ci refusait de reconnaître les autorités de Christophe en tant que Commandant en chef du Département du Nord et celle de Dessalines en tant que chef de l'armée indigène et du nouvel État après l'indépendance. (Demesvar. 2010 : 47-50 ; Trouillot. 1995). Quoiqu'il en soit, le Palais Sans-Souci constitue une forme de rupture avec le système colonial par rapport à la location du centre des décisions politiques, administratives et économiques au temps de Christophe et représente aux yeux du peuple haïtien l'un des icônes de l'identité historique nationale.

L'architecture du monument : Le Palais Sans-Souci est un vaste et élégant édifice architectural dont la façade Nord est de style baroque Moyen-Âge et la façade Sud, de style néo-classique du XIX^e siècle. Le domaine est entouré de « murs de maçonnerie et de grilles en fer forgé » qui contourne le complexe résidentiel et ses dépendances, les élégants jardins du Roi et de la Reine desservis par un réseau hydraulique qui alimentait les bassins décoratifs et les nombreuses fontaines d'où jaillissait de l'eau avec émerveillement. La chapelle royale est un bâtiment circulaire « d'environ 7 mètres de haut » placé à l'Est de l'entrée principale du palais dont l'accès consiste en un double portique d'entrée, d'environ 7 mètres de haut. Un escalier à double volée mène vers la résidence royale qui s'ouvre sur la terrasse où se trouve encore une statue féminine ainsi qu'un grand caïmitier célèbre qui aurait été planté avant la construction de l'édifice.



Figure 13: Les portiques d'entrée et la Chapelle

© Photos : Pierre Turgeon, 2011.

Même si le plan original n'a pas été retrouvé, l'étude des relevés précis réalisée par l'ISPAN a permis de comprendre que l'ensemble architectural du palais comprenait :

- La résidence royale, qui abritait les salles d'apparat et de réceptions, le cabinet de travail du monarque, les appartements privés du Roi, de la Reine et de ses filles, les services domestiques et personnels de la famille royale ;
- les édifices administratifs : le grand Conseil d'État, les ministères;
- l'hôtel de la monnaie; la bibliothèque ;

- la résidence du Prince héritier ;
- les casernes et les prisons,
- l'arsenal ;
- les écuries;
- les divers ateliers d'entretien;
- l'hôpital, etc. (Mangonès. 1986 : 12-14.)



Figure 14: Architecture du Palais

© Photos : Pierre Turgeon, 2011.

En plus des résidences des dignitaires du Royaume (Dignitaires 1, 2 et 3) situées dans les alentours du palais, dans le périmètre duquel se trouverait la guildive du Roi, les magasins d'artillerie, le palais archiépiscopal, il existe d'autres vestiges en ruines qui méritent une attention et dont certains nécessitent des études archéologiques pour les retracer. Citons :

l'ancien cimetière de la ville de Milot, l'ancienne prison non loin de l'actuel commissariat de la commune de Milot, le quartier Arsenal qui aurait comporté « la fonderie du royaume, une manufacture de poudre de soufre, de salpêtre et d'armes, les casernes de l'artillerie, de la cavalerie et de l'infanterie, le haut bourg et la localité « Dignitaire » où l'on retrouve des ruines de murs d'enceintes en maçonnerie de moellons et des briques » (Laurent et al. 1980 : 4-7; Élie et Rocourt. 2008 : 10-21). C'est au Palais Sans-Souci que le Roi Christophe s'est suicidé le 8 octobre 1820. Il est possible de voir la chambre où le drame s'est déroulé. Son cadavre fut transporté et enterré secrètement à la Citadelle.

Messages thématiques en rapport au monument de la Citadelle Henry

La Construction : L'article 5 de l'ordonnance du 9 avril 1804 de Jean-Jacques Dessalines, le premier chef d'État haïtien après l'indépendance, recommandait aux généraux de division, commandants en chef des arrondissements, de construire des fortifications sur les plus hautes montagnes du pays afin d'édifier tout un système défensif en vue contrecarrer le retour offensif des Français. S'attelant à cette tâche, Henry Christophe voulait faire de cette citadelle, « le palladium de la liberté des noirs et de l'indépendance d'Haïti ». Cette Citadelle est, selon Albert Mangonès, « l'une des plus extraordinaires forteresses de notre temps, monument de la race noire » (Mangonès. 1980 : 4-7). Elle symbolise la liberté d'un peuple d'anciens esclaves et de leur volonté de forger leur destin dans la liberté et la dignité à la face du monde. Elle est la plus grande infrastructure défensive édifiée par les anciens esclaves pour contrecarrer le système colonial en Haïti et dans toute la région de la Caraïbe. Elle occupe « une position naturelle privilégiée sur le socle rocheux et escarpé du pic Laferrière de la chaîne du Bonnet » (Élie et Rocourt. 2008 : 52) à une altitude approximative de 979 mètres, couvrant une superficie d'environ un hectare et située dans la juridiction de la section communale du Bonnet-à-l'Évêque de la commune de Milot, à la limite de la commune de Dondon. C'est après maintes hésitations sur le choix du terrain que la construction de ce monument a commencé dès 1805. Une première construction très basse a été lancée à l'emplacement actuel, qui fut agrandi pour devenir une plus grande à

partir de 1806, après la mort de Dessalines. (Mangonès. 1980 : 4). Les historiens rapportent que le plan de la Citadelle, dans sa forme actuelle, a été dressé par Etienne Henri Barré (Mangonès.1980 : 16; Leconte1931 : 273; 367), un officier indigène, capitaine du génie militaire et chef de bataillon de l'armée de Christophe. Vingt mille ouvriers, en provenance de toute la région Nord, ont participé aux travaux (Trouillot. 1984 : 49-68). Les matériaux utilisés pour la construction de la Citadelle, sont les suivants : du sable, de l'eau, du gravier, des briques, de la bagasse de canne, de la chaux vive, de la cendre du feu, du sang d'animaux, du sirop de canne et autres adjuvants pour la teinture. Une inauguration de la Citadelle a été célébrée en 1813 avant que la construction ne soit terminée.

L'architecture du monument :

Dans l'art de la fortification, la Citadelle occupe une place tout à fait originale dans la mesure où elle tente la synthèse entre les doctrines de deux grands maîtres de la fortification militaire : Vauban (1653-1701) et le marquis de Montalembert (1714-1800). (Mangonès. 1980 : 22). De l'école de Vauban, elle hérite essentiellement son tracé en plan qui est une application des principes du fort bastionné d'angle qui permet aux différents bâtiments de se protéger mutuellement. Du Marquis de Montalembert, elle a retenu les principes de la fortification verticale et la concentration de la puissance de feu, répartie sur plusieurs étages casemates superposées : chambres de tir à l'épreuve des bombes, puits de ventilation au centre de chaque tour, intégration verticale dans chaque batterie des canonnières et des logements.



Figure 15: Canons installés à la Citadelle Citadelle



Figure 16: Boulets de canons empilés à la Citadelle

© Photos Kenrick Demesvar, 2012.

La Citadelle Henry a la forme d'un quadrilatère irrégulier dont la plus grande longueur est orientée dans une direction sud-est / nord-ouest. Les quatre grands angles de ce quadrilatère se projettent en forme de corps avancés, caractéristiques des fortifications militaires classiques. Toutefois, l'angle Nord Est se détache nettement de l'ensemble en un imposant corps de bâtiment rappelant la proue d'un navire et formant la tour de l'Éperon qui s'articule au reste de la masse de la forteresse par une puissante rotonde. Les quatre corps du bâtiment entourant la grande cour intérieure et les corps avancés de protection de l'ensemble abritent, sur plusieurs étages, les batteries de canons et leurs casemates.

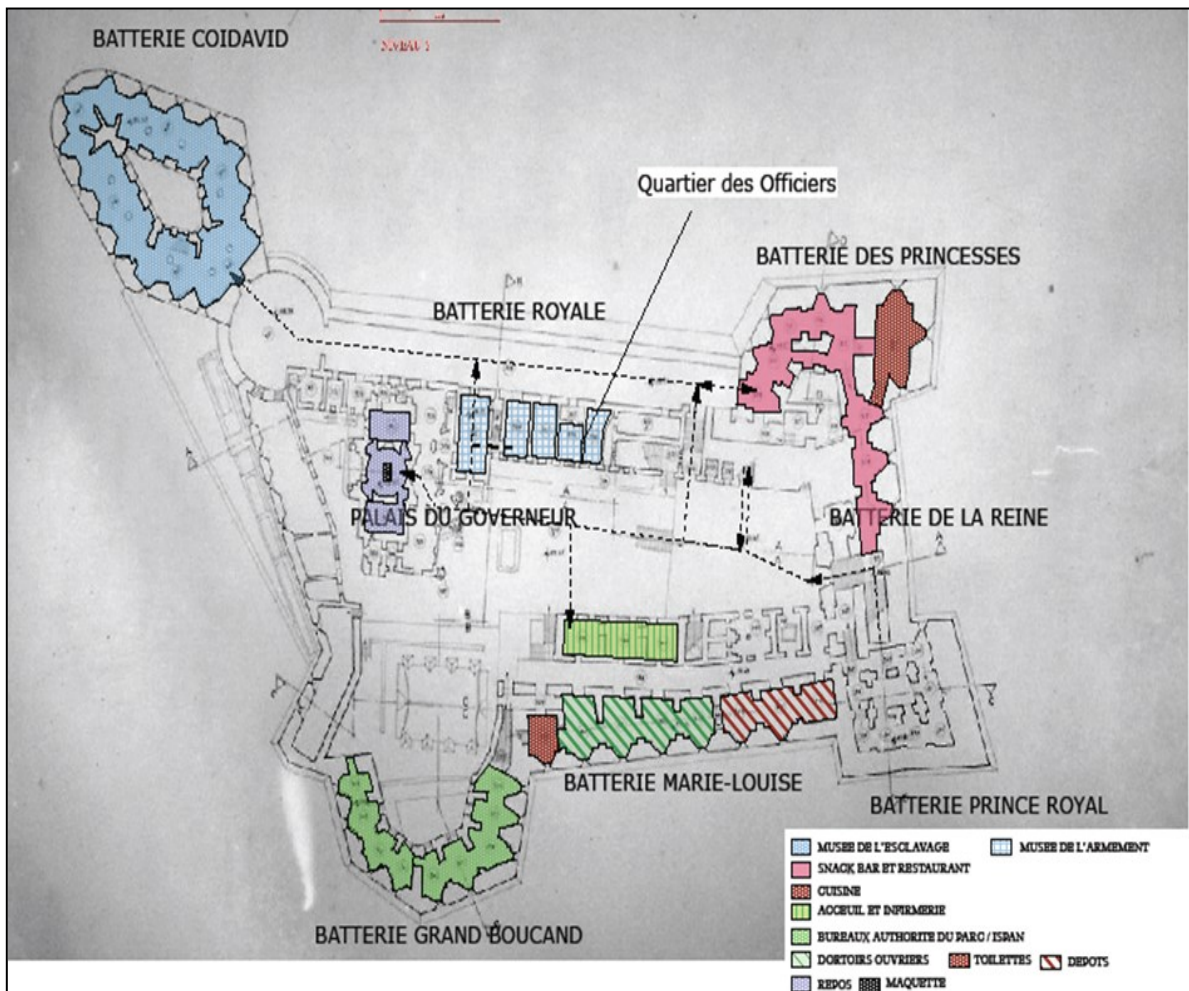


Figure 17: Plan de la Citadelle
 © Source. MDT. 2008 : 25.

La Citadelle Henry est l'une des forteresses les plus remarquables du monde. Elle est constituée de 14 parties principales qui se soutiennent et se complètent. Ce sont : la Batterie Coidavid, la Rotonde, la Batterie Royale, le Quartier des officiers, la Batterie des Princesses, la Batterie de la Reine, la Batterie du Prince Royal, la Batterie Marie Louise, la Batterie Grand Boucan, le Bastion du Pont-Lévis, le Palais du Gouverneur, la Poudrière, le Tombeau du Prince Noël et les prisons. La description actuelle du monument repose

essentiellement sur des explications fournies par les historiens car le plan original du bâtiment militaire n'a pas été retrouvé.

Toutefois, autour de la cour centrale, sont groupés les locaux répondant aux divers besoins des occupants de la Citadelle : Palais du Gouverneur, logements pour les soldats, réserves d'eau et de nourriture, cuisines, poudrière, bâtiment aux doubles pignons détachés du reste de la structure lors d'une explosion en 1818 et dont la salle intacte renferme des odeurs de la poudre humide. Cette explosion causée par la foudre et non par la fumée d'une cigarette tel veut le faire croire la tradition orale, a affecté une bonne partie du monument qui était à l'époque toujours en construction. Le Prince Noël⁵, beau-frère du Roi Christophe - petit frère de la Reine et gouverneur de la Citadelle à l'époque meurt dans ces circonstances. Il fut inhumé à la Citadelle; sa tombe est encore visible aujourd'hui. À l'extérieur de la Citadelle se trouve, sur la façade ouest, une autre poudrière; au sud-est, un bâtiment qui est identifié comme un hôpital mais qui présente les caractéristiques d'une poudrière avec une salle voûtée et des bassins de réservoir.

Le dispositif de défense de la Citadelle

L'armement et la garnison : L'armement de la Citadelle est réparti dans les sept (7) batteries de l'édifice (Mangonès. 1986 : 18) et repose sur un parc d'artillerie de plus de 163 pièces avec une majorité de pièces de 24 livres, de boulet dont la masse est d'environ 2 tonnes et demie. 18 pièces sont placées sur des batteries à barbette et 124 dans les chambres de tir casematées. Certaines des pièces en Bronze venues de France, de Grande-Bretagne et d'Espagne sont de véritables chefs-d'œuvre de l'art militaire du XVII^e et

⁵ Le Prince Noel fut le beau-frère du Roi Christophe - petit frère de la Reine. Il fut d'abord colonel général des gardes haïtiennes, puis il est devenu le grand échanton en qui le Roi avait placé toute sa confiance. Duc de Port-de-Paix, il occupait le poste de gouverneur de la Citadelle lorsque le 25 août 1818, la foudre fit sauter la salle d'artifice où il y avait un dépôt de cartouches et quelques quarts de poudre en grain. Le Prince Noel ainsi que plusieurs autres officiers et soldats périrent, victimes de l'explosion (Madiou. 1988 : 144-513). Les funérailles du Prince Noel eurent lieu à Sans-Souci et ses restes furent déposés, une partie au caveau des dignitaires et une autre partie au tombeau construit, pour recevoir ses restes, à la Citadelle.

VXIII^e siècles. Fait unique au monde, une dizaine d'entre elles sont encore en place sur leurs affûts d'origine en bois massif dont certains sont encore mobiles, à partir des leurs rails pour chercher l'angle de tire. Les portes d'origine fabriquées à l'épreuve de petits calibres présentent les mêmes caractéristiques. Notons qu'en 1820, on comptait 86 embrassures équipées de plate-forme de pointage en maçonnerie (Mangonès et al. 1992 : 17). Deux mille hommes de troupes y auraient été cantonnés. Cependant, la Citadelle n'a jamais été utilisée dans un combat.

La Citadelle, le dernier rempart : La Citadelle a été construite de manière à résister à un assaut ennemi, même si celui-ci pouvait durer une période comprise entre 6 mois et un an. À différents endroits, elle garde encore des réserves de boulets et de poudre; ce qui prouve qu'elle était placée toujours en alerte pour défendre le royaume du Nord en cas d'invasion ennemie. Chaque partie de l'édifice était occupée et aménagée de manière à se défendre seule ou à être isolée au besoin. La Citadelle Henry fait corps avec une série d'autres monuments placés dans sa proximité immédiate et dont les traces sont encore visibles. Parmi eux se trouvent des bâtiments de réserve de poudre, un hôpital, ainsi qu'un remarquable réseau de canalisation conduisant les eaux de pluie recueillies des toits d'ardoise ou de tuiles plates, ainsi que des surfaces pavées des terrasses et des cours intérieures, jusqu'aux citernes et bassins intérieurs. Au nombre de 6, ces citernes et bassins ont été installés judicieusement pour l'approvisionnement et le contrôle de la circulation de l'eau des différents secteurs de l'immense forteresse, ce qui lui permettait d'avoir toujours une réserve en eau de pluie. Ce réseau de canalisation comprend également un système d'évacuation encore intact - situé à l'extérieur de la Citadelle encore visible sur le chemin d'accès près de la pointe de l'éperon. Près de là, se trouve également, une guérite extérieure qui assurerait le contrôle de la route d'accès où l'on trouve, à quelques mètres en descendant la côte de la montagne en direction nord-est, deux fours à chaux qui auraient servi durant la construction de la forteresse. Toute une stratégie de retraite a été mise en

place notamment pour les enfants, les femmes voire les blessés, de même pour le remplacement des troupes en cas d'affrontement.

Tel que le prouvent les Ramiers, la Citadelle fait partie d'une ligne de fortifications de montagnes, construite à peu près à la même période, qui se communiquent entre elles et couvrent l'ensemble du territoire d'Haïti et qui constituent des fortifications d'arrêt et de vigie. Cette relation spatiale est importante et correspond aux premières tentatives haïtiennes de contrôle et d'aménagement du territoire acquis après l'indépendance. De la Citadelle, on voit à l'Est, le Fort Rivière et le Fort Neuf. À l'Ouest, le Fort Dahomey au-dessus de Camp-Coq. De Dahomey, on voit le camp de Marmelade. De ce camp, on voit La Jalousière vis-à-vis du Fort des Bayonnais; près des Gonaïves ; à partir de celui-ci, on peut observer les fortifications de Marchand Dessalines ; ceux-ci se communiquent avec une autre ligne de fortifications se trouvant dans les Matheux, dont le Fort Drouet, qui permettent d'observer les Forts Jacques et Alexandre dans l'Ouest. On peut supposer que la stratégie de défense était également liée à une stratégie de communication dans les hauteurs, à travers ces forts, soit par la fumée, la couleur des étendards et drapeaux, ou par le son et la direction des coups de canons.

Messages thématiques en rapport au complexe des Ramiers

La construction du complexe (1805-1818) : La volonté du Roi Christophe d'avoir un contrôle systématique du passage de Dondon qui donne accès au plateau central, principal lieu de replis pour le pays, poussa celui-ci à choisir l'espace rocailleux des Ramiers pour construire un complexe résidentiel et militaire. Il se doutait que le seul point d'attaque par surprise de la Citadelle serait ce monticule qui ne permet pas d'observer une quelconque activité en provenance du Sud, ce qui le motiva à l'occuper. Ainsi, le complexe des Ramiers est un site fortifié situé au Sud-Est de la Citadelle Henry qui se localise dans la juridiction actuelle de la commune de Dondon. Les travaux de construction du complexe

des Ramiers ont été engagés probablement en même temps que ceux de la Citadelle, au tournant de l'année 1811 et semblent avoir été déjà terminés en 1818. Les ingénieurs et les ouvriers qui ont construit ce complexe seraient donc les mêmes qui travaillaient à la Citadelle. Ils utilisèrent les mêmes matériaux (sable, eau, gravier, briques, bagasse de canne, chaux vive, cendre du feu, sang d'animaux, sirop de canne et autres adjuvants).

L'architecture du monument : Le complexe des Ramiers qui commande un panorama d'une exaltante beauté, est composé de quatre redoutes auxquelles on ne pouvait accéder qu'à l'aide de pont lévis, aujourd'hui disparus. Les redoutes assuraient d'une part, la protection d'un complexe résidentiel construit sur un étroit plateau et d'autre part, coupaient l'accès à la Citadelle (Mangonès. 1986 : 25). La partie résidentielle du complexe comprenait des appartements privés, des chambres du personnel des services domestiques et un réservoir d'eau. Les redoutes sont mieux conservées que les bâtiments résidentiels qui s'étendaient sur environ 50 mètres de long et, un peu en contre bas, sur 60 mètres de long.



Figure 18: Le Four à Chaux



Figure 19: La première Redoute

© Photos : Kenrick Demesvar, avril 2012.

Le complexe résidentiel des Ramiers est intimement lié à d'autres éléments qui se retrouvent dans son environnement immédiat en particulier les jardins extérieurs mais aussi un four à chaux. Ce dernier aurait servi pour fabriquer de la chaux vive, utilisée durant la construction de l'ensemble fortifié Citadelle et Ramiers.

L'armement et la garnison : Ce complexe, qui s'intègre au système fortifié de la Citadelle Henry, était équipé de pièces de petits calibres. Ce sont des canons de 8 et 4 livres, des obusiers de six pouces, des mortiers de huit pouces et des boulets. Cette gamme étendue de moyens auxquels il faut ajouter des grenades et à coup sûr des armes à feu portatives, « permet aux défenseurs de fournir des feux sur les pentes menant au plateau » (Neuville et Decker. 1992 : 57). Une garnison, dont le nombre de soldats reste inconnu, y était affectée.

Les Ramiers ou le contrôle de la Ville de Dondon et des alentours : Les redoutes du complexe pouvaient commander le territoire qui va de la pointe Est de la Citadelle à la dépression du Bonnêt-à-l'Évêque, où est situé le chemin principal de la forteresse. Ils n'avaient qu'à faire agir leurs bouches à feu dans ce rayon pour rendre l'accès de la Citadelle dangereux (Mangonès. 1986 : 26; Leconte. 1931 : 375). Ils devaient contrôler toute la zone donnant accès aux villes de Dondon et de la Grande Rivière jusqu'au Plateau Central, considéré comme zone de repli vers l'intérieur du pays et bastion du marronnage.

Situation des monuments du Palais, de la Citadelle ou des Ramiers de 1820 à 1980 : À la mort du Roi Christophe en 1820, les monuments du Palais Sans-Souci, de la Citadelle et des Ramiers ont été pillés puis abandonnés. Le séisme du 7 mai 1842 qui a ravagé le Nord, a également fortement les ont affecté en détruisant la toiture et plusieurs des murs du palais, détruit le complexe des Ramiers ; et a détruit la toiture de la Citadelle, laissant des dégâts considérables notamment à la Batterie Coidavid où l'on peut remarquer une fissure

à la Tour d'Épéron encore visible aujourd'hui. Depuis, ces monuments sont entrés dans un état de délabrement, puis graduellement transformés en ruine couverte de végétation. Des campagnes ponctuelles de nettoyage et de consolidation y étaient menées par l'État haïtien en 1948 et 1973. À partir de 1979, un grand projet de restauration en particulier de la Citadelle a été mené sous la direction de l'Architecte Albert Mangonès grâce au support technique et financier d'abord de l'Organisation des États Américains (OEA) puis de l'UNESCO. C'est à cette période que se réalisa le tracé de la route actuelle qui conduit à la Citadelle ainsi que des interventions de restauration ont été menées dans les parties les plus endommagées (Pérard. 2012 : 160) des monuments jusqu'en 1990, à la fin du projet. Abandonné pendant plus d'un siècle, le plateau où se trouve le complexe des Ramiers était devenu le repère d'un grand nombre d'oiseaux en voie de disparition à cause de sa végétation exubérante qui recouvrait l'ensemble du complexe et qui ne permettait pas de les identifier. Au fil du temps, sa mémoire s'est affaiblie jusqu'à sa redécouverte en 1927. Depuis, le monument est entré dans une longue période d'abandon caractérisée par la montée de la végétation malgré quelques travaux de déblaiement et de nettoyage qui ont été repris durant les travaux de restauration de la Citadelle Henry. Le complexe reste encore très peu fréquenté notamment à cause de sa route d'accès qui est difficile. Il demeure un endroit magnifique qui s'intègre dans son environnement naturel. Jusqu'à très récemment, on pouvait y voir : une allée double d'orangers conduisant aux appartements royaux; des flamboyants et des goyaviers le long de la route qui relie le complexe à la Citadelle, des oiseaux et des rongeurs de toutes sortes qui y reposent dans le calme.

3.3.3. Activités d'interprétation liées au patrimoine culturel immatériel du parc

L'importance du patrimoine culturel immatériel diffusé par les communautés qui vivent aux alentours du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers réside dans les manifestations et les expressions culturelles locales mais aussi dans la richesse des

connaissances et des savoir-faire transmis depuis des générations. L'interprétation de l'axe Culture du concept proposé se réfère à une stratégie de mise en valeur qui demeure étroitement liée à la créativité artistique, théâtrale et littéraire des communautés locales au sein desquelles se retrouvent des jeunes qui ont des talents artistiques étonnants. La mise en valeur des traditions culturelles du parc passe donc par la mise en place d'un programme d'animation qui facilitera l'exposition des créations artistiques sur le site en présence des visiteurs. Cette animation comprend les traditions orales (récits historiques, poésies, blagues, contes, etc.), les chants et musiques traditionnelles et l'animation par les danses traditionnelles. Elle fera aussi appel à des concours de texte et de chants anciens mais également aux pèlerinages et aux spectacles d'antan dans leurs évolutions contemporaines.

Traditions orales (récits historiques, poésies, blagues, contes) : Les traditions sont très présentes dans la vie culturelle haïtienne en général, et en particulier chez les communautés locales qui résident à proximité du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Ces communautés locales appartiennent à un milieu rural quelque peu affecté par la modernité où cependant le rythme quotidien et les modes de vie respectent pour beaucoup l'héritage de traditions ancestrales. L'oralité occupe une grande place dans ces traditions où tout passe essentiellement par la langue créole. Ainsi, les traditions orales diffusées en rapport au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers constituent des expressions culturelles et sociales vivantes héritées des ancêtres et transmises aux générations présentes et futures (Demesvar. 2010 : 41-42). Elles se manifestent dans les récits historiques, les poésies, les contes, les blagues et se transmettent dans des cercles familiaux lors de certaines réunions organisées, le plus souvent, le soir mais pas exclusivement. Elles concernent tout type de sujets, en particulier : l'histoire, la nature, l'univers ainsi que des situations de la vie quotidienne. Certains principes accompagnent les manifestations de ces traditions. Par exemple, les jeunes se réunissent en cercle autour d'un personnage central, souvent un adulte ou une personne qui sollicite la parole et qui fait office de médiateur culturel. Quand celui-ci utilise le mot « Cric », cela

annonce le signal de départ qui est répondu par la foule par le mot « Crac » quand il s'agit de commencer une blague, un conte ou un récit historique. Ces mots peuvent être remplacés par « Tim Tim » et « bois cherche »; « Voici » et « Voilà ». Des formules imagées sont aussi utilisées pour attribuer une métaphore à la réalité présentée. Ce ne sont pas toujours des traditions pour les enfants lorsque le sujet porte sur les relations entre l'homme et la femme mais plutôt celles de tout le monde. Mais le sujet historique occupe une place prépondérante dans ces traditions orales dont l'une des anecdotes le plus souvent rapportées signale que :

« Christophe se promenait, de nuit sur la montagne, en compagnie de l'Amiral Home Popham. Les échos d'un tambourinement monotone, d'une triste mélancolie parvinrent à leurs oreilles. Le Roi expliquant à l'Amiral que son peuple dansait quelque part : c'est tout ce que nous avons, dit-il, le tambour, le rire, la danse, notre amour l'un pour l'autre et notre courage. Mais nous ne possédons rien de tout ce que l'homme blanc est capable d'apprécier. Car vous méprisez nos rêves, vous tuez nos serpents et vous brisez nos petits fétiches qui, pensez-vous, sont nos dieux. Peut-être que si nous avons quelque chose à vous montrer, vous nous respecteriez, et si nous avions quelque chose à nous montrer à nous-mêmes, nous nous respecterions. Mais où sont les noms de nos grands hommes ? Et si de nos mains nous pouvions toucher des choses créées par nous, des tours, des palais, des monuments, peut-être trouverions-nous en eux la certitude de notre force. Ma vie durant, soyez-en sûr, je travaillerai pour bâtir cet orgueil dont nous avons tant besoin ; et je le bâtirai de telle manière qu'il sera compréhensible aux noirs comme aux blancs. Je pense à l'avenir, Monsieur, non au présent. J'apprendrai l'orgueil à mon peuple : dusse-je pour cela lui briser les reins au travail... Mon œuvre ne sera terminée que quand la mort aura desserré mes poings. Haïti sera à ce moment-là grande, forte, riche, fière - si fière, qu'elle survivra à tout. Alors les noirs, tous les noirs de la terre ne pourront oublier mon nom » (Demesvar. 2010 : 44).

Une autre tradition fort intéressante rapporte que :

« Christophe n'admettait pas que la foudre ou le tonnerre fasse entendre son grognement. À chaque fois que cela se produit, il lance un boulet de canon dans le ciel à partir d'une énorme pièce baptisée "manman penba" en disant : « Oh Diable Canaille ! Le Dieu du ciel a tiré, le dieu de la terre a tiré aussi ». Mais, un jour, alors que Christophe riposta contre le tonnerre, le canon a fini par tomber du haut de la Citadelle, dans un fossé. Personne ne pouvant aller le récupérer, il a dû l'abandonner ». (Demesvar. 2010 : 70).

Cette tradition est l'une parmi tant d'autres diffusées en rapport au parc, aux monuments qui s'y trouvent ou aux personnages qui y ont vécu. L'intérêt des porteurs de tradition c'est de faire perdurer ces héritages populaires des plus authentiques ainsi que les mémoires qui y sont attachées. Pourtant, aujourd'hui, ces traditions sont menacées par l'oubli et le rejet de la culture locale et ancestrale soutenu par des apports envahissants du monde extérieur, mais aussi et surtout par une certaine tendance, notamment du côté des jeunes, à un « reniement de soi », qui leur porte à négliger ce qui est l'expression de leur véritable identité (Mangonès. 1980 : 3). Il est évident que les monuments de l'actuel Parc National Historique ne peuvent être perçus en dehors des traditions orales qui les soutiennent et qui constituent un patrimoine immatériel qui va de pair avec les éléments matériels visibles. Ainsi, ces traditions méritent d'être sauvegardées. Ce qui nous a motivés à les recueillir de manière à les partager aux visiteurs qui fréquentent le site.

Chants et musiques traditionnels : Comme les traditions orales, les chants et musiques traditionnels font partie des expressions culturelles qui caractérisent l'identité des communautés vivant autour du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Qu'il s'agisse des sonorités ou des sujets qu'ils traitent, les chants et les musiques traditionnels s'inspirent des traditions orales qui les alimentent. Ils sont présentés en général sans arrangement sous forme de synthèse vocale « d'a cappella » qui transforme le texte en parole artificielle. Ils se pratiquent, seul ou en groupe, notamment par des adultes

et comprennent des chansons historiques, humoristiques et satiriques. Ils sont accompagnés du son de tambour ou de vaccine c'est-à-dire une forme de trompette fabriquée à l'aide du bambou. Par leur style très rythmé, ils placent les praticiens dans une situation d'extase puisée des éléments culturels qui garantissent leur pérennisation, leur confèrent une couleur locale tout en restant ouvert au public. Parmi les chants traditionnels les plus répandus qui constitueront le répertoire des musiques en lien au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers et qui pourront être présentés au public, on trouve : « Henry Christophe te bâti Sitadèl nou men m kisa nou fè », « Ann nou ede wa bâti la Sitadèl », « Ayiti chéri pi bon peyi pase ou nan pwen », « choucoune », « fèy, sove lavi mwen ».

Animation et danses traditionnelles : En dehors des chants et musiques, les danses traditionnelles ajoutent un caractère authentique à la possibilité d'animation du site. Parmi les typiques créations qui caractérisent les traditions véhiculées par les communautés locales qui résident au Parc National Historique, figurent plusieurs danses d'origines africaines dont : le congo, la « contre danse » et le « kwaze le 8 ». Ce sont des représentations qui s'exécutent en couple ou en groupe, au cours desquelles les partenaires s'échangent des positions avec des déhanchements tout en gardant le rythme de la musique. Ce sont des formes d'expressions culturelles traditionnelles et rurales qui se pratiquent à l'occasion de manifestations privées (mariage, communion, fêtes d'amis) ou publiques (spectacles, animation de quartiers). L'offre culturelle du parc est très riche et diversifiée. Des festivals de musique et de danses traditionnelles sont à offrir pour le bonheur du visiteur, à partir d'animation merveilleuse où chacun pourra savourer une ambiance unique.

Théâtres et mise en scènes : Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est un territoire d'art et d'histoire, une sorte de scène à ciel ouvert. Il offre la possibilité d'organiser des spectacles sur place impliquant des publics spécifiques (groupes scolaires, jeunes des localités comme artistes, leurs familles, les visiteurs haïtiens ou étrangers

comme spectateurs,) au processus artistique pour faciliter l'appropriation des œuvres patrimoniales et l'échange entre des groupes sociaux.

S'il est aménagé en espace multi culturel et touristique, le parc pourra donner beaucoup de son caractère unique qui ne cesse de surprendre chaque visiteur. L'historien Vergniaud Leconte mentionne que le calendrier des grandes fêtes du Royaume du Nord, à l'époque du Roi Christophe, comprenait : le 15 juillet, jour de l'anniversaire du roi ; le 21 juillet, celui du Prince Royal et le 15 août, celui de la Reine. L'historien précise également que le Roi Christophe avait réuni « dans la petite enceinte de Sans-Souci, tous les arts usuels, propres au fonctionnement de l'Administration publique et aux besoins individuels. Le forgeron, l'armurier, la couturière, le bottier, le maçon, le charpentier, le charron, le maître d'école, etc. Il fit mieux, pour chasser la mélancolie, en créant des divertissements et les faire partager à ses sujets. Aux dires de l'historien Leconte, le Roi Christophe institua des réunions sous le caïmitier, des bals au palais, des représentations théâtrales » (Leconte. 1931. 327; 348-349). Ces dates constituent un calendrier pour la programmation des formes de mise en scènes de la vie culturelle du royaume du Nord ou suivant une perspective contemporaine, en présence des visiteurs du Parc National Historique. Cette programmation s'étend à l'organisation du festival de la Citadelle, un festival des arts et des traditions, des bals masqués suivis de défilé de modes. Les traditions orales, les savoir techniques et artistiques alimenteront ces activités en vue de retrouver les métiers des arts décoratifs et les spectacles d'antan suivant le calendrier d'activités. L'artisanat utilitaire trouve ainsi sa place dans la dynamique de mise en valeur de l'héritage patrimonial immatériel de la région au travers d'un village culturel qui serait intéressant de mettre en place où l'on pourra exploiter les vertus de l'art culinaire de la région, l'agriculture et l'élevage.

Ce concept que nous venons de présenter repose sur une représentation fonctionnaliste du site en tant qu'espace public, communautaire, exclusivement dédié à la protection des ressources patrimoniales à la réception des visiteurs et à la gestion des activités culturelles disponibles ou à créer. Il s'inspire des théories et principes d'interprétation développés au chapitre I mais aussi sur une adaptation aux réalités politiques, économiques, sociales et culturelles du parc. En aidant les visiteurs à saisir la relation entre l'espace qu'ils visitent, le temps historique et la dimension humaine, les thématiques et messages développés dans le cadre de ce concept d'interprétation ont pour rôle de partager les informations essentielles du site aux visiteurs, sa diversité naturelle et culturelle ainsi que le caractère universel de l'histoire d'Haïti. Ce concept repose sur l'idée d'assurer l'autofinancement des activités d'animation au niveau du parc, trouver les moyens pour mener des actions de conservation des monuments et contribuer à assurer le développement socioéconomique des populations locales. La vie sociale des habitants des communes de Milot et de Dondon permet de croire, dans un avenir proche, à un parfait équilibre entre des espaces urbains dynamiques et la préservation d'espaces naturel et culturel.

CHAPITRE IV : PLAN D'INTERPRÉTATION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE : CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS

Les valeurs et le contenu des messages à présenter aux visiteurs actuels et futurs du PNH-CSSR ont été clairement identifiés. De plus, les techniques et les moyens à utiliser pour les transmettre aux visiteurs sont choisis parmi les modèles les plus efficaces et sont adaptés à l'intégrité du site et à son caractère particulier. Ils sont présentés dans ce plan d'interprétation qui fait corps au concept d'interprétation et qui permet de saisir sa mise en œuvre. Ce plan d'interprétation conçu au regard des théories et principes d'interprétation, s'inspire des modèles développés dans divers pays et présentés au chapitre I.

4.1. ORIENTATION DE L'EXPÉRIENCE DE VISITE SUR LE SITE

Le plan d'interprétation que voici répond à l'équilibre de la triple expérience (sens, connaissance, conscience) proposée au visiteur en insistant sur les messages thématiques définies dans le concept. Ceux-ci rejoignent les moyens de mise en œuvre présentés ici lesquels sont conçus pour chacun des axes interprétatifs choisis : Nature/Histoire/Culture. Ils seront transmis, en corrélation avec l'ensemble des circuits et activités d'interprétation proposés, en respectant la logique définie dans le concept d'interprétation. Cette logique est fondée sur l'idée d'orienter le regard du visiteur à partir de trois niveaux de lecture (introductive, explicative et impressionniste). Ainsi, les outils d'interprétation définis (panneaux d'interprétation et de signalisation, salle d'interprétation, expositions, brochures, guides de visite, expositions virtuelles via des vidéos) serviront de supports qui synthétisent les messages. Ils contribueront à aider les visiteurs à saisir un contenu cohérent et de contribuer à diffuser l'identité du parc. Cette dernière sera communiquée à travers les outils d'éducation et de promotion, et grâce au soutien des guides de nature ou des guides accompagnateurs historiques qui peuvent être formés aux trois axes thématiques du parc.

4.1.1. Les circuits et activités d'interprétation proposés

Les messages définis dans le concept d'interprétation seront présentés à travers différentes types d'itinéraires : visites guidées, visites autonomes ou mixtes. Ainsi, plusieurs circuits de découverte et de connaissances seront présentés aux visiteurs et qui peuvent être regroupés et interconnectés. Les itinéraires ne sont pas tous bouclés; ils peuvent être pratiqués dans les deux sens (aller versus retour); dans certains cas, la fin d'un itinéraire débouche sur un nouvel itinéraire; le visiteur n'aura qu'à poursuivre d'autre alternative.

Circuits principaux : Les circuits principaux sont des itinéraires définis pour chacun des trois principaux monuments du site (Palais Sans-Souci, Citadelle Henry, complexe des Ramiers). Chacun de ces circuits permet au visiteur de faire des pauses au niveau de plusieurs points d'arrêt (ou stations) à identifier. Un arrêt d'environ 5 à 15 minutes dans ces stations prédéfinies permettra de découvrir un paysage ou un espace monumental, ou encore de faire la connaissance d'un personnage historique, à travers les messages qui seront diffusés en rapport à l'espace visité. Ce qui renvoie à une visite dont la durée moyenne est comprise entre deux et quatre heures, selon que le visiteur est seul ou en groupe, et l'intérêt porté pour le circuit pratiqué. Ces circuits seront expérimentés par chaque visiteur, seul ou avec l'aide d'un guide sollicité, avec la garantie d'une visite agréable. Ils débouchent sur des ressources qui peuvent être connectées à des circuits secondaires.

Circuits secondaires : Les circuits secondaires sont des parcours qui peuvent être associés aux circuits principaux mais qui sont identifiés spécifiquement pour les autres vestiges et les ressources naturelles et culturelles identifiés au niveau du site. Ils sont proposés pour être pratiqués au gré du (ou des) visiteur(s), et selon la durée de son (leurs) séjour(s) car ils sont plus longs, et plus fatigants. Il est conseillé à chaque visiteur de profiter de ces circuits

uniquement avec l'aide d'un guide, principalement quelqu'un qui est originaire ou qui a une bonne connaissance des localités et qui a été formé à cet effet. Pour ces types de circuits, aucune durée et espaces formels pour prendre des pauses sont définis. Il s'agira pour le visiteur et son guide de trouver la meilleure formule d'aménager le temps et de choisir le (ou les) point(s) d'arrêt pour une pause. Cela dépendra de la volonté du visiteur à poursuivre son séjour, du dynamisme et du professionnalisme du guide et de ses connaissances de l'espace visité. Ces circuits peuvent être fréquentés chacun séparément comme ils peuvent être regroupés en de petites unités en fonction de leur longueur, l'accessibilité et le trajet, et leur proximité réciproque.

4.1.1.1. Circuits de l'Axe Nature

L'interprétation de cet axe sera développée à travers les sentiers « Nature » et les Circuits des Grottes Indiennes identifiés à partir de plusieurs espaces et paysages localisés soit sur le site du Parc National Historique, ou près de celui-ci. Ces circuits secondaires porteront sur des itinéraires polyvalents et multifonctionnels qui donnent aux visiteurs l'occasion de pratiquer différentes activités simultanément. Ces activités pourraient répondre à plusieurs fonctions (pédagogiques, scientifiques, récréatives). Les messages thématiques (formation géologique, faune et flore du parc, écosystème) définis dans le concept d'interprétation et associés à ces circuits seront présentés par des supports tels des panneaux d'interprétation installés sur les parcours en fonction des ressources identifiées. Ceux-ci permettront de faire l'interprétation de la nature et assureront la découverte du paysage, la pratique de la promenade et du sport comme la marche, le jogging, la course à pied ou l'équitation. En raison des risques d'accidents dans la montagne, nous ne préconisons pas la course à vélo sur la route menant à la Citadelle bien que cela puisse être possible à d'autres endroits au niveau du site; comme c'est le cas des centres-villes de Milot et de Dondon. La découverte d'espaces ou de paysages naturels peuvent ainsi renvoyer à une dimension sociale du lieu, avec les expériences dites Nature dans les jardins et ateliers dont la gestion est assurée par

les communautés locales : les visites des plantations et jardins agricoles. Ces espaces seront intégrés à partir des sentiers pédestres connectés à l'ensemble de circuits principaux et secondaires. Tous ces itinéraires serviront à décroiser les monuments du parc dont les ruines sont déjà fragiles et qui subissent la pression de la fréquentation des visiteurs dans des moments de forte affluence. Ces circuits faciliteront une répartition des visiteurs sur le site afin de répondre à sa capacité de charge. La réalisation de l'axe nature nécessitera l'aménagement de ces circuits lesquels devront être préparés par un ensemble de travaux de déblaiement et de nettoyage afin d'émonder des aires de marches, de placer des rampes de sécurité en bois. Ainsi, l'axe nature sera facilité par l'installation d'un système de signalisation en bois avec des directives, des aires aménagées avec des bancs en bois tirés de quelques arbres du milieu, l'identification des guides de nature, l'identification des habitants producteurs, l'identification des arbres et des oiseaux par leurs noms communs et scientifiques, leurs usages et propriétés. Les types de paysages, le relief, la toponymie des lieux et les noms sont à identifier à l'avance.

Guides de nature : Les visites des circuits de l'Axe Nature peuvent être assurées seul en utilisant les documents de « guide de visite » ou avec l'aide de personnes désignées ou proposées volontairement au sein de la population. Ces documents développeront les messages thématiques définis pour la pratique de ces circuits. Les ressources humaines mobilisées seront appelées les « guides de nature » et auront pour tâches d'accompagner les visiteurs pour expérimenter les circuits « Nature » et les circuits des Grottes Indiennes. Ces guides devront être engagés en fonction de leur sensibilité pour la protection de l'environnement et des espaces animalières et végétales se trouvant sur le site du parc. Ils devront avoir aussi des connaissances suffisantes du milieu (territoire, paysage, routes, environnement, faune et flore) lesquelles pourront renforcées par au moins une séance de formation et d'orientation pour les aider à maîtriser le concept et les discours à diffuser. Ils doivent être assez connus des résidents du parc, et avoir des capacités physiques et des habilités à marcher pendant plusieurs heures durant des périodes régulières. Ils doivent

encourager les visiteurs à apprécier les arbres, les animaux et tout ce qui se trouve dans l'environnement.

Les Circuits « Nature » : Ce sont des itinéraires pédestres semi aménagés qui permettront de visiter certains points d'intérêts écologiques et géomorphologiques du parc. Les visites réalisées à partir des circuits de nature devront permettre aux visiteurs d'admirer des paysages extraordinaires, de comprendre les phénomènes naturels liés à la géologie, la formation des montagnes, l'hydrologie, l'écologie animale et végétale. Ces visites se feront de manière à encourager l'écoute des chants des oiseaux qui constituent une harmonieuse mélodie musicale à auditionner comme symphonie naturelle. Les guides de nature qui animeront ces circuits doivent contribuer à la protection des espèces, en évitant que les visiteurs ou les résidents puissent les chasser. Ces animaux doivent pouvoir évoluer sans crainte et librement dans leur environnement naturel. L'observation des espèces (animale et végétale) doit se faire tout en gardant une certaine distance pour ne pas les perturber et il ne faut jamais s'attaquer à leurs nids. Les circuits de nature retenus sont les suivants.

Table 3: Parcours des Circuits « Nature »

<i>Identification du circuit par numéro.</i>	<i>Espaces à visiter</i>	<i>Localisation / attraits</i>
Itinéraire No 1	Point de départ :	
	1. Source Saut d'eau	Route Dignitaire 1, à l'arrière du Presbytère, Milot
	2. Bassin Cajou	Route de jardins vers Bassin Caïman, Morne Coudou
	3. Bassin Caïman	Route de jardins vers Bassin Dianman, Morne Lasalle
	4. Bassin Dianman	Limite Milot (Coronel) / Plaine-du-Nord (Robillard)
	5. Source et ravine Brisement	Captage à morne Brisement, Milot
	Point d'arrivée : Morne Brisement	Belle prise de vue sur Milot et le Palais Sans-Souci.
Itinéraire No 2	Point de départ : 1. Source Nan Médecin	Haut Palais, Milot

	2. Morne Ka Milot	Belle Prise de vue sur la ville de Milot en hauteur
	3. Bassin Mathurin	Localité Ka-Milot (Haut du Palais)
	4. Chute Ka-Yenbe	Localité Ka-Milot (Haut du Palais)
	5. Source Colmine	A Cabaret
	6. Source Palmiste	Briqui
	Point d'arrivée : Source à Roi	Choiseuil, Milot
Itinéraire No 3	Point de départ : 1. Rivière Madan Elmon	Route de Carrefour Sèze (Dondon)
	2. Cascade Menard	Belle prise de vue sur la Citadelle et les Ramiers
	3. Morne Brostage	Belle prise de vue sur la Citadelle et les Ramiers
	4. Source nan Durand	Localité Ménard
	6. Morne Bois-Pin Point d'arrivée Choiseuil	Choiseuil, offre une belle vue panoramique, Milot Devant le kiosque du Ministère du Tourisme
Itinéraire No 4	Point de départ : 1. Grand Gouffre	Rivière et habitation Grand Gouffre, Dondon
	2. Chute Cotard	Belle chute d'eau
	3. Chute nan Adam	Belle chute d'eau
	4. Rivière Vaseux et Morne Grand Boucan	Habitation Vaseux, près de Grand Boucan
	5. Cascade	Route du four à chaux à Choiseuil, Milot
	Point d'arrivée : Choiseuil	Devant le kiosque d'accueil du Ministère du Tourisme à Choiseuil, Milot
Itinéraire No 5	Point de départ : 1. Source nan Ganmèl derrière Prison	Au dos du Commissariat de Milot
	Point d'arrivée	À Lasalle, Milot

© Kenrick Demesvar, mars 2013.

Ces itinéraires compléteront avantageusement l'offre actuelle du site tournée essentiellement sur le patrimoine historique ; ils procurent une alternative aux nombreux visiteurs qui ont ou auront des préférences pour la découverte du milieu naturel du parc. Ils sont présentés sur cette carte et différenciés par leurs couleurs.

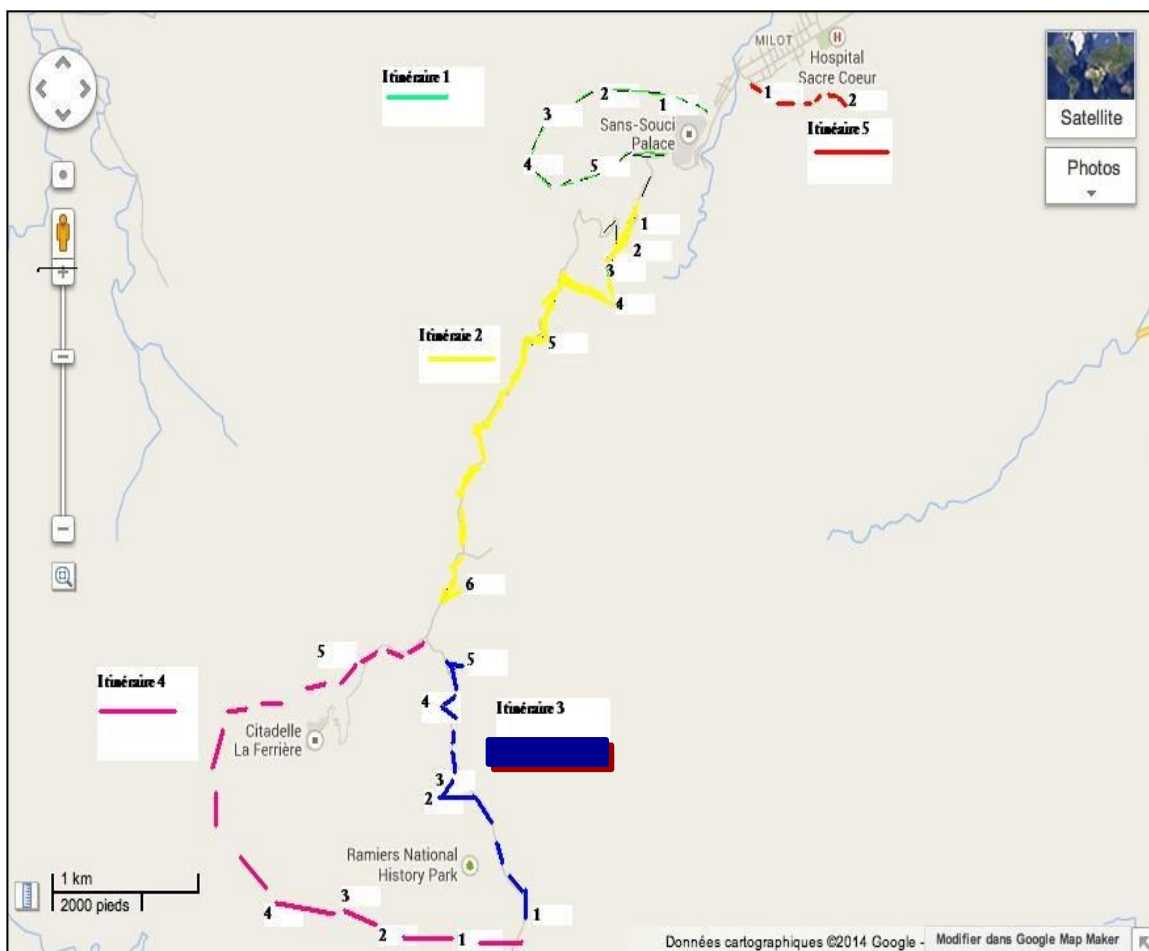


Figure 20: Carte des circuits de sentiers « Nature »

Source : Googlemap. © Adaptation Kenrick Demesvar, mars 2013

Ces itinéraires ont été retenus en fonction des paysages naturels remarquables identifiés. Ils ne seront pas facilement accessibles en saison de pluie, en raison du fait que les routes qui y mènent sont en terre battue. L’itinéraire No 5 est constitué de sources qui ne font pas partie des limites officielles du parc mais sont localisées dans sa « zone dite tampon ».

Circuits des Grottes Indiennes : La dimension naturelle du parc est porteuse de valeurs rattachant à l’Axe Histoire indissociable des ressources archéologiques. En effet, les grottes localisées sur le site ont pris naissance à partir de phénomènes géologiques lointains ; elles se trouvent imbriquées dans la nature. Certaines disposent de quelques espèces de plantes et d’animaux (dont certaines espèces de chauve-souris) ou ont été investies, pendant des années, par des populations amérindiennes qui y ont laissé leurs empreintes qu’il convient de protéger.

Table 4: Parcours des Circuits des Grottes Indiennes

Identification du circuit par numéro	Espaces à visiter	Localisation
Itinéraire No 1	Point de départ et d’arrivée : 1. Grottes de Briqui	Route de Choiseuil, Milot
Itinéraire No 2	Point de départ et d’arrivée : 2. Grottes Antoine ou « Trou Lafimen »	Route de Grand Gouffe, Dondon
Itinéraire No 3	Point de départ : 1. Grotte Saint Martin	Morne Bouk, Ville de Dondon
	2. Voute Michel # 1	En face Morne Ramiers, Dondon
	3. Voute Michel # 2 Point d’arrivée	
Itinéraire No 4	Point de départ : 1. Grotte Cacao	Habitation Langloire, localité Dalle, Dondon.
	2. Voûte-à-Minguet (ou centre cosmique des Taïnos) Point d’arrivée	4 ^{ème} section communale Languille, Dondon
Itinéraire No 5	Point de départ : 1. Grotte Cadélia	Dondon
	2. Grotte Marc Antoine Point d’arrivée	Dondon

© Kenrick Demesvar, mars 2013.

Les circuits des grottes permettront aux visiteurs d’avoir une meilleure connaissance des conditions d'adaptation des amérindiens dans ces environnements naturels.

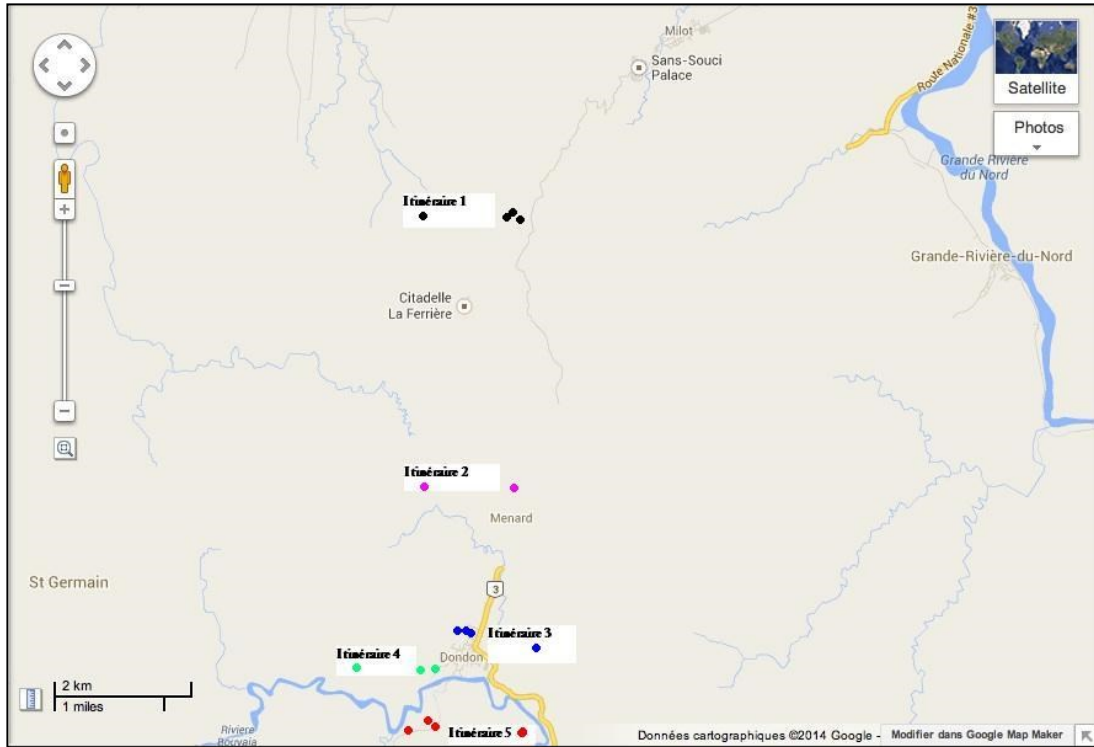


Figure 21: Carte des Circuits des Grottes Indiennes

Source : Googlemap © Adaptation Kenrick Demesvar, mars 2013.

La protection des grottes est fondamentale contre la saturation et l’achalandage. De ce fait, il convient de limiter le temps des visites et le nombre de visiteurs dans les grottes afin d’avoir un contrôle du taux de dégagement de gaz carbonique d’origine humaine dans un même espace en même temps. Dans les périodes d’affluence, par exemple, le nombre de visiteur dans ces espaces doit être limité à une dizaine de personnes maximum au même moment ce, afin de contrôler et de protéger les traces des peintures d’art rupestre ou plutôt les gravures qui s’y trouvent mais aussi pour conserver l’authenticité de ces lieux.

Certaines grottes sont des espaces sacrés qui ont été réappropriés par des pratiquants du vodou qui y exercent des rituels - observables. De plus, il faudrait éviter que les visiteurs dans les grottes usent de la craie, de feutre ou du charbon de bois pour écrire leurs noms ou des graffitis. Il est possible de préparer un tableau ou des registres, sur la surveillance des guides de nature, que l'on pourrait éventuellement placer à l'entrée des grottes pour que les visiteurs qui souhaiteraient laisser leurs empreintes de passage puissent le faire d'une manière qui ne dérange pas l'environnement visuel intérieur des grottes et leur dénaturation. Cela est également valable pour les monuments historiques. De nombreux exemples internationaux ont montré que des mesures de gestion sont souvent envisagées pour contrôler les impacts de l'affluence à l'intérieur des grottes. C'est le cas de la grotte de Lascaux en France, laquelle a été fermée à la visite pendant un certain temps suite aux dommages constatés sur les peintures rupestres, et où une copie a été réalisée et ouverte au public. Le Preacher's Cave des Bahamas constitue un excellent exemple de gestion du public dans une grotte Caribéenne. Il est caractérisé par un effort de conservation, de présentation et de sauvegarde d'un espace naturel auquel sont associées des valeurs identitaires. L'interprétation réalisée autour du site est organisée et règlementée.

Notons que les grottes des parcours No 4 et No 5, ne font pas partie des limites officielles du parc mais plutôt elles sont localisées dans sa zone tampon. Cependant, elles ont été intégrées dans les circuits en fonction de leurs réputations. Un phénomène naturel surprenant se déroule chaque année à la Voûte-à-Minguet où, seulement dans la journée du 24 juin qui marque le solstice d'été, la lumière du soleil pénètre et illumine l'intérieur de cette grotte. Le phénomène se poursuit jusque pendant le mois de juillet. L'archéologue Alexa Voss a identifié la gravure de *Boinayel*, dieu de la pluie et de la moisson, sur la paroi de la voûte qui s'appelait aussi Cacibayagua. D'après la tradition, cette grotte a connu le passage des indiens Taïnos et que ces derniers auraient l'habitude d'accueillir, à l'intérieur de la grotte, des amérindiens en provenance de toute l'Amérique du Sud en cette occasion.

4.1.1.2. Circuits de l'axe Histoire

L'interprétation de cet axe sera développée à travers les circuits des principaux monuments du site (la Citadelle, le Palais Sans-Souci et le complexe des Ramiers) et les deux circuits secondaires suivants : les circuits dits « autres vestiges associés » constitués de plusieurs vestiges localisés sur le site du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers ainsi que les Circuits dits sur les traces des Marrons. L'ensemble de ces circuits sont proposés pour chacun des monuments et des vestiges situés dans leurs environnements immédiats ainsi que pour les anciennes routes pratiquées par les esclaves à l'époque coloniale. Chacun des parcours proposés est défini en plusieurs stations qui exigent chacune une pause de 5 à 10 minutes pour diffuser des messages en rapport à l'espace visité. Ce qui renvoie à une visite dont la durée est comprise entre une heure (1h) à deux heures trente minutes (2h30), suivant le site visité, le nombre de visiteur, la dynamique du groupe, l'intérêt porté pour la visite. Ces itinéraires offrent aux visiteurs la possibilité de prendre de petites pauses, et de poursuivre seul, ou avec l'aide d'un guide accompagnateur, des expériences de visite agréable. Ces itinéraires déboucheront sur des perspectives d'ensemble et permettront de découvrir d'autres vestiges situés dans leurs environnements immédiats. L'interprétation de l'Axe Histoire sera assurée à travers des panneaux et les outils d'interprétation (guide de visite, dépliants, exposition, etc.) qui présenteront les messages thématiques et installés en des points fixes sur les parcours de visites.

Guides accompagnateurs : Les visites des circuits de l'Axe Histoire peuvent être pratiquées seul en utilisant un « guide de visite » ou avec l'aide de personnes désignées ou proposées volontairement au sein de la population. Ces derniers seront nommés « guides accompagnateurs » et auront pour tâches d'accompagner les visiteurs pour apprivoiser les circuits du Palais, de la Citadelle et celui des Ramiers ; ou encore les guider lors des découvertes dans les circuits des « autres vestiges associés » et les circuits dits « Sur les Traces des Marrons ». Les guides accompagnateurs seront recrutés en fonction de leur

sensibilité pour la protection des monuments et autres vestiges se trouvant dans le site du parc. Ils devront avoir une connaissance suffisante de l'histoire, de la géographie du milieu et être assez connus des résidents du parc. Comme les guides de Nature, ils devront au départ bénéficié d'une séance de formation et d'orientation pour les aider à maîtriser le concept et les discours à diffuser, les techniques de guidage, les manières de s'approcher des visiteurs, de répondre à leurs questions, d'encourager la participation et de satisfaire leurs besoins de dépaysement. Ils devront être accrédités par la structure de gestion du site en fonction de leur performance et la qualité de leurs discours. Ils devront également démontrer leurs capacités physiques et leurs habilités à marcher pendant plusieurs heures.

Circuits des monuments du Palais Sans-Souci, de la Citadelle et du complexe des Ramiers : Les itinéraires suivants sont les circuits définis pour les principaux monuments historiques du parc.

Table 5: Parcours des circuits des monuments de la Citadelle, du Palais Sans-Souci et du complexe des Ramiers

	Itinéraires de visite	
Palais Sans-Souci	Citadelle Henry	Complexe des Ramiers
<p>Point de départ</p> <p>Devant le kiosque d'accueil à l'entrée du Palais Sans-Souci; lecture de la carte du parc, présentation du parc, et choix de l'itinéraire;</p> <p>1^{er} point d'arrêt : devant le monument du Roi Christophe;</p> <p>2^{ème} point d'arrêt : devant la double portique d'entrée du palais; lecture du panneau d'interprétation; la chapelle;</p> <p>3^{ème} point d'arrêt : en face de la fontaine principale ; logique des escaliers, observation de la vue sur la ville; (escalier de gauche);</p>	<p>Point de départ :</p> <p>Choiseuil vers la porte d'entrée avant de la Citadelle; Observation de l'extérieur du monument, batterie Coidavid et sa tour d'éperon avec une vue de la montagne de Laferrière; (entrée arrière)</p> <p>1^{er} point d'arrêt : devant la batterie du Prince Royal (entre contre bas); escalier vers la place centrale;</p> <p>2^{ème} point d'arrêt : Tombe de prince Noel; Batterie Marie Louise; architecture du monument; toiture</p> <p>3^{ème} point d'arrêt : Batterie des</p>	<p>Point de départ</p> <p>Batterie des Ramiers; près des boulets de canons assemblés à l'arrière;</p> <p>1^{er} point d'arrêt : La guérite (observation de la vue, les goyaviers et orangers);</p> <p>2^{ème} point d'arrêt : Le four à chaux (architecture; utilité dans la construction des Ramiers et de la Citadelle; relation avec les autres fours à chaux de la région);</p> <p>3^{ème} point d'arrêt : La première redoute (architecture, utilité, relation avec la Citadelle et les autres éléments du complexe);</p>

<p>4^{ème} point d'arrêt : Salle du trône; arrière-plan et intérieur du palais, son architecture et son utilité;</p> <p>5^{ème} point d'arrêt : l'esplanade et la place du caimitier (lecture du panneau d'interprétation);</p> <p>6^{ème} point d'arrêt : Les jardins du Roi et de la Reine; le réseau hydraulique (la fontaine et les bassins décoratifs); localisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - le grand conseil d'État; - caserne et chevaux légers; - l'arsenal; - carrosserie du roi et écurie de la reine; - l'hôtel de la monnaie; - les dignitaires; <p>7^{ème} point d'arrêt : Résidence de la Reine et du Prince héritier;</p> <p>Point d'arrivée</p> <p>Scénario 1 : la butte du Palais;</p> <p>Perspective : la Chapelle et les boutiques de souvenirs;</p> <p>Scénario 2 : sortie arrière du Palais</p> <p>Perspective : montée vers la Citadelle en voiture, à pied ou à cheval; ou retour sur la ville de Milot;</p>	<p>Princesses; (vue sur Ramiers et la Plaine-du-Nord, Dondon,...); salle d'interprétation des travaux de restauration;</p> <p>4^{ème} Batterie Royale (4^{ème} niveau vers Rotonde et batterie Coidavid –salle d'interprétation : artillerie);</p> <p>5^{ème} point d'arrêt : Pont Lévis (3^{ème} et 4^{ème} niveau);</p> <p>6^{ème} point d'arrêt : Palais du Gouverneur, Quartier des Officiers, prisons (visite de la salle d'interprétation – le parc, le monument de la Citadelle,);</p> <p>7^{ème} point d'arrêt : Place centrale; mortier de la construction; (plaque de Mangonès); boutique de la Citadelle;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Option 1: identification de la poudrière intérieure; des anciennes toilettes et de la Batterie Grand Boucan; - Option 2 : visite de la poudrière et de la batterie Grand Boucan, visite des canons anglais; <p>8^{ème} point d'arrêt : Batterie Royale (3^{ème} niveau); salle des canons ;</p> <p>Point d'arrivée</p> <p>Scénario 1 : Escalier vers le Pont Lévis, sortie par la batterie Coidavid;</p> <p>Scénario 2 : Retour sur la Place centrale et sortie arrière; visite du lieu-dit hôpital;</p> <p>Perspective : direction site des Ramiers ou retour sur Milot;</p>	<p>4^{ème} point d'arrêt : La deuxième redoute;</p> <p>5^{ème} point d'arrêt : Le complexe résidentiel (le palais de la reine, les appartenant);</p> <p>6^{ème} point d'arrêt : Les chambres des personnels, des services,</p> <p>7^{ème} point d'arrêt : Le réservoir d'eau, bassins et sous terrain;</p> <p>8^{ème} point d'arrêt : La troisième redoute (vue sur le côté Sud-Ouest des Ramiers; identification : Vaseux, Grand Boucan, Grand Gouffre, Porte Saint-Jacques et autres ressources naturelles);</p> <p>Point d'arrivée : La quatrième redoute (vue sur le côté Sud-Est des Ramiers; identification : vue sur la ville de Dondon, la ligne de fortification; observation de la Citadelle par l'arrière);</p> <p>Scénario 1 : Retour vers la Citadelle, reprise de la route vers Milot;</p> <p>Scénario 2 : Reprise de la route vers Dondon par l'habitation Sèze;</p> <p>Perspectives : visite des grottes de Dondon;</p>
--	--	---

La carte suivante présente l'itinéraire à utiliser pour la visite des trois monuments du parc.



Figure 22: Carte des circuits des principaux monuments du parc

Source : Googlemap. © Adaptation Kenrick Demesvar, mars 2013.

Les circuits dits « Autres vestiges associés » : Ce sont des circuits secondaires portant sur des itinéraires qui peuvent être pratiqués séparément ou en lien avec les circuits des principaux monuments du parc. Ces circuits concourent à traduire le même fil conducteur, ils sont des circuits indépendants localisés sur le site du parc. Ils doivent être pratiqués

obligatoirement avec l'aide d'un guide accompagnateur qui a une parfaite connaissance de leur localisation et des messages d'interprétation qui leurs sont associés.

Table 6: Parcours des circuits dits « autres vestiges associés »

<i>Identification du circuit par numéro.</i>	<i>Espaces à visiter</i>	<i>Localisation / attraits</i>
Itinéraire No 1 (en lien au Palais Sans-Souci).	Point de départ :	Route de l'Arsenal, Milot
	1. La fonderie	
	2. Manufacture de poudre	
	3. Salpêtre d'armes, casernes et magasin d'artillerie et de l'infanterie ;	
	4. Les ruines murs d'enceintes en maçonnerie de moellons et briques Point d'arrivée : Palais Sans-Souci	
Itinéraire No 2 (en lien au Palais Sans-Souci)	Point de départ :	Haut Palais, Milot
	1. La guildive du Roi	
	2. Le palais archiépiscopal ; Point d'arrivée : Palais S-Souci	Belle Prise de vue sur la ville de Milot et le Palais Sans-Souci en hauteur
Itinéraire No 3 (en lien à la Citadelle)	Point de départ : Briquis	Route de Choiseuil, Briquis, Milot Devant le kiosque du Ministère du
	1. Canon en bronze	
	2. Vestiges de maisons à source à Roi	

	Point d'arrivée : Choiseuil	Tourisme
Itinéraire No 4 (en lien à la Citadelle)	Point de départ : Choiseuil 1. Un four à Chaux	À Choiseuil, en direction de la Plaine-du-Nord et de Porte Saint-Jacques.
	2. Un second four à Chaux	À Choiseuil, en direction de la Citadelle, Milot.
	3. Le système de canalisation externe de la Citadelle. Point d'arrivée : Citadelle Henry	Après Choiseuil, route en direction de la Citadelle, Milot.
Itinéraire No 5 (extérieur des limites officielles du parc)	Point de départ et d'arrivée : Ville de Dondon 1. Bornes coloniales.	Nb. Ce sont des bornes qui attestent les Traités signés entre la France et l'Espagne pour le partage de l'île. Situés à Dondon (notons que ces ressources ne sont pas localisées dans les limites du parc).

© Kenrick Demesvar, mars 2013.

Aucune limite d'heure ne peut être fixée par rapport à ces circuits suivant que la visite se limite à un ou plusieurs de ces itinéraires. Le visiteur peut prévoir en moyenne entre quarante-cinq minutes à une heure de temps pour parcourir chacun de ces circuits dont la pratique dépendra de la disposition du visiteur, du temps qu'il peut passer sur le site.

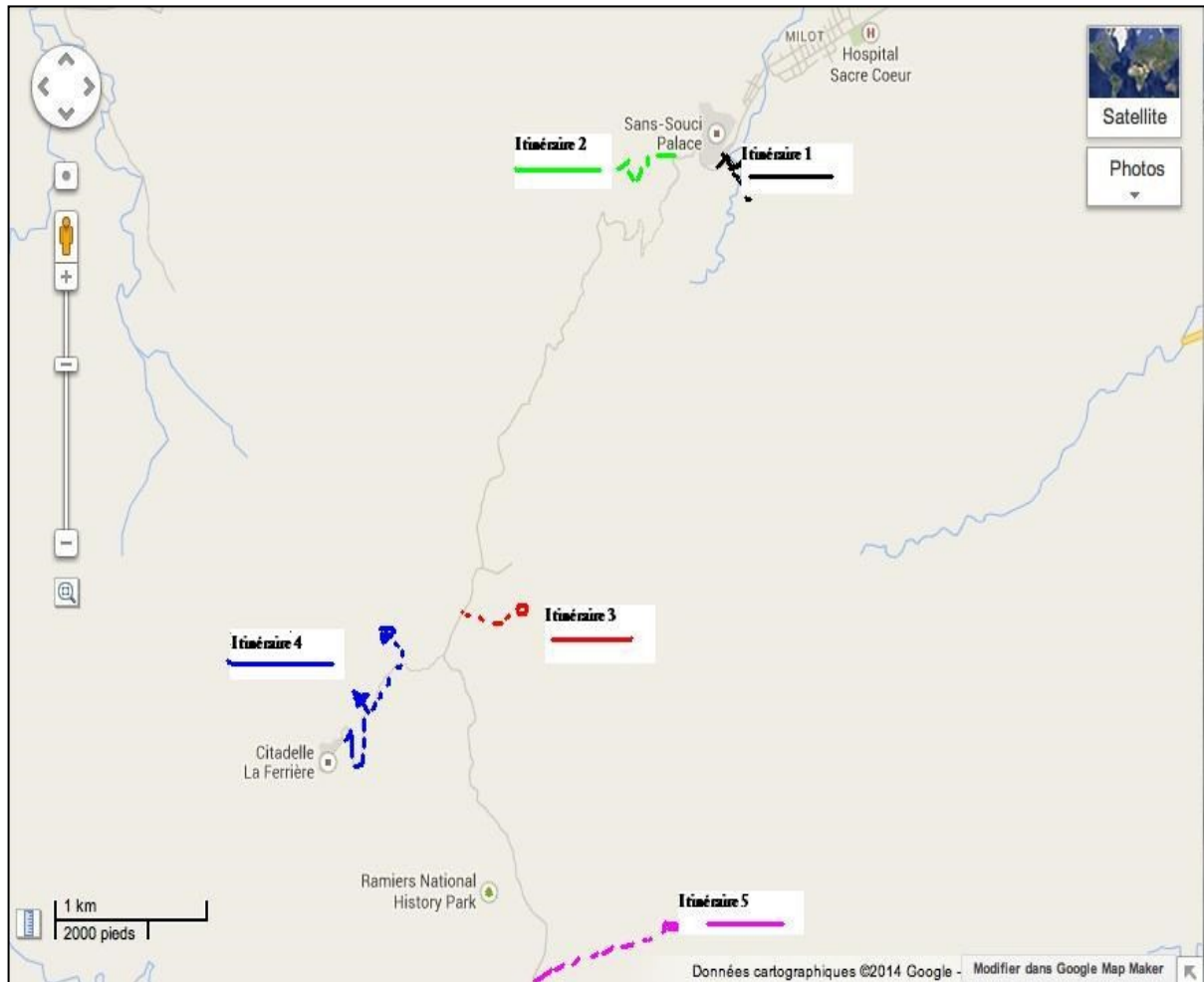


Figure 23: Carte des Circuits dits « Autres vestiges associés »

Source : Googlemap. © Adaptation Kenrick Demesvar, mars 2013.

Les circuits dits « Sur les Traces des Marrons »: La région du Nord dans son ensemble possède un important réseau de sentiers pédestres qui remontent à l'époque coloniale. Il est certain que le territoire actuel du parc était connu à cette époque pour ses activités intenses de marronnage et de guérilla. Alors que les habitations de : Sèze, Arnaud, Junca et Hérivaux témoignent, par leurs vestiges coloniaux, d'une intense activité de l'exploitation caféière et d'indigo, il n'est pas exclu que des lieux comme Grand Gouffre, Vaseux, Bassin

Diaman, Morne Bois-Pin, aient été occupé par les marrons. (MDT. 2007 : 7). Rappelons que les esclaves avaient imités les quelques survivants des indiens encore présents sur le territoire pour mettre en place des réseaux de communication entre les manuels c'est-à-dire les bastions de marronnage, et cette région a participé depuis la période précolombienne à la vie du pays. Voies de communication privilégiée entre la plaine du Cap et le plateau central, des routes traversant le parc, ont été utilisées pas des anciens esclaves pour fuir les plantations afin de se réfugier dans les mornes ou pour atteindre d'autres parties du territoire. Des données historiques confirment l'ancienneté de la fonction de communication de cette zone et spécifiquement : « de la gorge du Bonnet-à-l'Évêque appelé le chemin des Caraïbes, où il existait des voies carrossables reliant le bourg de Dondon au carrefour Ménard en passant par les sections [communales] de La Peyre et de Brostage, ainsi que la route de Milot à Choiseuil (lieu-dit Parking) » (Lubin. 2008 : 4). Nous avons identifiés trois itinéraires qui peuvent être considérés comme des circuits dits : « Sur les traces des Marrons ».

Table 7: Parcours des circuits dits sur les traces des marrons

<i>Identification du circuit numéro.</i>	<i>Espaces à visiter</i>	<i>Localisation / attraits</i>
Itinéraire No 1	Point de départ : Route de l'Arsenal, 1. Armand, 2. Morne Jérôme, 3. Morne Ginette, 4. Toman, 5. Morne Bellevue, Point d'arrivée : Carrefour Sèze	Routes clandestines, sentiers pédestres (par Dondon vers le plateau central)
Itinéraire No 2	Point de départ : Choiseuil 1. Route de Carrefour	Routes clandestines:

	Sèze Point d'arrivée : Dondon.	
Itinéraire No 3	Point de départ : Route de Grand Gouffre 1. Grand Gouffre; 2. Vaseux 3. La porte Saint-Jacques 4. Robillard Point d'arrivée : Habitation Norman de Mezy. Lieu de la cérémonie du Bois Caiman.	Routes clandestines et d'arrivée : Route de Grand Gouffre, Dondon. passant la Porte Saint-Jacques et Plaine-du-Nord, Commune de Plaine-du-Nord (puis direction vers l'Acul-du-Nord ou vers Cap-Haïtien)

© Kenrick Demesvar, mars 2013.

Notons qu'une partie des ressources de l'Itinéraire No 3 ne correspond pas aux limites officielles du parc mais elles sont localisées dans la zone tampon du site.

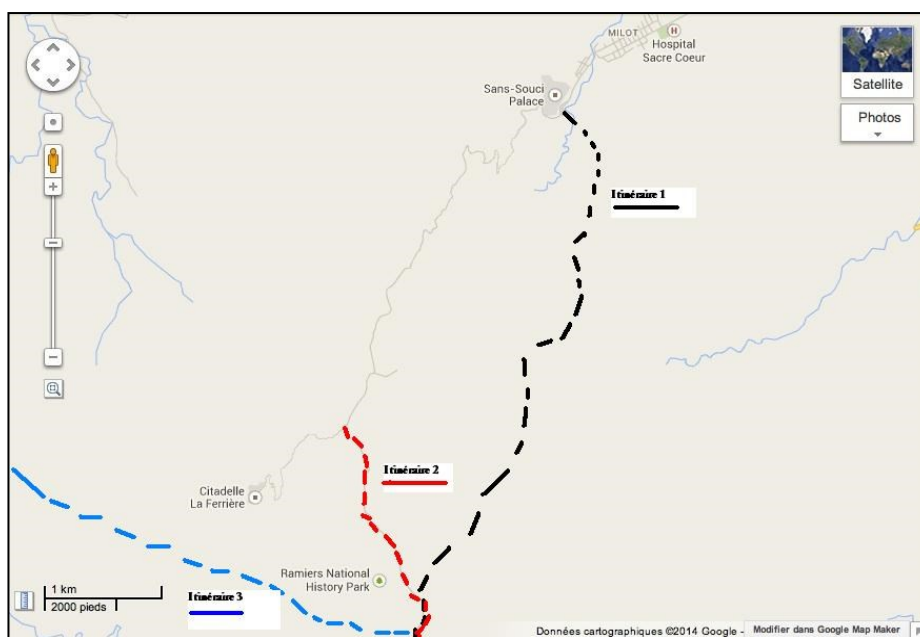


Figure 24: Carte des circuits dits « Sur les traces des marrons »

Source : Googlemap. © Adaptation Kenrick Demesvar, mars 2013.

On trouve également dans la section de Brostage, commune de Dondon, de nombreux vestiges d'anciennes habitations coloniales comme ceux trouvés à Jonca, les anciens cahots à Arnaud, les murailles de l'habitation café à Forestier pour ne citer que ceux-là qui peuvent être visités à travers les itinéraires No 1 ou No 3 de la Carte.

4.1.1.3. Circuits et activités d'interprétation de l'Axe Culture

L'axe Culture sera développé à travers les circuits de pèlerinage, les circuits des plantations (économusées) et par d'autres activités culturelles caractéristiques de la région Nord telles : le village culturel, les activités de mises en scènes de théâtres et poésies libres, les musiques et danses traditionnelles. Ces sont des circuits et des activités d'interprétations qui offriront aux visiteurs la possibilité de faire des expériences sensibles sur le site.

Circuits de pèlerinage : Les circuits de pèlerinage sont des parcours de visite en lien aux pratiques et rituelles vodou qui s'exerçaient ou qui s'exercent encore sur le site ou dans ses environs. Ils sont localisés soit dans les limites géographiques du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers ou encore non loin de celui-ci.

Table 8: Parcours des Circuits de Pèlerinages

<i>Identification du circuit par numéro.</i>	<i>Espaces à visiter</i>	<i>Localisation / attraits</i>
Itinéraire No 1	<p>Option 1 :</p> <p>Point de départ : Route de Milot,</p> <p>1. La Porte Saint - Jacques</p> <p>Point d'arrivée : La Porte Saint -Jacques</p> <p>Option 2 :</p> <p>Point de départ : Route de Carrefour Sèze</p> <p>1. La Porte Saint-Jacques</p> <p>Point d'arrivée : La Porte Saint-Jacques</p> <p>Option 3 :</p> <p>Point de Départ : Robillard</p> <p>1. La Porte Saint-Jacques.</p> <p>Point d'arrivée : La Porte Saint-Jacques</p>	<p>Route menant vers la Citadelle, passant par Choiseuil puis direction la Porte Saint-Jacques</p> <p>À partir de Carrefour Sèze, à Dondon, direction de Choiseuil puis de la route menant à La Porte Saint-Jacques</p> <p>À partir de l'Habitation Robillard, de la commune de Plaine-du-Nord, direction route menant à La Porte Saint-Jacques</p> <p>En suivant ce parcours, possibilité de visiter le Bassin Saint-Jacques situé au centre de la ville de Plaine-du-Nord.</p>
Itinéraire No 2	<p>Point de départ : Ville de Dondon</p> <p>1. Voûte-à-Minguet ou centre cosmogonique des indiens</p> <p>Point d'arrivée : Voûte-à-Minguet.</p>	<p>À partir de la ville de Dondon, suivre la traversée de la Rivière, direction 4^{ème} section communale de Laguille</p>

Itinéraire No 3	Point de départ : Ville de Dondon 1. Grotte Cadéliea ou caverne sacré des indiens Point d'arrivée : Grotte Cadéliea	À partir de la ville de Dondon, direction vers la Grotte Cadéliea.
-----------------	---	--

© Kenrick Demesvar, mars 2013.

Les lieux de pèlerinage identifiés sont des lieux de culte vodou qui sont visités à n'importe quelle période de l'année, mais particulièrement durant l'été. En effet, le pèlerinage de la Porte Saint-Jacques se réalise au cours de la troisième semaine du mois de juillet. La journée du 24 juillet est marquée par des cérémonies, des danses et des rituels vodou y compris des bains à la fois au lieu-dit « La Porte Saint-Jacques » mais aussi au « Bassin Saint-Jacques » situé au cœur de la ville de Plaine-du-Nord. Les visites à la « Voûte-à-Miguet » se réalisent durant la troisième semaine du mois de juin, particulièrement à la journée du 21 juin qui marque, en Haïti, le début du solstice d'été et la célébration du Saint Jean-Baptiste. Un événement impressionnant se déroule à l'intérieur de la grotte au cours de cette journée lorsque les rayons du soleil y pénètrent et illuminent les gravures qui s'y trouvent. Quant à la grotte Cadéliea, il n'y a pas de date précise pour observer les manifestations de l'appropriation qui se fait du lieu par les vodouisants des localités proches. Ces lieux de pèlerinage peuvent être visités, seul ou en groupe, avec ou sans l'aide d'un guide qu'il s'agisse, d'un guide accompagnateur historique ou d'un guide de nature.

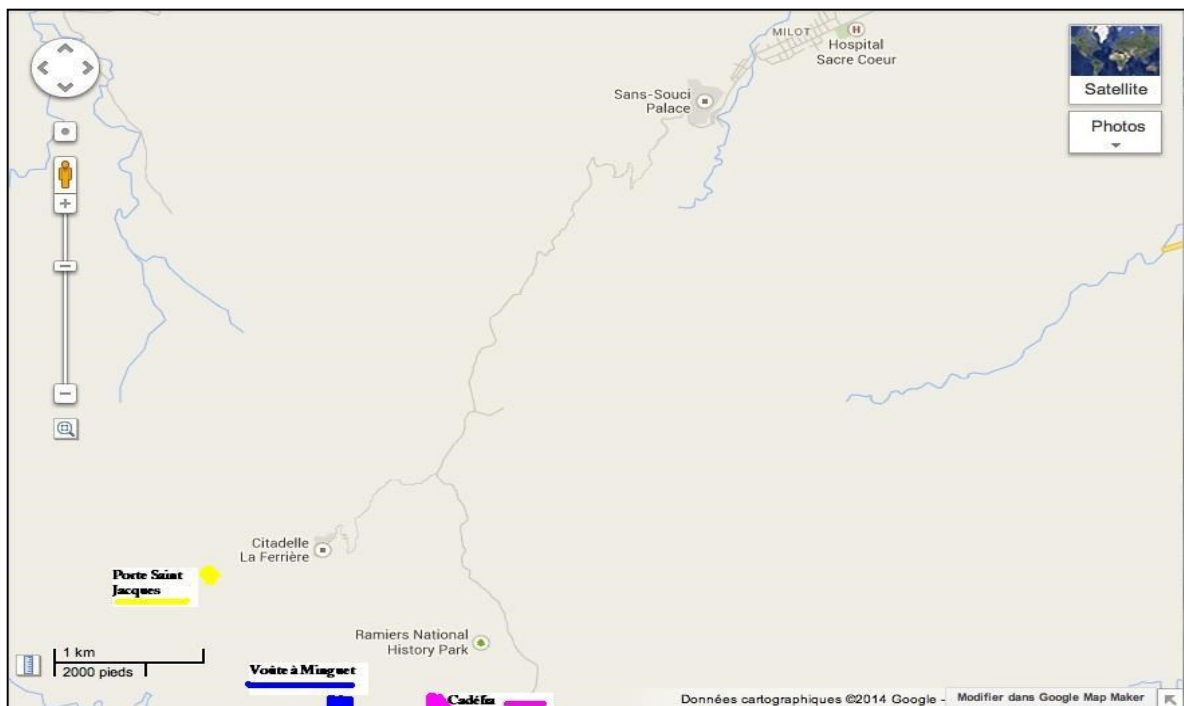


Figure 25: Carte des circuits des pèlerinages

Source : Googlemap. © Adaptation Kenrick Demesvar, mars 2013.

Le pèlerinage de la Citadelle qui se déroule les Pâques n'est pas compris dans ce type de circuit car il n'est pas pratiqué pour un motif spirituel. Toutefois, il existe un emplacement à la Citadelle couramment appelé « Trou Saint-Jacques » où certains visiteurs ont l'habitude de faire des prières et des illuminations avec des chandelles et autres ustensiles utilisés généralement par les adeptes du vodou (gobelet blanc ou assiette blanc émaillé, etc.). Cette pratique donne une dimension immatérielle à la Citadelle comme lieu de culte.

Circuits des plantations (économusées.) : Des circuits pourront être organisés afin de permettre, par endroit, d'atteindre des plantations, jardins agricoles et des ateliers en vue d'amener les visiteurs à faire une autre forme d'expérience de la culture haïtienne. Les

visiteurs feront la rencontre des habitants producteurs, des techniques et des modes de productions anciens (à travers les anciennes habitations coloniales) et contemporains (à travers les plantations agricoles actuelles) ou à travers les ateliers regroupés au sein d'un réseau local d'économusée. Ce réseau pourrait être constitué et géré par les habitants du site, eux-mêmes, avec un encadrement technique. Ces circuits mettront en valeur, d'une part, des modes de production agricoles (techniques, outils, engrais, techniques d'association des produits dans un même terrain, plantules, saisons lunaires pour planter) et les modes de transformations des produits agricoles en produits finis. L'insertion de ces circuits dans un milieu humain devrait faciliter une rencontre et des échanges de savoir et de savoir-faire entre les producteurs et les visiteurs. C'est une occasion offerte aux populations locales de partager leurs connaissances et d'expérimenter la stratégie d'économusée afin de répondre à leurs besoins économiques et l'amélioration de leur qualité de vie. La production locale et les services touristiques sont définis en terme de partage de connaissances afin d'enrichir les expériences de visite unique et inoubliable. Cette expérience de visite devra permettre d'autre part, de comparer les modes de productions de plusieurs époques; et d'encourager une attitude éco responsable chez les visiteurs aussi bien chez les résidents vis-à-vis du paysage, de la faune et de la flore qui font partie du patrimoine du parc. Ainsi, tant les habitants du parc (qui trouveront une alternative économique par rapport à la coupe des arbres en vue de la fabrication des charbons de bois) que les visiteurs (qui découvriront d'autres espaces pouvant diversifier leur offre de service), seront sensibilisés à la protection de l'environnement et au rôle de l'humain dans l'équilibre de l'écosystème. Cette sensibilisation auprès des visiteurs et des résidents du parc concerne surtout la protection des arbres, des oiseaux et des éléments paysagers autant que la culture locale. Les habitants pourront ainsi partager leurs expériences sur le type de sol approprié pour chaque type de plantes, les techniques de production, outils, produits agricoles : arbres, feuilles et fruits, animaux domestiques, etc. Par exemple, la profondeur à placer une plantule dans la terre, la saison - ce qu'ils appellent « la lune » pour cultiver, les différents types d'ignames ou de mangues, comment on passe l'igname ou le plantain à la boucane dans la terre, les maisons de jardins, les outils comme

les houes, les piques et les serpettes, etc. Les visiteurs seront amenés, *in situ*, à voir, entendre et pratiquer les mêmes techniques en fonction des explications données. Les visiteurs seront amenés à déguster des fruits des jardins et plantations agricoles comme : le corossol, la mangue, l'avocatier, la figue banane, le cocotier, pour ne citer que ceux-là, typiques de la région et du pays. Ils pourront voir et questionner les techniques de transformation de fruits en confiture : de goyave, d'ananas, d'orange, de « chadèque » mieux connu sous le nom de pamplemousse, etc. Ils participeront et expérimenteront la préparation et la dégustation de mets créoles, tels : « tchaka », « Ak 100 », « arbre à pain » ; de la friture de banane pesé, de châtaigne (dite arbre véritable), d'igname, de l'acra, de la marinade et. Ils découvriront comment les habitants maîtrisent les produits à base de plantes ou de feuilles - tels : la pommade, le thé avec différents types de tisanes, du savon, l'huile de palma christi, du café, du chocolat, des noix, de l'amidon, de la cassave. Ils seront amenés à fréquenter des ateliers de fabrication de ces produits créoles et des guildiveries où l'on prépare du « clairin », boisson alcoolisée réalisée après fermentation du jus de la canne à sucre chauffé; l'atelier de fabrication de briques au local de CRUDEM à Milot. Ainsi, les savoir et savoir-faire liés aux techniques de préparation de ces produits seront présentés aux visiteurs à travers le réseau local d'économusée où le visiteur sera en mesure, en plus de les consommer sur place, de se les procurer pour usages personnels.

Village culturel : L'interprétation du patrimoine culturel immatériel du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers pourrait être mise en œuvre à travers un village culturel aménagé sur le site. Ce village serait constitué de maisons traditionnelles dont les modèles s'inspireront de l'habitat vernaculaire représentatif de la région (avec notamment des maisons en chaume et en toiture de paille). Celles-ci devraient être associées aux ressources culturelles traditionnelles et les membres des communautés détenteurs de savoir et de savoir-faire traditionnels (café servi dans des gobelets émaillés blancs, habits traditionnels des paysannes avec des robes « carabela », gastronomie typique, se donner des contes le soir au claire de l'une.); tout en restant authentique sans tomber dans la

folklorisation excessive. Des gîtes composeront l'essentiel de l'habitat de ce village dont les maisons pourront offrir, comme des chambres d'hôtes dans les communautés, de l'hébergement aux visiteurs sur une période d'une nuitée à une semaine. La mise en place de ces espaces d'accueil et d'hébergement traditionnel constitués de locaux modestement aménagés permettra aux visiteurs de faire une évasion du milieu bruyant de la ville au calme de la paysannerie. Ce qui les permettrait de se décompacter pendant un certain temps des routines du travail quotidien. Les visiteurs auront ainsi l'occasion de dormir chez les habitants et de découvrir leurs agréables sens d'hospitalité, leurs techniques d'utilisation des ressources naturelles locales. Il est vrai qu'il n'y a pas une législation ni une réglementation locale en Haïti concernant l'hébergement chez l'habitant. Néanmoins, cette pratique se réalise de fait dans les communautés chaque année, en particulier lors des fêtes champêtres qui respectent un calendrier allant de mai à septembre. On peut se fier à la pratique actuelle et à la renommée des paysans haïtiens reconnus et réputés pour leur hospitalité et le sens d'accueil. À Milot, par exemple, nous avons identifié une liste de maisons privées qui pourraient servir de gîtes en offrant des services d'hébergement aux visiteurs haïtiens ou étrangers. Ce modèle d'hébergement local répond à la demande et au besoin d'augmenter la capacité d'accueil du site, sans dénaturer son environnement par des grandes installations hôtelières. Une vingtaine de maisons privées ont été listées, aux nombres desquels, on trouve : le Centre Culturel Lakou Lakay qui, en plus de l'hébergement offre, comme les autres gîtes ou chambres d'hôtes, un service de restauration de bonne qualité en respectant les principes de conservation, d'hygiène et de présentation. Ces espaces d'hébergement pourront disposer, comme ledit centre culturel, un petit bassin d'eau placé dans un endroit intime, qui pourrait être utilisé pour offrir des bains comme dans un système de SPA créole. Pour apprécier la bonté et l'usage possible des plantes et des feuilles, le visiteur pourrait être invité à profiter de ce système de SPA à installer dans les gîtes. Il facilitera l'utilisation de l'argile et des feuilles traditionnellement utilisées pour des bains guérisseurs, dans la santé de l'humain (comme les feuilles d'oranges amères, de corossol, de papaye, etc.). En effet, cette expérience multi sensorielle exceptionnelle amènera le visiteur, seul - en couple ou entre amis - à profiter en quelques minutes ou en

une journée, des moments de relaxation, des cures santé et de bien être tout en profitant d'un équilibre physique et/ou spirituel par un procédé de thermothérapie. Alternant l'eau chaude et froide, ce procédé reconnu dans le monde entier comme une technique offrant une expérience unique de détente et de relaxation ultime consistera à soumettre le corps à une chaleur intense pour ensuite l'immerger dans une eau fraîche suivie d'une période de repos. Ce procédé active le métabolisme et la circulation sanguine par l'exposition à une chaleur intense et le choc thermique du froid qui y succède favorise l'élimination des toxines, l'amélioration de la qualité du sommeil, le renforcement du système immunitaire et la relaxation totale du corps et de l'esprit. La détente musculaire qui s'en suit pourra être meilleure par un massage de savon et l'huile de « palma christi ». Ce système de SPA pourra donc offrir des massages à la main, à la pierre chauffée ou à la boue de terre argileuse par un personnel formé composé, entre autres, de jeunes formés dans le domaine et de médecins traditionnels reconnus comme tels dans les communautés d'accueil comme des médecins de feuilles. Ces types de massages thérapeutiques, connus du milieu rural, assurent des traitements aux problèmes de peaux, traitement facial, de manucure et de pédicure. L'usage de l'argile est particulièrement important, car c'est un produit que l'on retrouve en quantité, en tant que ressource naturelle, dans l'air du parc dans les mornes de Milot en particulier. De plus, ce produit est réputé pour ses vertus : antiseptique, anti-inflammatoire, décontractante et régénératrice de la peau. Pourront être offerts pour la consommation sur place et la vente aux visiteurs, des thés constitués de différents types feuilles et des tisanes (lunure, gingembre, citronnelles, basiliques, grenades, etc.). Ils pourraient être présentés sous formes de feuilles séchées ou préparées pour la consommation et tirées du répertoire de la culture traditionnelle et médicinale du milieu. D'autres feuilles comme : « trois paroles », « fobazen », « langue à chat », « le mombin bâtard », sont à proposer car elles ont des propriétés guérissantes pour des douleurs musculaires ou digestives. D'après les traditions locales, les habitants préparent et servent des tisanes en guise de rafraîchissement pour le corps. Exemple : les « barbes de maïs », ou la laitue mais qui fait dormir aussi. Ce sont des décoctions (on verse l'eau chaude dessus) et qui sont légèrement sucrées. Tandis que les thés sont des infusions (on fait bouillir les

feuilles dans l'eau) avec des propriétés pour guérir d'une maladie ou d'un malaise quelconque (maux de ventre ou d'estomac, fièvre). Parmi les thés, il y a aussi celles de feuilles d'oranges douces ou amères, de corossol (qui facilite le sommeil), de feuilles de chadèque pour contrecarrer les oublis subséquent. Il y a des thés amers que l'on sert le plus souvent le matin avant le petit déjeuner. Ils sont ingurgités avec un peu de sel au lieu de sucre. Toutefois, il faut être prudent sur les types de feuilles utilisées et les dosages, pour cela il faut se fier aux connaissances des praticiens et à leur science thérapeutique.

Mise en scène, théâtres et poésies libres : Les activités de théâtres et de poésies libres font partie des activités d'interprétation de l'Axe Culture. La riche créativité artistique disponible au niveau du site encourage d'initier le visiteur dans une ambiance d'époque, et qui sera développée à travers le « re-enactement » c'est-à-dire la mise en scène d'événements historiques pour faire revivre ces lieux. Il s'agit d'une méthode qui exige un niveau d'authenticité importante et qui fait appel à des personnages portant des costumes d'époque ou fabriqués selon les couleurs et les styles anciens, utilisant des matériels semblables. Ceux-ci peuvent être utilisés pour créer une ambiance d'époque afin de donner aux visiteurs l'impression de réanimer des événements, des lieux de mémoire et des personnages historiques. En franchissant les points d'entrée des monuments du parc, les visiteurs seront plongés au cœur d'un lieu marqué par le temps historique facilité par l'architecture et le (ré) ameublement d'époque et l'animation des lieux. Le décor, les tenues vestimentaires (du roi, de la reine, des dignitaires, de soldats, des serviteurs de la maison du roi, etc.) seront ainsi mobilisés. Des tours de la ville de Milot et du Palais Sans-Souci pourraient être assurés par des carrioles tirées par des chevaux, dirigés par des meneurs déguisés en costume, comme à l'époque du Roi, et qui diffuseront un discours improvisé ou prédéfini, fondé sur les traditions orales ou sur les messages thématique définis dans le concept en lieu à l'histoire du site et des personnages qui y ont vécu. Ce faisant, le monument lui-même sera mis en valeur et sera le lieu de spectacle et de défilés de jeunes déguisés en nobles du royaume ou en soldats. Les visiteurs, eux aussi, pourront porter des

costumes d'époque afin de participer dans la mise en scène de la vie du royaume, de la famille du roi, soit comme de simples soldats, des serviteurs de la maison du roi ou comme nobles et dignitaires du royaume. Chaque espace du palais offre la possibilité d'une interprétation unique. Des escaliers d'entrée, aux salles ouvertes jusqu'à l'esplanade du Caïmitier pourraient se produire des spectacles pour le plaisir des visiteurs.

Le monument de la Citadelle est déjà en lui-même un support pour l'interprétation où des parcours interprétatifs différents pourront se réaliser. La Batterie Coidavid, par exemple, avec ses canons au 3^{ème} niveau peuvent être reconstituées pour témoigner de la vie militaire de l'époque (chambres dortoirs avec plusieurs lits, tables, chaises, vaisselles, gardes robes et gardes manger.) autant d'éléments qui pourront créer une ambiance d'époque. Évidemment, les galeries de canons au 4^{ème} et 5^{ème} étage de cette batterie comme celles de la Batterie de la Reine pourront servir de supports à des démonstrations militaires et guerrières renforcées par la reconstitution de la Poudrière. L'utilisation d'armes en bois, de poudre de cendre du feu pour donner l'impression d'alimenter une pièce de canon avec une mèche de coton sont autant de moyens qui pourront ajouter une note à la sensibilité historique. Il faudrait, à ce moment, reproduire une scène d'histoire ou un événement historique réel pour donner du sens au scénario. De plus, à la Batterie du Prince Royal, les fameux cahots de la Citadelle, ceux en dessous du Palais du Gouverneur ou du Quartier des Officiers pourraient exprimer la logique de l'enfermement. Toute la question de la survie en temps de guerre peut servir de thème pour reconstituer les dépôts de la Batterie Marie-Louise, comme les citernes qui fournissaient de l'eau à plusieurs individus en même temps. Le Palais du Gouverneur ou la salle du Trésor permet d'aborder les questions administratives, économiques et financières du royaume. L'imprimerie pourra témoigner de l'importance de l'écrit dans le royaume du Nord. Une mise en scène pourrait se réaliser, en ce sens, en utilisant le contenu de l'Almanach du Royaume. Au Palais du Gouverneur de la Citadelle, une (ou deux) salle(s) meublée(s) à l'identique avec des ustensiles et matériels d'époque – tout au moins des reproductions, permettrait de donner aux visiteurs une idée de la manière dont les appartements royaux et ceux du Gouverneur étaient occupés. Il est possible de réaliser un spectacle de ce type au complexe des Ramiers soit

seul, soit en relation avec la Citadelle. Ces espaces historiques et écologiques reconstitués à l'identique donneront au monument une nouvelle vie qui sera fréquenté, habité par l'esprit d'époque et animé par des acteurs des communautés locales. Des bals masqués pourront être organisés au Palais Sans-Souci et à la Citadelle, en utilisant les tenues vestimentaires de l'époque du Roi ; ceux-ci pourraient être fabriqués par des tailleurs des communautés locales pour leurs locations ou leurs ventes aux personnes qui souhaitent de se les procurer. De même, il est possible d'illuminer, surtout le soir, les monuments de la Citadelle et du Palais Sans-Souci à travers un spectacle de jeux de lumière ou simplement en utilisant des lampes à incandescence (couramment appelées lampes « tèt gridap »). Ce qui attirerait le regard des résidents mais aussi des touristes qui décideront de passer la nuit dans les entourages du site pour voir un tel spectacle. Le site offre donc la possibilité d'y organiser des spectacles de feu ou de lumières en illuminant les monuments de lumière, notamment, en fin d'après-midi. En aidant les visiteurs à saisir la relation entre l'espace qu'ils visitent, le temps historique et la dimension humaine, les « services et produits interprétatifs » permettront aux visiteurs de découvrir des moments forts de l'époque du Roi et de la vie contemporaine actuelle du milieu. Les visiteurs seront incités à consommer les produits des artisans, artistes et marchands du milieu en vue de contribuer au développement socioéconomique des populations locales. La reproduction des scènes de la vie culturelle du royaume du Nord devra déboucher sur une perspective plus contemporaine. Ainsi, pourront être utilisés dans l'animation, les scènes tirées des pièces de théâtre telles « *La tragédie du Roi Christophe* » d'Aimé Césaire, « *La Bataille de Vertières* » de Louis Mercier qui offrent une synthèse entre l'époque contemporaine et celle du Roi.

Musiques et danses traditionnelles : Des spectacles de musiques et de danses traditionnelles pourront être organisés sur le site impliquant des publics spécifiques (jeunes des localités comme artistes, leurs familles, les visiteurs haïtiens ou étrangers comme spectateurs) au processus artistique pour faciliter l'appropriation des œuvres et l'échange entre des groupes sociaux différents. Le recours aux ressources du patrimoine

culturel immatériel disponibles sur le site constitue un moyen de faire participer beaucoup plus les résidents et même les visiteurs du parc dans la stratégie interprétative proposée. Il ne s'agira pas simplement d'une démarche socioculturelle avec des « médiateurs » ou des « animateurs sociaux », mais plutôt une intégration et une promotion des talents des jeunes des communautés. Ces derniers pourront évoluer à ciel ouvert comme sur des stands en présence de tout type de public et profiteront de faire circuler des chapeaux pour récupérer des primes d'encouragement du public à la fin de leurs prestations. En dehors de l'improvisation sur un thème choisi, le contenu des sujets peut être varié en fonction des activités à présenter. Le ton et le débit du langage à adopter seront maîtrisés, au fur et à mesure, par la pratique et le professionnalisme, à partir d'un minimum d'encadrement technique. Ainsi, selon un calendrier clairement définis, des éléments culturels forts de la région peuvent être utilisés pour animer le site. En ce sens, pourront être prises en compte les spectacles populaires soutenus par les jeux traditionnels tels les bâtons, les danses traditionnelles : le « congo », la « contre danse », le « croisé le 8 », le « trese ruban », le « yanvalou », la « banda », le « douze et demi » ou le « carabinier ». Ce dernier étant une ancienne danse que pratiquaient Dessalines et Christophe se caractérisant par le port d'un sabre à la ceinture. Des chants devront être mis également à profit, parmi eux : « ayiti cheri » de Cornelia Schutt dit « Ti Corne », « sitadèl » de Lumane Casimir, « caravelles » de Carole Demesmin, « Choucounè » inspirée de la pièce d'Oswald Durand.

4.1.2. Programmation et calendrier

La programmation définie concerne les périodes susceptibles pour la pratique des circuits proposés ou l'exécution des activités d'animation et d'interprétation pour chaque Axe interprétatif. En termes de calendrier, l'Axe Histoire et l'Axe Culture sont réalisables à l'année. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ces deux axes sont disponibles durant toute l'année et mobilisable du lundi au dimanche de 7h du matin à 5h de l'après-midi. Par contre, pour les circuits de l'Axe Nature, nous proposons qu'ils soient fréquentés sur le trimestre d'avril, mai à juillet. À cette époque, les feuilles des arbres sont admirables, les oiseaux sont visibles dans les bois, leurs chants sont surprenants, l'eau de

ruissellement est abondante dans les rivières, les ravines et les sources, et la saison pluvieuse n'est pas encore au rendez-vous, donc les routes sont praticables.

4.2. SUPPORTS DE COMMUNICATION

4.2.1. Choix des supports de communication

Les supports de communication qui assureront la mise en œuvre de ces circuits et activités d'interprétation correspondent aux ressources locales disponibles et aux réalités géographiques, sociales et culturelles du site. Ils ont été choisis en fonction des caractéristiques du site et des attentes des visiteurs actuels et potentiels, au regard de la triple expérience (sens, connaissance, conscience) que les visiteurs (haïtiens et étrangers) sont appelés à faire sur le site. Les circuits et les activités d'interprétation définis pour les trois axes de ce programme ont été planifiés pour être utilisés, au gré du visiteur, seul ou en groupe. Néanmoins, il convient davantage d'encourager ceux qui ont l'habitude de visiter le site ou d'expérimenter ces types de visites de pratiquer des visites autonomes sur le site. Dans le cas contraire, l'accompagnement d'une personne ressource devra toujours être recommandée. Une connaissance suffisante des données géographiques du milieu (localisation des lieux, routes et parcours praticables, connaissance des ressources naturelles et culturelle disponibles, etc.) est essentielle à une personne extérieure aux réalités du site. Les visiteurs autonomes doivent impérativement éviter les zones exposées à l'éboulement de terrain et de traverser les rivières en crue. De plus, aux kiosques d'accueil et d'informations touristiques, il devrait y avoir des personnes ressources (préposés à l'accueil, guides accompagnateurs, guides de nature) et des brochures disponibles pour offrir aux visiteurs les informations nécessaires. À ce fait, des tableaux électroniques d'informations sont à installer à l'intérieur des principaux monuments. De même, d'autres dispositifs audio seront installés (audio guides avec capsules, extraits audio de musiques traditionnelles et des traditions orales diffusées en rapport au site) dans les

kiosques d'accueil et disponibles en plusieurs langues (en créole haïtien, en français, en anglais et en espagnols) en raison de l'origine linguistique de la plupart des visiteurs du site, pour le plaisir du public en général. Des cartes du site et des guides de visite devront être disponibles pour faciliter les visites autonomes. Certains de ces supports pourront être adaptés aux personnes ayant des besoins physiques particuliers. Ainsi, différents types de supports devront être utilisés (panneaux d'interprétation, tableaux interactifs, brochures, expositions réelles et virtuelles d'objet, etc.), placés dans des endroits accessibles, présentés d'une manière à enrichir l'expérience de chaque visiteur et accroître son engouement pour la visite du lieu. Le contenu de ces supports devra se baser sur les thèmes et les messages clés développés au niveau du concept d'interprétation proposé, mais pas exclusivement, car d'autres sources d'informations crédibles pourront être consultées.

La démarche proposée mise sur l'appui de ressources humaines qualifiées et accréditées. Ce sont les guides de nature et les guides accompagnateurs historiques qui seront disponibles pour aider les visiteurs, après sollicitation, de pratiquer le circuit choisi. Accrédités par le Ministère du Tourisme, tel que recommandé par le *Guide de gestion des sites du patrimoine mondial*, ces ressources humaines bénéficieront de plusieurs sessions de formation adéquate par le Ministère du Tourisme sur le type de circuit à pratiquer et du même coup, auront à leur disposition des matériels de support (dépliants, brochure) qu'ils maîtriseront par des exercices pratiques avant d'avoir l'accréditation nécessaire par ce ministère. Ils pourront animer et accompagner les visiteurs dans les circuits désirés et transmettront les messages appropriés. Le contenu des messages thématiques développé dans ce programme d'interprétation peut être utilisé comme module de formation structuré des guides accompagnateurs et des guides de nature. Cette formation pourrait être animée sous forme de formation continue, par des animateurs qualifiés et désignés par la Direction de formation du Ministère du Tourisme en collaboration avec l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) pour le volet du patrimoine culturel matériel, et avec le Bureau National d'Ethnologie (BNE), les Théâtres Nationales et l'École Nationale des Arts

(ENARTS) pour le volet du patrimoine culturel immatériel ; ou encore avec l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) pour le volet du patrimoine naturel. Au terme du cursus de formation de trois séances, de soixante-douze heures minimum chacun, ces guides pourront avoir l'accréditation du Ministère du Tourisme en fonction de la note obtenue après évaluation, soit 70 points minimum sur 100 en moyenne. Ils recevront alors des cartes professionnelles et des uniformes qui permettront aux visiteurs de les identifier et d'avoir la garantie de la qualité des connaissances transmises, et de la sécurité de l'accompagnement. Ce programme de formation devra aussi comprendre des cours langues (français, anglais et espagnols) dont le contenu et les détails ne sont pas développés au niveau du concept d'interprétation. L'intégration au programme de formation se fera sur la base d'un processus de recrutement suivant les critères : de niveau d'études (niveau secondaire minimum), d'âge (de 18 à 40 ans pour les guides de nature ou de 18 à 45 ans pour les guides accompagnateurs historiques). Tous les guides de l'Association Touristique de Milot pourront participer à la première session de formation, leur intégration dans les prochaines séances sera faite en fonction du résultat obtenu lors de l'évaluation. Ceux qui n'auront pas réussi seront automatiquement considérés comme des guides de nature.

Par ailleurs, le visiteur devra savoir que le tarif du service de guidage est de 100 Gourdes pour les Haïtiens et 5 \$ US pour les étrangers par personne, reste à son frais et est différent des droits d'accès au site. Ces prix devront être affichés devant les kiosques d'accueil pour informer les visiteurs dès leur arrivée de cette politique de prix. En vue de répondre aux objectifs d'interprétation fixés, la démarche proposée est ouverte à tout le monde, y compris les personnes à mobilité réduite. Il est évident que certains endroits du site facilitent mieux que d'autres, la visite des personnes ayant des besoins spéciaux. D'un côté, il faut s'assurer que les chemins soient praticables en fauteuil roulant, et que les bâtiments sont accessibles via des rampes d'accès ; de l'autre côté, il faudrait s'assurer qu'il y a des « outils audiovisuels » pour orienter les autres catégories de visiteurs. Pour faciliter la visite des personnes à mobilité réduite qui devront bénéficier de la présence

dans les services, l'ouverture des portes arrière du Palais Sans-Souci et de la Citadelle, est une option appropriée. Des équipements pourraient être installés en fonction des handicaps physiques, comme les rampes d'escaliers en métal ou en bois, et les « lift d'escaliers » électriques qui serviraient d'élévateurs à la Citadelle pour soulever les personnes installées sur les sièges pour accéder à la cour supérieure. Nous proposons les escaliers droits de la gamme HOEGG le modèle GTL20 qui nécessite une plateforme de dimensions 800 x 1000 mm pouvant supporter une charge de 250 Kg. Cet équipement pourrait être installé sur le coin gauche du mur situé près de l'escalier de la Batterie du Prince Royal qui donne accès à la place centrale de la Citadelle. Le cas de Ramiers est différent car son accessibilité ne permet pas ces types d'installation et par conséquent, ne serait pas ouvert, du moins pour le moment, aux personnes à mobilité réduite, sauf par hélicoptère et cela à certaine distance. Les personnes à mobilité réduite pourront aussi profiter des services des Polaris (Rhinos), sorte de véhicule à moteur, fabriqué pour le transport en montagne ou en zones d'accès difficiles, pour assurer leurs transports à l'aller comme au retour en ces monuments, sur demande auprès des gestionnaires du site. Le coût de l'essence (en moyenne 250 Gourdes ou 5\$ US) devrait être supporté par le visiteur à qui l'on devrait offrir ce service gratuitement. Le Ministère du Tourisme dispose quatre de ces véhicules sur place ; il est essentiel de prévoir le coût du carburant et un chauffeur supplémentaire.

4.2.2. La signalisation et les panneaux d'interprétation

La visite au parc devrait être facilitée par l'installation d'un système de signalisation en bois avec des directives pour les visiteurs afin qu'ils puissent se diriger aisément dans les monuments à visiter, indiquant les distances à parcourir entre ces monuments. Certains panneaux de signalisation, de nature différente, devront être ajoutés sur le site pour indiquer aux visiteurs la direction à prendre afin de visiter d'autres points d'attractions du site du parc, notamment les éléments identifiés dans l'Axe Nature et voire les activités de l'Axe Culture. Les panneaux de signalisation devront indiquer avec précision la

localisation des installations, afin d'aider chacun à décider s'il peut d'une part, pratiquer un circuit et d'autre part, prendre part à une activité ou autre. Ils devront désigner chaque endroit et indiquer s'il est accessible à tous, par des symboles reconnus internationalement (Whatley. 1995 : 16). De nombreux modèles peuvent être tirés dans le plan de jalonnement élaboré par les responsables du Parc Naturel Régional de Camargue, lequel plan s'inscrit dans la continuité de la *Charte signalétique* du site élaboré en 2009. Le plan qui précise que les différents types de supports de signalisation utilisables sont : les panneaux implantés sur le domaine public et ceux implantés hors agglomération sur le domaine privé qui doivent, tous deux, respecter les principes généraux des panneaux de signalisation routière à savoir : l'uniformité, la simplicité, l'homogénéité et la continuité (PNRC. 2012 : 1). Le système de signalisation d'information locale implantée dans le domaine public comprend deux catégories de panneaux : ceux utilisés pour la pré-signalisation qui sont implantés en amont d'une intersection, et ceux de signalisation de position qui sont placés à l'endroit où se trouve une ressource quelconque. Dans les deux cas, six barrettes d'informations maximum peuvent apparaître sur un même poteau, implanté entre 15 et 50m d'un carrefour pour pouvoir être visible à une voiture arrivant à une vitesse inférieure à 50km par heure. Au-delà de cette vitesse, l'implantation doit être faite entre 50 et 75km d'un carrefour. Parmi les panneaux indispensables qui sont possiblement utilisables pour le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, retenons :

- a) Pour identifier les différents services au visiteur



Figure 26: Exemple de panneaux d'identification des principaux services

Source : *Charte signalétique du PNRC. 2009.*

Dans cet exemple, les systèmes sanitaires et les poubelles ne sont pas ici présentés ; ils peuvent être identifiés par leurs appellations courantes et représentés respectivement par l'image, de couleur bleu et blanc, d'un homme et d'une femme, et l'image d'un récipient avec une main plaçant des objets à l'intérieur, de couleur vert. Le signe d'interdiction de jeter des objets par terre pourrait être une main avec un croix rouge placé dessus. Les produits du terroir présentés ici pourront être identifiés ceux ayant le label du parc.

b) Pour les indications, la localisation des ressources et les services usuels.

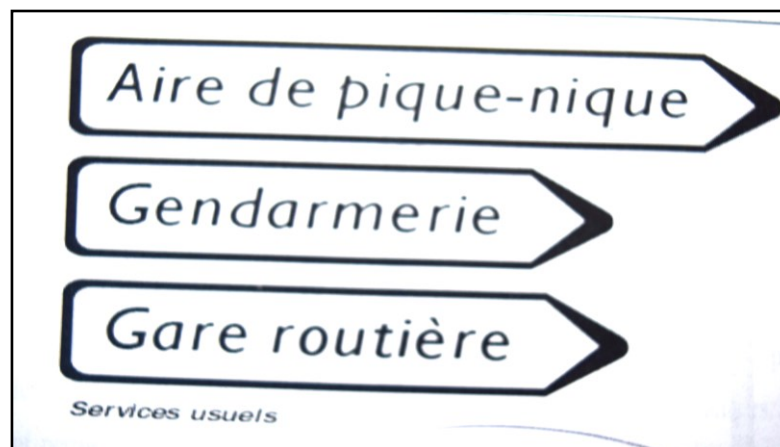
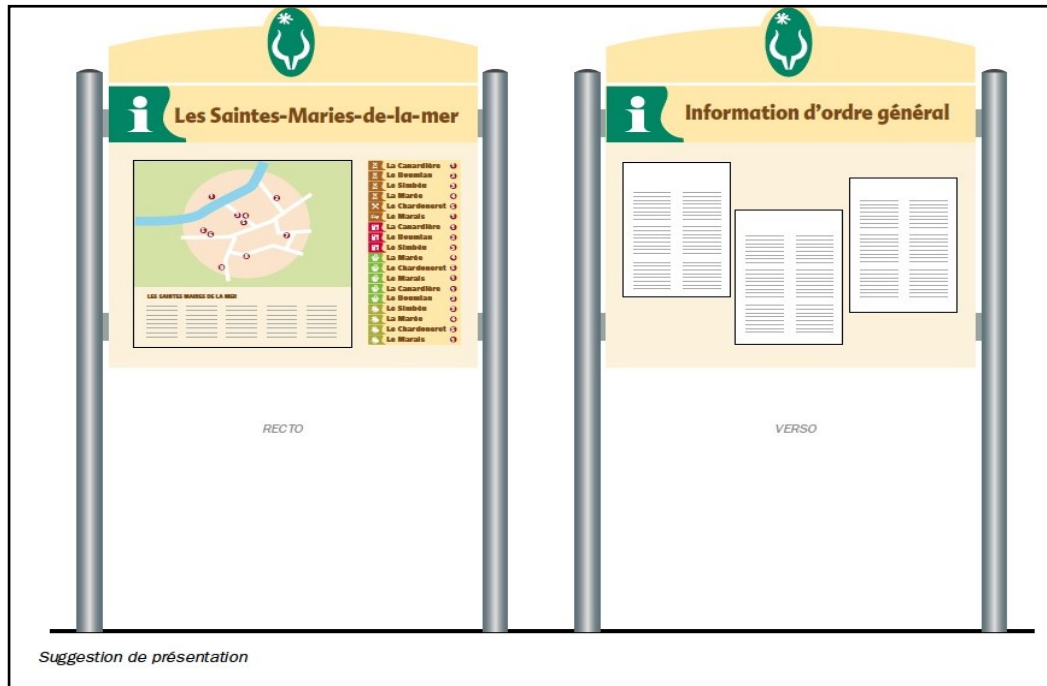


Figure 27: Exemple de panneaux d'identification et de localisation des ressources disponibles

Source : *Charte signalétique du PNRC. 2009.*

Dans le cas du PNH : CSSR, ces panneaux pourront servir à identifier et à localiser les sources, les vestiges et les écomusées du parc.

c) Pour les panneaux d'informations et d'interprétation



Les visiteurs du PNH-CSSR seront amenés à lire et à visualiser le contenu des textes et images développés dans le concept proposé et présenté par des panneaux de signalisation et d'interprétation qui pourront être préparés en s'inspirant de ce modèle. Ces panneaux devront être fabriqués avec des matériaux pouvant résister aux conditions de luminosité, de température et d'humidité du milieu, en fonction également des moyens disponibles.

Figure 28: Exemple de panneaux d'information et d'interprétation

Source : Charte signalétique du PNRC. 2009.

Ces panneaux sont à installer aux points de départs et d'arrivée des circuits identifiés ; en face et à gauche de chacune des ressources naturelles ou culturelles que les visiteurs sont appelés à rencontrer sur les parcours définis. Ces panneaux pourront être installés à l'entrée, à l'intérieur et à l'extérieur de chaque monument, et dans les vestiges associés.

4.2.3. Des outils de communication et d'aides à la visite

Les outils et aides à la visite sont des supports qui peuvent être distribués aux visiteurs, gratuitement ou en échange de quelques pièces, en vue de faciliter leur circulation, la diffusion des messages liés aux valeurs du lieu et ou de la publicité autour du site. Une grande carte du parc et des plans du site devraient être installés à un endroit près de l'entrée du site de manière à aider les visiteurs à se localiser et à identifier les principales ressources culturelles architecturales et monumentales, les ressources naturelles et les éléments culturels d'importance qui peuvent créer un intérêt pour la visite. Cette carte pourrait être reproduite en petit format sous forme de dépliant et remise aux visiteurs afin d'agrémenter leurs expériences de visite au parc. Des plans de chaque espace du site et de chaque circuit à visiter pourraient être affichés sur le site et distribués aux visiteurs ne serait-ce qu'en échange d'une certaine somme d'argent à déterminer, qui faciliterait leur reproduction. Des dépliants, des brochures et des affiches du site ainsi que les guides de visite devraient être préparés et installés à un endroit près de l'entrée du site pour être distribués aux visiteurs. Ces outils devront permettre aux visiteurs de se localiser avec facilité et d'identifier les principales ressources architecturales et monumentales se trouvant sur le site, y compris les ressources naturelles et les éléments culturels d'importance qui peuvent créer un intérêt pour la visite.

Par ailleurs, le musée de la Citadelle présente aux visiteurs, dans trois espaces séparés, une exposition permanente préparée depuis les années 1990. Chacun de ces espaces d'exposition propose une thématique particulière en utilisant principalement des panneaux d'information. La thématique du premier espace d'exposition se concentre sur « le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers » et informe les visiteurs sur la localisation du site, sa composition ainsi que sur l'identification de quelques-unes des ressources naturelles (agriculture, faune, flore) et sociales (population, habitat, pratiques culturelles) du site. Les visiteurs pourraient voir dans cet espace une maquette de la

Citadelle. Le deuxième espace d'exposition propose la thématique de « l'Artillerie de la Citadelle » qui apporte des informations sur les différents types de canons disponibles à la Citadelle et expose quelques-unes des superbes pièces d'argent et de bronze de l'artillerie, des prototypes de canons (anglais, espagnol et français) fabriqués au XVIII^e par des fonderies européennes. Certains de ces objets sont montrés au public dans à la Batterie Royale (3^{ème} et 4^{ème} niveau) ainsi qu'à la Batterie du pont Lévis. Enfin, le troisième espace d'exposition développe la thématique de la « Restauration de la Citadelle » en mettant l'accent sur l'histoire et l'état de conservation du monument avant le projet de restauration, l'architecture du monument ainsi que les méthodes et matériaux utilisés durant les travaux. Dans un petit couloir situé entre les deux espaces d'exposition sont présentés des photos ainsi que quelques œuvres de l'Architecte Albert Mangonès qui a dirigé les travaux de restauration de la Citadelle Henry. Il s'agissait de toucher le niveau de connaissance des visiteurs sur le site et ses ressources en vue d'une prise de conscience des efforts engagés notamment pour la sauvegarde des monuments du parc. Cependant, il n'y a pas de catalogue complet d'exposition de l'immense collection de canons et de boulets qui sont empilés et entreposés à la Citadelle. Il n'existe en ce sens aucune brochure sinon une étude descriptive sur la nature et de la portée de ces matériels militaires (Neuville et Decker. 1992). De plus, les tableaux ont subi une grave détérioration à cause de l'humidité, de la température et de la luminosité des espaces d'exposition. Dans l'état actuel des choses, une autre salle d'exposition est en cours de préparation à la Citadelle par l'ISPAN avec l'appui technique du MUPANAH en vue de repenser l'exposition permanente. Néanmoins, d'autres formes d'exposition pourraient être envisagées. Tout en tenant compte de la réalité du milieu, il est possible de proposer aux visiteurs de nouveaux tableaux interactifs « smart board » et panneaux tactiles, des panneaux photos qui pourront offrir des expositions temporaires ou permanentes à partir de nouvelles thématiques en utilisant des supports visuels (documents d'époque, album photos, objets et artefacts anciens trouvés sur le site, etc.). Dans une salle d'interprétation audiovisuelle, des expositions virtuelles peuvent être présentées aux visiteurs ainsi que des films réalisés en utilisant les appareils pano photographiques et des vidéos en trois dimensions (3D) du site, des films documentaires

accompagnés de l'animation musicale fondée sur les traditions locales. À partir d'un site web et/ou d'un blog, des extraits de ces expositions virtuelles pourront être proposées aux visiteurs actuels et potentiels. Il est possible de préparer des albums électroniques du site et les rendre disponibles afin de permettre aux visiteurs de télécharger certaines photos et des vidéos qui capteront leurs attentions. Certaines musiques et traditions orales en rapport au site pourront être téléchargées à partir de téléphones intelligents à travers des codes-barres qui, après les avoir scannés, les dirigeront directement au parc. D'autres applications numériques peuvent être préparées offrant des jeux numériques sous forme de carte (géoparc), de rally (géorally) ou encore de jeux comme la chasse aux trésors (géocaching) à partir duquel un indice est lancé en plaçant un objet quelque part au parc de manière à ce que les visiteurs puissent les retrouver à l'aide des coordonnées géographiques de leurs localisations en utilisant la fonction GPS (Géo Positionnement Satellite) de leurs téléphones intelligents. En plus d'ajouter du divertissement, ces jeux apporteront aux visiteurs des connaissances sur les ressources naturelles et culturelles disponibles et pourront augmenter leurs intérêts tout en leur apprenant l'histoire et les valeurs du site.

4.3. DÉPART ET ÉVALUATIONS

Durant et à la fin de leurs expériences, les visiteurs devront trouver à leurs dispositions des marchés où ils pourront se procurer des produits d'artisanat local de toutes sortes : tableaux peintures, chapeaux, sculpture sur pierres - sur bois et sur du métal, poupées, barrettes, etc. Parmi les marchés de produits d'artisanat, les boutiques de souvenirs sont de petits espaces à l'intérieur des monuments qui pourront offrir des produits portant uniquement sur les monuments ou le parc dans son ensemble. Ces produits avec le label du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers pourront être offerts aux visiteurs. Ils seront constitués de livres, de guides pédagogiques (à l'intention des professeurs, des guides de nature et des guides accompagnateurs historiques), de posters, de maillots, de portes clés,

de maquettes, de films documentaires (sur le site et sur les traditions locales : agriculture, gastronomie, danses, contes), de CD de musiques traditionnelles.

Il est possible de mener des évaluations avant la visite auprès des visiteurs éventuels et futurs à partir de questionnaires, par téléphone, par des échanges de courrier électronique ou des sondages d'opinions. Les visiteurs peuvent donner leurs opinions, même avant la visite, sur le service attendu, la démarche de préparation pour la visite et sur leurs attentes. Durant la visite, chaque service et activité pourraient faire l'objet d'une évaluation. Ces évaluations pourraient être assurées succinctement par les visiteurs eux-mêmes à partir de quelques fiches techniques à distribuer aux kiosques, aux parkings qui servent de point d'entrée et de sortie du site, ou à des postes d'arrêts au niveau du site. Elles peuvent être assurées par des étudiants et chercheurs indépendants ou par des techniciens en charge de la gestion du site afin d'observer et de collecter, par des entrevues, les attentes et opinions des visiteurs. À la fin de la visite, des évaluations pourront faciliter de recenser, d'une part, des statistiques sur la fréquentation et d'autre part, les impressions et les idées des visiteurs sur la qualité des services reçus ou espérés. Ces données devraient orienter les actions futures d'aménagement et renforcer les services offerts aux visiteurs du site. Pour mener ces évaluations, il importe de mobiliser des outils de communication tels les panneaux, les affiches et posters, le téléphone, l'Internet et voire les courriers postaux. Il convient de concevoir des questionnaires, des guides d'observation et d'entrevue qui pourraient faciliter la collecte et le retranscrit des données sur les visiteurs, leurs appréhensions concernant les services reçus ou espérés. Sur le plan statistique, il conviendrait d'utiliser des logiciels tels SPSS, le NVivo8, ou autre pour analyser les données.

4.4. STRATÉGIE MARKETING ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'INTERPRÉTATION PROPOSÉ

Le concept et le plan d'interprétation du site étant élaborés, c'est à ce moment que rentre en jeu la stratégie marketing. Celle-ci est fondée sur la règle des cinq M présentée au chapitre 1 (Management, Market, Message, Mechanics and Media) autrement dit en langue française : Gestion, Marché, Message, Mécaniques ou Techniques et Média (Brochu. 2003).

4.4.1. La stratégie marketing (le modèle des 5 M)

En référence aux directives du modèle des 5 M, le Management (ou la gestion) du site dans son ensemble est assuré par une structure de gestion relevant de la compétence de la plus haute administration publique. Cette structure de gestion établira le plan de gestion du site, appliquera ce plan et coordonnera les actions des différentes instances étatiques et privées sur le site. Elle déterminera la forme et les procédures d'application des contrats de concession sur le site en conformité aux termes des passations de marchés publics. En collaboration avec cette structure de gestion et les autres institutions publiques concernées par le parc, les opérations liées au tourisme au niveau du site sont à assurer par le Ministère du Tourisme, à travers une équipe recrutée sur place en grande partie au sein des communautés locales en fonction d'une représentation équitable tout en tenant compte des différentes communes concernées par le parc. Cette équipe devrait être dynamique, qualifiée et réputée crédible. Elle devrait être composée d'un directeur technique, de superviseurs, de préposés à l'accueil, de personnels ménagers et d'entretien dont les rôles sont à définir par des termes de référence. Elle devra être constituée sur concours et engagée par des contrats de services ou des nominations dans la fonction publique pour assurer leurs tâches en toute transparence, dans le respect des normes de l'administration publique. (Le Moniteur. 2005; 2013).

Dans le cadre de la gestion du Marché, cette équipe du Ministère du Tourisme assurera, entre autres, la réception des visiteurs (haïtiens ou étrangers), la collecte des droits d'entrée au site et la gestion de la politique de tarification, la préparation de rapports institutionnels réguliers. Elle coordonnera, en collaboration avec la structure de gestion, les actions des autres acteurs du parc tels les guides (accompagnateurs ou guides de nature), les propriétaires et meneurs de chevaux, les marchands de produits d'artisanat ou les petits commerçants qui y évoluent. Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers ne devrait pas être vu comme un simple produit commercial ou une entreprise capitaliste; il a d'abord une fonction identitaire nationale et universelle. La fonction identitaire du parc est très importante; elle justifie pourquoi les actions doivent se diriger prioritairement vers les Haïtiens d'origine (de l'intérieur et de la diaspora) qui feront, en visitant le parc, une sorte de ressourcement dans l'histoire, la géographie du milieu et les réalités culturelles. Tel que le plan d'aménagement du site proposé par le Ministère du Tourisme l'avait envisagé, ce public serait fractionné, de manière « à offrir d'abord aux citoyens du Nord, fièrement identifiés aux valeurs christophiennes et à la magnificence du *Genius loci*, et ensuite à tous les Haïtiens et à ceux du monde enfin, donnant au site une dimension historique plus vaste de territoire universel » (MDT. 2008 : 5). Ainsi, cette stratégie s'adresse également aux touristes étrangers dans la mesure que le parc doit pouvoir les aider à remplir leurs besoins de dépaysement dans un espace qui les fera se sentir à l'aise dans son exotisme. Le PNH-CSSR étant classé patrimoine de l'Humanité, d'où l'intérêt de présenter les valeurs qu'il incarne aux visiteurs du monde entier, en particulier à ceux dont l'histoire et les origines sont marqués par l'esclavage et la traite transatlantique. Pour atteindre ces deux catégories de public, il importe de diriger des campagnes d'information et de publicité, d'abord vers les Haïtiens (du pays et de la diaspora), auprès des jeunes et des familles et du réseautage des communautés haïtiennes se trouvant dans les pays étrangers. Le public des haïtiens de l'intérieur pourra être atteint dans les écoles, les églises, les associations socioculturelles. Tandis que pour les étrangers, ces campagnes se réaliseront auprès des agences de voyages, des compagnies aériennes et notamment par la proposition de forfaits de vacances. Deux formes de tourisme sont proposées : un tourisme

culturel (ethnographique liée au patrimoine culturel matériel et immatériel) ; un tourisme vert (durable, qui constitue une proposition tentante face à l'industrie touristique conventionnelle). Ces formes de tourisme ont été retenues parce qu'elles correspondent, mieux, aux valeurs du site, à ses objectifs directeurs et aux objectifs d'interprétation fixés.

Les Messages sont déjà largement définis dans le concept d'interprétation qui s'est penché sur le contenu des discours à tenir en présence des visiteurs, pour les axes interprétatifs.

Tandis qu'en termes de Mécaniques ou techniques, nous préconisons dans ce plan l'intégration de la communauté dans les activités de mise en valeur et d'interprétation du parc à deux niveaux. D'une part, les autorités locales (Maires, CASEC, etc.) et les membres des organisations communautaires de base représentatives et reconnues, pourront faire partie d'une cellule *ad hoc* auprès de la structure de gestion du parc. Constituant une table de concertation, ces acteurs auront ainsi un espace pour discuter avec les gestionnaires du parc, faire passer leurs opinions, de partager leurs idées et propositions sur les actions en cours et en perspective. Les jeunes des communautés s'impliqueront dans la démarche notamment comme guides (accompagnateurs, guides de nature) mais aussi dans les activités d'animation (théâtre, poésie, danses, chants, etc.) ou celles de partage de savoir et de savoir-faire (jardins agricoles, ateliers d'artisanat, village culturel, maisons d'hôtes, etc.). Les guides de nature devront être identifiés par des maillots de couleur verte et des casquettes blanches, les guides accompagnateurs le seront par des maillots bleus et des casquettes blanches. L'accréditation des guides est une recommandation du guide de gestion des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (Feilden et Jokilehto. 1996 : 104). Qu'il s'agisse des guides de nature ou des guides historiques, ils devront être accrédités par le Ministère du Tourisme après avoir suivi un programme continu de formation qui s'achèvera par une évaluation de leur capacité. Tous les guides devront être en mesure de décrire pour les visiteurs les attraits naturels, historiques et culturels du milieu. Ils devront

être formés de manière à maîtriser les techniques de guidage, la manière d’approcher et d’échanger de l’information avec les visiteurs, le concept et les contenus des messages thématiques identifiés en fonction des trois axes d’interprétation. Ils seront ainsi en mesure de pratiquer les circuits définis avec les visiteurs.

En ce qui concerne les Médias, les choix sont portés sur des moyens et des outils simples utilisant les ressources disponibles et/ou très peu coûteux qui respectent l’intégrité du site en adéquation aux réalités socioculturelles locales. Ils seront appliqués pour la pratique des différents circuits proposés dans ce plan par une synthèse de la stratégie marketing. Celle-ci mise sur des points d’intérêts qui permettront au visiteur de réfléchir sur sa place dans le parc par rapport à ce qu’il/elle souhaite voir, apprendre et comprendre.

4.4.2. Les infrastructures d’interprétation de base

En fonction des circuits et des activités d’interprétation proposés, plusieurs endroits sont identifiés dans le plan d’interprétation où il faudrait répartir et installer de nouvelles infrastructures sur le site. Il importe que les infrastructures de base soient mises en place pour que les visiteurs puissent profiter pleinement des différents circuits et pour mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du parc dans une perspective durable. Parmi ces infrastructures, nous accordons une priorité aux espaces et aux aires de repos, aux bancs pour éviter la fatigue des routes, aux panneaux de signalisation et d’interprétation à ajouter, aux espaces de vente, aux gîtes d’hébergement avec les spas créoles et aux sentiers pédestres. De même, un important travail est nécessaire en vue de l’identification des jardins, des paysages ou des ateliers des artisans comme économusées, des espèces d’arbres et d’animaux à protéger, sans oublier les personnes ressources comme les préposés à l’accueil, les guides de nature et les guides accompagnateurs. Nous priorisons des jardins, les paysages et les ateliers des artisans des communes de Milot et de Dondon

principalement des sections de Bonnet-à-l'Évêque et de Brostage. Ce faisant, le parc deviendra un espace interprétatif et touristique attractif. C'est également à ce prix que sera assurée la mise en valeur globale et intégrée du parc aux bénéfices de l'État, des communautés locales et des visiteurs. Lors de la mise en œuvre des circuits proposés, il importe d'identifier préalablement, les routes à emprunter, les résidences se trouvant sur ces parcours. L'idée serait de mettre en place un système de communication en cas de besoin. Le visiteur qui choisit de pratiquer tel ou tel circuit devrait être conscient, informé et avisé des risques inhérents à l'activité qu'il pratique. Ainsi, il va falloir développer, par exemple, un rapport de travail permanent avec le système de santé du Département en particulier avec l'hôpital Sacré-Cœur de Milot pour mettre en place un système d'évacuation rapide, en cas d'accidents ou de blessés, et de référence au besoin. La même procédure peut être appliquée avec l'hôpital Justinien de Cap-Haitien ou l'hôpital Bienfaisance de Pignon. Ce dernier dispose d'une piste d'atterrissage pour des évacuations rapide par avion et offre des soins couverts par certaines compagnies d'assurance américaines ainsi que des traitements assistés, comme cela se pratique à l'hôpital Sacré-Cœur de Milot, sous forme de téléconférence par des médecins étrangers en temps réel.

4.4.3. Mise en place du centre de documentation du parc

Tel qu'il est recommandé pour tout autre élément du patrimoine, la mise en valeur du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers doit passer par la constitution d'une base documentaire solide. Les documents consultés durant la conception du programme d'interprétation pourront servir de point de départ pour la constitution d'un centre de documentation sur le site. Ils se composent de documents de natures différentes : diverses sources écrites, orales et ethnographiques, des sources iconographiques et picturales, des films et documentaires disponibles.

Un travail d'inventaire doit se poursuivre auprès des institutions nationales et internationales qui ont commanditées des études sur le site ainsi qu'auprès des personnes

qui y ont travaillé afin d'enrichir ce centre de documentation. Tel que l'avait recommandé le Comité Ministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) dans son *Plan d'aménagement et de gestion du Parc National Historique*, ce centre de documentation du parc pourrait comprendre « une salle de lecture pour les visiteurs particulièrement intéressés et éventuellement une bibliothèque de prêt ouverte aux populations locales » (CIAT. Sd. : 24). Il pourrait être également aménagé un espace de travail pour ceux qui désireraient mener des recherches sur le site. Les acteurs du site doivent tirer profit des leçons tirées dans les actions d'interprétation et de mise en valeur du site. Toutes les actions de gestion et les enquêtes auprès des visiteurs doivent être enregistrées. À l'avenir, ces données pourraient servir de référence pour les actions futures.

Ce programme complet d'interprétation entend réconcilier la mémoire et l'histoire, le paysage naturel et le patrimoine culturel matériel et immatériel du milieu. Toutes ces richesses ont été trop souvent occultées au détriment de la seule logique de gestion et de conservation du patrimoine matériel, architectural et monumental. Cela se comprend dans la mesure où les monuments du site ont été pendant longtemps abandonnés à leur sort. Il fallait porter une attention à l'état de conservation de ces vestiges du passé. Certes, un effort louable a été réalisé en ce sens par l'ISPAN malgré les maigres moyens dont il disposait. Il restait encore beaucoup à faire pour sauver l'intégrité et la transmission des valeurs authentiques de ces monuments architecturaux. Maintenant que l'État haïtien affiche son autorité définitive sur le site et qu'il le place au cœur des préoccupations de développement du tourisme dans la région Nord, les actions de mise en valeur ne doivent plus uniquement se concentrer sur la conservation des monuments. Elles doivent aussi toucher les ressources naturelles et culturelles du parc dans son ensemble. Dès lors, les communautés locales sont aussi concernées par cette mise en valeur globale du site, laquelle doit se fonder sur des outils et des opérations bien planifiés. Adapté au PNH-CSSR, le programme proposé ici repose sur la préoccupation de trouver les meilleures stratégies et méthodes pour mieux présenter le site en fonction des valeurs qu'il évoque.

CHAPITRE V : RÉSULTATS DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE

Durant sa période d'expérimentation, la recherche a coïncidé avec des engagements de l'État haïtien sur le site, du Ministère du Tourisme en particulier, qui a réalisé des aménagements au niveau du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR). Bien que nous ayons mûrement réfléchi au choix de la période d'expérimentation de cette recherche, cette coïncidence est pourtant le fruit d'un hasard. Les nouveaux aménagements ont été entrepris durant l'exercice 2012 - 2013 et répondaient à la nécessité de doter le site d'équipements de base pour le préparer à recevoir convenablement les visiteurs. Ils visaient ainsi à préparer l'arrivée prochaine de groupes de touristes, notamment les croisiéristes en provenance de Labadie vers le PNH-CSSR, pour leur faire découvrir les monuments historiques, marqueurs identitaires de la région et du pays. Ces aménagements ont, certes, été définis dans le Plan Directeur du Tourisme de 1996 révisé en 2007, mais exécutés à partir de l'agenda actuel du Ministère du Tourisme. Dans cette conjoncture, la présence de l'État haïtien allait être plus dynamique sur le site. Un Comité Interministériel de gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers a été créé par Arrêté présidentiel publié en date du 16 août 2012 (Le Moniteur. 2012a). Ce comité devait être représenté sur le site par une Unité de Gestion du PNH-CSSR. Lorsqu'il était question de chercher un directeur du parc national par le Ministère du Tourisme, nous avons postulé et notre candidature retenue. Nous avons accepté le poste de représentant de la Ministre du Tourisme au sein de l'Unité de Gestion.

5.1. DÉROULEMENT DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE

La phase expérimentale a consisté à appliquer sur le site une partie des idées émises dans le programme d'interprétation. Il s'agissait pour nous de réviser le contenu des messages présentés par les guides aux visiteurs, de mettre en place un système de signalisation, d'aménager deux sentiers de « nature » pédestres, d'analyser la collection et la présentation

du musée de la Citadelle. Aussi, la recherche a conduit à la préparation de supports à la visite (tels les dépliants), la création d'un blog et/ou site Internet pour le parc, le développement d'un art de récupération associée aux boutiques de souvenirs et la mise en place d'un programme d'animation. Notre but était également de réfléchir sur le rôle des acteurs (en particulier les guides) pour le développement du tourisme sur le site et d'avoir une meilleure compréhension du profil et des attentes des visiteurs du parc. Pour parvenir à ces fins, nous avons eu recours aux techniques d'entrevue et d'observation participante.

5.1.1. Retombées des entrevues et des observations

Durant la phase expérimentale de ce programme d'interprétation, nous avons réalisé cinquante (50) entrevues auprès des gestionnaires, techniciens et acteurs impliqués dans les activités de tourisme au niveau du parc : guides, marchands, meneurs et propriétaires de chevaux, et auprès des visiteurs (haïtiens et étrangers) du site sélectionnés par hasard. De même, nous avons mené cinquante (50) enquêtes d'observation pour analyser la performance des guides (de nature et accompagnateurs historiques) et examiné un certain nombre de visiteurs à leur arrivée sur le site, durant leurs visites et à leur départ afin de découvrir leurs attentes, les éléments de satisfaction ou non de leur visite.

Les entrevues réalisées dans le cadre de cette recherche nous ont permis d'avoir une meilleure compréhension des réalités du site et de découvrir la perception des acteurs sur le programme d'interprétation élaboré. Elles ont permis d'adapter notre plan d'interprétation en conséquence et d'y ajouter des éléments suggérés par les informateurs dont 80% jugent le plan intéressant, 10% moyennement intéressant, et 10 % pas du tout intéressant. Certains nous ont suggéré de tenir compte davantage des limites intellectuelles des communautés locales et de leurs implications dans la démarche d'interprétation. Certaines activités nous ont été proposées pour tenir compte de ces paramètres mais aussi pour offrir aux visiteurs la possibilité de faire un voyage à travers une variété d'expériences plus enrichissantes de plaisir, de rire et peut-être même de larmes. Les informateurs pensaient,

par exemple, que la Citadelle doit être considérée comme un musée d'histoire et de mémoire du peuple haïtien et des noirs du monde entier. À ce titre, elle doit être ouverte à des individus de toute nationalité pour les informer de ce que le peuple haïtien a accompli durant son histoire pour combattre le racisme et l'esclavage. Elle doit pouvoir toucher la sensibilité des Haïtiens d'origine pour les convaincre qu'ils peuvent se mettre encore ensemble pour accomplir des choses grandioses à la face du monde. À l'instar des recommandations de l'UNESCO, plusieurs de nos informateurs pensent que le site ne doit pas être développé comme un Disneyland avec de grandes installations de loisirs comme les téléphériques. Celles-ci représenteraient, d'après eux, un danger pour la vie des visiteurs et des résidents du site compte tenu des caractéristiques topographique et géomorphologique du site. Au final, ces types d'installation ne répondraient pas aux valeurs que transmet le site, lesquelles sont fondées sur la rupture avec le système colonial axé sur l'esclavage, et qui a dominé le monde durant le XV^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle. En ce sens, les informateurs sont unanimes à reconnaître que le programme d'interprétation proposé devrait permettre d'analyser les diverses formes de colonisations anciennes et contemporaines, et contribuer à réfléchir sur la manière de les dépasser aujourd'hui. 80 % des informateurs sont satisfaits par la démarche proposée pour l'interprétation du parc dans le cadre de cette recherche se fonde sur la dimension naturelle et culturelle du site, tout en tenant compte des traditions populaires locales. Ils croient que ces dimensions ont été trop longtemps négligées et occultées. Ils pensent que le programme d'interprétation proposé devrait être appliqué dans toute son intégralité sur le parc et pourrait servir de modèle pour tous les sites du pays puisqu'il propose un concept qui n'est pas valable uniquement pour le PNH-CSSR. Ils estiment que ce programme est adaptable aux milieux semi urbains et ruraux qui sont nombreux dans le pays. 75 % des informateurs pensent que le concept proposé permet de mieux connaître le site et les ressources qui s'y trouvent. D'après eux, on ne peut pas aimer ce que l'on ne connaît pas. Ils ont apprécié le fait que le concept élaboré dans le cadre de ce programme d'interprétation identifie les principales ressources du site mais aussi et surtout révise le contenu du discours des guides. Le contenu des discours antérieurs était néfaste pour le parc lui-même puisque dans les conditions de leur diffusion les valeurs du site ne pouvaient être transmises avec cohérence et orientation précise. Ils croient qu'il n'y a jamais eu un concept d'interprétation structurant les discours.

Ils ont salué aussi la création d'activités d'animation et des pratiques liées à la culture pour les présenter aux visiteurs. C'est d'après eux l'un des grands mérites de ce programme d'interprétation proposé. Ils pensent que ce concept porte un regard critique et prospectif sur la réalité socioculturelle et politique des communautés locales. Pourtant, 10% des informateurs jugent le plan d'interprétation par sa simplicité car il propose des circuits pédestres qui s'assoient sur la diversité forestière et la biodiversité du site, mais également et des activités culturelles essentielles, jusque-là très peu exploitées, répondant aux réalités sociales et traditionnelles du milieu. D'après eux, les visiteurs ont besoin de voir, d'apprécier et de participer à la dimension culturelle du milieu ce qui s'harmonise avec le nouveau changement de paradigme du tourisme d'expérience. Ils croient qu'il faut savoir aussi saisir des occasions et des avantages pour mettre en valeur le site tel qu'il le mérite. Ils soutiennent l'idée d'offrir aux visiteurs la possibilité de vivre et d'expérimenter sur le site une aventure socioculturelle et humaine unique et sensible. Ils avouent que ce programme d'interprétation est un outil qui peut permettre d'arriver à cette fin. Ils se disent conscients du fait que l'art peut contribuer à faire évoluer la mentalité et le comportement des gens, toucher leur sensibilité et donner la parole aux populations pour parler de leurs réalités et partager la culture locale avec les visiteurs. Ils ont également identifié certaines pratiques, certain savoir et savoir-faire lié aux communautés locales évoluant dans l'environnement du parc, qui mériteraient d'être valorisés. Parmi eux, figurent les pratiques liées à l'artisanat local dérivé de la sculpture sur bois (fabrication de chapeaux et de chaises en paille, fabrication de flûtes avec du bois de bambou, fabrication de machette en bois, etc.) et les techniques développées dans les ateliers de fabrication de briques. Quelques-unes des recettes de la gastronomie locale représentative de la région Nord ont aussi été identifiées dont le riz au lait, le riz collé avec de petits pois, la sauce avec la noix, le dessert de pain de patate douce assez sucré mais très nutritif. De même, les informateurs pensent que certaines danses traditionnelles pratiquées dans les temples sacrés du vodou se trouvant sur le site, entre autres à côté de la chapelle de Milot et à Choiseuil, sont des témoignages typiques du métissage indien taino et africain, surtout dahoméen, développé dans les mornes durant la période du marronnage. D'après les informateurs, la valorisation de ces danses traditionnelles devrait se faire tout en évitant de les transformer ou de les folkloriser. C'est également au cours de ces entrevues que nous avons pris connaissance de

l'existence de plusieurs études réalisées sur le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Ces études nous ont fourni des informations sur le site et nous ont permis d'intégrer dans le programme d'interprétation des données dont nous n'avons pas eu connaissance au début. Nous avons pris en compte ces informations ainsi que les remarques de tous les informateurs dans une version révisée du programme d'interprétation ainsi que durant son expérimentation sur le terrain.

Par ailleurs, les enquêtes d'observation que nous avons menées auprès des guides et des visiteurs du parc, nous ont également aidés à produire des analyses sur la performance des guides (de nature et accompagnateurs historiques) en présence des visiteurs (Haïtiens et étrangers). D'abord, ces observations ont démontré plusieurs faiblesses de ces guides qui nuisent à leur professionnalisme. Nous avons essayé de compenser ces faiblesses notamment par des séances d'information, de sensibilisation et surtout de formation théorique et pratique. De plus, ces enquêtes nous ont également permis d'observer les visiteurs à leur arrivée sur le site, durant leur visite et à leur départ. Ainsi, nous avons pu identifier leurs attentes, les éléments de satisfaction ou non de leurs visites, leurs perceptions entre autres sur la mise en place du programme d'interprétation sur le site. Ce qui nous a amené à peaufiner le plan d'interprétation élaboré pour répondre aux besoins des visiteurs. Dans l'ensemble, 95% des visiteurs et des guides observés et questionnés estiment que le programme d'interprétation proposé correspond tout à fait à la réalité actuelle du site et avouent être satisfait d'avoir expérimenté et utilisé les circuits identifiés ainsi que certains outils d'aide à la visite mis à leur disposition. Ils croient que ce programme d'interprétation a grandement contribué à enrichir leur expérience de visite sur le site, et a changé leur regard et perception sur les valeurs du parc. À la fin de leur expérience, les visiteurs et les guides se sentent fasciner et/ou sensibiliser par les valeurs des monuments et de l'histoire d'Haïti, par la protection de l'environnement et l'équilibre de l'écosystème du parc, par la richesse de la culture haïtienne (art, tradition, savoir et savoir-faire). Tous les visiteurs estiment qu'ils ont acquis une meilleure connaissance de la faune et de la flore, des ressources naturelles, historiques et culturelles du parc. Ils avouent avoir été marqués par l'architecture et l'histoire des monuments, celle de la vie du Roi et de sa

famille, le paysage et l'environnement naturel, l'accueil, la chaleur et l'hospitalité des habitants, les traditions, les arts, savoir et savoir-faire de ces derniers, habitants ; l'animation et les objets exposés. À la suite de leur expérience, 80% des personnes rencontrées souhaitent revisiter le parc et sont motivés à inviter d'autres personnes à visiter le site. Nos enquêtes d'observation ont aussi été réalisées auprès de visiteurs qui nous ont partagé leurs aventures et leurs plaisirs de visites du site dont plusieurs groupes scolaires. Nous noterons particulièrement un groupe d'écoliers de la classe de philosophie d'un collège de la commune de Jérémie (Enquête d'observation No 003 CEV. Réalisée le 25 mars 2013). Ces écoliers ont traversé par bus tout le territoire d'Haïti, de la Grand-Anse vers le Nord passant par Port-au-Prince, en trois jours pour arriver dans le Nord dans le but de visiter la Citadelle durant leurs vacances de fin d'année 2012/2013. Le Coordonnateur du comité organisateur du voyage nous a rapporté que l'initiative a été prise parce que les écoliers se disaient fiers de leur passé. Cette sortie pédagogique et récréative était pour eux une occasion de créer un lien plus étroit avec l'histoire du pays, de visiter des monuments marqueurs de l'identité haïtienne et de découvrir d'autres parties du territoire. Il n'était pas question pour eux de terminer l'année scolaire sans visiter la Citadelle. Au final, l'engouement pour la visite de la Citadelle a créé un réseau interscolaire à l'échelle régionale et nationale. Nous pourrions multiplier des exemples de ce genre, puisqu'au cours de notre recherche nous avons rencontré plusieurs groupes scolaires (Enquêtes d'observation No 006 JF ; No 010 HD ; No 013 EC ; No 017 DV ; réalisées du 27 mars au 15 avril 2013.) qui ont eu des expériences similaires. Nous avons observé des écoliers et des groupes de jeunes d'associations socioculturelles, ainsi que des étudiants de plusieurs facultés et universités venus un peu partout de la région Nord (en particulier de Limbé, Port-Margot, Ouanaminthe et Fort Liberté, voire de Port-de-Paix) et de tout le pays (surtout du Plateau Central, des Gonaïves, de Saint-Marc, de Port-au-Prince, de Léogane, de Jacmel, des Cayes ou de Jérémie.). Nous avons discuté avec des familles en provenance de ces régions qui nous ont partagé leurs planifications de voyage et leurs expériences de visite sur le site qu'elles trouvent agréable (Enquêtes d'observation No 020 BH ; No 021 SJD ; No 023 MA ; No 024 RS ; Réalisées du 1^{er} au 15 avril 2013). Ces groupes ont profité de leur passage sur le site pour visiter les monuments, du Palais et de la Citadelle particulièrement, mais aussi pour parcourir les circuits de nature ainsi que

les activités culturelles que nous leur avons proposés. Dans l'ensemble, ils sont sortis satisfaits et ont estimé qu'ils leur manquaient de temps pour profiter amplement de leur visite sur le site et de ce fait, comptent revenir pour enrichir leurs expériences de visite.

Ces expériences ne concernent pas uniquement des Haïtiens du pays. Nous avons rencontré une dizaine d'Haïtiens de la diaspora qui avaient planifié leur voyage durant l'été pour visiter le site du Parc National Historique et ont encouragé d'autres personnes à les accompagner dans leurs aventures. C'est le cas, par exemple, d'une Haïtienne vivant aux États Unis d'Amérique (Enquête d'observation No 011 JJP. Réalisée le 27 mars 2013) qui se donne un rendez-vous annuel pour venir en Haïti à chaque été, même quand, le prix du billet est excessivement plus élevé que ses prévisions. Selon elle, il s'agit d'un obstacle important qui devrait attirer l'attention des autorités du pays, du Ministère du Tourisme en particulier. Elle croit que si, l'État haïtien veut faire du tourisme une priorité pour le développement économique du pays, il faudrait questionner le fait que les agences de voyages et les compagnies aériennes aient autant limité leurs vols sur Haïti comparativement à d'autres pays de la Caraïbe. Elle estime que le prix du billet sur Haïti est exorbitant en comparaison à d'autres pays de la région Caribéenne tels Cuba ou la République Dominicaine. De plus, elle estime que les plages horaires ne sont pas disponibles pour certaines compagnies aériennes. Elle croit que le mieux serait de diversifier le nombre de compagnies et de négocier des forfaits voyages pour faciliter l'arrivée dans le pays durant certaine période de l'année, en particulier de juillet à décembre. Malgré ces considérations, elle ne se laisse jamais décourager pour planifier plusieurs mois à l'avance ses voyages en Haïti. À chaque fois, elle invite des amis américains ou d'autres nationalités à l'accompagner pour leur faire découvrir le pays d'une manière autre que les clichés stéréotypés des médias. Durant ses multiples visites dans le pays, elle en profite toujours pour visiter la Citadelle, seule ou avec ses amis. Elle estime que ces visites à la Citadelle sont pour elle un ressourcement identitaire et une reconnexion avec la culture du pays.

Nous avons remarqué une autre Haïtienne originaire de Limbé qui, elle aussi, visite régulièrement le site (Enquête d'observation No 012 RC. Réalisée le 28 mars 2013.). Elle vit à Orcas Island, une ville de l'État de Washington aux États-Unis, où le tourisme se développe durant l'été. Mais depuis 2009, elle décide de revenir en Haïti pour mener des actions de développement dans sa commune d'origine à travers une organisation qu'elle a créée⁶. Durant son séjour dans le Nord, elle en profite pour faire une expérience de ressourcement identitaire à la Citadelle qu'elle admire. Elle pratique entre autre le cyclisme comme sport et mobilise un groupe d'amis cyclistes en provenance des États-Unis dans un projet consistant à réaliser une course de montagne sur la route conduisant à la Citadelle. Un objectif pour lequel elle se lance à fond. C'est pourquoi elle a partagé avec nous des conseils, en s'appuyant sur ses expériences personnelles comme touriste dans diverses parties du monde, pour améliorer le produit et en assurer une gestion efficace.

De même, nous avons croisé plusieurs étrangers qui nous ont rapporté leur plaisir de découvrir ce lieu magnifique. C'est le cas d'un groupe de médecins canadiens (Enquête d'observation No 028 GC. Réalisée le 12 avril 2013) qui sont venus offrir bénévolement des soins de santé aux populations de Milot à l'hôpital Sacré Cœur à travers la fondation CRUDEM⁷. Ils ont profité de leurs jours de congé pour faire des visites à la Citadelle et au Palais Sans-Souci. Ces volontaires nous ont expliqué le plaisir qu'ils ont eu de marcher dans la montagne pour accéder à la Citadelle. Ils ne s'imaginaient pas qu'Haïti ait pu avoir un moment aussi majestueux par sa taille et son style architectural quand on sait que ce monument a été construit par des anciens esclaves à une époque où il n'y avait pas les moyens modernes de construction. Ils ont exprimé leur émerveillement et leur contentement d'avoir pu profiter de leurs journées libres pour vivre une expérience de visite aussi authentique dans un environnement naturel et humain des plus agréables. Ils avouent que dès qu'on leur avait proposé de visiter une Citadelle en Haïti, ils ne s'attendaient pas à voir un monument aussi impressionnant et bien entretenu. Ils affirment

⁶ Voir le site www.noramise.org (consulté le 29 mars 2013).

⁷ Pour plus de renseignements sur les œuvres de la Fondation CRUDEM à Milot, consultez le site : <http://www.crudem.org/haiti/> (consulté le 12 avril 2013).

toutefois qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'État haïtien de chercher à moderniser le site avec de grandes installations car cela risque de nuire à l'authenticité de l'environnement naturel et humain dans lequel se trouvent les monuments. Nous avons aussi discuté avec un groupe de jeunes canadiens, d'une mission évangélique baptiste, qui en général durant l'été, vient faire des évangélisations à Ouanaminthe et offrir des services de santé gratuitement aux populations de cette commune (Enquête d'observation No 029 GJC. Réalisée le 12 avril 2013). Le pasteur responsable de cette congrégation organise généralement un programme d'activités comprenant des visites sur le site à l'intention des missionnaires. Nous avons rencontré ces missionnaires qui nous ont fait part de leur appréciation de visite de ces lieux qu'ils considèrent comme un espace magnifique, plein de charme et témoin d'une histoire fascinante. Bien que leur arrivée à la Citadelle a été agréable, à dos de cheval, ils n'ont pas hésité à exprimer leur désarroi face au langage insolent et aux comportements déplaisants de certains propriétaires de chevaux qui se bouscullaient pour les avoir comme clients. D'où l'intérêt aussi d'organiser les chevaux en file d'attente et d'aménager un espace spécial pour les nourrir, le repos après la visite et changer leurs selles.

Nous avons eu l'occasion d'introduire un couple d'origine brésilienne sur le parc (Enquête d'observation No 030 JVR et HJR. Réalisée le 15 avril 2013.). Ceux-ci ont créé un tour opérateur offrant un circuit de visite de 100 jours, à l'allée en voiture et en train du Brésil vers l'Alaska, puis au retour en partie en voiture et en bateau de Miami vers la Caraïbe⁸. La tournée s'est terminée en République Dominicaine ; ils ont profité de leur présence en République voisine pour arriver en Haïti dans l'intention de faire une visite de la Citadelle. Le couple a d'abord expérimenté ce circuit afin de le proposer à d'autres visiteurs. Ils ont apprécié leur visite à la Citadelle qu'ils avaient découverte en scrutant la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils estiment que les contenus des messages des guides ne sont pas très bien présentés, les canons à la Citadelle sont placés sur des affûts qui ne sont pas assez solides. Par ailleurs, ces visiteurs ont profité de leurs passages sur le site pour expérimenter l'un des circuits nature autour des chutes d'eau du parc qui, selon eux, leur permet de découvrir d'autres aspects importants et agréables du parc. Ils croient

⁸ <http://www.1000dias.com/fotos/haiti/?p=3> (consulté le 16 avril 2013)

néanmoins que ces espaces méritent d'être valorisés à leur juste valeur par l'installation de bancs pour remédier à la fatigue du voyage et surtout des points de vente d'eau potable, tout en prévoyant des poubelles et des toilettes le long de ces circuits de nature.

Nous avons accompagné sur le site un consultant américain spécialisé dans le domaine de la mise en valeur des espaces naturels et du tourisme durable (Enquête d'observation No 031 AD. 21 avril 2013.)⁹ et une responsable d'un tour opérateur américain qui planifie d'offrir un circuit touristique en Haïti (Enquête d'observation No 032 EB. 23 avril 2013.)¹⁰. Tous deux ont décrit leur visite au parc comme une expérience de plaisir et d'émerveillement. Très émus par l'histoire du site et les valeurs que renseignent le PNH-CSSR, ils ont bien voulu que nous les dirigions afin d'entreprendre quelques-uns de ces circuits de nature que nous avons proposé dans le cadre de cette étude. Ils ont apprécié l'effort réalisé pour mettre en valeur la dimension naturelle du site aussi importante que sa dimension historique. Ils nous ont proposé des conseils en rapport à l'organisation des circuits, les produits et les services qui peuvent être offerts en lien à ces circuits en tenant compte de la réalité du site pour vraiment développer l'intérêt naturel du parc. Ils nous ont convaincu de l'importance de plonger les visiteurs dans un voyage de vie et de rêve tout en assurant une gestion efficace et durable des ressources naturelles du site et de la nécessité de prévoir des mesures de contrôle et d'entretien appropriées.

L'expérience d'une Nicaraguayenne est aussi significative. (Enquête d'observation No 035 NGI. 18 mai 2013). Elle s'est laissée influencer par une amie haïtienne qu'elle avait rencontrée en République Dominicaine et qui lui avait conseillé de prendre un bus en partance pour la frontière haïtienne afin de visiter le site le plus formidable de l'île : la Citadelle Henry. Nous l'avons accompagnée sur le site durant sa visite. Elle nous a affirmé qu'elle n'a pas regretté avoir fait ce voyage. Elle avoue avoir été en contact avec l'histoire

9 Voir sa page : www.tiny.cc/4myjc (consulté le 21 avril 2013).

10 Voir sa page <http://www.virtuoso.com/member/forestlaketravel> (consulté le 23 avril 2013).

et la culture passionnante du pays, partager des plats haïtiens dont elle a demandé les recettes pour pouvoir les apprendre et les reproduire.

Le cas d'une Anglaise de 78 ans est surprenant (Enquête d'observation No 039 JFP. 22 mai 2013.). Elle avait auparavant visité Haïti dans les années soixante sans avoir eu l'occasion de fréquenter la Citadelle. Elle disait qu'avant sa mort, elle devait revenir dans le pays pour visiter ce lieu fascinant qu'elle avait vu en photo. Elle a planifié son voyage au cours du mois de juillet 2013. Le jour de son arrivée, malgré la pluie, elle a pu atteindre les sommets et visiter le site. Elle n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction d'avoir pu concrétiser son rêve. Après sa visite, elle a affirmé être devenue ambassadrice de bonne volonté d'Haïti auprès de ses connaissances, avec pour attribution de faire connaître ce site à des amis et des compatriotes anglais et européens pour les encourager à visiter ce lieu.

Dans l'ensemble, la plupart des visiteurs haïtiens et étrangers rencontrés sont sortis satisfaits de leurs visites sur le site. Ils estiment toutefois qu'ils ne disposaient pas d'assez de temps pour profiter amplement de leurs expériences de visite sur le site. Ils pensent aussi que le Parc National Historique, dans son ensemble, dispose d'un environnement naturel agréable et d'une vie sociale très captivante. Pour eux, le site gagnerait à être présenté plus globalement, non pas simplement autour des monuments, mais aussi en valorisant son environnement naturel et social, avec entre autres de l'animation et d'autres aménagements, pas forcément plus modernes pour autant. Ils ont critiqué l'insuffisance de bancs, de toilettes et de poubelles sur le site. De même, ils n'ont pas grandement apprécié l'attitude des marchands de produits de l'artisanat local ou de certains propriétaires de chevaux qui se bousculaient en leur présence pour retenir un client. Ils ont aussi trouvé regrettable que la plupart des guides accompagnateurs rencontrés ne soient pas assez professionnels et qu'ils ne soient pas suffisamment formés. Ils ont aussi critiqué le fait qu'ils ne disposaient pas d'assez de documents d'aide à la visite (brochures, dépliants, audio guides) afin de leur permettre d'entreprendre des circuits autonomes. Ils ont toutefois apprécié l'expérimentation dans les salles du musée la Citadelle, la visite de la salle

d'interprétation du kiosque de Choiseuil ou la pratique des sentiers pédestres qui leur ont été proposés. D'après les visiteurs et les guides observés et rencontrés, une mise en valeur globale (des monuments, de l'environnement et de la culture) et une interprétation du patrimoine du parc pourra sensibiliser les visiteurs et les résidents du parc envers la protection et la sauvegarde de ses ressources patrimoniales et de ses valeurs.

5.1.2. L'aspect participatif et festif de la phase expérimentale

La recherche a mobilisé deux cent cinquante participants qui se sont impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans la démarche d'interprétation du site. Celle-ci, en se basant sur l'implication des jeunes et des résidents du parc, a donné une garantie de durabilité aux actions de mise en valeur et d'interprétation et l'atteinte des objectifs de la recherche. Il ne faut pas oublier que toute démarche d'interprétation du patrimoine vise également à susciter une participation plus active pour sa préservation et sa mise en valeur. De ce fait, la recherche a insufflé dans les communautés locales l'idée que les ressources du Parc National Historique font partie de leurs patrimoines, et qu'il importe de s'engager dans la conservation et la mise en valeur de ces richesses. Cette contribution de l'étude est le résultat de plusieurs rencontres communautaires de sensibilisation et motivation autour de ce que c'est qu'un patrimoine et son importance dans une communauté. Nous avons cru bon d'encourager les communautés locales à s'impliquer dans l'expérimentation de la phase pilote de ce programme d'interprétation dont l'une des finalités est aussi de resserrer les liens dans les communautés et de jeter les bases d'un partenariat public - privé à l'échelle locale, régionale, nationale et voire internationale. Ainsi, la recherche a-t-elle permis de renforcer la dynamique participative à travers la mobilisation communautaire (leaders politiques, religieux, scolaires, associatifs, etc.) et les structures de base de la société haïtienne (école, église et famille) au sein des communautés locales. L'expérimentation du programme d'interprétation a impliqué différents secteurs d'activité (commerce, transport, logement, agriculture, artisanat, loisirs et culture) et différents publics, en particulier les jeunes membres d'associations communautaires, les écoliers et universitaires, les familles, les touristes haïtiens (de l'intérieur et de la diaspora) ainsi que

les touristes étrangers en visite sur le site. L'implication des jeunes a été fondamentale dans la démarche, elle a été motivée par le souci de mener des actions durables. Ils ont été identifiés dans les associations de jeunes qui existent dans ces communautés (associations de jeunes des églises, de quartiers, etc.). En plus d'avoir des connaissances de leurs réalités sociales, ces jeunes possèdent des connaissances tant des ressources (naturelles et culturelles) que de leur localisation dans le Parc. Ils ont partagé avec nous ces informations lors d'une rencontre avec les représentants de plusieurs associations de Dondon puis de Milot au cours desquelles ils ont énuméré les ressources de leurs communes respectives. Mieux encore, ceux de Milot, ont réalisé des cartes communautaires sur lesquelles sont localisées quelques-unes de ces ressources. D'autres jeunes de Dondon nous ont accompagnés sur le terrain pour visiter plusieurs des ressources naturelles de cette commune, en particulier, plusieurs grottes, des sources, des chutes d'eau et des vestiges d'anciennes habitations coloniales dont ils connaissaient l'emplacement. Ces nouvelles révélations nous ont aidé à identifier les moyens et les techniques les plus appropriés au regard des réalités du site pour développer de nouveaux circuits autour de ces ressources. Par la suite, ces jeunes ont été encouragés à servir de guides de nature pour les sentiers et circuits de nature qui ont été expérimentés dans le cadre de cette recherche. Car ils ont des connaissances utiles sur les différentes ressources du milieu (leurs identifications, leurs utilités ou usages) ainsi que leurs localisations. Nous avons découvert que certains de ces jeunes avaient des aptitudes et des talents artistiques. Nous les avons encouragés à créer une troupe folklorique afin de réaliser des spectacles sur le site. Suivant un programme d'activités défini et expérimenté sur le site, ces jeunes ainsi que d'autres groupes d'artistes de la Commune de Milot ont été mobilisés pour animer le site à plusieurs occasions.

De son côté, le gestionnaire a mobilisé, durant le Carnaval National qui s'est tenu dans le Nord en février 2013 et durant la semaine Sainte en mars 2013, une cinquantaine de jeunes bénévoles : vingt du réseau local de Milot de la Croix Rouge, vingt Scouts et dix Brigadiers de la Protection Civile. Ils étaient présents pour fournir, au besoin, un service de premiers soins et d'évacuation. Ils ont grandement aidé à assurer la gestion des espaces de stationnement, ils ont orienté et informé les visiteurs sur les éléments d'attraction du parc.

D'autres jeunes de la communauté de Milot ont été aussi invités à aider à la gestion du site en créant une cellule de sécurité civile ou en collaborant au nettoyage régulier du site. Les membres de l'Association des Guides Touristiques de Milot (AGTM) ont aussi été interpellés en vue d'animer des tours à l'intention des visiteurs, durant la semaine Sainte 2013 particulièrement. De plus, le gestionnaire a participé à plusieurs rencontres communautaires en vue de constituer une structure de consultation locale. Cette dernière devrait servir de canal pour la communauté pour faire passer leurs propres messages directement auprès de l'Unité de Gestion du parc et également auprès du Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique, créé par un Arrêté signé du Premier Ministre en date du 16 août 2012. Ce canal devait offrir la possibilité d'avoir des rencontres régulières entre les gestionnaires et les résidents du site pour échanger, discuter et proposer des idées sur ce qui se passe au niveau du site. Les communautés de Milot et de Dondon allaient pouvoir communiquer leurs appréhensions concernant les décisions prises et dire ce qui ne correspondait pas aux réalités du milieu. Elles avaient donc la possibilité de formuler leurs réserves et leurs propositions aux membres de l'unité de gestion sur place de même qu'au Comité Interministériel de gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Malgré l'organisation d'un atelier réunissant quelques acteurs impliqués dans les activités touristiques au parc, à l'initiative du projet FOMIN/CECI visant à promouvoir le tourisme dans la région Nord, ce Comité Consultatif n'a pas été créé, faute de moyen approprié et en raison du manque d'intérêt de tous les acteurs.

Par ailleurs, le site a accueilli plusieurs événements culturels durant la phase expérimentale; certains ont été programmés dans le cadre de la recherche tandis que d'autres n'étaient que circonstanciels. Parmi ces événements, notons l'organisation d'un mariage au Palais Sans-Souci, la réalisation du bal du Carnaval national au Palais Sans-Souci, la tenue du traditionnel pèlerinage à la Citadelle durant la semaine Sainte 2013.

D'abord, le samedi 26 mai 2012 a eu lieu à la Chapelle la cérémonie d'un mariage suivi d'une réception sous le caïmitier du Palais Sans-Souci qui, pour la circonstance, a été magnifiquement décoré.



Figure 29: Fleurs décoratives au Palais



Figure 30: Décoration de lumière du Palais

© Photos Kenrick Demesvar, mai 2012.

Cette activité certes privée a toutefois attiré les regards sur le Palais Sans-Souci, d'une part parce que ce fut la première fois qu'une telle initiative était prise au Palais ; et d'autre part elle a touché une grande partie de la classe haïtienne dite bourgeoise du Cap-Haïtien, de Port-au-Prince et de la diaspora. Son ampleur était telle que toutes les chambres des principaux hôtels de la ville de Cap-Haïtien étaient réservées et occupées. Les mariés ont proposé aux invités un programme très riche comprenant des excursions à la Citadelle. Les invités devaient faire des réservations en ligne sur un blog. Ce mariage a démontré que le monument du Palais Sans-Souci offre la possibilité d'y organiser diverses activités et que son potentiel pourrait être exploité de diverses manières.

À la veille de l'organisation du Carnaval national qui a eu lieu au Cap-Haïtien en février 2013, nous avons participé à plusieurs rencontres où il y eut des discussions autour de la proposition d'organiser le bal du Carnaval au Palais Sans-Souci, sur le site du Parc National Historique. Cette proposition a été acceptée par les comités chargés d'organiser l'événement. Étant donné que le thème du Carnaval « Istwa'n se idantite'n » autrement dit « Notre histoire c'est notre identité » était lié à l'identité historique de la région, des déguisements de l'époque du Roi Christophe ont été préparés et présentés durant les festivités. Les rois et les reines ainsi que les comédiens désignés du Carnaval portaient des habits d'époque. Le bal du Carnaval a eu lieu au Palais Sans-Souci le samedi 9 février 2013. À cette occasion, la famille présidentielle et les invités étaient déguisés en costumes rappelant les fêtes qui se donnaient au Palais à l'époque du Roi Christophe.



Figure 31: Le Président de la République et sa femme



Figure 32: La garde d'honneur

© Photos : Kenrick Demesvar, février 2013.



Figure 33: Danse au Palais Sans-Souci durant le bal du carnaval

© Photos : Kenrick Demesvar, février 2013.

Ce fut une première dans l'histoire du site. Pour la circonstance, le Palais Sans-Souci et la Chapelle ont été, une fois de plus comme pour le mariage, décorés et magnifiquement exhibés par un spectacle de jeu de lumière à l'aide de fluorescent installé. Ainsi, l'un des objectifs visés dans le cadre du programme d'interprétation proposé est atteint. Il prévoyait d'illuminer les monuments du parc, à certaines occasions, par des spectacles de feu et lumière ainsi que le déguisement des habitants et des visiteurs par des costumes d'époque pour assurer l'animation et l'interprétation du site. Nous avons voulu récupérer une partie de ces costumes utilisés dans le carnaval pour continuer à animer le site en costume d'époque, mais cela n'a pas été possible.

D'un autre côté, nous avons développé sur le site, du 10 au 14 février 2013, un programme d'activités pour accueillir les visiteurs et leur offrir des activités d'animation dans le respect de l'intégrité du site. Nous étions conscients du fait que le carnaval allait se dérouler vraisemblablement sur deux sites du Département du Nord : d'abord dans la matinée, sur le site du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, et ensuite dans la soirée à la ville du Cap-Haïtien. De fait, le parc a accueilli des dizaines de milliers de visiteurs¹¹ (Haïtiens et étrangers) venus dans le Nord pour le Carnaval et qui en ont profité pour visiter les monuments de la Citadelle et du Palais Sans-Souci, lesquels représentaient les principales icônes montrées aux visiteurs par le comité du Carnaval en lien avec la thématique de l'évènement. Nous avons planifié la mise en œuvre d'un programme d'activités à l'intention des visiteurs qui comprenait alors la mise en place d'une structure d'accueil, de gestion du site et des visiteurs avec l'aide des jeunes de la communauté de Milot. Des groupes musicaux ont contribué à animer le site. Le travail que nous avons effectué en ce sens n'a pas manqué d'attirer le regard de la presse ; en témoigne un article publié dans les colonnes du quotidien *Le Nouvelliste* en date du 14 mars 2013 qui félicite le travail accompli. À notre connaissance, il n'y avait jamais eu de programme d'activités avec de l'animation sur le site ciblant les visiteurs, sauf à de rares occasions comme le pèlerinage de la Citadelle qui a lieu durant la semaine Sainte.

Le pèlerinage de la semaine Sainte 2013 a été, pour nous, un moment clé pour appliquer notre programme d'interprétation sur le site puisque c'est l'évènement le plus important qui a lieu annuellement au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci Ramiers. L'origine de ce pèlerinage patriotique et culturel est peut être une légende construite localement. Toutefois, il s'inscrit dans le calendrier des fêtes traditionnelles de la région Nord d'Haïti et attribue une identité historique à la fois à la Commune de Milot mais aussi aux habitants de cette région qui viennent de partout pour s'amuser, visiter le Citadelle, y

¹¹ Nous avançons ces estimations par rapport à nos enquêtes d'observations. Néanmoins, il n'y avait pas eu de statistiques officielles qui ont été dressées pour la circonstance. Cela nous a motivés dans la quête des données statistiques sur le site et préparation de plusieurs fiches de collecte pour avoir une idée du nombre de visiteurs que reçoit le site. Ces données ont été surtout collectées lors de la semaine Sainte 2013, nous y reviendrons.

passer du temps à observer, se recueillir, jouer, danser et sauter même sur le toit le plus haut de la forteresse. Cependant, durant la semaine Sainte 2013, il y a eu beaucoup d'inquiétudes quant à l'ouverture ou non de la Citadelle aux visiteurs pour accueillir l'événement en raison de la fragilité du monument. En effet, l'État haïtien avait publié en date du 9 août 2012 un Arrêté déclarant l'état d'urgence sur le territoire du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (Le Moniteur. 2012). Cet arrêté annonçait, du coup, que certaines parties de la Citadelle devaient être fermées aux visiteurs pour la réalisation de travaux importants. Pour éviter que le site soit totalement fermé aux visiteurs durant la semaine Sainte 2013, le gestionnaire a développé tout un argumentaire pour convaincre le Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers que cette décision ne concourait pas à valoriser l'appropriation du site par les jeunes Haïtiens et risquerait de mettre un terme à la réalisation du traditionnel pèlerinage de la Citadelle. Il a expliqué, en effet, que cet événement a beaucoup d'importance pour la compréhension de l'image et du symbolisme des monuments du Parc (Citadelle, Palais Sans-Souci, Ramiers), pour le développement chez les visiteurs - majoritairement de jeunes haïtiens - du sentiment d'appartenance associé à une fierté historique régionale, nationale et universelle, mais aussi caractéristique de l'identité culturelle haïtienne. De plus, il a montré par des images que des écoles et des groupes de jeunes des communes proches s'organisent, dans le cadre de journées récréatives, culturelles, sociales et pédagogiques, pour venir à la Citadelle. L'argumentaire a insisté sur le fait que ce rendez-vous traditionnel, qui n'a même pas besoin d'être publicisé, n'a pas cessé de se perpétuer parce qu'il est lié à l'identité culturelle de la région et qu'il représente l'un des plus grands événements culturels dans le Nord mobilisant autant de personnes sur une période aussi courte. Cette « fête » mobilise tous les acteurs (artisans et marchands de produits artisanaux, guides accompagnateurs, propriétaires de chevaux, vendeurs de nourriture de toutes sortes : fritures, riz, etc.) des communautés de Milot, de Dondon, de Plaine-du-Nord et de Grande-Rivière-du-Nord, communes limitrophes au Parc. Elle rejoint des intérêts sociopolitiques et économiques. Cet argumentaire du gestionnaire a montré qu'il était possible d'assurer une gérance conforme aux capacités de charge du monument et une protection adéquate de celui-ci ainsi qu'une protection des visiteurs. Sinon, il aurait fallu attendre la fin des travaux en cours pour

accepter un grand nombre de visiteurs en même temps à l'intérieur du monument. C'est ainsi que l'Unité de Gestion du PNH-CSSR a été tenue d'appliquer cet Arrêté ainsi que les mesures appropriées pour la gestion du site durant cette période. De ce fait, le gestionnaire a dû réaliser plusieurs réunions avec les acteurs importants tels : la Direction Générale et Régionale Nord de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), la Délégation Départementale Nord, les Directions Départementales des Ministères du Tourisme et de la Culture, les autorités municipales (Milot, Dondon, Plaine-du-Nord) afin d'adopter des mesures communes en vue d'assurer une bonne gestion de l'événement. De même, plusieurs rencontres communautaires ont été réalisées pour expliquer aux résidents du site l'enjeu de la fermeture de la Citadelle ainsi que les mesures particulière adoptées pour le déroulement de l'évènement du 27 au 30 mars 2013. Ce faisant, le gestionnaire a sollicité leur participation et leur collaboration dans une œuvre qui s'avérait, dès le départ utopique dans la mesure où elle allait rompre avec les habitudes. Dans le cadre des planifications, il a défini des zones pour relocaliser les marchés et les restaurants en collaboration avec les autorités municipales et les responsables de l'ISPAN. C'est ainsi que les marchés et tentes de restaurations installées généralement au pied de la Citadelle, durant cette période, ont été déplacés - non sans chicanes - à Choiseuil qui représentait un point focal. Avec la généreuse contribution du Ministère du Tourisme et de JEDCO - une compagnie privée, une trentaine de toilettes mobiles ont été installées sur le site et réparties à l'entrée du Palais et à Choiseuil de manière à augmenter la capacité du site à accueillir les visiteurs. Plus d'une dizaine de personnes de la commune de Milot ont été mobilisées pour le nettoyage du site, avec l'aide de ceux affectés pour ce travail par l'ISPAN. De plus, le Service Métropolitain de Collecte de Résidus Solides (SMCRS) a été sollicité pour récupérer les déchets, en fin d'après-midi.

Par ailleurs, une politique de tarification spéciale a été défini par laquelle, pour visiter la Citadelle durant cette période d'affluence, chaque visiteur haïtien devait payer 50 gourdes et 10 \$ US pour les étrangers. Les visiteurs qui disposaient les moyens pour acquitter de ces frais ont visité en même temps les monuments de la Citadelle et du Palais Sans-Souci. Toutefois, pour visiter uniquement le Palais, le visiteur haïtien devait payer 25 gourdes (ce

qui a été par la suite réduit à 15 gourdes dès l'après-midi du mercredi saint pour faciliter à plus de personnes de visiter le Palais Sans-Souci) et les étrangers 5 \$ US. Les enfants de moins de 10 ans n'avaient pas à payer. N'ayant pas été motivées par des mobiles économiques, ces dispositions étaient plus flexibles au niveau du Palais Sans-Souci. Il fallait drainer les visiteurs vers ce monument qui présentait moins de risque que la Citadelle et qui disposait d'un terrain plus étendu. Peut-être cette mesure n'a pas été la meilleure formule pour gérer la situation, encore faut-il se demander, aujourd'hui, est ce qu'elle est encore de mise? N'aurait-elle pas un impact sur le taux de fréquentation des jeunes haïtiens qui exécutent, bon gré mal gré, un pèlerinage patriotique et peut être spirituel sur le site durant la semaine Sainte? Le gestionnaire aurait peut-être aujourd'hui opté pour une autre formule pour gérer l'événement dont il était difficile de prévoir l'issue et les conséquences. Pour atteindre les objectifs fixés, il a mobilisé une cinquantaine de jeunes de la commune de Milot pour servir de préposés à l'accueil; ils furent recrutés sous recommandations de la Mairie de Milot, de l'ISPAN, du Ministère du Tourisme et de l'Unité de Gestion dont les responsables ont constitué un comité *had hoc* pour gérer l'événement. Encadrés par des superviseurs choisis suivant le même processus, ces préposés devaient fournir aux visiteurs des bracelets et/ou des billets leur donnant droit d'accès aux monuments en échange des frais exigés. Aussi, le gestionnaire a pu à nouveau compter sur l'appui d'une cinquantaine de jeunes volontaires de la communauté dont : vingt du réseau local de Milot de la Croix Rouge, vingt Scouts et dix Brigadiers de la Protection Civile. Comme pour le Carnaval, ces jeunes étaient présents pour fournir, au besoin, un service de premiers soins et d'évacuation. Ils ont assuré la gestion des espaces de stationnement et ont contribué à orienter et informer les visiteurs sur les ressources naturelles et culturelles disponibles au parc. Ont été également mobilisés vingt guides volontaires de l'Association des Guides Touristiques de Milot pour accompagner les visiteurs. Ces guides ont été identifiés par des Maillots bleu. Ils ont été utilisés en rotation pour assurer des tours d'environ 30 minutes à la Citadelle, de même qu'au Palais Sans-Souci, à chaque groupe de 30 à 50 visiteurs, respectant ainsi les parcours que le gestionnaire avait définis. Les visiteurs devaient ressortir par la suite pour permettre à d'autres personnes de pénétrer à l'intérieur et de visiter le monument. Un horaire fixé prévoyait l'ouverture du site à 6h du matin et la fermeture à 6h de l'après-midi. Des spots

publicitaires diffusés dans les médias avaient annoncé aux visiteurs régionaux les décisions prises qui consistaient, entre autre, à la limitation du nombre de visiteurs qui serait autorisé de pénétrer au même moment à l'intérieur du monument. Malgré que les visiteurs ont subi un effet de surprise par rapport à ces dispositions auxquelles ils n'étaient pas habitués, des bus arrivaient sur le site dès 3h du matin avec des visiteurs.



Figure 34: Quelques bus stationnés près du Palais



Figure 35: Les visiteurs rassemblés près du Palais

© Photos : Kenrick Demesvar, mars 2013

Nonobstant la pluie qui était, elle aussi, de la partie pendant deux jours consécutifs, il aurait été plus difficile de gérer tous ces visiteurs en même temps. Ils étaient venus des Gonaïves, de Port-de-Paix, du Plateau Central, de Fort Liberté et Ouanaminthe, et des communes plus proches telles : Plaine-du-Nord, Grande Rivière-du-Nord, Dondon, Saint Raphaël, Limonade, Quartier Morin, Cap-Haïtien et de Port-au-Prince. Toutefois, le dispositif mis en place a permis d'assurer une gestion efficace de l'évènement. C'est pour la première fois, durant la semaine Sainte, qu'il n'y a pas eu d'affrontement de gens sur le site. Le gestionnaire a mobilisé un ensemble de jeunes de la communauté de Milot pour mettre en place un système de sécurité civile. Identifiés par des brassards, ces jeunes ont été éparpillés sur le site pour surveiller ces types de comportement, sensibiliser les visiteurs

aux valeurs du site. Ils ont aussi largement contribué à contrôler les cas de résidents qui soutiraient de l'argent des visiteurs et leur vendant de faux billets. Ces cas ont été en grande partie contrôlés et bons nombres d'entre eux, évités. Bien que le recours à la force policière n'était que dissuasive, cette disposition ait été prise en raison des changements réalisés dans l'organisation de l'évènement. Certains visiteurs et résidents se plaignaient des mesures adoptées, d'autres qui ne voulaient pas payer les droits d'entrée ont tenté de traverser les clôtures du Palais Sans-Souci pour pénétrer l'enceinte du monument.

Il faut rappeler que le site doit servir de lieu d'une expérience culturelle et touristique enrichissante en lien à l'expression de l'âme haïtienne. De ce fait, l'animation du site joue un rôle important pour mettre en valeur la dimension culturelle associée au site. Ainsi, la réalisation de l'axe Culture retenu dans le programme d'interprétation a permis de confirmer toute l'importance de l'animation culturelle. En effet, durant la période de l'expérimentation du programme d'interprétation, nous avons fait en sorte que le site soit animé en plusieurs occasions. C'est ainsi que nous avons planifié un programme d'animation au cours duquel nous avons sollicité l'appui du groupe troubadour Laferrière de Choiseuil pour animer le site. Durant le carnaval par exemple, ce groupe avait performé à la fois sous le caïmitier du Palais mais aussi au niveau du lieudit parking. De plus, à l'arrivée de plusieurs délégations de visiteurs haïtiens et étrangers en visite de prospection sur le site pour tester le produit touristique, le quartier général du groupe à Choiseuil a réalisé des spectacles d'animation musicale et de danse traditionnelle. Quand ces animations se déroulent avec ces danses traditionnelles, les visiteurs sont intéressés non seulement à assister et à applaudir mais aussi à participer en s'initiant à faire les mêmes pas de base et les mêmes danses. Ils veulent comprendre mais aussi pratiquer les manières de faire ; ils essayent ainsi de répéter et de s'appropriier des éléments culturels de cette communauté, d'où l'importance d'une nouvelle forme de tourisme d'expérience sur le site. De même, durant la semaine Sainte, nous avons mobilisé quelques artistes et groupes de « rara »¹² pour apporter un peu de sève culturelle par l'animation, en particulier à travers

¹² Le « rara » est à la fois le nom de groupes musicaux et d'une expression culturelle qui se manifeste particulièrement dans le milieu rural haïtien.

les chants et les danses traditionnels. Les visiteurs ont exprimé leurs contentements pour ces danses qui leur font découvrir ou revivre des traditions locales. Dans cette perspective, un autre élément important du programme d'animation et qui s'inscrit d'emblée dans le cadre de la recherche a été la mise en place d'une troupe folklorique baptisée « Destiné » créée par des jeunes de Milot. Ceux-ci ont bien voulu apprendre et interpréter, sous forme de re-enactement, « *la tragédie du Roi Christophe* », pièce de théâtre de l'écrivain Martiniquais Aimé Césaire¹³. Ce texte qui raconte la vie du roi et expose sa vision, avait été présenté sous forme de théâtre plusieurs fois en Europe. Ce théâtre a été porté à l'écran en Haïti en 1991 par le réalisateur Jean Pierre Grasset, sur une mise en scène d'Hervé Denis dans le cadre d'une tournée à l'Institut Français d'Haïti, puis il a été présenté une fois sur le site mais par un groupe de Port-au-Prince dans le cadre des activités baptisées : « Caraïbes en Création » en 2008. Paradoxalement, il n'y avait pas eu, à notre connaissance, d'appropriation communautaire de cette pièce de théâtre. Certes, il y a eu des tentatives de quelques troupes locales pour interpréter cette pièce de théâtre mais ces initiatives n'ont pas fait grand feu.

Ainsi, dans le cadre de la présente recherche, nous avons encouragé et encadré un groupe de jeunes de Milot pour préparer et présenter cette pièce de théâtre au public comprenant les visiteurs du parc et ses résidents. Le texte d'Aimé Césaire a été appris par ces jeunes volontaires identifiés au sein des associations de communautaires et qui disposaient des talents cachés, qu'ils ignoraient. Ils ont passé presque un an à apprendre le texte. Nous avons contacté trois de nos amis qui sont venus, bénévolement de Port-au-Prince, pour leur offrir une formation en théâtre et en lecture scénique.

¹³ Henry Christophe était devenu une icône du théâtre, comme le montre Ana Lyndia Vega dans sa thèse de doctorat, Henry Christophe est devenu un mythe notamment dans le théâtre antillais et américain. (*Le mythe d'Henry Christophe dans le théâtre des Antilles et des États-Unis*, Thèse de doctorat - Université de Provence, Aix-Marseille 1, 1978). Aimé Césaire a décidé de consacrer un roman passionnant sur la vie et l'œuvre de roi bâtisseur. (*La tragédie du Roi Christophe*. Paris : Présence africaine, 1963).



Figure 36: Les jeunes en formation



Figure 37: Exercices pratiques (répétition)

© Photos : Marc Wesley Anastal, mars 2013.

Nous avons retenu la scène 7 de la pièce de Césaire et avons attribué à chaque jeune le rôle d'un personnage différent. Ce qui est intéressant aussi dans cette démarche d'animation par le théâtre, ce sont les jeunes eux-mêmes qui avaient fabriqué leurs propres costumes de manière artisanale et traditionnelle. En effet, ils devaient utiliser des costumes qui ressemblaient à ceux de l'époque du Roi Christophe pour interpréter leurs rôles. Les accompagnateurs venus de Port-au-Prince pour aider les jeunes dans la mise en scène ont rapidement animé un atelier de fabrication de costume de même que le maquillage. À ce moment, tous les jeunes se mettaient, eux-mêmes, à apprendre, à préparer leurs propres costumes et à participer dans l'organisation, la conception du décor et de la mise en scène. C'était plus qu'une école de formation.



Figure 38: Fabrication de costumes



Figure 39: Exercices de maquillage

© Photos : Marc Wesly Anastal, mars 2013.

Le nombre de jeunes impliqué dans cette aventure est aussi une variante introduite dans le programme d'animation au fur et à mesure. Car, au début, nous avons voulu nous confiner à une vingtaine de jeunes répartis en deux groupes de dix personnes : un groupe pour le théâtre et un groupe pour le chant et la danse. Cependant, au cours de l'évolution de la troupe folklorique, les metteurs en scène avaient senti la nécessité de fusionner le groupe. Au lieu de faire du théâtre séparé du chant et de la danse, ils ont convenu de faire ce qu'on pourrait appeler une comédie musicale, c'est-à-dire un théâtre avec de l'animation par le chant et la danse. Ainsi, les acteurs de la pièce de théâtre ont pu, à un moment donné, chanter et danser également. Ils ont pu réaliser au moins trois spectacles. Le premier spectacle a été joué durant la semaine Sainte (soit le samedi saint) sur le site même du parc, au Centre Culturel Lakou Lakay avec la généreuse contribution des propriétaires et responsables du centre. Cette première prestation du groupe était considérée comme un test

pour les jeunes, elle s'est déroulée dans un espace fermé. Durant les séances de répétition, les jeunes ont fini par maîtriser leur timidité et vaincre leur stress. Néanmoins, ce premier spectacle du groupe était comme un baptême pour ces jeunes dont certains ont été performés sur scène pour la première fois de leur vie. Pour lancer les invitations, une semaine à l'avance, un monsieur de la zone circulait avec un mégaphone pour annoncer l'événement à la population mais aussi aux arrivants. Il leur annonçait qu'ils devaient assister au spectacle de la tragédie du Roi Christophe qui présente une partie de la vie du Roi Christophe et la situation de son royaume. D'autres invitations ont été adressées à des notables dont les maires, le juge de paix, le curé de la paroisse, le médecin en chef de l'hôpital, plusieurs professeurs tant du primaire que du secondaire, bref des gens qui auraient pu avoir une sensibilité pour le théâtre. L'entrée était fixée à 10 gourdes, question de récolter un peu d'argent pour assurer une petite réception avec les jeunes le lendemain. Une fois le spectacle commencé, les portes ont été fermées mais elles ont été ouvertes avant la fin du spectacle afin de faciliter l'entrée aux curieux rassemblés. Les comédiens ont fait preuve de maîtrise de la scène et du scénario.



Figure 40: Durant le spectacle au Centre Culturel Lakou Lakay



Figure 41: À la fin du spectacle

© Photos : Marc Wesly Anastal, mars 2013.

Notons que pour gérer la luminosité et assurer un éclairage de la scène où le spectacle devait se dérouler, nous avons utilisé les lampes « tèt dridap¹⁴ » disponibles au Centre Culturel Lakou Lakay. En ce sens, les ressources locales identitaires de la culture traditionnelle ont été utilisées, de même que les ressources humaines disponibles. Nous avons ainsi ajouté au programme de la soirée des enfants de 8 à 10 ans originaires de la communauté, avec le consentement de leurs parents. Ces enfants ont réalisé toutes sortes d'exhibitions en lançant des défis au public qui avait accueilli le groupe théâtral ainsi que ces enfants par des acclamations. Le lendemain, tous les artistes se sont réunis pour faire le bilan de leur prestation et célébrer leurs réussites. Un copieux repas de plats typiques de la région (riz collé aux petits pois, sauce aux noix, salade de betterave, etc.) a été préparé et servi grâce au précieux concours des responsables du Centre Culturel Lakou Lakay.



Figure 42: Les responsables du Centre Culturel et les jeunes



Figure 43: Les jeunes comédiens réunis

© Photos : Marc Wesly Anatal, mars 2013

¹⁴ Sorte de lampe typiquement traditionnelle et représentative du milieu rural haïtien avec mèches de coton utilisant le kérosène comme essence.

Rapidement, la troupe de théâtre a été programmée pour offrir d'autres spectacles. D'abord, au Campus Roi Christophe de l'Université d'État d'Haïti à Limonade, les jeunes se sont montrés plus confiants en eux puisqu'ils devaient performer sur une grande scène avec tout l'éclairage et le système de sonorisation qu'il fallait. Le public composé des étudiants de l'Université et d'autres invités, ne les a pas intimidés par leurs ovations.



Figure 44: Le groupe Destiné au complet après son spectacle au Campus de l'UEH à Limonade

© Photo : Marc Wesly Anastal avril 2013

Le troisième spectacle du groupe a eu lieu à l'hôtel Villa Cana dans le cadre de la clôture de l'Université d'été organisée par l'Université d'État d'Haïti en collaboration avec l'Institut du Patrimoine Culturel de l'Université Laval. Ce spectacle s'est tenu en présence des participants de ce séminaire. Il y avait des Québécois, des Français et bien sûr des Haïtiens. La salle était plus petite, ils n'avaient pas besoin de micro. Là encore, ces jeunes acteurs ont montré qu'ils commençaient à devenir beaucoup plus professionnels.

5.1.3. Application des outils d'interprétation proposés

Tel qu'annoncé, le Ministère du Tourisme a procédé, durant la période d'expérimentation, à l'aménagement du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers par la mise en place deux kiosques d'accueil. L'un des kiosques d'accueil se trouve à l'entrée du Palais Sans-Souci tandis que l'autre se trouve à Choiseuil, à quelques mètres de la Citadelle.



Figure 45: Le Kiosque d'accueil de Milot



Figure 46: Le Kiosque d'accueil de Choiseuil

© Photos : Kenrick Demesvar, juin 2013.

Le second kiosque d'accueil est plus important puisqu'en plus des espaces d'accueil avec un bureau d'administration, il comprend un marché artisanal, un snack bar, une infirmerie, un bloc sanitaire et un espace parking. Nous avons suggéré d'utiliser le grand salon de ce kiosque d'accueil comme une salle d'interprétation avec un dispositif audiovisuel où nous avons présenté le jour de son inauguration, à l'intention du président de la République et de la Ministre du Tourisme, une vidéo que nous avons produite qui présente une visite virtuelle du Parc National d'Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.



Figure 47: Le marché artisanal autour du kiosque

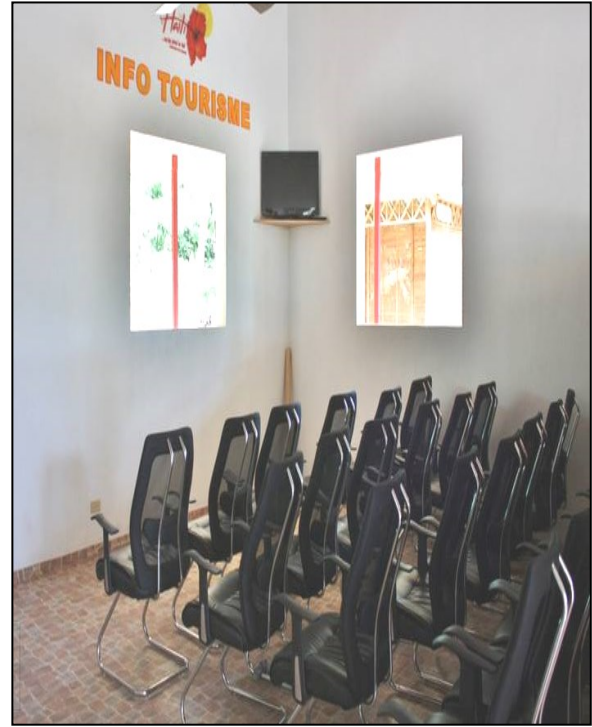


Figure 48: La salle d'interprétation du kiosque

© Photos : K.enrick Demesvar, juin 2013.

Ces structures d'accueil offrent une bonne présentation du site aux visiteurs et la possibilité d'une meilleure gestion des visiteurs qui ont ainsi à leur disponibilité plusieurs services. Il est prévu d'ajouter un poste de police, une étable pour les chevaux, de même qu'une école primaire et professionnelle à l'intention des résidents. Le Ministère du Tourisme a préparé des maillots pour identifier les préposés à l'accueil qui sont des jeunes recrutés dans la commune de Milot, ainsi que des maillots pour les guides - accompagnateurs. Certains visiteurs voulaient eux aussi avoir les maillots surtout ceux des préposés à l'accueil ayant le logo du Ministère qui représente une « choublack », sorte d'hibiscus, fleur qui se retrouve en Haïti.



Figure 49: L'une des préposés du kiosque d'accueil de Milot



Figure 50: Un préposé recevant un visiteur étranger au kiosque de Choiseuil

© Photos : Kenrick Demesvar, juin 2013.

Entre temps, nous avons assuré, avec l'aide de quelques jeunes de Milot et des gardiens de l'ISPAN affectés à la Citadelle, le transport des anciennes portes d'origine de la Citadelle vers le petit musée d'histoire. Nous les avons installées dans la salle consacrée à la thématique de l'artillerie de la Citadelle qui présentait une meilleure cohérence. De plus, nous avons assuré un arrangement des tableaux exposés dans cette salle d'exposition. Nous les avons placés l'un après l'autre dans une parfaite cohérence. Étant donné que l'exposition avait été déplacée plusieurs fois, ces tableaux ont été réinstallés sans aucun fil conducteur, par les gardiens de la Citadelle. Puisqu'il n'y avait pas eu de catalogue d'exposition pour le musée, ou que ce dernier aurait disparu, et que la version électronique des textes des tableaux exposés n'était pas disponible, nous nous sommes fait le devoir de retranscrire les textes des panneaux exposés dans la salle d'exposition consacrée au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Cette recherche nous a permis de comprendre la faiblesse du contenu des messages qui se trouvaient sur ces tableaux. Elle nous a aussi permis de comprendre la nécessité de les adapter par des informations plus à

jour, ce qui confirme la nécessité de renouveler l'exposition présentée dans les trois salles de la Citadelle. Nous n'avons pas eu le temps de réaliser ce travail pour les tableaux des autres espaces d'exposition. Mais nous avons pu placer devant chaque canon se trouvant dans la salle de l'exposition consacrée à l'artillerie de la Citadelle, les boulets appropriés pour offrir une compréhension de l'usage de ces matériels militaires. Nous avons réorganisé donc deux tableaux de cette salle d'exposition et qui présentaient des images des grottes de Dondon, pour les mettre dans la salle consacrée à l'exposition du Parc National Historique. Nous avons aussi déplacé, de cette dernière salle pour l'installer dans un autre espace, une plaque apposée par une promotion de la classe terminale d'un Collège de Cap-Haïtien qui voulait marquer sa visite à la Citadelle.

Par ailleurs, dans le cadre d'un financement attribué par le Ministère du Tourisme, l'ISPAN a aménagé un nouvel espace pour (re)localiser le musée de la Citadelle afin d'assurer un meilleur contrôle de la luminosité et de l'humidité du lieu qui affecte considérablement les tableaux. Un bloc sanitaire et des rampes de sécurité ont été installés à la Citadelle. Auparavant, une douzaine de panneaux d'interprétation ont été placés sur le parc par l'ISPAN dont un plan du site placé à l'entrée du Palais Sans-Souci, deux panneaux d'interprétation ont été implantés au Palais Sans-Souci et sept à la Citadelle. Les textes de ces panneaux sont tous en quatre langues (anglais, français, espagnol, créole). L'ISPAN a également réalisé un important travail sur la signalisation du site en installant deux panneaux de signalisation disposant de flèches indiquant la route à suivre et la distance pour atteindre la Citadelle et les Ramiers, ainsi que quatre autres affiches qui identifient les poubelles et la localisation des blocs sanitaires. Ces panneaux de signalisation ont eu également une fonction de sensibilisation et d'éducation des visiteurs pour garder le site propre en tout temps.



Figure 51: Panneau avec Plan du site



Figure 52: Panneau d'interprétation à la Citadelle

© Photos Natalia Da Silva. juillet 2013.



Figure 53: Panneau de signalisation

© Photos Natalia Da Silva. juillet 2013.

Tous ces aménagements et installations concernaient la valorisation des monuments de la Citadelle et du Palais Sans-Souci; le patrimoine naturel et culturel immatériel du site restait toujours peu valorisé. Ainsi, dans le cadre de l'expérimentation pilote de la recherche, le gestionnaire a fait repeindre un petit tableau qui était placé sur le mur de la Citadelle et qui identifiait celle-ci, de manière à offrir une autre présentation du monument. Ce tableau était accroché au monument et placé à l'entrée de la Citadelle, cependant la peinture était détériorée par le temps. Le gestionnaire a demandé à un artiste peintre de Milot très connu de la zone de reproduire ce tableau et de le repeindre avec des peintures à huile plus durables pour mieux présenter le site au public. Puis, il a installé huit panneaux de signalisation pour indiquer l'emplacement d'un ensemble des ressources naturelles et culturelles du parc autres que ces monuments. Il a proposé un système de signalisation touristique en fonction de la réalité du milieu en utilisant les ressources locales disponibles. Il a sollicité la collaboration de quelques jeunes de la Commune de Milot pour les écrire, il a utilisé les planches et du bois récupérés sur le site pour préparer ces panneaux avec l'aide des jeunes de la commune et d'un accompagnateur du Ministère du Tourisme.



Figure 54: Modèle de panneaux d'indication proposé

© Photo : Kenrick Demesvar, Mars 2013

Ces outils de signalisation visaient à identifier à l'intention des visiteurs de l'ensemble des ressources du site et montrer qu'il existe aussi, outre les monuments, des éléments naturels

et d'autres vestiges (comme des fours à chaux, la fonderie royale, etc.) dont les visiteurs n'ont jamais eu connaissance. Le gestionnaire a ainsi développé des circuits et expérimenté plusieurs points d'attraction, tels que des circuits pédestres au niveau du site ; en dehors des circuits des monuments afin de valoriser le patrimoine naturel du parc : cascades, chutes d'eau, grottes, rivières, etc. Ainsi, il a préparé et développé deux sentiers pédestres définis en tant que circuits de visite sur le site qui permettaient d'expérimenter, avec les guides de nature, d'autres ressources (naturelles et culturelles) localisées sur le site du Parc. Bien que toutes les activités n'aient pas eu lieu, de même que les infrastructures d'accueil n'ont pas été installées, ces sentiers ont été visités par plusieurs groupes scolaires qui ont expérimenté les circuits proposés. Le premier se trouve à Ka-Milot conduisant aux chutes de Mathurin et de Ka Yenbe, situées sur la route de Milot vers la Citadelle.



Figure 55: Chute de Mathurin



Figure 56: Chute de Ka Yenbe

© Photo : Kenrick Demesvar, juillet 2013.

Il faut signaler qu'un projet mené depuis 2008 par Jean Camille Bissereth avait déjà identifié ces ressources afin de les mettre en valeur. Ce projet avait contribué à améliorer l'état de la route qui mène à ces chutes d'eau mais il n'avait pas pu développer d'activités

sociales et culturelles autour de ces sites. Le gestionnaire a donc, d'une part installé des panneaux pour indiquer aux visiteurs le chemin à emprunter pour atteindre ces chutes d'eau, et d'autre part, à plusieurs occasions, il a coordonné le nettoyage de l'entrée des sentiers pédestres qui y mènent et a discuté d'un plan d'activité avec un responsable de la communauté afin de mettre en valeur ces ressources. Ce plan comprenait la mise en place d'un comité de gestion locale de ces ressources, l'organisation d'un événement culturel en lien avec ces ressources (fête de Mathurin, le Festival de « Ka Yenbe ») notamment à la date de la célébration des festivités vodou qui s'organisent au Grand Lakou, un sanctuaire où les initiés exercent des rituels dans l'espace même des chutes. Également, le plan devait permettre d'aménager des marches de pierres sur la route conduisant aux chutes et proposer des bains dans les rivières subséquentes baptisées « plages » de Milot. De fait, des bancs devaient être installés ainsi que des toilettes, des poubelles et des points de ventes de produits consommables et de souvenirs.

Le second sentier a été préparé pour aider les visiteurs à découvrir un four à chaux qui se localise sur la route de Choiseuil, quand on va à la Citadelle en direction de la route de la Porte Saint-Jacques, l'un des grands lieux de pèlerinage vodou de la commune de la Plaine-du-Nord. L'emplacement de ce four à chaux est l'un des seuls endroits du parc où l'on peut vraiment voir et comprendre la maîtrise de l'environnement naturel pour la construction de la Citadelle, comprendre aussi comment cette construction a épousé la forme et le relief de la montagne qui l'accueille. Le chercheur a observé qu'en général les visiteurs ne vont pas dans la direction de ce four qui a fourni des matériaux pour la construction de la Citadelle, et que seuls quelques pèlerins empruntent cette voie quand ils vont, les 23 et 24 juillet, à la cérémonie vodou de la porte Saint-Jacques, située au Sud-Ouest de la Citadelle. À la veille du pèlerinage de l'année 2013, le gestionnaire a encouragé un groupe de citoyens pour participer au nettoyage de la végétation qui couvrait ce monument. Ce travail a été réalisé sous la supervision d'un responsable de l'ISPAN. Le gestionnaire a ainsi motivé une équipe de personnes pour aménager le sentier de la route qui y mène. Le gestionnaire s'est impliqué pour monnayer à ces équipes le coût de ces travaux et ce, à même les frais collectés auprès des visiteurs à titre de droit d'accès au site.

Puis il a installé des panneaux de signalisation pour indiquer aux visiteurs le chemin à emprunter pour expérimenter cet endroit. Parmi les visiteurs qui ont pratiqué les circuits proposés, notons les étudiants de l'Université d'État d'Haïti : de la Faculté d'Ethnologie et de l'Institut d'Études et de Recherches Africaines et Haïtiennes qui ont, après leurs visites, partagé leurs impressions. Ces visiteurs ont raconté au chercheur que les sentiers ne sont pas encore bien entretenus; par contre, ils ont apprécié les endroits visités et admirent ce petit coin paradisiaque du parc.

Afin d'assurer la propreté des lieux et d'offrir aux visiteurs une expérience agréable, le gestionnaire a fait acheter, à même les frais collectés auprès des visiteurs comme droits d'entrée au site, du papier de toilette, des sacs de poubelles en plastique, des produits (liquide désinfectant) et des équipements de nettoyage (balais, pelles, burrettes, râtaux, etc.) pour assurer l'entretien des monuments de la Citadelle, des blocs sanitaires de Choiseuil et de Milot. Pour respecter le concept que nous avons proposé, le gestionnaire a fait l'acquisition de paniers de bambou, fabriqués par les habitants et petits producteurs des localités environnantes, pour les transformer en poubelles et augmenter le nombre de poubelles sur le site. C'était pour lui une manière d'encourager la production locale mais aussi d'utiliser les ressources du milieu pour la mise en valeur du site. Il a veillé aux travaux de couverture d'un caniveau à l'entrée du Palais Sans-Souci, et à la réparation d'un tuyau qui déversait de l'eau à l'entrée du Palais. Ces travaux ont été réalisés par des professionnels recrutés dans la communauté de Milot. Il a aussi financé l'achat d'un poteau électrique pour alimenter les quartiers du haut Palais. Ainsi, une partie de l'argent collecté sur le site auprès des visiteurs a été réinvesti pour assurer les travaux de conservation du site, de sa mise en valeur et de sa gestion quotidienne.

Étant donné qu'il n'y avait jamais eu un texte interprétatif officiel défini par un organisme de l'État et destiné aux guides accompagnateurs, le chercheur s'est proposé de réfléchir au contenu des discours et des messages d'interprétation à offrir aux visiteurs. En ce qui concerne la formation de ces guides accompagnateurs, l'ISPAN avait certes tenté

d'organiser plusieurs séances de formation à leur intention, mais beaucoup restaient à faire sur cette question. En effet, il y a toujours eu un contenu qui était diffusé, celui-ci restait insuffisant, très peu élaboré et était surtout alimenté par la tradition orale ou par la lecture de quelques ouvrages historiques. Conséquemment, les guides racontaient des faits imprécis et irréels sur les monuments, sur la vie du Roi Christophe, sa famille, ses œuvres et voire sur les circonstances de sa mort. De plus, ces discours étaient diffusés sans fil conducteur et souvent présentés avec beaucoup d'anachronisme. Afin d'améliorer le contenu des discours sur le site, le chercheur a élaboré un module en identifiant les messages clés qu'il faudrait proposer aux visiteurs en nous inspirant de toutes les sources d'informations disponibles (documents historiques, cartographiques, iconographiques, etc.). Puis, dans le cadre d'une session de formation à laquelle le gestionnaire a dirigé au nom du Ministère du Tourisme en mai 2013, ce contenu a été présenté aux participants en particulier les guides - accompagnateurs. Ces derniers ont été très attentionnés parce qu'ils ne connaissaient pas la plupart des informations historiques présentées. Ils ont découvert que certaines des informations qu'ils connaissaient et qu'ils avaient l'habitude de véhiculer étaient souvent contradictoire à l'historiographie officielle. Le gestionnaire leur a montré l'intérêt de les corriger. Ce fut l'occasion de leur enseigner de nouvelles informations sur les valeurs patrimoniales du PNH-CSSR et de les sensibiliser sur l'impact de certains contenus erronés de leurs discours historiques, notamment sur la connaissance des jeunes visiteurs haïtiens de leur histoire. Le gestionnaire a présenté ce contenu sous forme de module lors d'une session de formation, à la fois théorique et pratique, adressée aux guides, aux nouveaux préposés à l'accueil recrutés par le Ministère du Tourisme, aux meneurs et propriétaires de chevaux, aux marchands de produits d'artisanat et aux artisans. Les participants ont été répartis en plusieurs groupes. Le contenu du module de formation comprenait, pour tout le monde : la présentation du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, les manières d'approcher le visiteur, ce que c'est que le tourisme, l'expérience du client satisfait. Et pour les guides, en plus de ces contenus, le module comprenait le concept d'interprétation du parc (nous avons présenté précédemment le contenu des messages à délivrer aux visiteurs) et les techniques de guidage animés par un guide professionnel et formateur de guides. Malheureusement, le gestionnaire n'a pas eu les moyens de multiplier le module et le distribuer à tous les participants. Toutefois, il a pu

préparer un dépliant ainsi qu'un document de guide de visite sur le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers comme support à la visite, lesquels présentent les principales caractéristiques du site, le cycle de visite, les parcours et circuits de visite ainsi que quelques règles de conduite sur le site. Il a réussi à imprimer et distribuer seulement 1,000 unités de ces outils de communication, essentiellement en langue française avec des images des monuments et un plan du site. Rapidement, nous nous sommes aperçus que le nombre était insuffisant dans la mesure où la quantité était déjà épuisée en une semaine. Tout le monde voulait avoir ce dépliant, même les résidents, les guides sans compter bien sûr les visiteurs qui réclamaient depuis toujours des supports à la visite. Aussi, un blog et un site web ont été créés pour accroître la visibilité en ligne le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.

De même, le chercheur a collaboré à la réalisation d'un inventaire des ressources et potentialités touristiques des Départements du Nord et du Nord-Est dans le cadre du projet d'appui pour le développement touristique de la région géré et exécuté par le Centre d'Études et de Coopération Internationale. Une partie de cet inventaire concernant le PNH-CSSR a été mise en ligne sous forme d'application numérique (CECI. 2013). Aussi, il a collaboré à la réalisation d'une exposition virtuelle en trois dimensions du site en utilisant les nouvelles technologies dont la pano photographie numérique. Cet outil a été préparé dans le cadre d'un atelier coordonné par le chercheur lors de la tenue de l'Université d'Été réalisée, en 2013, à l'Université de Limonade. L'intention a été d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de communication numérique comme approches de rechanges et originales pour mieux présenter le site sur le plan local, national et international.

5.2. STATISTIQUES, PROFILS ET MOTIVATIONS DES VISITEURS

Avant la réalisation de cette recherche, il y avait très peu d'informations consignées sur les visiteurs du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Tout était ignoré de leur nombre, leur provenance, leur profil, leurs caractéristiques, leurs motivations et intérêts pour la visite. Ces renseignements étant d'une importance capitale car ils permettent de définir et comprendre l'expérience de visite, de s'interroger non seulement sur les visiteurs actuels et futurs du site, mais aussi d'analyser sa capacité d'accueil ou de charge, c'est-à-dire la quantité de visiteurs que le site pourrait recevoir, et d'évaluer en conséquence les aménagements possibles. Avec beaucoup de déterminations, nous nous sommes intéressés au taux de fréquentation du site et aux attentes des visiteurs. Il ne nous a pas été facile de collecter ces données car il était très rare que les responsables du Parc National Historique : Citadelle Sans-Souci, Ramiers effectuent des évaluations sur la fréquentation du site. Il était encore plus rare que des évaluations soient réalisées pour découvrir les motivations du public actuel et potentiel encore moins les besoins et le niveau de satisfaction des visiteurs. Aussi, aucune étude n'a été menée auprès d'anciens visiteurs, occasionnels ou réguliers. Il fallait noter ce que les visiteurs partagent au retour de leurs visites, leurs impressions, émerveillements, frustrations, critiques mais également les commentaires qu'ils comptaient tenir à d'autres personnes à la suite de leur visite. De même, nous n'avons pas pu trouver des données de décomptes du nombre de véhicules (voitures, motos, vélos, etc.) au stationnement de Milot ou au lieu-dit Parking ni des moyens réguliers de transport (comme les chevaux).

Face aux difficultés de trouver des données complètes sur l'achalandage du site notamment par les visiteurs haïtiens et les touristes étrangers, nous nous sommes mis à consulter des archives et questionner les informateurs.

5.2.1. Statistiques des visiteurs

Au départ, les seules données disponibles sur le site qui nous ont été signalées, provenaient d'un article scientifique publié sous le titre « *La Citadelle comme site de la mémoire haïtienne* », par l'Architecte Frédérick Mangonès qui avait souligné la présence de « 5.000 personnes » qu'il aurait numérotées dans les registres de visites de la Citadelle pour la seule journée du traditionnel pèlerinage du Jeudi Saint de l'année 1979 (Mangonès. 1992). Nous nous sommes attelés à retrouver ces registres de visites que nous avons pu consulter. Ils ont été administrés par Adémar Pierre-Louis avec qui nous avons eu des entrevues. Employé à l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), il est basé à la Citadelle depuis les travaux de restauration. Il avait reçu le mandat d'enregistrer sur des registres le nombre de visiteurs qui fréquentait la Citadelle.

Après analyse, nous avons remarqué que le recensement présenté dans ces registres était réalisé plutôt subjectivement et ne portait que sur le calcul du nombre de visiteurs à partir des paramètres de : calendrier (date du jour, mois, année), de température (beau temps, nuage ou pluie) et de nationalité : haïtiens et étrangers (venus librement ou par bateau). Ces registres fournissent des données sur la fréquentation de la Citadelle sur une période de dix ans, de 1979 jusqu'en 1989. Ils renseignent sur le nombre de visiteurs que recevait la Citadelle durant la période de l'essor du tourisme en Haïti et dans le Nord du pays lorsque le port de Cap-Haïtien recevait les bateaux de croisière¹⁵. Les visiteurs étrangers venus par bateau étaient surtout des Européens (Allemands, Autrichiens, Belges, Hollandais, Anglais, Français,) et des nord-américains (États-Uniens, Canadiens). D'autres, tels des Haïtiens, arrivaient par bus en provenance de Port-au-Prince ou d'autres villes du pays. Notons que les données fournies dans ces cahiers ne concernaient que la Citadelle et que, d'après Pierre-Louis, le Palais Sans-Souci recevait à cette époque beaucoup plus de visiteurs que la

¹⁵ Les bateaux arrivaient au Cap-Haïtien, tels Sky Ward (chaque lundi), Europa (chaque lundi), Fer Wing (chaque mardi), Bohême (chaque jeudi), Vista Ford (chaque jeudi), et les touristes étaient transportés par bus sur le site du Parc National Historique pour visiter le Palais Sans-Souci et la Citadelle. Les agences de Gérard Sanchez, alors représentant du Bureau du Tourisme dans le Nord pour l'État Haïtien et plus tard de Gousto Robenson assuraient la coordination de ces visites sur le site.

Citadelle. Un grand nombre de ceux-ci, ne pouvant pas monter à cheval, devaient rester au Palais à cause de l'état dans lequel se trouvait la route à l'époque. Cependant, à partir de 1986, la fréquence des bateaux commença à diminuer pour enfin s'arrêter. Il faut aussi préciser que les données recueillies dans les cahiers de visites de la Citadelle ne sont pas exhaustives et présentent plusieurs creux dans les périodes d'enregistrement qui ont été interrompues depuis 1989, faute de directive hiérarchique. Nous présentons par des tableaux et graphiques les données recueillies en fonction des paramètres de nationalité des visiteurs (s'ils sont des haïtiens ou des étrangers). Le tableau comparatif suivant est réalisé à partir des données des dix années, de 1979 à 1989, disponibles à partir de ces registres.

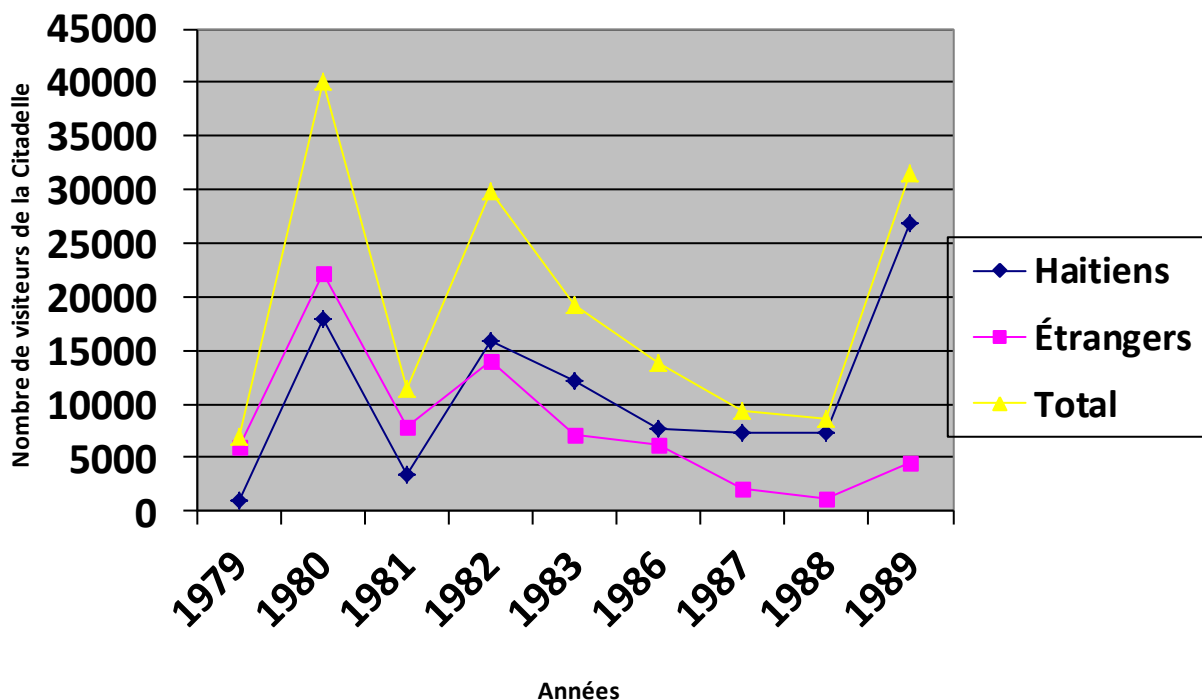
Table 9: Comparaison des données recueillies de 1979 à 1989 à partir des registres de visite

<i>Années // Nationalité</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>	<i>1986</i>	<i>1987</i>	<i>1988</i>	<i>1989</i>
Haïtiens	974	17,940	3,473	15,847	12,234	-	-	7,696	7,297	7,381	26,929
Étrangers	5,906	22,172	7,889	13,987	7,060	-	-	6,119	2,020	1,226	4,485
Total	6,880	40,112	11,362	29,834	19,294	ND	ND	13,815	9,317	8,607	31,414

© Compilation Kenrick Demesvar, 2013.

L'analyse comparative des données disponibles, ne serait-ce que partielles, sur le nombre de visiteurs de la Citadelle durant ces dix années est révélatrice de plusieurs renseignements que nous étudierons d'après la courbe suivante.

Graphique 1: Statistiques des visiteurs de la Citadelle de 1979 à 1989, d'après les registres



© Compilation Kenrick Demesvar, 2013.

D'après ce graphique, trois années de croissance (1980, 1982 et 1989) dans le taux de fréquentation des visiteurs de la Citadelle sont à signaler, tandis qu'une chute a été constatée depuis 1981, redressé en 1982, mais considérable de 1982 jusqu'en 1988, avec une augmentation en 1989. Les données disponibles montrent que seule l'année 1980 a connu un chiffre record qui atteint environ 40.000 visiteurs pour le site. Il nous a été pourtant difficile de mesurer une fréquence mensuelle moyenne des visiteurs de la Citadelle pour cette année ainsi que pour les dix années de 1979 à 1989 puisque les données ne sont pas complètes, mais aussi à cause de la variation du nombre de visiteur à des rythmes différents. Il n'a pas été possible de calculer le taux de fréquentation par catégories de visiteurs, c'est-à-dire en fonction de leur groupe d'âge ou de leur sexe. Quand nous les analysons de près, nous observons que les données pour plusieurs mois au cours d'une même année ne sont pas disponibles. Ainsi, bien que les données pour tous les mois de l'année 1980 ne soient pas complètes, toutefois les chiffres oscillent autour de quarante mille personnes. Cela pourrait sans doute s'expliquer par la forte publicité qu'a

connue la Citadelle avec la visite sur le site le jeudi 20 mars 1980 du Président de la République Jean Claude Duvalier accompagnant pour la circonstance le Directeur Général de l'UNESCO, Amadou Mahtar M'Bow. Ces chiffres de l'année 1980 peuvent être considérés comme des chiffres record jamais dépassés dans les années subséquentes. De même, nous notons que les données ne sont pas complètes pour tous les mois de l'année 1981. Toutefois, durant l'année 1982, la proportion des Haïtiens qui ont visité la Citadelle a dépassé celle des étrangers. En réalité, il est difficile de préciser, pour l'année 1982, s'il y a eu une réelle croissance dans le nombre des visiteurs de la Citadelle dans la mesure où les données disponibles ne sont pas complètes pour tous les mois de l'année précédente. Pour la suite, nous avons constaté qu'il existe un grand creux entre les années 1983 et 1986 car les données ne sont pas disponibles pour les deux années intermédiaires (1984 et 1985) puisque les registres de ces années ont été égarés. Elles ne sont pas non plus complètes pour l'année 1983. À partir des données disponibles, nous pouvons constater que les années 1983 et 1986 sont caractérisés par une chute vertigineuse de la présence des visiteurs étrangers à la Citadelle. Cet affaissement pourrait s'expliquer par la crise politique qu'a connue le pays à partir de 1983 et qui a conduit au départ du Président Duvalier en février 1986 quand, pour la première fois, le nombre mensuel de visiteur n'a pas atteint le chiffre des centaines. Cette situation n'a pas été meilleure durant les années 1987- 1988. Si les données sont pratiquement complètes pour tous les mois de l'année 1987, elles ne le sont pas pour l'année 1988. Cependant, celles disponibles permettent d'observer que la présence des visiteurs étrangers sur le site s'est réduite de plus de moitié par rapport aux années précédentes, ce qui reflète la réalité du pays en général caractérisée par la crise politique. Pour chacune de ces deux années, moins de 10, 000 visiteurs ont fréquenté la Citadelle comme le montre la courbe statistique. L'analyse de la tendance de la visite démontre toutefois que la présence des visiteurs Haïtiens à la Citadelle entre 1987 et 1988 reste plus ou moins stable par rapport aux années précédentes et qu'elles sont en croissance, de plus en plus, par rapport aux visiteurs étrangers. Enfin, l'année 1989 a été marquée par une nette augmentation de la visite du côté des Haïtiens à la Citadelle dépassant la barre des vingt-six mille personnes.

Il convient de noter que les chiffres mensuels ont toujours été plus élevés entre les mois de mars et avril dépendamment de la période où arrive la semaine Sainte. En effet, les données disponibles de 1979 à 1989 démontrent que, pendant ces dix années consécutives, le pic de la fréquentation de la Citadelle a toujours été enregistré durant le Jeudi Saint.

Table 10: Statistiques des visiteurs haïtiens et étrangers à la Citadelle d'après les registres

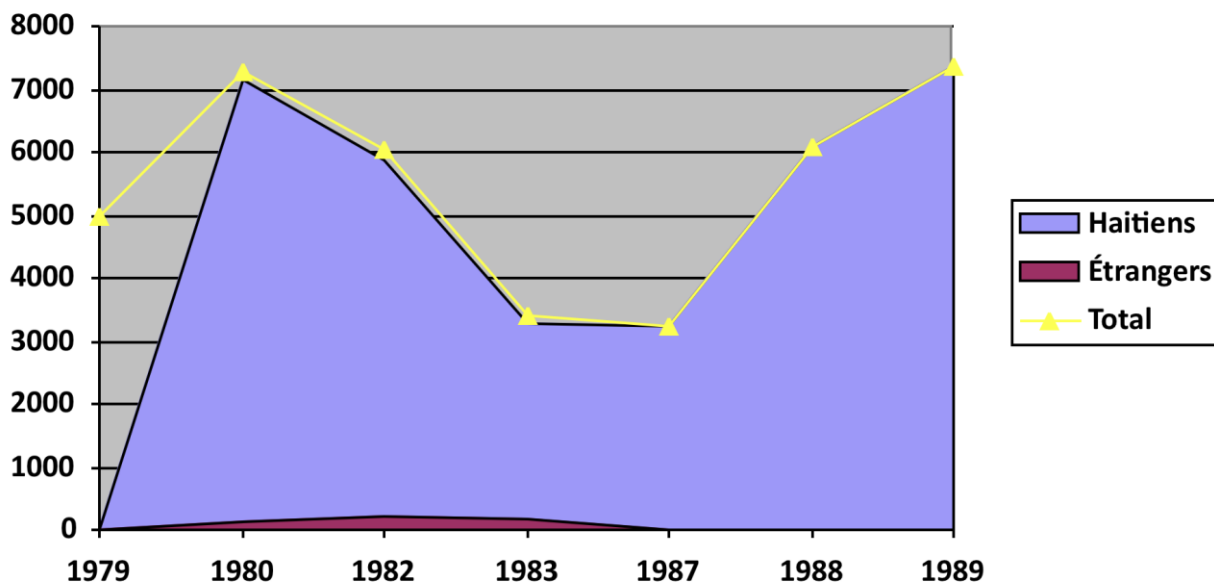
Jour	Jeudi Saint										
Années / Nationalité	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Haïtiens	-	7,130	-	5,860	3,260	-	-	-	3,227	6,090	7,341
Étrangers	-	131	-	198	153	-	-	-	9	6	18
Total	5,000 ¹⁶	7,262	ND	6,058	3,413	ND	ND	ND	3,236	6.096	7,359

© Compilation Kenrick DEMESVAR, 2013.

Notons que les données de la journée du Jeudi Saint ne sont pas disponibles pour les années 1979, 1981, 1984 à 1986. Néanmoins, celles disponibles démontrent une nette augmentation de la proportion des visiteurs haïtiens par rapport aux visiteurs étrangers.

¹⁶ Rappelons que, pour l'année 1979, le chiffre avancé a été retrouvé dans l'étude de Frederick Mangonès.

Graphique 2 : Statistiques des visiteurs de la Citadelle durant la Semaine Sainte de 1979 à 1989



© Compilation Kenrick Demesvar, 2013.

Bien que ces données ne soient pas complètes, cependant, depuis 1989 jusqu'à date, les données annuelles ne sont malheureusement pas enregistrées parce que les gestionnaires du site n'ont pas porté un grand intérêt à cette question. En conséquence, elles ne sont pas disponibles pour le site malgré l'arrivée quotidienne de visiteurs au parc, surtout durant la semaine Sainte. Toutefois, des estimations ont avancées « qu'une moyenne de 40 à 50 visiteurs viennent chaque jour au site du parc et visitent la Citadelle » (Stokes. 2010 : 7). Les données que nous avons recueillies et nos observations montrent que ces estimations ne correspondent pas aux réalités du site. Ces chiffres ne sont corrects qu'en fonction de la période de visite. Puisque, suivant la période, un seul bus d'écoliers haïtiens ou de touristes étrangers peut dépasser ces chiffres ; n'en parlons pas de la semaine Sainte. Pour l'année 2010, l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National a avancé des chiffres non confirmés de « 25.000 personnes » (ISPAN. 2010 (11) : 7) que les monuments du Palais Sans-Souci et de la Citadelle auraient accueillis pour la seule journée du Jeudi Saint.



Par ailleurs, les enquêtes d'observations menées dans le cadre d'une période de test réalisée sur le site durant et après la semaine Sainte, de mars à juin 2013, ont permis de collecter certaines données utiles. Durant cette intervalle, un groupe de dix (10) étudiants du Département de Patrimoine et Tourisme de l'Institut Supérieur d'Études et de Recherches en Sciences Sociales (ISERSS ci-devant IERAH) de l'Université d'État d'Haïti a été invité à faire un stage de recherche sur le site, sous notre direction, afin de collaborer à la collecte des données sur le nombre de visiteurs que le site a reçu durant la Semaine Sainte. Ces données ont été collectées sur une base scientifique à partir de notre grille d'observation. Les étudiants ont été répartis en cinq groupes de deux personnes et placés à cinq postes d'observation : Station d'autobus, Rue Geffrard qui constitue l'un des points d'entrée de la ville de Milot, devant le Palais Sans-Souci, Choiseuil et devant la Citadelle. Globalement, le nombre de visiteurs du Parc durant la semaine Sainte est chiffré à 39.716 visiteurs sur le site du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.

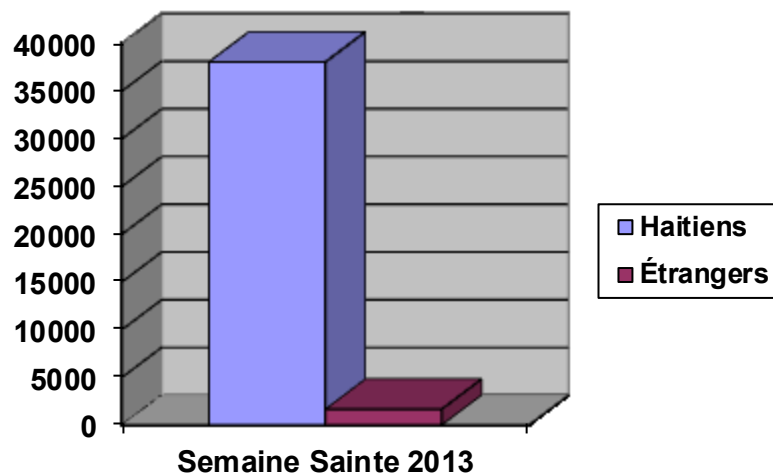
Table 11: Compilation des données recueillies par les étudiants de l'IERAH, Mars 2013

<i>Jours observés</i>	<i>Haïtiens</i>	<i>Étrangers</i>	<i>Nombre de visiteurs</i>
Mercredi mars 2013	27 4,936	494	5,430 personnes
Jeudi 28 mars 2013	11,696	954	12,650 personnes
Vendredi mars 2013	29 9,489	165	9,654 personnes
Samedi mars 2013	30 8,887	50	8,937 personnes
Dimanche mars 2013	31 3,041	4	3,045 personnes
TOTAL	38,049	1,667	39,716 visiteurs

© Compilation Kenrick Demesvar, 2013.

Ces données démontrent encore une fois que, dans la fréquentation du site durant les jours de la semaine Sainte (du mercredi et dimanche de Pâques), les Haïtiens constituent le groupe le plus important (avec 38,049 personnes soit 95, 8 %) par rapport aux Étrangers (1,667 individus ce qui représente 4,19 %).

Graphique 3 : Fréquentation du PNH-CSSR par les visiteurs durant la Semaine Sainte 2013



© Compilation Kenrick Demesvar, 2013.

Les données statistiques collectées à partir de la perception des droits d'entrée, permettent de faire des estimations du nombre de visiteurs qui ont pu visiter le monument de la Citadelle d'abord durant la semaine Sainte du 27 au 31 mars 2013, puis du 1^{er} Avril jusqu'au 31 juillet 2013. Nous notons que les enfants de moins de 10 ans ont pu accéder au site gratuitement tandis que la politique de tarification a été modifiée par une réduction du tarif pour les groupes qui se plaignent ne pas avoir les moyens pour visiter le site.

Table 12: Statistiques des visiteurs de la Citadelle durant la Semaine Sainte

<i>Catégories</i>	<i>Merc. 27 mars 2013</i>	<i>Jeudi 28 mars 2013</i>	<i>Vend. 29 mars 2013</i>	<i>Sam. 30 mars 2013</i>	<i>Dim. 31 mars 2013</i>	<i>TOTAL</i>
Haïtiens	820	2.053	1.972	1.200	293	6.338
Adultes	478	1.061	742	643	173	3.097
Enfants	342	992	530	557	120	3.241
Étrangers				48	4	52
Adultes	ND	ND	ND	48	4	52
Enfants	ND	ND	ND	ND	ND	
TOTAL	820	2.053	1.972	1.248	297	6.390

© Compilation Kenrick DEMESVAR, 2013.

Le gestionnaire a élaboré une fiche pour collecter des informations précises sur les visiteurs et il a demandé aux préposés à l'accueil, recrutés par le Ministère du Tourisme, de l'utiliser pour enregistrer la fréquentation du parc en fonction des droits d'entrée. À partir du 1^{er} avril 2013, cette fiche devait servir à collecter les données statistiques en lien aux visiteurs accueillis aux deux kiosques d'accueil de Milot et de Choiseuil suivant des origines (haïtiennes et étrangères), ou des paramètres adultes et enfants, de sexe et d'âges. Notons que, malgré ces efforts, les données n'ont pas été recueillies de manière complète par les préposés à l'accueil qui, au début, n'ont pas mentionné tous les paramètres (nationalité des visiteurs, groupes d'âge). Ils se sont contentés de compter le nombre de visiteurs. Ce n'est que par la suite que le gestionnaire a insisté auprès des préposés à l'accueil pour qu'ils recueillent la totalité des données en respectant tous les éléments du tableau de bord. Au final, ce dernier a toutefois permis, du moins actuellement, de disposer de données sur le nombre de visiteurs Haïtiens et étrangers ayant fréquenté le site à partir du 1^{er} avril 2013. Ces données collectées montrent que le site a accueilli, pour les quatre mois d'avril à juillet 2013, plus de treize mille visiteurs, en particulier de jeunes Haïtiens.

Table 13: Statistiques du nombre des visiteurs du parc à partir des droits d'entrée

<i>MOIS /</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Catégories</i>	<i>2013</i>	<i>2013</i>	<i>2013</i>	<i>2013</i>	
Haïtiens	4,285	3,905	2,695	2,474	13,359
Étrangers	318	211	474	707	1,710
TOTAL	4,603	4,116	3,169	3,181	15,069

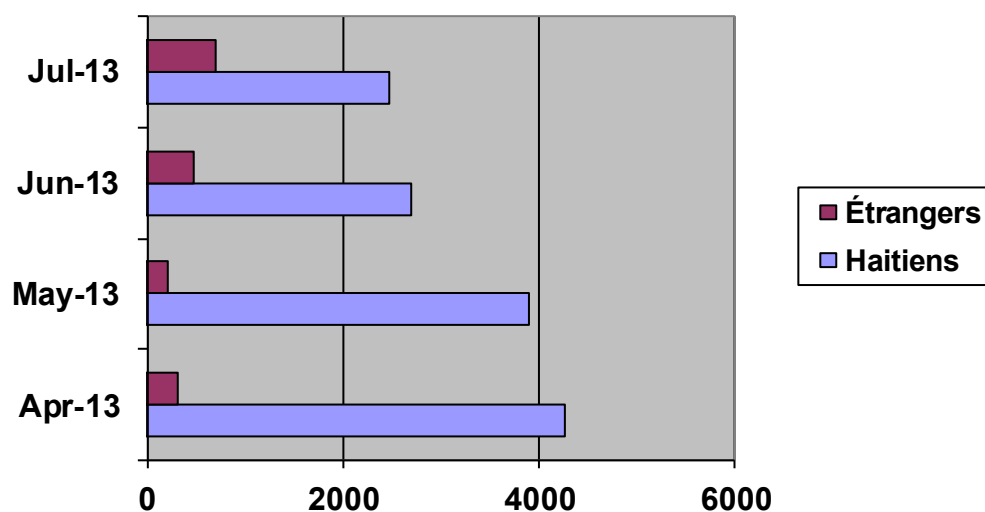
D'après les données collectées par les préposés à l'accueil. Du 1^{er} avril au 31 juillet 2013

© Compilation Kenrick Demesvar, 2013.

En représentant ces données sur le graphique suivant, cela démontre d'une part, la forte présence des Haïtiens sur le site par rapport aux étrangers et d'autre part, le nombre moyen

mensuel de la fréquentation s'avoisine autour de trois mille personnes. Il s'agit pour l'instant d'une forme de tourisme local et régional.

Graphique 4 : Fréquentation du PNH-CSSR par les visiteurs. D'après les données collectées par les préposés à l'accueil. Du 1er avril au 31 juillet 2013



© Compilation Kenrick Demesvar, 2013.

Il ne nous a pas été possible de déterminer une marge d'erreur compte tenu du fait que ces données ont été collectées séparément par les étudiants à travers les postes respectifs, et par les préposés à l'accueil à travers les deux kiosques d'accueil. Nous ne pensons pas non plus que les visiteurs ont été enregistrés plusieurs fois. Mais ce qui est certain, c'est que tous les visiteurs qui arrivent au parc n'ont pas été comptés durant cette période. Car certains habitants du site ont, depuis toujours, tenté de ne pas orienter et diriger les visiteurs vers les kiosques d'accueil en leur organisant personnellement la visite des monuments du parc afin de récupérer leurs frais de droits d'entrée à des fins personnelles, contre des faux billets. Une situation qu'il faudrait réguler à l'avenir. Ce qui est certain c'est que le minimum de frais collecté à partir de ces visiteurs, s'il est bien géré, pourrait contribuer à autofinancer les activités de conservation, d'entretien, de mise en valeur et d'interprétation du site dans l'intérêt de l'État, des communautés locales et des visiteurs.

5.2.2. Profil des visiteurs du parc

Pour les besoins de ce travail de recherche, il nous fallait étudier le profil des visiteurs (catégories en fonction de la nationalité, le groupe d'âge et le sexe) afin de dégager les principaux segments et explorer les avenues qui rejoindront adéquatement ces visiteurs en tenant compte de leurs caractéristiques spécifiques et de la tendance de la fréquentation. Celle-ci devrait avoir une incidence directe sur les orientations que l'interprétation doit prendre, la définition d'une stratégie d'accueil et de communication efficace adaptée aux besoins, intérêts et profils du public. Nous avons donc réalisé des études prospectives sur les groupes qui visitent le parc, particulièrement ceux de la semaine Sainte 2013 en notant que les informations recueillies concernent principalement une partie spécifique des visiteurs du parc, soient les pèlerins. De plus, nous avons porté nos regards sur plusieurs groupes de visiteurs après la semaine Sainte. Nous avons ajouté à ces prospections des notes de nos constats et des informations factuelles collectées auprès des habitants de Milot durant nos recherches sur le site. Cette réflexion nous a permis de nous faire une idée globale sur ceux qui fréquentent le parc en général, ceux de la semaine Sainte en particulier. En effet, d'après nos observations, les visiteurs du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers sont majoritairement des excursionnistes dont la durée de fréquentation se limite à quelques heures, tout au plus une journée. Les groupes dominants sont de jeunes Haïtiens qui proviennent de Milot, du Département du Nord, des 10 départements géographiques du pays ou de la diaspora haïtienne. La trame sociale observée se compose surtout de groupes de visiteurs des deux sexes, dont la tranche d'âge moyenne se situe entre 10 à 41 ans pour l'ensemble des fréquentations. Nous n'avons pas observé un nombre significatif d'enfants en bas âge (moins de 10 ans) en visite à la Citadelle en comparaison au Palais Sans-Souci en d'autre période de l'année mis à part la semaine Sainte. Cela pourrait être expliqué par la température régulièrement froide créée par l'environnement naturel du milieu où se trouve le monument, l'accessibilité et l'énergie que nécessite la montée vers la Citadelle située à environ 900m d'altitude sur le pic de La Ferrière, près du Bonnet-à-l'Évêque. Nous avons enregistré une majorité de jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre 18 à 25 ans qui visitent quotidiennement le site. Cette

catégorie est dominante en fonction des origines des visiteurs qu'il s'agisse des Haïtiens du pays, des Haïtiens de la diaspora ou des étrangers. Elle est plus importante parmi les pèlerins arrivant sur le site durant la semaine Sainte.

Les étrangers qui visitent le site actuellement sont surtout des coopérants en mission en Haïti, des soldats de la MINUSTAH notamment ceux du bataillon chilien basé dans le Nord, et des touristes en quête d'aventure et de loisirs sur le site qui passent au moins une nuitée soit à Milot ou au Cap-Haïtien. Nos enquêtes d'observation nous ont permis d'identifier la provenance de ces visiteurs internationaux. Ce sont souvent des visiteurs en provenance de l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada), de l'Amérique du Sud (Chili, Brésil, Argentine, Venezuela, Uruguay, Équateur, etc.) ; de l'Europe (France, Espagne, Belgique, Allemagne, etc.). Par contre, très peu de Caribéens (Martinique, Guadeloupe, Grenade, Saint-Kitts and Nevis, Turks and Caïcos...) fréquentent le site du parc actuellement, tandis que c'est un marché potentiel par rapport à la proximité. À cet effet, la majorité des pays de la région partage une histoire similaire à celle d'Haïti marquée par l'esclavage et la traite des noirs. Cette sensibilité historique devrait éventuellement motiver davantage des visiteurs caribéens si une campagne de promotion était dirigée à cette fin. Nous avons observé que, d'une manière générale, les visiteurs qui arrivent sur le site du parc sont souvent des groupes scolaires, groupes d'amis, groupes d'association religieuse ou de quartiers, des familles ou des couples.

5.2.3. Motivations et attentes

Les visiteurs du parc sont toujours motivés à visiter, en premier chef, les monuments historiques, principalement le Palais Sans-Souci et surtout la Citadelle. Ces visiteurs sont surtout à la recherche de connaissance de l'histoire, poussés par leur curiosité et par la recherche de l'inédit, de la nouveauté et du spectaculaire. Ils veulent voir les traces du passé et fréquenter les monuments que la plupart considèrent comme des merveilles construites pour aider le pays à sortir de l'esclavage. Les attentes des visiteurs, Haïtiens et

étrangers rencontrés, reposent surtout sur l'émerveillement que suscitent chez eux le site, la découverte des lieux, l'apprentissage de l'histoire notamment à travers les traditions orales mais aussi sur la recherche d'éléments attirants, divertissants et saisissants. Parmi les jeunes Haïtiens, certains visitent les monuments de la Citadelle soit parce qu'ils en ont toujours entendu parler, soit parce que des amis ou des membres de leurs familles y viennent, et ils en profitent pour les accompagner. Tandis que les étrangers rencontrés, ont pris connaissance du site soit en magasinant des forfaits de visite sur le net, soit après avoir visionné un film documentaire sur la Caraïbe ou sur Haïti. Certains ont appris dans des guides de voyages (Ulysse, Lonely Planet, Routard, Petit Futé, guide Gallimard, guide de la Caraïbe culturelle) que le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est un site d'Haïti classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. 70 % expliquent qu'ils ont eu connaissance du site par un proche qui a déjà visité le parc et qui leur avait montré des images extraordinaires qui les ont intéressés à venir faire leurs propres expériences de visite. Près de 83 % des visiteurs, notamment ceux qui ont l'habitude de fréquenter ces monuments, sont susceptibles de s'intéresser à la visite du milieu naturel sitôt que celle-ci leur sera proposée. Ils veulent découvrir l'aspect naturel du parc et sont moins sensibles aux activités proposées en regard aux monuments historiques familiers qui font déjà partie de leurs expériences de visite antérieures. Avec ou sans guide, certains pénètrent l'enceinte des monuments, observent les autres visiteurs et créent une imagination scénographique du lieu. Ils visitent les différents coins et recoins, explorent différents points de vue et perspectives, et sont toujours attirés par le spectaculaire. Joint à la possibilité de se détendre, ces attributs expliquent la popularité des lieux auprès des résidents locaux et de l'ensemble du public. Près de 60 % des visiteurs - Haïtiens ou étrangers - du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers reconnaissent que la communication actuelle du produit touristique ne comble pas leurs attentes. À défaut de trouver un cadre d'interprétation pouvant les aider à enrichir leurs connaissances et expériences, les visiteurs se font une image par eux-mêmes de ces lieux et créent leurs propres ambiances de fêtes sur la route menant à la Citadelle, notamment lorsqu'ils sont en groupe. Certains cherchent avant tout une interprétation didactique qui présente les valeurs authentiques des monuments et des autres ressources du site. Les attentes de ceux-ci sont souvent reliées à des besoins de communication et d'animation; ils veulent des activités pouvant lier

l'animation éducative et les divertissements de bon goût. Ils cherchent également un service d'interprétation disponible et personnalisé. 69 % des visiteurs se disent motivés à participer à la sensibilisation des autres visiteurs pour la protection et la sauvegarde du site ainsi que le respect du sentiment symbolique des lieux de mémoire. En ce sens, ils se disent prêts à encourager d'autres visiteurs à ne pas écrire sur les murs des monuments, à ne pas déplacer les boulets et à utiliser les poubelles pour jeter leurs déchets dans le respect de l'environnement naturel du site et des espèces animales qui y vivent. Bien que le trajet soit fatigant, il n'y a jamais de découragement total en route qui pousse un visiteur à abandonner la course et son rythme de marche pour arriver à la Citadelle. Certains visiteurs se sentent essouffés par le trajet mais refusent d'abandonner parce qu'ils savent qu'ils ne vont pas venir pour rien. Les visiteurs assidus sont motivés non seulement en raison de ces œuvres laissées comme héritage par les ancêtres, mais aussi parce qu'ils ont pris l'habitude de revenir chaque année, notamment durant la semaine Sainte. Pour les originaires de la région Nord, la visite de la Citadelle le Jeudi Saint est une tradition à laquelle ils ont été initiés depuis leur enfance C'est pour eux un rendez-vous historique, voire spirituel, qu'ils se sentent obligés d'honorer. Plusieurs affirment qu'ils auront beaucoup de regrets si les monuments disparaissaient (allusion faite au séisme du 12 janvier 2010) et disent qu'ils ne pourront pas passer une année sans venir visiter les monuments. Soulignons que certains visiteurs souhaitent qu'un plan d'entretien et de restauration soit mis en place pour continuer les travaux de conservation des monuments de sorte que ceux-ci offrent de meilleures images et traduisent parfaitement leurs valeurs. Notons que sauf au niveau du kiosque de Choiseuil, il n'y pas d'espace formel pour faire des pauses (bancs, abris, etc.) ; les visiteurs s'assoient n'importe où, et utilisent souvent la chaussée pour s'asseoir au risque de se faire frapper par une motocyclette. Ils se plaignent de ce manquement. Les visiteurs reviennent de leurs visites généralement avec quelques produits artisanaux (chapeau paille, collier, bracelet, flûtes en bois de bambou, etc.) qu'ils peuvent se procurer entre les mains des marchands dispersés sur le site. Sauf pour les flûtes en bois de bambou ou quelques barrettes fabriquées à l'aide de coquilles de cocotier, les autres produits qu'ils peuvent se procurer ne portent pas les labels des monuments ou du parc. Les points de ventes fixes sont l'entrée du Palais Sans-Souci ou le marché artisanal de Choiseuil.

Nous sommes bien conscients que ces portraits et segmentations ne constituent pas des rubriques étanches, que des corrélations et des glissements recourent les intérêts de ces différents groupes de visiteurs. Nous avons voulu dresser un diagnostic des attentes et motivations des visiteurs, de les analyser afin d'orienter notre démarche d'interprétation autour des intérêts et besoins des visiteurs actuels et potentiels, de ceux des communautés locales et de l'État haïtien au regard de la situation actuelle du site.

5.3. ÉVALUATION DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'INTERPRÉTATION PROPOSÉ

5.3.1. Caractéristiques culturelles et perceptions de la démarche interprétative

Comme nous l'avons montré, le site du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est habité par une population qui s'adonne essentiellement à l'agriculture et l'artisanat. Ainsi, cette population développe beaucoup d'attentes par rapport au développement des activités touristiques dans le parc : emploi, revenu, commerce, etc. De plus, la situation d'abandon du site, a contribué à développer dans la mentalité des habitants du site l'idée qu'ils en sont les seuls héritiers. Les monuments avaient été laissés à eux-mêmes pendant des décennies ; finalement, ce sont ces acteurs qui les avaient récupérés et qui les ont appropriés à leur manière. Certes, la reprise du développement du tourisme dans le parc est perçue par les habitants comme une occasion pour améliorer leurs conditions socio-économiques. Cependant, ils affichent certaines formes de résistance au « changement » annoncé quand ils ne se sentent pas rassurés de leurs implications. Ils avouent qu'ils n'accepteraient pas d'être écartés et de ne pas être impliqués.

Puisque les acteurs n'étaient pas, tout à fait, conscients que le contact avec les visiteurs devait se fonder sur des stratégies de communication et d'interprétation, le chercheur en

même temps gestionnaire avait essayé, du moins en partie, d'organiser l'interprétation qui se faisait sur le site. De même, ils ne comprenaient pas que certaines de leurs actions ne correspondaient pas aux principes de la discipline reconnus mondialement. Ils ne prenaient pas conscience que, chacun à leur manière assurait une certaine forme d'interprétation. Ils n'étaient pas en mesure de comprendre la nécessité d'améliorer ou de changer certaines de leurs pratiques fondées sur de mauvaises traditions erronées et leurs expériences personnelles uniquement. Malgré les rencontres et les sensibilisations, l'analphabétisme et l'intérêt premier de certains individus les ont empêchés d'accepter de modifier leurs pratiques désuètes. Il n'a pas été facile de faire comprendre tous ces paradigmes à des communautés constituées de gens obsédés par l'idée d'assurer leur survie du quotidien. D'où aussi l'importance de développer avec eux des rapports de proximité fondés sur un excellent programme de communication et de sensibilisation en misant sur leurs intérêts. Le gestionnaire a très vite compris qu'une bonne manière d'approcher les habitants devait permettre d'éviter des malentendus entre les acteurs sur place dans la mesure où certaines vieilles habitudes et pratiques devaient être brisées pour faire place à des principes répondant au standard applicable dans la plupart des parcs nationaux à travers le monde pour une gestion efficace et efficiente du patrimoine (Frost et Hall. 2009 : 19-23). En effet, il convenait en même temps de contrôler, structurer, organiser voire réguler les manières de faire mais aussi de montrer que les expressions culturelles et les éléments du paysage naturel du parc sont des ressources qui peuvent être exploitées sous diverses formes au bénéfice tant des communautés locales que de l'État haïtien.

Par ailleurs, nous avons trouvé les formules pour impliquer des jeunes des communautés dans la démarche d'interprétation et d'animation du site pour une mise en valeur globale et intégrée du patrimoine naturel, culturel matériel et immatériel du parc. Nous ne pouvions qu'encourager des échanges d'informations et de connaissances. À la fin de la période d'expérimentation du programme d'interprétation et d'animation sur le site, le chercheur a réalisé un *focus - group* c'est-à-dire une rencontre d'échange avec plusieurs acteurs des communautés pour partager quelques-uns des résultats de sa recherche et évaluer leurs réactions. Certains avouent n'avoir pas compris au début ce que le chercheur était en train

de réaliser ; c'est pourquoi ils tentaient, de décourager les jeunes qui se réunissaient avec lui. Ancrés dans la démarche, ceux-ci ne se laissaient pas influencer. Au final, certains des détracteurs ont avoué que s'ils avaient compris aussi bien la stratégie interprétative, ils auraient pu s'engager à fond dès le début. Comme le gestionnaire, le chercheur a fini par se faire des alliés en essayant de les valoriser et de chercher leur implication.

5.3.2. Points forts et faiblesses de la démarche interprétative proposée

Ce travail de recherche s'était présenté comme une utopie, le sujet paraissait trop ambitieux. Le manque de temps, de moyens logistiques et financiers ont empêché l'expérimentation de certaines idées du programme d'interprétation. Nous n'avons pas pu imprimer, en grande quantité, les dépliants et les guides de visite que nous avons préparés sur le Parc National Historique, ni les outils de référence que nous avons voulu partager aux guides accompagnateurs. De même, nous n'avons pas pu assurer la formation d'un grand nombre de guides de nature pour partager avec eux le contenu du concept proposé, tel que cela a été possible pour les guides - accompagnateurs dits historiques. Nous n'avons pas réussi à expérimenter jusqu'au bout un élément auquel nous étions très attachés : il s'agissait de l'art de la récupération. Nous avons proposé dans le plan d'interprétation l'idée de récupérer des bouteilles de jus en plastiques jetés par terre au niveau du site par les visiteurs comme par les résidents, pour les transformer en poubelles et en objets d'art utilitaires et décoratifs. Néanmoins, la démarche d'interprétation que nous avons introduite au niveau du parc a contribué à organiser d'une part, le produit touristique et d'autre part, à répondre aux critères de loisirs, d'animation et d'interprétation, voire de gestion du site. Étant classé au rang de patrimoine mondial, l'interprétation du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers se devait d'être présentée d'une manière accessible à tous. Il fallait que le Japonais, l'Américain, l'Allemand, le Guyanais qui visite le site soit en mesure de comprendre qu'il s'agit d'un site qui, en plus d'être un patrimoine national haïtien, concerne l'humanité. Ainsi, l'interprétation qui devait lui être adressée devait pouvoir se manifester tant au niveau visuel (c'est-à-dire à partir des aménagements touristiques et des panneaux d'interprétation sur le site), que dans le contenu du discours

des guides et des outils d'aide à la visite; les panneaux d'interprétation, insérer cette démarche dans la dynamique du patrimoine culturel immatériel. En misant sur l'animation et loisirs au niveau du site, la démarche crée des mécanismes pour faciliter l'intégration des communautés locales dans la gestion et la mise en valeur de leurs héritages communs.

Au départ, nous avons compris que sur un même fait, plusieurs guides accompagnateurs racontaient des versions différentes et souvent contradictoires. Pour la plupart, bon nombre de ces guides ne savent pas lire, ni écrire. Ce ne devrait pas être un problème majeur s'ils étaient intégrés dans des programmes de formation continue. Nous avons donc alors utilisé le contenu des messages thématiques développés dans le concept d'interprétation pour assurer la formation de ces guides accompagnateurs historiques et de quelques guides de nature. Animée par des formateurs expérimentés et compétents, cette formation théorique et pratique a été réalisée pendant une semaine et demie, au cours du mois de Juin 2013. Le résultat de l'évaluation de cette formation devait permettre aux participants de suivre d'autres sessions de formation dans une logique de formation continue afin que le Ministère du Tourisme leur attribue une certification et une accréditation pour animer des visites guidées sur le site. Ce n'était pas dans notre intention de transformer les guides en de véritables professionnels en quelques semaines. Nous n'avons pas non plus eu pour idée de les déconnecter de leur savoir et de leur savoir-faire. Nous avons voulu leur introduire de nouvelles manières procéder en appliquant certains principes d'interprétation. Ils pouvaient continuer à exercer leur fonction de guides, professionnellement, au respect de l'authenticité et la spécificité culturelle du milieu. Dans le passé, des sessions de formation ont déjà été dispensées aux guides destinés à accompagner les visiteurs dans les principaux monuments historiques uniquement mais non à l'intention des guides pouvant exploiter le côté naturel du site, ni aux médiateurs culturels pouvant animer des activités de loisirs. Nous avons essayé de combler ces lacunes durant la phase expérimentale. De plus, même pour les guides accompagnateurs historiques, ces formations ne portaient pas beaucoup sur le contenu des discours d'interprétation. On y a plutôt développé les techniques de guidages, la manière d'approcher les visiteurs, la distance à avoir avec le visiteur et la manière de gérer sa présence. Nous avons priorisés ces notions, mais nous nous sommes

particulièrement intéressés au contenu des discours à tenir en présence des visiteurs. Aussi, chaque guide adoptait un parcours différent sans trop de cohérence avec le discours diffusé. La visite se passait sans fil conducteur. Les visiteurs, notamment ceux qui étaient à leur seconde visite, s'en rendaient compte rapidement. Nous leur avons proposé un parcours clair et nous avons eu l'accord des guides à le respecter et à l'appliquer. Les réactions des visiteurs et des guides face aux contenus du programme d'interprétation expérimenté sur le site prouvent que les thématiques proposées dans le concept d'interprétation et les outils de communication présentés dans le plan d'interprétation ont été analysés au préalable. Ils ont été adaptés aux attentes formulées par les visiteurs ainsi que par les résidents du site.

D'un autre côté, nous avons élaboré une brochure à partir des mêmes contenus et installée sur le site des panneaux de signalisation qui ont été utilisés pour aider les visiteurs et les guides, à fréquenter des sentiers de nature que nous leur avons indiqués et à avoir des expériences de visite plus riches culturellement. Bien que le nombre des dépliants et des documents de « guide de visite » que nous avons préparés fût insuffisant, les visiteurs ont bien apprécié le fait qu'ils étaient mis à leur disposition. En recentrant le contenu des messages à diffuser autour de l'intérêt patrimonial du parc, nous les avons ajustés avec cohérence dans le plan d'interprétation de manière à traduire les caractéristiques physiques, environnementales, sociales et culturelles du site, en identifiant des outils et moyens (panneaux de signalisation et d'interprétation, salle d'interprétation, exposition virtuelle, différents types de circuits, identification groupes d'animation et des porteurs de tradition...) pour valoriser les ressources du site en plus des monuments.

Enfin de compte, les jeunes qui avaient participé aux activités d'interprétation par le théâtre, la musique et la danse. Ils ont gardé d'excellents souvenirs de la période d'activités et d'encadrement technique qui leur ont été fournis. Ils avouent que sans notre appui, le groupe folklorique « Destiné » qui a participé à l'animation culturelle du site, n'aurait pas vu le jour. Ils estiment avoir reçu de solides formations tant en théâtre, en chant et même

en danse. Ils croient que les techniques de mise en scène et de maquillage, acquises au cours de la phase expérimentale, les placent dans une position où maintenant ils sont en mesure d'organiser des spectacles payants dont les bénéfices seront partagés et pourraient être utilisés pour la poursuite de leurs études scolaires, universitaires ou professionnelles. Depuis, ce groupe continue ses activités et se professionnalise. Le groupe est invité à participer à des spectacles qui se tiennent à la Grande Rivière-du-Nord mais aussi à Cap-Haïtien. C'est un bon acquis pour ces jeunes qui tentent d'apprendre d'autres textes comme celui du *Gouverneur de La rosée* de Jacques Roumain afin de diversifier leur répertoire.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La démarche de mise en valeur du patrimoine par l'interprétation à des fins de développement touristique n'est pas nouvelle en soi. Cependant, la mise à contribution méthodique du patrimoine culturel immatériel et des populations locales puis l'utilisation de l'ethnologie appliquée à travers la technique et les méthodes d'observation participante pour parvenir à cette fin constitue une évolution dans l'avancement des connaissances. Cette recherche a permis de contribuer au renouvellement des approches dans l'interprétation du patrimoine, à la fois sur le plan théorique et méthodologique, particulièrement en Haïti. La spécificité de cette étude vient du fait qu'elle s'associe sur un mariage entre la mémoire et l'histoire d'une part, entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel, matériel et immatériel, d'autre part. De plus, elle s'est intéressée à un sujet très peu étudié qui est l'interprétation du patrimoine dans les parcs nationaux. Le caractère novateur des résultats et des conclusions découle de l'intégration des théories et principes internationaux d'interprétation venant de pratiques diverses (parcs nationaux, musées, lieux historiques), et leur application à la totalité des valeurs d'un parc considéré comme lieu patrimonial. Un autre caractère novateur de l'étude et qui pourrait influencer d'autres études, c'est l'harmonisation des activités de mise en valeur du patrimoine avec l'objectif plus large de développement socio-économique des communautés locales qui l'affirme comme un exemple créatif de développement durable. En évitant de traiter uniquement des théories sur l'interprétation, l'étude a proposé un programme d'interprétation qui a été confronté, par l'expérimentation, à la réalité du terrain. Ce programme adapté au contexte d'un parc national constitue un modèle qui pourrait être répliqué dans d'autres parcs nationaux du pays et dans le monde.

Cette thèse porte un nouveau regard technique et scientifique sur l'interprétation du patrimoine et son application dans un contexte particulier de pays du Sud. De plus, l'étude constitue une application des principes et théories d'interprétation du patrimoine au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, le plus important site naturel et

historique d'Haïti. Classé patrimoine national et patrimoine mondial, ce parc est constitué d'un ensemble de ressources considérées comme icônes de l'identité historique locale, régionale et nationale. Ainsi, un accent a été mis sur les valeurs universelles exceptionnelles du site en lien avec l'histoire de la traite et de la colonisation ainsi que la dimension humaine associée à ces lieux. Il s'agit, en effet, d'un travail de recherche qui s'inscrit dans la logique de la conservation de la mémoire historique, qui matérialise le patrimoine du PNH-CSSR et le rend accessible à la vue, au toucher, à l'ouïe, et parfois même à l'odorat et le goût. L'unité, l'homogénéité et la fluidité qui se dégagent du programme d'interprétation proposé prouvent son adéquation avec la vocation de conservation et de mise en valeur des ressources patrimoniales du parc. De plus, le programme a été conçu pour aider à enrichir l'expérience du visiteur par une valorisation globale et intégrée des ressources patrimoniales du site. Dans sa cohérence, il respecte les principes d'enchaînement et d'équilibre en mettant en relation le sens des objectifs pour lesquels ce parc a été créé, clairement identifiés dans le Plan directeur élaboré par Yves Renard. Ainsi, par ce programme d'interprétation, le site du PNH-CSSR pourra effectivement communiquer ses valeurs. En effet, nous avons élaboré au niveau du concept d'interprétation proposé le contenu des messages clés qui devait constituer le discours à adresser aux visiteurs sur les valeurs patrimoniales du site. Les enquêtes d'observation menées autour de la performance des guides ainsi que les entrevues réalisées avec eux ainsi qu'avec les gestionnaires et auprès des visiteurs du site sur leurs pratiques de guidage nous ont sensibilisées aux faiblesses à corriger. Le plan d'interprétation a déterminé les outils de mise en application du programme, les produits avec les labels du parc et les aménagements nécessaires pour l'application de ce programme d'interprétation plus largement que sa dimension expérimentale. De fait, l'application rigoureuse de la méthodologie a permis d'atteindre les objectifs de recherche. De plus, l'usage d'un corpus composé de documents divers et le recours aux traditions orales a pu donner un sens pratique à l'étude qui a utilisé l'animation par le théâtre et la danse, le loisir, la communication ainsi que des moyens simples mais efficaces pour marquer le regard du visiteur.

Globalement, si nous avons à faire un bilan de cette recherche, l'expérience a été profitable, tant pour nous sur le plan professionnel et scientifique, que pour tous les acteurs impliqués dans cette démarche de mise en valeur, d'animation et d'interprétation du site. Elle l'a été pour les groupes de jeunes impliqués dans l'animation par le théâtre, la musique et la danse au niveau du site, pour les étudiants stagiaires ou encore les communautés de Milot et de Dondon dont les revenus s'améliorent, de plus en plus, grâce à une meilleure organisation et « gestion » du site. Elle l'a été particulièrement pour ces centaines de visiteurs qui nous ont remerciés pour avoir fait une expérience positive de visite sur le site qu'ils ne sont pas prêts à oublier. Ce programme d'interprétation a été expérimenté sur une période d'environ un an au cours de laquelle l'État haïtien a pu combler certaines des lacunes importantes au niveau du site en mettant en place une structure de gestion, en aménageant des structures pour accueillir les visiteurs et combler leurs attentes. Au fur et à mesure, les résidents du parc commencent à bénéficier économiquement du système touristique mis en place tandis que les visiteurs s'épanouissent et profitent agréablement de leur visite. Parmi ces derniers, notamment ceux qui avaient pu visiter le site dans le passé sans trouver des produits interprétatifs, certains estiment que ces nouveaux aménagements et supports à la visite leur ont apporté plus de connaissances sur le site et plus d'engouement lors de leur visite. Plusieurs des visiteurs étrangers se plaignaient du fait que les outils d'aide à la visite n'ont été préparés qu'en français ou en créole, ce qui limitait leur possibilité de bénéficier davantage de toutes les informations disponibles. Néanmoins, comme les jeunes Haïtiens, ils estiment que le plaisir de visiter le site comble leurs attentes. Leurs voix s'élèvent pour annoncer leurs satisfactions de ce qu'ils ont pu voir, connaître et comprendre de l'histoire et de la culture locale et nationale. Ils ont développé durant leur visite sur le site un profond respect de ce que ses ressources patrimoniales représentent à leurs yeux. D'un autre côté, les guides ont beaucoup apprécié la formation reçue durant la période expérimentale de la recherche et prennent du plaisir maintenant à appliquer un parcours clairement définis en cohérence avec un discours approprié et fondé sur des recherches scientifiques et des données historiques. Les réactions des visiteurs et des guides face aux contenus du programme d'interprétation expérimenté prouvent que les thématiques proposées dans le concept d'interprétation et les outils présentés dans le plan d'interprétation sont appropriés et

correspondent à leurs attentes. D'ailleurs, ceux-ci ont été analysés au préalable pour aider à améliorer la qualité du service offert aux visiteurs et mettre en valeur le site de manière optimale. Des efforts ont été menés pour que le contact du visiteur avec les populations locales puisse enrichir l'expérience de visite touristique et assurer des échanges de culture, l'apprentissage et le partage des valeurs du site. Le contenu des messages du programme d'interprétation a été défini autour des standards applicables à l'échelle internationale pour la mise en valeur des ressources du patrimoine naturel et culturel (matériel et immatériel) du site, au regard des recommandations de l'UNESCO.

Maintenant, l'application de ce programme d'interprétation reste à être réalisée à plus grande échelle sur le site par l'État haïtien. Nous pensons qu'il serait logique d'engager au moins une année de plus pour l'expérimentation de ce programme dans sa totalité sur le terrain afin de l'affiner d'avantage et d'y ajouter, s'il le faut, d'autres éléments qui répondront aux caractéristiques du milieu. Il reste donc encore quelques pas à franchir. Il faudrait développer davantage les méthodes d'estimation de la fréquentation du parc pour disposer des données complètes et actualisées sur la capacité d'accueil des différentes ressources du parc, la capacité des espaces parking (voitures, motos, vélos). Déjà, nos observations nous ont montré qu'il faut prévoir l'agrandissement des espaces de stationnement de Milot ou au lieu-dit Parking ; repenser les autres moyens de transport (comme les chevaux), prévoir des étables pour les chevaux, équiper ceux-ci de monture adéquate, les nourrir convenablement. De même, il faudrait poursuivre le programme de formation sur une base continue des guides accompagnateurs, préparer et imprimer davantage de produits d'aides à la visite, augmenter les espaces de vente et continuer avec la diversification des produits touristiques. Il serait nécessaire également d'avoir des données complètes des droits d'entrée et de l'achalandage pour les groupes organisés. Il est possible de fidéliser une tranche importante de la clientèle si des actions sont dirigées à cette fin. Dans cette optique, il importerait de continuer les démarches auprès des écoles pour les inviter à venir visiter le site, à la fois dans l'intention de leur transmettre les valeurs du site et de développer leur sentiment d'appartenance et leur fierté à leur histoire. Il est tout à fait important de noter qu'au retour de leurs visites, les visiteurs partagent leurs

impressions, émerveillements, frustrations, critiques et commentaires avec d'autres personnes à la suite de leur visite. Ces dernières sont encouragées ou non à venir voir de part elles-mêmes ces monuments et faire leur propre expérience de visite sur le site. De ce fait, il importe de réaliser des enquêtes post visites qui permettraient d'améliorer le produit touristique. Nous avons compris qu'il était possible de mettre en valeur et d'exploiter, à des fins touristiques, toutes les ressources patrimoniales du parc et pas seulement les monuments. Il serait tout aussi bien vu si l'État haïtien entamerait les démarches nécessaires pour faire inscrire le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers sur la liste des réserves mondiales de la biosphère de l'UNESCO. Ce serait justice pour la dimension naturelle du parc qui était trop longtemps négligé. Cela nécessite une prise en charge qui s'attachera à distinguer de façon harmonieuse les espaces destinés à l'agriculture et ceux au tourisme, à réhabiliter les espaces dégradés, à maintenir la diversité biologique des milieux de son territoire, à préserver et valoriser les ressources naturelles ainsi que les paysages singuliers et fragiles du parc menacés par la dévitalisation. et l'exode des populations au centre-ville pour mieux bénéficier des retombées du tourisme. De plus, cette prise en charge pourra contribuer à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur le territoire du parc en harmonie avec une cohérence globale en lien aux autres ressources culturelles patrimoniales du site. Ceci n'est possible qu'au travers d'actions concertées entre tous les partenaires concernés.

Aujourd'hui, le développement économique et social du parc comme tout autre parc national dans le monde nécessite, comme nous l'avons démontré, l'implication des communautés locales, l'introduction de la dimension interprétative au niveau du site et la coordination d'actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie. Le parc pourra contribuer à la création de richesses par la mise en œuvre d'une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. En mettant en valeur son patrimoine culturel immatériel, le parc doit pouvoir engager une démarche en faveur de la promotion du savoir et du savoir-faire disponibles eu niveau local, tout d'abord sous la forme d'un inventaire et la mise en place d'une route thématique mettant en réseau les économusées techniques et les ateliers ouverts

au public définis dans le plan d'interprétation proposé. Au final, cela aura pour résultat la création d'une véritable micro - filière de production régionale autour du label du Parc, tel que l'avait suggéré Eddy Lubin (2008 : 3-8). Cela nécessiterait une révision du cadre légal institutionnel qui aura à déterminer le fonctionnement futur du site. Dans la pratique, ce cadre légal est déjà devenu inapproprié même par rapport aux projets actuels de développement du tourisme sur le site et pose problèmes de gestion actuels du site. De plus, il ne donne pas suffisamment de provisions légales pour toucher les réalités du site ou pour appliquer particulièrement une démarche d'interprétation au niveau du site pouvant faciliter des actions durables dans l'intérêt de l'État haïtien, des communautés locales et des visiteurs. Un nouveau cadre légal pourrait contribuer à compenser ces faiblesses qui, trop souvent et dans bien des cas, créent des blocages tant dans la mise en valeur que dans l'exploitation touristique du site.

L'interprétation du riche patrimoine du Parc National Historique, comme pour tout autre type de patrimoine, n'est pas sans relation avec sa gestion ; l'une contribue à faciliter la mise en œuvre de l'autre, et vice versa (Chiffaut. 2006). Au final, la démarche proposée dans le cadre de cette recherche n'a pas été uniquement une démarche d'interprétation, elle a concerné aussi la gestion du Parc National Historique. Il est évident qu'un programme d'interprétation doit s'inscrire dans le plan de gestion d'ensemble du site. Or, le PNH-CSSR ne dispose pas, à l'heure actuelle, de cet outil qui contribuerait, entre autres, à assurer une mise en valeur conforme à la capacité d'accueil, aux valeurs patrimoniales et aux caractéristiques des ressources naturelles, sociales et culturelles du site. Ainsi, il faudrait maintenant s'attarder sur un autre outil important pour le parc, son plan de gestion. Nos expériences de terrain nous ont amenées à comprendre que la démarche d'interprétation n'est pas sans rapport à la gestion même du site ou de n'importe quelle autre ressource du patrimoine. Elles nous ont aussi permis de comprendre que le succès de la gestion d'un site patrimonial dépend en grande partie d'une démarche de proximité. Contrairement à la gestion « ordinaire » au cours de laquelle les choses se font de haut (selon la chaîne hiérarchique) et de loin (dans un bureau et souvent en détachement par rapport au lieu à gérer), ce modèle se situe très près des citoyens, du commerçant et même

du visiteur. Il faut aller à la rencontre de ceux-ci et répondre à leurs attentes et satisfaire leurs besoins immédiats, en fonction des moyens disponibles et aux orientations définies. Cela devrait éviter des susceptibilités et malentendus - il y en a beaucoup - fondés sur des préjugés par rapport au rôle du chef tiré à quatre épingles et cloîtré dans des bureaux, derrière les murs et finalement sans contact direct et étroit avec les acteurs. Les besoins seront adressés plus rapidement et les problèmes liés aux tempéraments des individus pourront être résolus par le contact humain de proximité et surtout par la communication. Celle-ci joue un rôle fondamental dans la gestion et l'établissement des rapports entre individus et entre les institutions. Dans la pratique, la réalité du PNH-CSSR et celle de bien d'autres sites, exige un tel mode de gestion. De plus, la force mobilisatrice des populations dans cette approche a permis à la fois de les sensibiliser et de les engager à la fois dans la protection et mais aussi dans la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles, matérielles et immatérielles du parc, qui sont à présent considérées comme leurs patrimoines. L'intégration des acteurs des communautés locales a permis une ouverture au patrimoine immatériel du milieu et a enrichie la démarche. Certes, les efforts d'aménagement du parc vont bon train mais de nouveaux défis se dessinent à l'horizon. Il faut garder à l'esprit que tous les efforts en cours et en perspectives pour exploiter le parc par le tourisme risquent de ne pas être récompensés s'ils ne tiennent pas compte de la capacité de charge des monuments et de l'implication des communautés locales, en particulier celles de Milot, de Dondon et de Plaine-du-Nord, dans la gestion et la mise en valeur du site. Comme l'avait signalé le Ministère du Tourisme en 2007, l'aménagement du Parc National Historique pour le développement du tourisme pourrait se heurter au « défi lié au manque d'implication et de responsabilisation des autorités locales et de la société civile locale dans la définition, l'exécution et le suivi des activités liés au développement » du tourisme (MDT. 2008 : 1). Somme toute, si ces communautés ne se sentent pas impliquées, si elles ne voient pas leurs intérêts dans ces actions de conservation, d'aménagement touristique et si celui-ci ne peut pas contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, elles pourraient essayer de boycotter les vellétés politiques fondées sur des motivations économiques au risque de perdre le tout pour le tout. Mais peut-on, aujourd'hui, imaginer de vider le parc de sa substance humaine ? Où les bus remplis de touristes vont passer si les routes sont bloquées ? Les touristes vont-ils s'aventurer dans des

monuments sans vie ? Est-ce que leurs expériences de visite ne pourraient pas être beaucoup plus enrichissantes lorsqu'elles seront basées sur les richesses naturelles et culturelles du milieu ?

Comme tout autre parc national, le PNH-CSSR n'est pas un de ces produits qui peuvent être commercialisés avec des idéaux capitalistes ou par des motivations économiques favorables à un petit groupe au détriment d'une majorité. Il est de la responsabilité de l'État haïtien d'encourager au parc une implication des communautés locales tout en recherchant un développement économique compatible à la conservation des ressources patrimoniales, à l'économie locale, régionale et nationale, grâce aux loisirs et au tourisme. C'est à ce prix que les autorités pourront montrer qu'elles sont conscientes que les actions qu'elles sont en train de mener sur le site du parc s'inscrivent dans une logique de durabilité.

Bien appliqué, ce programme d'interprétation proposé pourrait servir de modèle aux nouveaux gestionnaires du site, afin qu'ils prennent en compte les acquis de la phase d'expérimentation, en tirant des leçons pour poursuivre les actions d'interprétation du site. Le programme pourrait servir de modèle pour d'autres sites naturels et/ou culturels du pays pour lesquels le besoin de programme d'interprétation est aussi présent et pressant. Naturellement, les objectifs peuvent être variés, mais l'essentiel c'est que le chemin ait été déjà tracé et que la continuité puisse être assurée. Nous espérons aussi que ce programme pourrait servir de modèles à des sites se trouvant dans d'autres pays du monde, surtout les parcs nationaux classés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en particulier ceux de la Caraïbe, de l'Amérique latine ou de l'Afrique qui partagent des réalités communes avec Haïti. En effet, nous avons compris qu'il était possible que le parc puisse devenir un véritable moteur de développement économique et social, ainsi que la source de motivation pour la conservation et la mise en valeur des ressources patrimoniales disponibles. Pas n'importe comment, mais plutôt « grâce à un tourisme respectueux des paysages, curieux des folklores locaux, et désireux de se ressourcer au contact de la nature et des usages montagnards, on réaliserait un développement économique maîtrisé,

associant une agriculture paysanne à l'accueil d'une population avide d'espaces naturels. Ainsi, on assurerait la protection de la faune, de la flore et des sites » (Larrère et al. 2009 : 26). Autant de facteurs qui pourraient éventuellement servir de pistes pour des recherches postérieures sur le parc. En effet, ce travail ne fait que commencer à entrouvrir des portes pour inviter les autorités responsables à se mettre autour d'une même table, celle de Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers et d'en analyser ensemble les besoins réels et inéluctables, non seulement de développement touristique, mais aussi de protection des ressources du site. Car la mise en valeur et la rentabilité économique du parc ne pouvant se faire durablement qu'à travers un programme de gestion qui tienne compte de toutes les parties et qui les fait pleinement participer à toutes les étapes du développement. De toute évidence, l'implication des communautés locales dans une telle démarche contribuera à identifier d'autres éléments susceptibles d'intéresser la recherche scientifique, la formation des acteurs et l'animation du site. Nous sommes convaincus que l'interprétation est une démarche indispensable dans la mise en valeur des ressources patrimoniales pour le développement des communautés locales des pays du Sud. Elle constitue une démarche scientifique qui permet de trouver les avenues possibles pour diversifier un produit touristique et mettre en valeur les ressources du patrimoine local, régional, national et international.

BIBLIOGRAPHIE

Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP). 2014. *Aires protégées d'Haïti. Avancées en 2013 et perspectives pour 2014*. Ministère de l'Environnement. Présentation au Conseil des Ministres du 12 février 2014. [en ligne]
http://fr.slideshare.net/EnvironnementHaïti/anap_aires-protéegées-présentation-conseil-des-ministres-12-fevrier-2014 (consulté le 21 février 2014).

Aldridge, Don. 1975. *Principles of Countryside Interpretation and interpretive planning. Part one of Guide to Countryside Interpretation*. Scotland. Her Majesty's Stationary Office. Countryside Commission of Scotland.

Alexandre, Caécilia. 2013. *L'insertion du concept de développement durable aux règles internationales et aux programmes nationaux et locaux de sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel*. Regard croisé Québec-Maroc. Mémoire de Maîtrise. Université Laval.

Alter-Press (Réseau alternatif haïtien d'information). 2009. « Haïti - Patrimoine : inscrire la gestion des parcs nationaux historiques dans un cadre légal ». 27 août 2009. [en ligne]
www.alterpresse.org/spip.php?article8675#_UuJwIbRxzIU (consulté le 19 janvier 2014).

Amougou, Emmanuel. 2004. *La question patrimoniale : De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*. Paris. L'Harmattan.
----- 2011. *Sciences Sociales et Patrimoines*. Paris. L'Harmattan.
Collection : Logiques Sociales.

Anderson, William T. et Shirley Payne Low. 1976. *Interpretation of Historic sites*. Nashville. The American Association for State and Local History.

Anholt, Simon. 2010. *Places: identity, image and reputation*. Londres. Palgrave Macmillan

AQIP (Association Québécoise de l'interprétation du Patrimoine qui a changé de nom au cours des ans pour devenir Association Québécoise des Interprètes du Patrimoine). 1980. « Enfin une définition », dans Danielle Dubé. L'interprétation chez nous. *Bulletin officiel de l'Association Québécoise d'Interprétation du Patrimoine*. Vol 2. Hiver 1980. Pp 17-18.

----- 1983. *Concept d'interprétation du patrimoine*. Sl. Se.

Ardouin, Beaubrun. 1853. *Études sur l'Histoire d'Haïti suivies de la vie du Général J.-M. Borgella*. Paris. Éditeurs Dézobry et E. Magdeleine.

Arendt, Hannah. 1972. *La crise de la culture*. Paris. Éditions Gallimard. Collection : Idées.

Arpin, Roland. 2010. *Roland Arpin : visions culturelles*. Québec. Musée de la Civilisation. Octobre 2010. [en ligne] (consulté en 22 novembre 2013).

http://podcastmcq.org/fr/documents/publications/ARPIN_Roland.pdf

Babelon, Jean-Pierre et Chastel, André. 1994. *La Notion du Patrimoine*. Paris. Liana Levi.

Barbelli, Giorgio G. et Angela S. Ildos (Dir). 2009. *Tour du monde des parcs nationaux*. Paris. Éditions White Star.

Barou, Jacques. 2009. « Que patrimonialiser pour qui et pourquoi ? Lieux de mémoire de l'immigration : un patrimoine national », dans *Écarts d'identité*. No 115. Pp 19-33.

Barry, Michel. 1977. *Méthode de réalisation d'un plan d'interprétation pour les parcs et les unités ou aires d'interprétation*. Région Québec. Parcs Canada.

Bastien, Soulé. 2007. « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en Sciences-Sociales », dans *Recherches Qualitatives*. Volume 27. No 1.

Beauvoir, Rachel. 2008. « L'art rupestre d'Haïti : 2006, le défi de la reprise », dans *L'art rupestre dans les Caraïbes : vers une inscription transnationale en série sur la liste du patrimoine mondial*. UNESCO. *Revue World Heritage Papers* No 24. Juin 2008. Pp 321-330. [en ligne] http://whc.unesco.org/documents/publi_papers_24.pdf (consulté le 20 octobre 2012).

Beck, Larry et Ted Cable. 2002a. « The meaning of interpretation », dans *Journal of Interpretation Research*. Vol 7. No 1. Pp 7-10.

-----, 2002b. *Interpretation for the 21st Century. Fifteen guiding principles for interpreting nature and culture*. 2^e Édition. Champaign IL. Sagamore Publishing.

Benton, Gregory. 2009. « *From principle to practice : four conceptions of Interpretation* », dans *Journal of Interpretation Research*. Vol 14. No 1. Pp 7 – 32.

Benton, Gregory et Doug Knapp. 2004. « Elements to successful interpretation : a multiple case study of Five National Parks », dans *Journal of Interpretation Research*. Vol 9. No 2. Pp 9-25.

Benneton, Athanasia Koussoula. 2009. « Patrimoine et tourisms alternatifs : le cas du parc historique de la canne-à-sucre en Haïti », dans Jean-Marie Breton (Dir.). *Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amériques)*. Paris. Éditions Karthala - CREJET. Pp 66-180.

Books, David et Richard E. Hayes. 2007. *Recreation and Tourism in South Central Alaska. Synthesis and recent trends and prospects. General technical Report*. Portland. US Department of Agriculture Forest Service. Pacific Northwest Research Station.

Bourdeau, Laurent; Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson (Dir). 2012. *Tourisme et patrimoine mondial*. Québec. Presses de l'Université Laval.

Boyer, Marc. 2002. « Comment étudier le tourisme ? », dans *Touriste, Autochtone : Qui est l'étranger ?*. *Ethnologie française*. Nouvelle série. T. 32^e. No 3. Paris. PUF. Juillet – Septembre 2002. Pp 393-404. [en ligne] [http : //www.jstor.org/stable/4099046](http://www.jstor.org/stable/4099046) (consulté le 8 février 2012).

----- 2005. *Histoire générale du Tourisme : du XVI^e au XXI^e siècle*. Paris L'Harmattan

Breton, Jean-Marie (Dir.). 2004. *Tourisme, environnement et aires protégées (Antilles - Guyanes / Haïti / Québec)*. Paris/Pointe-à-Pitre. Éditions Karthala-CREJETA.

Bringer, Jean-Pierre. 1988. *Concept et démarche de l'interprétation*. Montpellier. ATEN.

Brochu, Lisa et Tim Merriman. 2003. *Interpretive Planning: The 5-M Model for successful Planning Projects*. Fort Collins. Colorado InterPress.

Brooks, Graham. 2009. « Developing Guiding Principles and Policies for World Heritage and Sustainable Tourism – A Major UNESCO World Heritage Center Initiative », dans Laurier Turgeon (Dir.). *L'esprit du Lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*. Québec. Presses de l'Université Laval. Pp 291-300.

Brouwers, Pierre. 2006. *République dominicaine, le berceau du nouveau monde*. Guide touristique (DVD).

Cahiers d'Haïti (Revue mensuelle). 1945. « L'inauguration du plan quinquennal dans le Nord ». Vol III, No 3. Pp 2-7.

Cahier Technique. 1999. *La Démarche d'interprétation du patrimoine : de la théorie à la pratique*. Lille Cedex. Espace Naturel Régional. Octobre 1999.

----- 2000. *Méthodologie de plan d'interprétation*. Lille Cedex. Espace Naturel Régional, janvier 2000. Ces documents sont téléchargeables à partir du site : <http://www.enr.lille.com>). (consulté le 23 décembre 2013).

Cameron, Christina. 2008. « Evolution of the Application of Outstanding Universal Value for Cultural and Natural Heritage. What is OUV? Defining the Outstanding Universal Value of Cultural World Heritage Properties », dans ICOMOS. *Monuments and Sites*. No XVI. Pp 19-24.

----- 2009. « The Evolution of the Concept of Outstanding Universal Value », dans ICCROM. "Conserving the Authentic : Essays in Honour of Jukka Jokilehto". *Conservation Studies*. No 10. Rome. Edition Nicholas Stanley-Price and Joseph King. Pp 127-136.

----- 2010. « Le patrimoine mondial et la mémoire », dans Turgeon, Laurier et André Charbonneau (Dir). *Patrimoines et identités en Amérique française*. Québec. Les Presses de l'Université Laval. Pp 15-23.

Cameron, Christina et Mechtild Rössler. 2013. *Many voices, one vision: the early years of the World Heritage Convention*. Farnham. Asghate.

Carter, James. 2005. *L'esprit des lieux : programmer l'interprétation d'un territoire*. Montpellier. Cahiers Techniques No 76. ATEN.

Catalogne, Gérard De. Sd. *Un guide à Milot et à Sans-Souci*. Sl. Se.

Cayer, Micheline (Dir.). 1984. « Interprétation du Patrimoine », dans *Néologie en marche*. No 38-39. Pp 20-69.

CECI (Centre d'Études et de Coopération Internationale). 2013. *Rapport d'inventaire des ressources touristiques du Nord et du Nord-Est*. Projet d'appui au développement touristique de la région Nord d'Haïti. Ministère du Tourisme. FOMIN/CECI. Avril 2013. [en ligne] <http://www.ceci.ca/assets/fr/actualites-et-medias/Documentation/HAITI-Rapport-inventaire-FINAL.pdf> (consulté le 23 décembre 2013).

Césaire, Aimé. 1963. *La tragédie du Roi Christophe*. Paris. Présence africaine.

Chabanis, Laurence. 2011. « L'interprétation, un concept essentiel pour préserver le caractère des parcs nationaux », dans *Mise en découverte des espaces et sites naturels*. Collection : Cahiers Espaces. Pp 1-4.

Charbonneau, André. 2010. *La politique sur la gestion des ressources culturelles à Parcs Canada : une gestion fondée sur la valeur patrimoniale*. Texte de la communication prononcée à Besançon. (Inédit).

Chaumier, Serge et Jacobi, Daniel. 2008. « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », dans *La lettre de l'OCIM*. No 119. Pp 4 -11.

Chen. W.J. 2003. « The craft and concepts of interpretation : A look at how national park service interpreters reveal and facilitate opportunities for connections ». Morgantown. Unpublished Doctoral dissertation, West Virginia University. Cité par Benton, Gregory et Doug Knapp. 2004. « Elements to successful interpretation : a multiple case study of Five National Parks », dans *Journal of Interpretation Research*. Vol 9. No 2. Pp 9-25.

Chiffaut, Alain (Dir). 2006. *Guide méthodologie des plans de gestion des réserves naturelles*. Collection Cahiers Techniques. Volume 79. Montpellier. Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN). [en ligne]. ct79.espacesnaturels.fr/sites/default/files/documents/ct79/cahier_technique_79_complet_1_0.pdf consulté le 15 janvier 2013.

Choay, Françoise. 1992. *L'Allégorie du Patrimoine*. Paris. Éditions du Seuil.

CIAT (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire). Sd. *Plan d'aménagement et de gestion du Parc National Historique*. Sl. [inédit]

Colin, Serensen. 1989. « Theme parks and time machines », dans Peter Vergers (Dir). *The new museology*. Londres. Reaktion Books. Pp 60-73.

Commission des Biens Culturels du Québec. 2004. *La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*. Québec. [en ligne] (consulté le 16 octobre 2012.). http://biens-culturels.o2web.ws/fileadmin/user_uloap/docs/VA%20rapport%20final.pdf

Constitution de la République d'Haïti. 29 mars 1987.

CNRA (Commission Nationale à la Réforme Administrative). 2002. *Relations des collectivités territoriales avec l'État*. Document de travail No 7. Port-au-Prince. Unité de Décentralisation et des Collectivités Territoriales. [en ligne] http://haiticci.undg.org/uploads/10_Relations%20des%20Collectivites%20Territoriales%20avec%20l'E.pdf (consulté le 15 janvier 2014).

Convention de Londres adoptée en 1933 lors de la *Conférence pour la protection de la faune et de la flore en Afrique* tenue à Londres (Angleterre), [en ligne]: <http://www.cons-dev.org/elearning/consnat/T1/CONSERVATION/Comment.html>, (consulté le 23 octobre 2013).

Corvington, Georges. 1991. *Port-au-Prince au cours des ans*. Tome VII : 1934-1950. Port-au-Prince. Imprimerie H. Deschamps.

-----, 2009. *Port-au-Prince au cours des ans*. Tome VIII : 1950-1956, Port-au-Prince. Imprimerie H. Deschamps.

Cousin, Saskia. 2008. « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », dans *Civilisations*. Vol LVII. No 1-2. Pp 41-56.

Crabtree, Alice. 2000. *Plan and develop interpretive programs*. Warrnambool. Victoria. South West Institute of TAFE.

Dautruche, Joseph Ronald. 2013. « *Culture, patrimoine et tourisme en Haïti. Construction et dynamique de reconstruction d'une destination touristique* ». Québec. Thèse en Ethnologie et Patrimoine présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval.

Davallon, Jean. 2002. « Comment se fabrique le patrimoine? », dans *Sciences Humaines*. Hors-Série. No 36. Pp. 74-77.

-----, 2006. *Le don du patrimoine – une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris. Éditions Lavoisier. Coll.: Hermès Science.

DCP (Direction de la Culture et du Patrimoine). 2012. *L'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu. Guide d'application du processus d'évaluation menant à la formulation d'un Énoncé d'Intérêt Patrimonial. Notions, Principes et Boîte à outils*. Montréal. [en ligne]:

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/evaluation_interet_patrimonial_lieu.pdf (consulté le 21 novembre 2013).

De Angelis d'Ossat, M.G. 1968. *Les conceptions scientifiques qui constituent la base de la doctrine de protection et de mise en valeur des monuments et des sites*. Paris. UNESCO [en ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001862/186212fb.pdf>. (consulté en 16 octobre 2012).

Déclaration d'Amman sur la paix par le tourisme adoptée au Sommet Global 2000 sur la Paix par le Tourisme [en ligne] http://www.uftaa.org/gen.php3?id_article=97 (consulté en 16 octobre 2012).

Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement [en ligne] disponible sur le site de l'Union de Fédérations d'Association d'Agences de Voyages (UFTAA) <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>.

Delatour, Patrick et Olsen Jean-Julien. 2005. *Éléments pour un plan de conservation et de gestion du Parc National Historique*. Rapport de synthèse réalisé dans le cadre des travaux d'élaboration du schéma d'aménagement touristique de la sous-région de Milot, de Dondon et de Saint Raphaël. Port-au-Prince. Ministère du Tourisme.

Delatour, Patrick. 2010. « Citadelle, Sans-Souci, Ramiers : trois monuments, un symbole de liberté », dans UNESCO. *Muséum International*. Vol 62. No 4. Pp 15-21.

------. 2011. Propos tenu lors du Colloque sur le Patrimoine, tourisme culturel et développement durable, organisé par l'Université d'État d'Haïti et l'Université Laval. Port-au-Prince. Hôtel Carib. 10 au 13 novembre 2011.

Delisle, Marie-Andrée et Louis Joslin. 2008. *Un autre tourisme est-il possible? Éthique, acteurs, concepts, contraintes, bonnes pratiques, ressources*. Québec. Presses de l'Université du Québec.

Demesvar, Kenrick. 2010. *Traditions orales en rapport au Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers*. Mémoire de Maîtrise. Programme de Maîtrise Interdisciplinaire en Sciences Sociales et Humaines. Université d'État d'Haïti (UEH)

Desroches, Philippe et Martine Freedman. 2012. « La participation des communautés locales dans les parcs nationaux au Nord du 49^e parallèle », dans *Téoros, Revue de recherche en tourisme*. Volume 31. No 1 : Pp 124-126. (consulté le 12 juillet 2013). [en ligne] <http://www.rechercheisidore.fr/search/ressource/?uri=10670/1.i3etxl>

Desvallées, André. 1995. « Émergence et cheminements du mot patrimoine », dans *Musées et collections publiques en France*. Vol 3. No 208. Pp 6-29.

Desvallées, André et François Mairesse. 2011. *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris. Éditions Armand Colin.

Dictionnaire de l'Environnement [en ligne] :
http://www.dictionnaire-environnement.com/ecosysteme_ID275.html (consulté le 12 juillet 2013).

Dinkel, René. 1997. *Encyclopédie du patrimoine*. Paris. Les encyclopédies du patrimoine.

Doucet, C. Rachele. 2001. « Les Musées en Haïti », dans *Patrimoine, Conjonction* (Revue Franco Haïtienne de l'Institut Français d'Haïti). No 206. Pp 20-29.

Drumm, Andy et Alan Moore. 2003. *Développement de l'écotourisme. Un manuel pour les professionnels de la conservation. Vol 1*. Arlington. The Nature Conservancy.

Dubois, Jean ; Henri Mitterand et Albert Duzart. 2011. *Dictionnaire étymologique et historique du Français*. Paris. Éditions Larousse.

Duhamel, Philippe (Dir.).2009. *Mondes urbains du Tourisme*. Paris. Édition Belin.

-----2010. « Le voyageur et le touriste », dans *In Situ*. Revue des patrimoines.

Dupont, David. 1997. « L'interprétation pour vivre et comprendre le patrimoine », dans L'interprétation du Patrimoine. *Cahier Espace*. No 0. Pp 1-5.

Élie, Daniel et Monique Rocourt Martinez (Dir.). 2008. *Monuments à la Liberté : Le Palais Sans-Souci, La Citadelle Henry, Le site fortifié des Ramiers*. En collaboration avec l'ISPAN et Logos Plus. Port-au-Prince. Imprimerie Henry Deschamps. Collection : Haïti, Histoire et culture.

Élie, Daniel. 2011. Propos tenu lors du Colloque sur le Patrimoine, tourisme culturel et développement durable. Port-au-Prince. Hôtel Caribe. 10 au 13 novembre 2011.

Etienne, Maurice. 2011. Entrevue réalisée dans le cadre des recherches pour la réalisation du mémoire de maîtrise.

Fabre, Daniel et Claudie Voisenat (Dir.). 2000. *Domestiquer l'Histoire. Ethnologie des Monuments historiques*. Paris. Édition de la Maison des Sciences de l'Homme. Collection : Cahiers d'Ethnologie de la France. No 15.

Fabre, Daniel et Anna Iuso (Dir.). 2009. *Les monuments sont habités*. Paris. Maison des Sciences Humaines. Collection : Ethnologie de la France. No 24.

FQM (Fédération Québécoise de la Marche). 1999. *De l'idée au sentier. Guide de réalisation d'un sentier pédestre en milieu naturel*. Saint Laurent – Québec. Éditions Bipède. Diffusion SOCADIS.

Feilden, Bernard M. et Jukka Jokilehto. 1996. *Guide de gestion des sites du patrimoine Culturel Mondial*. Rome. ICCROM.

Ferragne, Gil. 1975. *L'aménagement des sentiers d'interprétation de la nature en fonction des handicaps physiques*. Québec. Services techniques du Conseil Régional des Loisirs de la Rive Sud, Inc.

Fondation CRUDEM : <http://www.crudem.org/haiti/> (consulté le 15 décembre 2013).

Forget, Célia (Dir.). 2010. *Penser et pratiquer l'esprit du lieu*. Québec. Presses de l'Université Laval.

Fouchard, Jean. 1953. *Les marrons du syllabaire*. Port-au-Prince. Imp. Henri Deschamps.

-----1972. *Les marrons de la Liberté*. Paris. Éditions de l'École.

Fourcade, Marie-Blanche. 2007. *Patrimoine et patrimonialisation. Entre le matériel et l'immatériel*. Québec. Presses de l'Université Laval ; Coll. : Patrimoine en mouvement.

Fournier, Laurent Sébastien ; Dominique Crozat ; Catherine Bernie-Boissard et Claude Chastagner (Dir.). 2012. *Patrimoine et valorisation des territoires*. Paris. L'Harmattan.

Freud, Sigmund. 1968. *Métapsychologie*. Paris. Éditions Gallimard. Coll. : Folio essais.

Fréréol, Gilles (Dir.). 2010. *Tourisme et patrimoine*. Bruxelles. Éditions Modulaires Européennes et InterCommunications. Collection : Proximités Sociologie.

Frost, Warnick et Michael C. Hall. 2009. *Tourism and National Parks : International Perspectives on Development, Histories and Change*. Londres. Routledge.

Furt, Jean-Marie et Franck Michel. 2011. *Tourismes, patrimoines et mondialisations*. Paris. L'Harmattan.

Fux, Willy. 2014. « Designer une expérience touristique en dix points clés. Approche expérientielle et tourisme (2^e partie : mobilités touristiques) », dans *Revue Espaces, Tourisme et Loisirs*. Vol 3. No 21.

Gagnon, Christiane. 2004. « Les communautés locales face aux impacts des parcs de conservation et de l'industrie touristique », dans Jean-Marie Breton. *Tourisme, Environnement et Aires Protégées*. Chicoutimi. GRIR/UQAC. Pp 25-40.

Gaillard, Roger. 1981. *Premier écrasement du Cacoïsme*. Port-au-Prince. Imp. Le Natal.

----- 1982. *Charlemagne Péralte, le Caco*. Port-au-Prince. Imp. Le Natal.

Garant, Mario et Mathieu Bonsaint (Dir.). 1984. *Normes relatives à l'établissement de sentiers de nature*. (Texte révisé). Québec. Direction de la Conservation. Service de l'éducation en conservation. Ministère de l'Énergie et des Ressources.

Gaspard, Harold. 2000. « Le patrimoine mondial, concept et réalité. Le cas de la Citadelle Henry Christophe, Haïti », dans *Bulletin du patrimoine*. No 2. Pp 2-8.

Geertz, Clifford. 1973. *The interpretation of Culture : selected essays*. New York. Basic.

Genest, Bernard et Camille Lapointe. 2004. *Le Patrimoine immatériel : un capital social et économique*. Québec. Les Presses Transcontinental.

Giguère, Hélène. 2010. *Viva perez! Enjeux esthétiques et politiques de la patrimonialisation de la culture*. Québec. Presses de l'Université Laval. Collection : Intercultures.

Gilbert, Pierre. 1985. *Dictionnaire des mots contemporains*. Paris. Les Usuels du Robert.

Giraud-Labathe, Claire et al. 2009. *Le patrimoine est-il fréquentable*. Presses de l'Université d'Angers.

Gouvernement de la République d'Haïti. 2010. *Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti : Les grands chantiers pour l'avenir*. Sl. Se.

Greffe, Xavier. 2003. *La valorisation économique du patrimoine*. Paris. La Documentation Française.

Gunn, Clare A. 1993. *The tourism planning, basics concepts cases*. 3^e Édition. Washington D.C. Taylor et Francis.

Halbwachs, Maurice. 1950. *La mémoire collective*. Paris. Édition révisée Albin Michel.

Ham, Sam H. 1992. *Environmental interpretation : a practical guide for people with big ideas ans small budgets*. Colorado. North American Press.

Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité et présentisme et expérience du temps*. Paris. Édition du Seuil.

Hervouet, Aurélie. 2012. « La patrimonialisation : une stratégie pertinente pour un bailleur social ? », dans Lyne Bernier, Mathieu Dormaels, et Yann Lefur. (Dir.). 2012. *La patrimonialisation de l'urbain*. Montréal. Presses de l'Université du Québec. Collection : Nouveaux patrimoines. Pp 25-39.

Heylings, P. et M. Bravo. 2011. *Survival of the fittest ? Challenges facing the co-management model for the Galapagos Marine Reserve*. CM News. No 5. Pp. 10-13.

Héritier, Stéphane et Lionel Laslaz (Dir.). 2008. *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*. Paris. Edition Ellipses. Collection Carrefours – Les dossiers.

Hermes, Alison et Marion Blockey. 2006. *Heritage Interpretation*. Published by Routledge in association with English Heritage. New-York. University of Newcastle. Series editor : Peter Stone.

Hill, Steeve et Ted T. Cable. 2006. « The concept of authenticity : implications of interpretation », dans *Journal of Interpretation Research*. Vol 11 No 1. pp 55 – 63.

Hubert, Cole. 1967. *Christophe King of Haïti*. New York. The Viking Press.

Hugues, Howard. 2000. *Arts, Entertainment and Tourism*. Oxford. Butterworth Heineman.

Hyvert, Gisèle et R. De Baselaire. Sd. *Haïti : Parc National Historique. Rapport des progrès : 1978-1986*. Paris. UNESCO.

Hyvert, Gisèle. 1979. *Haïti : Conservation et restauration de la Citadelle Laferrière, du Palais Sans-Souci et du Site des Ramiers*. Rapport technique FMR/CC/CH/79/170. Unesco, Paris. 1979, p 7. [en ligne]. unesdoc.unesco.org/images/0003/000364/036482fo.pdf (consulté le 25 novembre 2013).

IA (Interpretation Australia). Sd. What is interpretation. [en ligne] <http://www.interpretationaustralia.asn.au/about-ia/what-is-interpretation> (consulté le 23 novembre 2014).

ICG (International Crisis Group). 2004. « A new chance for Haïti », dans *Latin America / Caribbean Report*. No 10. Bruxelles. ICG.

ICCROM. 2006. « Interpretation », in *Sharing Conservation Decisions GLOSSARY*. Rome. [en ligne] http://www.iccrom.org/prog_en/01coll_en/archive-sharing_en/2006_10sharing_glossary_en.pdf-2006-11-01 (consulté le 16 octobre 2012).

ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites). [----- 1964. *Charte de Venise*. [en ligne] <http://www.icomos.org/docs/venise.html> (consulté en 16 octobre 2012)

----- 1976. *Charte du Tourisme Culturel* [en ligne] <http://www.icomos.org/tourisme.html> (consulté en 16 octobre 2012).

----- 1999. *Charte de Burra ou Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*. 19 août 1979. Version révisée du 26 novembre 1999.

[en ligne] [http : //www.international.Icomos.org/charters/burra1999_fre.pdf](http://www.international.icomos.org/charters/burra1999_fre.pdf) (consulté le 23 janvier 2013).

----- 1999. *Charte internationale du tourisme culturel (La gestion du tourisme aux sites de Patrimoine significatif)*. [en ligne] [http : //www.international.icomos.org/charters/tourism_f.htm](http://www.international.icomos.org/charters/tourism_f.htm) (consulté en 16 octobre 2012).

----- 2007. *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels*. [en ligne] [http://www.icomos.org/icahtm/documents/Charte Interpretation FR 10-04-07.pdf](http://www.icomos.org/icahtm/documents/Charte_Interpretation_FR_10-04-07.pdf)

----- 2008. *Charte de l'ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*. [en ligne] <http://www.international.icomos.org/charters/interpretation.pdf> (consulté en 16 octobre 2012)

Interprétation Canada. *Une Définition de l'Interprétation*. Association Canadienne d'Interprétation du Patrimoine. Sl. 1976

Irving, Marta de Azervedo. 2012. « Parcs nationaux au Brésil. Une interprétation du contexte de la gestion et des défis en politiques publiques. », dans *Revue d'ethnoécologie*. No 1. [en ligne] <http://ethnoecologie.revues.org/820> (consulté le 17 mars 2014).

ISPAN (Institut de Sauvegarde du Patrimoine National). 2010a. *Bulletin* No 8. 1^{er} janvier.

----- 2010b. *Bulletin* No 11. 1^{er} avril.

----- 2010c. *Bulletin* No 14. 1^{er} juillet.

----- 2010d. *Bulletin* No 15. 1^{er} août.

----- 2010e. *Bulletin* No 16. 1^{er} septembre.

----- 2010f. *Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Rapport sur l'État de conservation*. Sl.Se.

----- 2010g. *Délimitation, bornage et relevé cadastral du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNHCSSR)*; Document de projet préparé et révisé par Appui aux Initiatives de Préservation du Patrimoine Culturel (AIPPC-ISPAN).

ISPAN-PNUD-UNESCO. 1989. *Catalogue d'identification des monuments historiques du Nord de la République d'Haïti : inventaire des monuments et sites historiques de la République D'Haïti*. Projet ISPAN / FAC. HAI/87024. Décembre 1989.

Izurieta, J., A. Rodríguez, E. Silva, K. Lindberg, and D. Arias. (2009). *Valoración Económica del Turismo en el Sistema Nacional de las Áreas Protegidas: un Estudio de Caso en Cuatro Áreas Protegidas de República Dominicana*. Santo Domingo. USAID. Alianza Dominicana para el Turismo Sustentable (USAID-DSTA). The Nature Conservancy – Programa del Caribe Central.

Jacobi, Daniel et Annick Meunier (Dir.). 1999. « L'interprétation : variations sur le thème du patrimoine » dans *Lettre de L'OCIM*. No 61.

Jacquenod, Raymond. 1996. *Nouveau dictionnaire étymologique*. Belgique. Édition Marabout.

Jafari, Jafar. 1985. The tourist system. A theoretical approach to the study of Tourism. Ann Arbor. MI. University Microfilms International. – article « le système du tourisme. Modèle socio culturel en vue d'applications théoriques et pratiques », cité par Laplante Marc, dans *Loisirs et société*. Vol 11. No 1. Pp 59-80. Québec. Presses de L'université du Québec.

Jardel, Jean-Pierre. 2000. « Représentations des cultes afro-caribéens et de pratiques magico-religieuses aux Antilles : une approche du préjugé racial dans la littérature para-anthropologique », dans Jean Barré et al. *Au visiteur lumineux. Des îles créoles aux sociétés plurielles*. Guadeloupe. Ibis Rouge. Pp 451-463.

Jean, Fritz. 2011. *Appui au développement d'un cadre de gestion du Parc National Historique (PNH)*. Rapport final de consultation réalisé dans le cadre de l'assistance

technique au Ministère du Tourisme financée par la Banque Interaméricaine de Développement (BID). ATN/SF-5543-HA.

Jean-Julien, Olsen. 2005. « Réflexions sur la signification culturelle du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers », dans Delatour, Patrick et Olsen Jean-Julien. *Éléments pour un plan de conservation et de gestion du Parc National Historique. Rapport de synthèse réalisé dans le cadre des travaux d'élaboration du schéma d'aménagement touristique de la sous-région de Milot, de Dondon et de Saint Raphaël*. Port-au-Prince. Ministère du Tourisme.

Jean-Julien, Olsen. 2007. « Enjeux du Tourisme durable face au nouveau paradigme actuel de gestion des sites à haute valeur culturelle. Le cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers », dans Laurier Turgeon (Dir). *L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*. Québec. Presses de l'Université Laval. 2007. [en ligne] http://www.international.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/78_pdf/78-jjo-188.pdf

Jeudy, Henry-Pierre. 2001. *Machinerie patrimoniale*. Paris. Édition Sens et Tonka.

Joseph, Eddy. 2011. Entrevue réalisée dans le cadre des recherches pour la réalisation du mémoire de maîtrise.

Joseph, Hudler. 2011. « Fêtes champêtres : lieu de réconfort spirituel et de grandes manifestations culturelles », dans *Le Matin*. 26 août 2011. Port-au-Prince. [en ligne] <http://www.lematinhaiti.com/contenu.php?idtexte=25441> (consulté le 20 décembre 2012).

Kadt, Emmanuel de (Dir.). 1979. *Le tourisme passeport pour le développement. Regards sur les effets culturels et sociaux dans les pays en développement*. Paris. Économica. Publication Banque Mondial et Unesco.

Kilani, Mondher. 2000. *L'invention de l'autre. Essai sur le discours anthropologiques*. 2^e Édition. Paris. Payot.

Knafou, Rémy. 1998. *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*. Paris. Belin.

----- 2000. « Mobilités touristiques et de loisirs et système global des mobilités » dans Michel Bonnet & Dominique Desjeux (Dir). *Les territoires de la mobilité*. Paris. PUF.

Lachaux, Claude. 1980. *Les parcs nationaux*. Paris. PUF. Collection Que sais-je? No 1820.

Lacroix, Pamphile de. 1819. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de Saint-Domingue*. Vol 2. Paris. Chez Pillet Ainé. [en ligne] <https://archive.org/details/mmoirespourser02lacr> (consulté le 23 janvier 2013).

Lainé, Manès. 2009. *Base de données et cartographie des sites exploitables du circuit Dondon-Milot. Rapport de consultation en cartographie*. Sl. Projet de Promotion du

Tourisme Communautaire dans le Département du Nord d'Haïti. ADA-Dondon. FONDTAH/BID.

Lapassade, Georges. 2010. « *La méthode ethnographique* ». [en ligne]

www.vaderker.net/corpus/lapassade/ethgr1.htm (consulté le 15 décembre 2013).

Laplante, Marc. 1988. *Loisirs et société*. Vol 11. No 1. Québec. Presses de L'université du Québec. Pp 59-80.

-----, 1992. « Le patrimoine en tant qu'attraction touristique : histoire, possibilités et limites », dans Régis Neyret. *Le patrimoine atout au développement*. Lyon. Presses de l'Université de Lyon. Collection Transversales II.

----- 1996. *L'expérience touristique contemporaine. Fondements sociaux et culturels*. Québec. Presses de l'Université du Québec. Collection : Tourisme.

Larrère, Raphaël, Bernadette Lizet et Martine Berlan-Darqué (Dir.). 2009. *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature?* Paris. Éditions Quæ. Musée National d'Histoire Naturelle.

Laurent Chantal, Gisèle Hyvert et Éddy Lubin. 1991. *Haïti, Parc National Historique*. Projet ISPAN-PNUD-UNESCO.

Laurent, Chantal ; Éddy Lubin et Jeanine Millet. 1995. *Schéma de préservation de Milot*. Projet Route 2004. Ministère de la Culture / PNUD / UNESCO.

Lazzarotti, Olivier. 2003. « Patrimoine », dans J. Lévyet M. Lussault. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris. Édition Belin.

-----, 2009. *Patrimoine et tourisme*. Paris. Édition Belin.

Lazzarotti, Olivier et Philippe Voilier. 2007. *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*. Renne. Presses Universitaires de Rennes.

Leconte, Vergniaud. 1931. *Henri Christophe dans l'histoire d'Haïti*. Paris. Berger Levrault.

Leiper, Neil. 1979. «The framework of tourism: towards a definition of tourism, tourist and the touristic industry» dans *Annals of Tourism Research*. No 6. Pp 390-407.

Lefort, Isabelle. 2003. « Analyse comparée des modèles d'évaluation du patrimoine dans le cadre de la valorisation touristique », dans Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard-Dangries (Dir.). *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aude du XXIè siècle*. Paris. Presses de l'Université de Paris - Sorbonne.

Le Moniteur (Journal Officiel de la République d'Haïti)

- 1927. Loi classant les monuments, ruines et souvenirs historiques dans les dépendances du domaine public de l'État Haïtien. 26 juillet 1927.

- 1929. Numéros 80 et 81. du 7 au 10 octobre 1929.

- 1942. Décret du sanctionnant la *Convention pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques naturelles des pays de l'Amérique* adoptée à Washington le 10 décembre 1940. 27 novembre 1942.
- 1962. *Loi du 31 juillet 1961 déclarant zone réservée : le Fort Mercredi à Port-au-Prince, le Fort Saint-Jacques à Kenscoff, le Palais Sans-Souci et la Citadelle à Milot.* Numéro76. 7 Août 1962.
- 1968. *Décret sur Parcs Nationaux et Sites Naturels.* Numéro 23. 18 mars 1968.
- 1973. Arrêté déclarant d'utilité publique la zone située à Martissant conduisant à l'Habitation Leclerc, 28 mai 1973 . No 46. 11 juin 1973.
- 1974. *Décret du 14 avril 1974 déclarant Parcs Nationaux Naturels les aires entourant le Morne la Visite du Massif de la Selle et le Morne Macaya au Massif de la Hotte.*
- 1978. *Décret créant le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.* Numéro 73 A. 26 octobre 1978 / 29 août 1978.
- 1979. Décret créant un organisme autonome dénommé « Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) ». No 32-A. 19 avril 1979.
- 1995. *Arrêté déclarant Patrimoine National 33 immeubles et bâtiments historiques du pays.* 25 août 1995.
- 2005. Décret portant sur la gestion de l'environnement et de la régulation de la conduite des citoyens et citoyennes pour un développement durable. 12 octobre 2005.
- 2008. *Arrêté créant un Comité Interministériel sur les Parcs Nationaux Historiques.* 15 février 2008.
- 2009. *Arrêté créant le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire.* 19 mars 2009.
- 2010. *Arrêté délimitant le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, situé dans le nord et regroupant les principaux monuments du roi Henry 1^{er}.* 21 juillet 2010.
- 2012a. *Arrêté déclarant l'état d'urgence sur le territoire du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.* 16 août 2012.
- 2012b. *Arrêté créant un Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.* 16 août 2012.
- 2013. *Arrêté fixant les procédures et les modalités d'organisation des concours de recrutement donnant accès aux emplois de la Fonction Publique.* 11 avril 2013.

Le Nouvelliste (Quotidien)

- 1927. « Le palais Ramier de Christophe redécouvert ». Numéro du 13 mars 1927.
- 2009. Numéro du 6 octobre 2009.
- 2009. *Labadie reçoit le plus grand paquebot du monde.* 3 décembre 2009.
- 2013. Claude Bernard Sérant, « Les beaux restes de Sans-Souci ». 14 mars 2013.

Lewis, William J. 1981. *Interpreting for Park Visitors.* Philadelphia. Esatern Acorn Press. Publishing Center for Cultural Ressources.

LO (*Lettre de l'OCIM*). 1999. L'Atelier Technique Espaces : un pionnier français dans l'interprétation du patrimoine. No 61. Pp 11-15.

Lowenthal, David. 1998. « La fabrication d'un héritage », dans Dominique Poulot (Dir.). *Patrimoine et modernité*. Paris. L'Harmattan.

Lubin, Eddy. 2008. *Document de travail sur le Parc National Historique*. [inédit].

----- . 2012. Entrevue dans le cadre des recherches pour la rédaction de la thèse.

Mabay, Dia. 2009. *Mécanismes de mise en place de la structure de gestion du Parc National Historique – CSSR (Document de travail)*. Programme de Coopération Volontaire. CECI/Parcs Canada.

Mbaelele, Mankoto Ma. 1978. *Problématique de mise en valeur globale et intégrée du Parc National des Virunga (Zaire)*. Québec. Thèse de doctorat présentée à l'Université Laval.

MacCannell, Dean. 1979. *The tourist - a new theory of the Leisure class*. New York. Edition Schocken Books.

----- . 2000. « Tourist Agency », dans *Tourist Studies*. Vol 1. No 1.

Madiou, Thomas. 1988. *Histoire d'Haïti. Tome V. : 1811 – 1818*. Port-au-Prince. Imprimerie Henri Deschamps.

Majdoub, Wided. 2012. « Touristes des sites du patrimoine mondial : vers quelles expériences ? Une étude de la Médina de Sousse », dans Laurent Bourdeau, Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson (Dir). *Tourisme et patrimoine mondial*. Québec. Presses de l'Université Laval.

Malinowski, Bronislaw. 1933. *Mœurs et coutumes des Mélanésiens*. Paris. Payot.

Malone, David M. et Sebastien Von Einsiedel. 2004. *United Nations interventionism in Haïti 1991-2004*. Edité par Mats Berdal et Spyros Economides. [en ligne] www.cambridge.org/9780521838979 (consulté le 22 novembre 2013).

Mangonès, Albert. 1983. *Le Patrimoine National d'Haïti*. Port-au-Prince. Imp. Le Natal.

----- . 1986. *La Citadelle, le Palais Sans-Souci, le site des Ramiers : monuments à l'indépendance d'une nation et à la liberté de son peuple*. Projet ISPAN-PNUD-UNESCO. Port-au-Prince. Imprimerie Le Natal.

Mangonès, Albert et Gisèle Hyvert. 1987. « Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers », dans *ICOMOS/Information*. No 4. Paris.

Mangonès, Frédérick. 1992. « The Citadel as Site of Haïtian Memory' », dans *Callaloo, Haïtian Literature and Culture Revu. Part 2*. Vol 1. No 3. Pp 857-861 [en ligne] <http://www.jstor.org/stable/2932029>.

Mangonès, Frédérique. 2009. Propos tenu lors du Colloque sur la gestion des Parcs Nationaux Historiques en Haïti, organisé par le Ministère haïtien de la Culture et de la Communication. Port-au-Prince. Hôtel Caribe. 24 au 25 août 2009.

Marini, Serge et Al. 1998. *Projet de préservation de l'habitat rural traditionnel en terre au Parc National Historique et de développement de l'atelier de Milot*. Rapport de mission. ISPAN-PNUD-UNESCO.

Marceau, Louis. 1953. *Marie - Louise d'Haïti*. Publié à Buenos Aires. Se.

Marin, Victor et Grazia Piras. 2006. *Site du Patrimoine mondial : Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers d'Haïti*. Rapport de mission technique 11-18 septembre 2006. La Havane. Bureau UNESCO.

Marion, Gilles. 2003. « Le marketing expérientiel : une nouvelle étape ? Non, de nouvelles lunettes », *Décisions Marketing*, Vol 30. No 4. Pp 87-91.

Mason, Randall et al. 2000. *Values and Heritage Conservation*. Rapport de recherche. Los Angeles. The Getty Conservation Institute.

Matheson. D.L. 1983. *The Brimstone Hill Fortress : brief history and progress of restoration 1965-1983*. St-Kitts and Nevis. Society for the Restoration of Brimstone Hill.

Mauss, Marcel. 1947. *Manuel d'ethnographie*. Paris. Éditions Payot.

Mercier, Louis. 1945. « Les mystiques de la Citadelle », dans *Cahiers d'Haïti* (Revue mensuelle). Vol III. No 4. Pp 12-20.

Merlin, Pierre et Françoise Choay (Dir.). 2010. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. 3^e édition. Paris. Quadrige / PUF.

Michaud, Jean et Picard, Michel. 2001. « Tourisme et sociétés locales », dans *Anthropologie et Sociétés*. Vol 25. No 2. Pp 5-13.

Milian, Johan et Estienne Rodary. 2008. « Les parcs nationaux dans le monde, un aperçu cartographique », dans Stéphane Héritier et Lionel Laslaz. (Dir.). *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*. Paris. Ellipses.Coll. Carrefours.

Mills, Enos. 1920. *The adventures of a nature guide*. New York. Garden City.

Ministère de la Communication. 2014. « Adoption d'un projet de loi et de cinq arrêtés par l'Exécutif en Conseil des Ministres », [en ligne] http://www.communication.gouv.ht/archives/3239?utm_source=&utm_medium=&utm_campaign= (consulté le 9 janvier 2014).

-----2014. « Onze Arrêtés adoptés en Conseil des Ministres », [en ligne] http://communication.gouv.ht/archives/offer-item/arretes_2014 (consulté le 15 février 2014).

MCC (Ministère de la Culture et de la Communication). 1998. *Préservation et mise en valeur des ressources historiques, culturelles et naturelle*. Route 2004 - Projet HAI/95/010.

-----, 2006. *Terme de référence*. Commission Interministérielle Permanent sur les Parcs Nationaux Historiques. Port-au-Prince. Version Novembre 2006.

----- 2008. *Pour un Plan de Conservation et de Mise en Valeur du Parc*

National Historique: Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Patrimoine Mondial. Septembre 2008
----- 2009. *Mise en place de la structure de gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers*. Document de travail. Septembre 2009.
----- 2009. *Zones culturelles : nouveaux concepts d'aménagement pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et le développement d'une industrie culturelle en Haïti*. Port-au-Prince. Version Avril 2009.
----- 2009a. *Avant-projet de Loi relative à la gestion des Parcs Nationaux Historiques*. MCC / Comité Interministériel sur les Parcs Nationaux Historiques. Port-au-Prince. Juillet 2009.
----- 2009b. *Acte du colloque sur la gestion des parcs nationaux*. Port-au-Prince Hôtel. Hôtel Caribe Convention Center. Août 2009.

MDT (Ministère du Tourisme). 2008a. *Le plan de développement stratégique du tourisme. Pour la relance de l'industrie touristique du tourisme en Haïti*. Port-au-Prince. Bureau d'Aménagement Touristique/Ministère du Tourisme en collaboration avec la BID.
----- 2008b. *Le tourisme : vecteur de la croissance. Une stratégie partagée pour la croissance et le pour la réduction de la pauvreté à l'horizon 2010. Tome 1 : Introduction au colloque intersectoriel*. Sous la direction de Harold J. Gaspard Ronald Blain, Lesly Voltaire, Paul Émile Simon, Patrick Delatour / Bureau d'aménagement Touristique. Janvier 2008. (Version DVD). SI.
----- 2008c. *Aménagement du Parc National Historique de la Citadelle Henry : Monographie No 1*. Réalisée dans le cadre de la Révision du Plan directeur du Tourisme : Aménagement touristique du Département du Nord. Bureau d'aménagement Touristique. Janvier 2008.
-----2008d. *Gestion et exploitation du Parc National Historique de la Citadelle Henry. Mise en place de l'Organisme de gestion exploitation du territoire autonome du Parc de la Citadelle Henry*. Dans le cadre de la révision du plan directeur du tourisme : Aménagement touristique du Département du Nord. Bureau d'Aménagement Touristique. Mars 2008.
----- 2008. *Proposition de structure de gestion du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers*. Rapport de consultation.
----- 2008. *Projet d'Appui Technique au processus d'élaboration du Plan Stratégique de Développement Communal (rapport)*. Projet Local – USAID/Union Européenne. Haïti.

MLCP. 1984. *Guide de la rédaction du plan d'interprétation*. Québec. Service du Plein Air et des Parcs.

MPCE (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe). 2007. *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. (DSNCRP) : 2007-2010. Pour réussir le saut qualitatif*. Port-au-Prince. Version Novembre 2007.

MPCE (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe). 2008. *Les Cahiers du DSNCRP*. Vol 1. No 2. Juillet 2008. Disponible en ligne : [http://mpce.gouv.ht/DSNCRP-Les Cahiers du DSNCRP Vol 1 NO 2 \(juillet 2008\).pdf](http://mpce.gouv.ht/DSNCRP-Les_Cahiers_du_DSNCRP_Vol_1_NO_2_(juillet_2008).pdf) (consulté le 22 novembre 2013).

Mohen, Jean-Pierre. 1999. *Les Sciences du Patrimoine : identifier, conserver, restaurer*. Coll. Sciences et Art. Paris. Éditions Odile Jacob.

Molnar, Donald J. et Albert J. Rutledge. 1971. *Anatomy of Park : the essentials of recreation area. Planning and design*. San Francisco. 2^e édition McGraw-Hill.

Montagnier, Luc et al. 1986. « What to call the AIDS virus ? », dans *Nature*. Vol 1. No 7.

Morisset, Lucie K., Bruno Sarrasin et Guillaume Éthier (Dir). 2012. *Épistémologie des études touristiques*. Québec. Presses de l'Université du Québec.

Morisset, Philippe. 1997. « L'interprétation comme contribution à l'enrichissement de l'offre touristique », dans *Interprétation du patrimoine. Cahiers Espaces*. No 0. Paris. Éditions Espaces. Collection : Tourisme et loisirs.

Muir, John. 1896. « The national parks and forest reservation » dans *Sierra Club Bulletin*. Volume 7. No 1. Pp 163-183.

Negri, Vincent. 1995. *Décret portant organisation administrative et financière d'une Unité de Gestion et d'Exploitation des Ressources Historiques, Culturelles et Naturelles de la Région Nord*. Proposition formulée dans le cadre du Projet de la Route de 2004. Haïti.

Néméry, Jean Claude, Michel Rautenberg et Fabrice Thuriot (Dir.). 2008. *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. Paris. L'Harmattan.

Nora, Pierre (Dir.). 1978. « Contribution sur la Mémoire collective », dans *Encyclopédie La Nouvelle Histoire*.

-----, 1984. *Les Lieux de Mémoire*. Tome 1: la République. Paris. Gallimard.

-----, 1986. *Les Lieux de Mémoire*. Tome 2 : La Nation. Paris. Gallimard.

-----, 1997. *Science et conscience du patrimoine*. Paris. Librairie A. Fayard.

Neuville, Marc et Michel Decker. 1992. *Haïti : La Citadelle, la grande batterie des Caraïbes*. En collaboration avec Albert Mangonès, Éddy Lubin et Gisèle Hyvert. Projet ISPAN/PNUD/UNESCO. Paris. Se.

OEA (Organisation des États Américains). 1972. *Développement du tourisme en Haïti. Grandes lignes d'un Plan National de Développement Touristique et Aspects Institutionnels*. Washington D.C. Secrétariat Général.

Office International des Musées. 1931. *Chartes d'Athènes*. [en ligne] http://www.icomos.org/docs/athens_f.html (consulté en 16 octobre 2012)

OMT (Organisation Mondiale du Tourisme). 1999. *Guide à l'intention des autorités locales - développement durable du Tourisme*. En collaboration avec le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE). Sl.

-----, 2012. *Baromètre OMT du Tourisme mondial*. Vol 10.

OMT (Organisation Mondiale du Tourisme). 1963. *Glossaire sur le tourisme* adopté à la Conférence des Nations-Unies sur le Tourisme et les Voyages Internationaux. Rome. 1963. [en ligne] <http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base> (consulté en 16 Octobre 2012).

----- 1995. *Charte du tourisme durable*. [en ligne] http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/charte_ts.pdf (consulté en 16 Oct. 2012).

----- 1999. *Code Mondiale d'éthique du Tourisme*. [en ligne] http://www.unwto.org/ethics/full_text/en/pdf/Codigo_Etico_Fran.pdf (consulté en 2012).

----- 2000. *Compendium de statistiques du tourisme. 1994-1998*. Madrid. Se.

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE). 1993. *Guide à l'intention des autorités locales - développement durable du tourisme*.

ONU (Organisation des Nations-Unies). 1999. *Les Objectifs du Millénaire pour Développement*. [en ligne] <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/> (consulté le 22 Nov 2013)

Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 1976. *Manuel de planification des parcs nationaux avec exemples annotés*. Rome.

Oriol, Michèle (Dir.) 2010. *Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Étude socio-économique et foncière*. Rapport d'étude réalisée dans le cadre du Projet PITDD. Centre National d'Information Géo Spatiale (CNIGS) / MPCE. Novembre 2010.

Oriol, Michele et Patrick Vilaire. 2005. *Chefs d'Etat en Haiti : gloire et misères*. Cayes. Fondation Iconographique d'Haïti.

Parcs Canada. 1978. *Manuels de sentier*. Ottawa. Se.

----- 2002. *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative* [en ligne] http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1.aspx (consulté le 21 novembre 2013).

-----2012. *La Mise en valeur du Patrimoine*. [en ligne] http://www.pc.gc.ca/fra/docs/r/on/rideau/pd-mp/page_07.aspx

----- 2009. *Planification d'un programme d'interprétation complet. Édition 1*. Sl. Se. 3 juillet 2009.

Patin, Valéry. 2005. *Tourisme et patrimoine*. Paris. La Documentation française.

Pérard, Jean Hérold. 2009. *Propos tenu lors du Colloque sur la gestion des Parcs Nationaux Historiques en Haïti*”, organisé par le Ministère haïtien de la Culture et de la Communication. Port-au-Prince Hôtel Caribe Convention Center. 24 au 25 août 2009.

Pérard, Hérold. 2010. *La Citadelle restaurée. Le livre qui invite à (re)visiter la Citadelle Laferrrière*. Sl. Protech LP. Impression.

Perle, Kimberly D. 2008. « Port-au-Prince : 1949-1950 », dans *Finding Pelle. Encyclopedia of World's Fairs and Expositions*. Miami. McFarland & Company, Inc.

Petit Robert. 2011. *Dictionnaire de la langue française* Paris. Édition Millésime. Le Robert
Piazza, Maurizio et Mariapaola Riggio. 2007. « Typological and structural authenticity in Reconstruction : The timber roofs of Church of the Pieve in Cavalese, Italy », dans *International Journal of Architecture Heritage*. No 1.

PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD)). 2013. *L'essor du Sud : dans un monde humain diversifié. Rapport sur le développement humain* [en ligne] http://issuu.com/undp/docs/hdr_2013_fr?e=3183072/1754630 (consulté le 20 Nov. 2013).

PNRC (Parc Naturel Régional de la Camargue). Document de charte signalétique. 2012. [en ligne] (consulté le 13 juillet 2013) ; http://www.parc-camargue.fr/getlibrarypublicfile.php/a07d32acefe423104356c812d068be21/parc-camargue/_collection_library_fr/201100454/0001/Charte_signalétique_explication.pdf

Poisson, Julien. 2009. *Impact de la gestion participative sur l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés*. Essai présenté au Département de biologie en vue de l'obtention du grade de maître en écologie internationale. Sherbrooke. Faculté des Sciences. Université de Sherbrooke.

Poulot, Dominique. 1998. *Patrimoine et modernité*. Paris. L'Harmattan.

----- 2008. « Patrimoine et Histoire de l'Art », dans *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*, extrait du Colloque international « Identité et espace » qui s'est déroulé du 22 au 24 novembre 2006 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Sous la direction de Jean Claude Nemery, Michel Rautenberg et Fabrice Thuriot. Paris. L'Harmattan.

----- 2009. *Une histoire du patrimoine en Occident XVIII^e - XXI^e siècle : du monument aux valeurs*. 2^e Édition. Paris. PUF. Collection : Le Nœud Gordien.

Prescott, Jacques. 1988. « L'interprétation, moteur du développement touristique », dans Les Actes du Congrès. *L'interprétation et le tourisme. Un congrès pan-canadien sur l'interprétation du patrimoine*. Ottawa. Association Canadienne de l'Interprétation du Patrimoine.

Price-Mars, Jean. 1933. *Le sentiment de la valeur personnelle chez Henri Christophe en fonction de son rôle de chef: Psychologie d'un Homme d'État*. Texte de la communication prononcée le 10 décembre 1933 à la Société d'Histoire, de Géographie et de Géologie d'Haïti. Port-au-Prince. Se.

Pumain, Denise ; Thierry Paquot et Richard Kleinschmager. 2006. *Dictionnaire la ville et l'urbain*. Paris. Éditions Economica/Anthropos. Collection : Villes.

Rauch, André. 2007. « Les guides, une manière d'être dans la ville touristique. Visiter Florence avec le Baedeker, le guide Autrement et le Routard », dans : Knafou Rémy et

- Rautenberg, Michel. 2003. *La rupture patrimoniale*. Bernin. Édition À la croisée
- RCCL (Royal Caribbean Cruise Line). 2009. *Projet de circuit Labadie / Parc National Historique*. [Inédit]
- Renard, Yves. 1983. *Principes directeurs pour l'aménagement du Parc National Historique*. Rapport produit dans le cadre du Projet ISPAN/UNESCO.
- Richez, Gérard. 1992. *Parcs Nationaux et tourisme en Europe*. Paris. L'Harmattan.
- Riegl, Aloïs. 2003. *Le culte moderne des monuments*. Paris. L'Harmattan.
- Rocourt. Martinez Monique. 2011. Entrevue réalisée le 10 mai 2011.
- Saidi, Habib. 2010. « De la culture touristique au tourisme patrimonial », dans Habib Saidi (Dir.). *Tourisme Culturel. Ethnologies*. Vol 3. No 2. Pp 5 – 14.
- Saipradist, Aphivan. 2005. *A critical analysis of heritage interpretation and the development of a guidebook for non-Thai cultural tourists at Ayutthaya World Heritage Site*. Thesis in Architectural Heritage Management and Tourism, Silpakorn University. [en ligne] http://www.thapra.lib.su.ac.th/objects/thesis/fulltext/thapra/Aphivan_Saipradist_Doctor/Fulltext.pdf. (consulté le 23 mars 2014).
- Saint-Rémy, Moreau de. 1984. *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle de Saint-Domingue*. Philadelphie – Paris. Hambourg. 1797-1798. Réédition. 3 Vol. Paris. Société Française d'Histoire d'Outre-Mer.
- Sanchez, Alain. 1998. *Le concept de parc à thème : définition, évolution et perspectives*. Paris. Éditions Espaces, Tourisme & Loisirs.
- Sergile, Étienne Florence. 2001. « Sites et Réserves naturels », dans *Conjonctio*. No 201. Pp 55-56.
- . 2009. *Important Bird Areas in the Caribbean - Haïti*. USA. Bird Life International [en ligne] <http://www.birdlife.org/datazone/userfiles/file/IBAs/AmCntryPDFs/Haiti.pdf> (consulté le 23 novembre 2013).
- Service des Parcs Nationaux. 1965. *Projet préliminaire : guide de planification de l'interprétation*. Washington. United States Departement of the Interior.
- SET (Secrétairerie d'État au Tourisme). 1996. *Plan Directeur du Tourisme*. (Rapport principal). Port-au-Prince.
- Sharpe. G. 1982. *Interpreting the environnement*. 2^e édition. New York. John Wiley and Sons. Inc.
- Smith, Laurajane. 2006. *Uses of Heritage*. London and New York. Routledge.

Smith, Laurajane et Natsuko Akagawa. 2009. *Intangible Heritable (key issues in Cultural Heritage)*. London. Routledge.

Smith, Victor C. 1992. *Fire and Brimstone : The story of the Brimstone Hill Fortress, St. Kitts, West Indies, 1690-1853*. London. Creole Publishing Compagny.

St-Lot, Danielle (Dir.) 1996. *Enquête sur l'artisanat de la région du Parc National Historique*. En collaboration avec l'Université Quisqueya, la Secrétairerie d'État au Tourisme et la Fondation Edmond Mangonès. Port-au-Prince. Se.

Stock, Mathis et al. 2003. *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux*. Paris. Édition Belin.

Stokes, Samuel N. 2010. *Haïti's National Historic Park*. June 1. 2010. [inédit]

Stovel, Herb et al. 1991. *Guide de gestion*. Organisation des villes du patrimoine mondial. Québec. Service de Communication.

Théodat, Jean-Marie. 2004. « L'endroit et l'envers du décor : la touristicité comparée d'Haïti et de la République Dominicaine », dans *Tiers Monde*. No 178. Pp 293-317.

Thermil, Alain. R. 2008. *Inventaire des sites exploitables. Identification et évaluation des MPME. Analyse de l'offre et de la demande. Rapport de consultation en évaluation des capacités*. Sl. Projet de Promotion du Tourisme Communautaire dans le Département du Nord d'Haïti. ADA-Dondon. FONDTAH/BID.

Thiffault, Marie Andrée. 2011. *Vers une nouvelle définition du patrimoine : l'intégration du développement durable dans l'évaluation patrimoniale*. Mémoire de Maîtrise. Université de Montréal.

Tilden, Freeman. 1957. *Interpreting Our Heritage*. Chapel Hill. Édition, revue et corrigée, the University of North Carolina Press. (Traduction française de Parcs Canada.1974.)

Trouillot, Hénock. 1972. « Le gouvernement du Roi Henri Christophe », dans *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*. Vol. 35. No 117. Pp 23-41.

Trouillot, Hénock. 1984. « Les ouvriers de la Citadelle et de Sans-Souci », in *Revista de Historia de America*. No 98. Juillet – Décembre 1984. Pp 49-68. Publié par le Pan American Institute of Geography and History. [en ligne] www.jstor.org/stable/20139538 (consulté le 22 janvier 2014).

Trouillot, Michel Rolph. 1995. *Silencing the Past: Power and the Production of History*. Gainesville. Beacon Press.

Turgeon, Laurier. 2003. *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et post coloniaux*. Québec et Paris. Presses de l'Université Laval et la Maison des Sciences de l'homme.

-----2007. *Patrimoine et Patrimonialisation : entre le matériel et*

l'immatériel (Préface). Sous la Direction de Marie Blanche Fourcade. Québec. PUL.

-----2009. « L'esprit du lieu pour mieux penser et pratiquer le patrimoine », dans *L'esprit du Lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*. Québec. PUL.

UFTAA (Union des Fédérations d'Association d'Agences de Voyages
<http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm> (consulté en 16 octobre 2012).

UICN. 2003. *Liste des Nations-Unies des Parcs et réserves mondiaux* [en ligne]
<https://portals.iucn.org/> (consulté le 23 octobre 2013).

-----2008. *Lignes directives pour l'application des catégories de gestion des aires protégées*. Édité par Nigel DUDLEY. [en ligne]
<https://portals.iucn.org/library/efiles/edocs/PAPS-016-Fr.pdf> (consulté le 23 octobre 2013).

-----2012. *Red List of threatened species*. [en ligne] [http : www.iucnredlist.org/details/23708955/0](http://www.iucnredlist.org/details/23708955/0); (consulté le 28 novembre 2014).

UNESCO. 1966. *Courier*. Décembre 1966.

-----1972. *Convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. [en ligne] <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/> (consulté en 16 octobre 2012).

-----1976. *Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine ou Recommandation de Nairobi*.
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13133&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html (consulté en 16 octobre 2012).

-----2001. *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*. [en ligne]
<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf> (consulté en 16 Oct. 2012).

-----2003. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. [en ligne]
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=17716&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
(consulté en 16 octobre 2012).

-----2005. *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. [en ligne] http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=31038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

-----? . *Le programme de Trésors humains vivants*. [en ligne]
<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00061&lg=FR> (consulté le 16 Oct 2012).

-----2008. *Alejandro de Humboldt National Park*. [en ligne]
www.worldheritagesite.org/sites/humboldt.html (consulté le 16 octobre 2012).

-----2010. *Mission technique d'urgence pour Haïti* (Rapport). 11 au 18 juillet 2010 se

-----2011. *Haïti : faire de la Culture un moteur de reconstruction*. Sl.se.

-----2013. *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. [en ligne] <http://whc.unesco.org/archive/opguide13-fr.pdf> (consulté le 23 novembre 2013).

UNESCO – Comité du Patrimoine Mondial 1982. *Proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial N° 180*. Code : CLT-82/CH/CONF.014/3. Paris le 13 mai 1982. p 2. [en ligne] : whc.unesco.org/fr/sessions/6COM (consulté le 28 août 2013).

-----1982. *Rapport des décisions prises à la 6ème session du Comité du Patrimoine Mondial tenue à Paris du 13 au 17 décembre 1982*. Code : CLT-82/CH/CONF.015.8 Publié le 17 Janvier 1983. En ligne : <http://whc.unesco.org/fr/sessions/6COM> (consulté le 28 août 2013).

----- 2010. *Décision 34 COM 7B.111-C 180 adoptée à la 34è session tenue au Brésil, 25 juillet - 3 août 2010 – whc-10 / 34.com/20*. Paris. 3 Septembre 2010. [en ligne] <http://whc.unesco.org/fr/sessions/34com/> (consulté le 21 novembre 2013).

-----2013. *Trousse d'Information sur le Patrimoine mondial. Version : Juin 2013*. [en ligne] <http://whc.unesco.org/fr/activites/567/>

-----2014. *liste du patrimoine mondial* [en ligne] <http://whc.unesco.org>

UNWTO et World Travel & Tourism Council (WTTC). 2012. *Rapport Annuel 2012*. [en ligne] www.unwto.org/en/publication/unwto-annual-report-2012. (consulté le 20 Oct 2013)

Urbain, Jean Didier. 2002. *L'idiot du voyage. Histoire de touristes*. Paris. Édition Payot.

Urry, John. 2002. *The tourist gaze*. 2^e Édition. United Kingdom. Lancaster University. Sage Publications Ltd.

Valière, Michel et al. 2010. *Tourisme et Patrimoine*. Bruxelles. Editions E.M.E – DL.

Valmé, Gilbert. 1995. *Les Parcs Nationaux Historiques en Haïti*. Port-au-Prince. Imprimeur II.

Valmé, Gilbert et Jean-André Victor (Dir). 1995. *Les actes du premier colloque national sur les Parcs Nationaux et les Aires Protégées d'Haïti*. Port-au-Prince. Imprimeur II.

Véga Ana, Lyndia. 1978. *Le mythe d'Henry Christophe dans le théâtre des Antilles et des Etats-Unis*. Thèse de doctorat. Université de Provence. Aix-Marseille 1.

Vendryes, Marie-Lucie. 2000. *Proposition de programme d'interprétation de la Citadelle Henry*. (Inédit).

----- 2003. « Des Fragments et des traces », dans *La Lettre de l'OCIM*. No 8. Pp 18-24.

Veverka, John, A. 1998. *Interpretive master planning : the essential planning guide for interpretive centers, parks, self-guides trails, historic sites, zoos, exhibits and programs*. California. Tustin. Acorn Naturalists.

Viel, Annette. 2011. « L'interprétation. Construire une expérience du lieu alliant sens, conscience et connaissance », dans *Mises en découverte des espaces et des sites naturels, Cahier Espaces*. No 109. Paris. Éditions Espaces, tourisme et loisirs.

Whatley, Michael E. 1995. *Interpreting critical natural resource issues in Canadian and United States National Park Services Areas. Natural resources report.* Washington. United States Department of Interior. National Park Service. Cape Cod National Seashore.

Zaiane, Selma. 2004. *Tourisme et Loisirs dans les Parcs Nationaux Tunisiens. L'exemple du Parc National d'Ichkeul.* Tunis. Centre de Publication Universitaire.

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240,96375615&_schema=PORTAL
(consulté le 21 novembre 2013).

<http://www.wayspa.com/> ou <http://www.siberiastationspa.com/> (consulté le 20 novembre 2013).

<http://www.mywedding.com/vevilo/attractions.html> (consulté le 15 décembre 2013).

www.noramise.org (consulté le 15 décembre 2013).

<http://www.orthoconcept.ch/fr/rehabilitation/lift-escalier/index.php> (consulté le 20 novembre 2012).

www.1000diaz.com (consulté en avril 2013).

Rapport-Gratuit.com

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTREVUE

Date de l'entrevue : _____ **Numéro de l'entrevue;** _____

Lieu de l'entrevue : Près des monuments _ Sur le site du parc_ Dans les environs du site_

Type d'entrevue : Individuel _____ En groupe _____

(Si Individuelle 1, 2, 3, 4, 5; Si Collective 2, 3, 4 et 5)

1. Éléments d'information contextuelle sur les participant(e)s et sur leur milieu (communautaire, socioprofessionnel, etc.)

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Sexe :** H ___ F : _____

Tranche d'âge : 18 ans à 25 ans _ 26 à 33 ans __ 34 et 41 ans __ 42 à 49 ans __ 50 ans et + _

Lieu de résidence actuelle / commune : _____

Occupation : Gestionnaires/techniciens/employés _____ Responsable d'institutions partenaires __ Autorités locales __ Notables et membres d'organisations communautaires __
Autres _____

2. Description du patrimoine (naturel et culturel) du Parc National Historique et ses potentiels

Quelle (s) description(s) que vous pouvez faire du patrimoine naturel et culturel du Parc National Historique?

Quels éléments de la nature ou de la culturel que vous pouvez considérer comme un patrimoine associé au Parc? Principaux renseignements (histoire, géographie, géomorphologie, architecture, archéologie, ...) Description des personnages et des époques / Localisation? Quelles sont les Potentialités? Retombées économiques et sociales?

3. Identification des pratiques, des savoir et des savoir-faire liés aux communautés évoluant dans l'environnement du parc

Quels pratiques, savoir et savoir-faire liés aux communautés évoluant dans l'environnement du parc méritent d'être valorisés? Pourquoi faut-il les valoriser (raisons)? Qui exercent ces pratiques, ou détenteurs de ces savoir et savoir-faire? (noms)? Où (localisation) ? Ancrage historique et territorial? Comment? Fonction ou nature de l'activité? Qu'est-ce qui motive l'exécution de cette pratique, de ce savoir et savoir-faire?

4. Actions menées (ou à mener) en vue de l'interprétation du patrimoine du parc

Que pensez-vous qui a été fait ou qui pourra être fait en vue de l'interprétation du parc?

Actions et mesures de mise en valeur, de conservation, de protection physiques et légales?
– moyens techniques, humains et financiers disponibles? Contraintes et raisons?

Visiteurs ? : Qui sont-ils d'après vous? ce qu'ils doivent connaître du lieu, de ses usages pragmatiques et symboliques, leurs motivations à le visiter ou à y séjourner? Nombre de visiteurs (provenance, sexe, tranche d'âge), Produits et services offerts aux visiteurs? (Comment? Par quels moyens?) Qu'est ce qui mérite d'être amélioré et pourquoi? A-t-on des études sur la fréquentation et l'estimation du nombre de visiteurs du site ? Comment/Par quels outils et instruments? **(A VOIR)**

Que pensez-vous : du programme d'interprétation proposé (forme et fond) ? des Messages et thématiques proposés? des Guides accompagnateurs ? de la Signalisation?, des expositions et objets? De l'accessibilité au site via les chevaux, motocyclettes, voitures? Propreté et sécurisation du parc? Boutiques de souvenirs? Actions et mesures de publicités : conférences, festivals, émissions, etc.

5. Engagement personnel et l'implication du participant dans la mise en valeur et l'interprétation du parc

Comment vous pensez-vous que vous pouvez vous impliquer bénévolement dans la mise en valeur et l'interprétation du parc? Auriez-vous des livres, des photographies et des objets que vous pensez qui pourraient être utilisés sous forme de prêt dans la démarche de l'interprétation du parc? (Lequel/Lesquels?) Comment vous pouvez participer à la diffusion et la mise en valeur, la qualité de l'image, la vitalité du site : conférences, festivals, publicités, articles journaux, émissions radio ou télé, etc.?

ANNEXE 2 : GRILLE D'OBSERVATION

Date de l'observation : _____ **Numéro de l'observation;** _____

Lieu de l'observation : Arrivée ___ Accueil ___ Durant la visite ___ Après la visite ___

Catégorie observée : Guides accompagnateurs _____ Visiteurs _____

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Sexe :** H ___ F : ___

(Si Guides accompagnateurs 1 à 8; Si Visiteurs 2 à 8)

1. Éléments d'information contextuelle sur le/la guide accompagnateur et ses connaissances

Niveau : Primaire ___ Secondaire ___ Universitaire ___ Autres _____

Tranche d'âge : moins de 10 ans ___ 10 ans à 17 ans ___ 18 ans à 25 ans ___ 26 à 33 ans ___
34 et 41 ans ___ 42 à 49 ans ___ 50 ans et + ___

Lieu de résidence / commune _____ **Exerce depuis quand (année/date)** _____

Le/la guide accompagnateur a-t-il un point d'accueil ou de rassemblement pour recevoir les visiteurs? OUI ___ NON ___

Le/la guide accompagnateur est membre de l'Association des Guides Touristiques de Milot ou autre regroupement de guide? OUI ___ NON ___

- Le/la guide accompagnateur a-t-il reçu une formation? OUI ___ NON ___ En contact depuis toujours avec une tradition ___

De qui / par qui? et comment /méthode(s) utilisée(s)? _____

Durée de la formation? 1 à 3 jrs ___ 4 à 6 jrs ___ 2 semaines ___ 3 semaines ___ 1 mois et + ___

À partir de quel outil? Livre(s) ___ Cahiers ___ Module ___ Programme/plan de formation ___

L'outil est-il (Les outils sont-ils) disponible(s)? OUI ___ NON ___ **(observation/analyse)**

L'outil a-t-il (Les outils ont-ils) été élaboré(s) par un spécialiste (personnel, technicien, contractuel, bénévole, autre? OUI ___ NON ___

Quel est le contenu du module de formation reçu par le/la guide? _____

Ce contenu comporte-t-il des éléments de connaissance du site du parc, du point de vue :

de son histoire OUI ___ NON ___ de sa géographie OUI ___ NON ___

de la vie sociale et culturelle des communautaires proches OUI ___ NON ___

ainsi que des techniques d'animation et de la psychologie des visiteurs?
OUI___NON___

Sur quelle approche se fonde ce contenu? Cognitive___ Affective___ Sensorielle___
Mixte___ Difficile à dire_____

2. La fréquentation (VISITEURS)

Est-ce une visite? : Individuelle___ En couple___ En famille___ Entre amis___ Groupes scolaires___

Tours organisés_____ Groupes associatifs (églises, associations/groupements ex : scout, etc.)___ Autres_____

Nombre de visiteurs? _____ **Sexe :** H___ F : _____

Niveau : Primaire___ Secondaire___ Universitaire___ Autres_____

Tranche d'âge : 18 ans à 25 ans ___ 26 à 33 ans ___ 34 et 41 ans ___ 42 à 49 ans ___ 50 et +___

D'où viennent les visiteurs) : de la communauté? _____ dans la région? _____

dans d'autres régions du pays _____ de la diaspora? _____

d'un pays étranger : USA___ Canada_____ France___ République Dominicaine_____

Autres (à préciser)_____

Les visiteurs étrangers, sont-ils/elles: en mission humanitaire en Haïti?___ un Soldat de la MINUSTHA___ En résidence en Haïti___ un touriste en quête d'aventure?___

Données et statistiques : A-t-on des études sur la fréquentation et l'estimation du nombre de visiteurs du site ? Comment/Par quels outils et instruments? (**A VOIR, le cas échéant**)

Période d'affluence : en semaine ___ en week end___ Durant les jours de congés___ Durant la période des pâques (Jeudi Saint)___

Saison : Printemps___ Été___ Automne___ Hiver___ (**À PRÉCISER, le cas échéant**)

Heures d'arrivée : 6h-7h AM___ 8h-9h AM___ 10h-midi___ 1h-3hPM___ 4h-6hPM

Comment les visiteurs arrivent aux abords du site : Pieds___ Vélos___
Motocyclettes___ Chevaux___ Voitures privées___ Bus tours___ Taptap/transports en commun___ Autres_____

Existe-t-il, pour les visiteurs, un système organisé :

de transport? OUI___ NON___ d'accueil? OUI___ NON___ d'informations ? OUI___ NON___

Nombre de visite : 1ère visite__ 2è visite__ 3è visite__ 4è visite__ 5è visite et +__

Durée de la visite : 1 jour__ 2 jours __ 3 jours __ 4 jours et + __

Heurs de départ : Avant midi__ Midi-2hPM__ 3h-5hPM__

(Si hébergement) : Près des monuments__ Sur le site du parc__ Dans les communautés__ Ailleurs__

Type de visite : Personnalisé __ Non personnalisé (avec l'aide d'un/e guide)__ Mixte__

Les visiteurs paient-ils/elles pour avoir accès au site et/ou à la visite? OUI__ NON__

(Si Oui, combien?)_____

3. Compétences du/des Guide(s) Accompagnateur(s)

Le/la guide accompagnateur

A-t-il/elle une idée du profil de ses visiteurs? (a-t-il/elle posé une question pour avoir une idée du profil : provenance, niveau de connaissance du visiteur, des visiteurs qui visitent pour la énième fois le site?) OUI__ NON__ Pourquoi_____

Connaît-il/elle : la mission de l'ISPAN : OUI__ NON__ et le rôle qu'il/elle est appelé(e) à jouer? : OUI__ NON__ Pourquoi_____

Expliques-t-il/elle aux visiteurs comment va se dérouler la visite? OUI__ NON__

Développe-t-il/elle de l'assurance et sans foi en face de son public? OUI__ NON__

A-t-il/elle le contrôle et le leadership des visiteurs? OUI__ NON__

Porte-t-il/elle des uniformes ou un indice qui le différencie des visiteurs? OUI__ NON__

Maîtrises-t-il/elle les techniques d'animation de groupe? OUI__ NON__

Maîtrise-t-il le contenu des messages clés à diffuser? OUI__ NON__

Anime-t-il selon un scénario prévu? OUI__ NON__

Encourages-t-il/elle qu'on lui pose des questions? OUI__ NON__

Comprend-t-il/elle les questions qui le sont posées? OUI__ NON__

Suscite-t-il/elle la participation active et l'interaction entre les visiteurs? OUI__ NON__

Quel type de discours a-t-il/elle: magistral? OUI__ NON__ Théâtral? OUI__ NON__

Interrogateur? OUI__ NON__

Jouit-il/elle d'une grande liberté/flexibilité dans la prestation de son service? OUI__ NON__

- Le programme éducatif du/de la guide, accorde-t-il un grand degré d'autonomie aux visiteurs? OUI__ NON__

Suit-il/elle un itinéraire précis pour mener la visite? OUI__ NON__ lequel?_____

Est-ce que l'itinéraire est défini pour visiter les monuments du parc? OUI__ NON__

4. Qualités du discours présenté (cohérence : où veut-on amener le visiteur?)

Les valeurs et les objectifs de commémoration du site sont-ils présentés? OUI__ NON__

Y-a-t-il un concept d'interprétation cohérent qui est présenté aux visiteurs? OUI__ NON__

(Si Oui, ce concept est-il élaboré/diffusé en tenant compte, par rapport aux visiteurs, de leurs : groupes d'âge? OUI__ NON__ regroupements sociaux? OUI__ NON__

connaissances/représentations? OUI__ NON__ intérêts/motivations/opinions? OUI__ NON__

5. Contenu, thèmes et messages présentés aux visiteurs

Y-a-t-il écart entre les objectifs de commémoration du site, les valeurs et les thématiques proposées? OUI__ NON__

Ces thématiques d'interprétation sont-elles présentées avec cohérence? OUI__ NON__

Les thématiques du lieu recourent-elles les périodes de l'histoire Nle? OUI__ NON__

Y-a-t-il une transition qui permet une distinction claire des périodes ? OUI__ NON__

Le contenu des messages vise-t-il un public déterminé? OUI__ NON__

S'adresse-t-il aux visiteurs en fonction de leur tranche d'âge ou de leur handicap physique? OUI__ NON__

S'appuie-t-il sur un modèle théorique d'analyse d'une situation pédagogique? OUI__ NON__

L'orientation conceptuelle des messages répond-t-elle à l'orientation physique (plan et carte) du site? OUI__ NON__

Les messages s'adaptent-ils à la présentation des monuments : à l'intérieur__ à l'extérieur__ les deux__

Les messages s'adaptent-ils à la présentation des dimensions naturelle et culturelle du site? OUI__ NON__

6. Moyens, instruments et techniques.

Le site est-il doté d'un système de signalisation efficace, à l'intérieur comme à l'extérieur des monuments? OUI__ NON__

L'aménagement du site facilite-t-il la circulation des groupes de visiteurs? OUI__ NON__

Le site dispose-t-il des aires intérieures et extérieures pour accueillir des groupes de visiteurs? (dispose-t-il de bloc sanitaire / toilette? OUI__ NON__

des services de restauration? OUI___ NON___ des aires de repos? etc.) OUI___ NON___
Quels sont les produits et services offerts aux visiteurs? (comment? Par quels moyens?)

Le coût rend-il accessible ces services? OUI___ NON___

Les visiteurs ont-ils à leurs dispositions des boutiques de souvenirs? (livres, cadeaux, cartes postales, objets artisanaux, cartes géographiques, etc) OUI___ NON___
(Si Oui, qui les a mis en place, comment elles sont gérées, par qui?) _____

Les visiteurs sont-ils toujours motivés à se procurer un objet de souvenir? OUI___ NON___
Lesquels les plus vendus / pourquoi? _____

Quels sont les modes de présentation privilégiés lors de la mise en valeur du site et la transmission des messages?

Visite des monuments et des vestige___ exposition de la Citadelle-Musée___
Autres _____

L'exposition ou les expositions de la Citadelle-musée répond-t-elle ou répondent-elles aux valeurs et objectifs de commémoration du parc? OUI___ NON___

Qu'est ce qui est exposé à la Citadelle-Musée? Boulets___ Canons___ Tableaux___
Autres _____

Y-a-t-il un inventaire de tous les objets faisant partie de la collection : artéfacts, panneaux, maquettes, canons, boulets, etc, exposés dans l'espace muséal? OUI___ NON___ (Si Oui, qui l'a réalisé?, depuis quand? est-il disponible?) _____

Y-a-t-il des bulletins, dépliants, pamphlets, signets, affiches ou feuillets qui retracent l'histoire du Musée? OUI___ NON___

Existe-il des dépliants ou autres supports (aides à la visite : posters, affiches, signets, brochures, bulletins, magazine, journal, livres, etc.) qui contiennent des informations relatives aux expositions de la Citadelle-Musée ? OUI___ NON___

Ces modes de présentation choisis influencent-ils la compréhension des valeurs du site, de son l'architecture des monuments, de l'environnement ou autre? OUI___ NON___ (Si Oui préciser) _____

Quel type d'approche est privilégié à partir de ces modes de présentation? Cognitive___
Affective___ Sensorielle___ Mixte___

L'approche choisie est-elle précisée dans un document spécifique? OUI___ NON___ (Si Oui, qui l'a réalisé? depuis quand? est-il disponible? _____)

Y-a-t-il un catalogue pour les expositions? OUI___ NON___

Le musée est-il ouvert au public? OUI___ NON___

(Pourquoi ? préciser) _____

Y-a-t-il un programme d'éducation bien défini ? OUI___ NON___

A-t-il des matériels requis pour réaliser les activités dans les expositions?
OUI___ NON___ (Si Oui, lesquels?) _____

Chacune des activités comporte-t-elle un scénario? OUI___ NON___

(Si Oui, le scénario est-il élaboré selon un modèle, lequel?) _____

Ce scénario prévoit-il un horaire ou une durée précise pour le déroulement des activités? _____

Prévoit-il l'enchaînement des thèmes? OUI___ NON___ (si Oui, comment? _____)

Y-a-t-il un itinéraire à suivre dans les salles d'expositions ou dans les lieux extérieurs?
OUI___ NON___ Lequel? _____

Existe-t-il des moyens muséographiques de l'exposition tels que les artefacts, panneaux, maquettes, bornes audio, documentaires vidéos, diaporamas ou dispositifs multimédias?
OUI___ NON___ (Si Oui, Lesquels/combien) _____

Ces dispositifs répondent-ils aux caractéristiques de l'espace muséal incluant l'architecture, l'ambiance, les odeurs, l'humidité, la luminosité, les sons et l'esprit des lieux?
OUI___ NON___ Existe-t-il une réserve pour conserver les collections? OUI___ NON___

Quelles sont les difficultés majeures que confrontent la conservation des collections du Musée? L'humidité_ La luminosité_ Fuite d'eau_ Rongeurs_ Les bruits___ Espace restreint_
Incompréhension du public___ Équipements non appropriés___ Personnels non qualifiés___
Autres _____

Les activités proposées tiennent-elles compte de la distribution spatiale, des phénomènes physiques et humains associés au lieu? OUI___ NON___

Est-ce que la qualité graphique des panneaux, des photos et autres documents exposés ont-été évalué? OUI___ NON___ (Si Oui, depuis quand, par qui?) _____

L'endroit convient-il à la taille des groupes de visiteurs? OUI___ NON___ (Préciser la taille et la capacité d'accueil de l'espace muséal par rapport à la stratégie de gestion de groupe)_____

7. Perceptions, Appréciations, motivations, attentes et intérêts des visiteurs pour la visite du Parc

Qu'est-ce qui motive leur visite? / Pourquoi les visiteurs viennent-ils? Est-ce pour:

Visiter les monuments___ Apprendre l'histoire___ Apprécier ou admirer la nature___

Jouer ou créer de l'animation_____

Trouver un espace paisible___ Prendre du plaisir et passer du bons temps___ Circuler partout sans un objectif précis___

Apprendre à découvrir la culture___ Apprendre à apprécier les autres_____

Autres_____

Quel est le degré d'intérêt manifesté par la majorité des participants envers la visite? La visite a-t-elle été : Très intéressante___ Intéressante___ Un peu intéressante___ Pas intéressante_____

Le contenu des messages et des thèmes développés? Ont-t-ils été :

Très satisfaisants___ Satisfaisants___ Un peu satisfaisants___ Pas Satisfaisants_____

Très évocateur _____ Évocateur___ Un peu Évocateur___ Pas Évocateur_____

Le site est-il? Très propre___ Propre___ Un peu propre___ Pas propre_____

Très sécuritaire___ Sécuritaire___ Un peu sécuritaire___ Pas sécuritaire___

Les activités proposées répondent-elles aux attentes des visiteurs? Beaucoup___ Pas beaucoup___ Un peu___ Pas du tout_____

Les activités proposées, sont-elles? Très agréables___ Agréables___ Un peu agréable___ Pas agréables___

Les activités proposées, facilitent-elle la participation? Beaucoup_____ Pas beaucoup_____ Un peu_____ Pas du tout_____

La prestation du(de la)/des guide(s), est-elle? Excellente_____ Très bonne _____ Bonne_____ Pas bonne_____

La signalisation installée sur le site, est-elle ? Très efficace _____ Efficace _____ Un peu efficace _____ Pas efficace _____

Les produits expositions (panneaux, affiches, tableaux, etc), sont-ils Excellents _____ Très bons _____ Bons _____ Pas bons _____

Les aides à la visite (dépliants, brochures, etc)? Très utiles _____ Utiles _____ Un peu utile _____ Pas utiles _____

L'animation (théâtres, musiques, danses, festivals, etc), est-elle? Très amusante _____ Amusante _____ Un peu amusante _____ Pas amusante _____

Les boutiques de souvenirs (produits artisanaux, etc) offrent-elles la possibilité d'avoir des souvenirs de la visite? OUI _____ NON _____

Les mesures de communication (conférences, publicités, web) permettent-elles de mieux connaître le site? OUI _____ NON _____

Les mesures et actions de conservation (nettoyage, consolidation, restauration) aident-elles à protéger le site? OUI _____ NON _____

8. Évaluation et suivi

Les visites font-elles l'objet d'un suivi? OUI _____ NON _____

Mesure-t-on le degré de participation des visiteurs? OUI _____ NON _____

A-t-on recensé les groupes d'éducation populaire (associations, écoles, églises, péristyles, groupes scouts) susceptibles d'être intéressés par l'animation et la mise en valeur du site? OUI _____ NON _____

Existe-t-il des relations formelles avec des enseignants, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école ou des responsables de groupes de visiteurs? OUI _____ NON _____

Notes-t-on les coordonnées des responsables des groupes? OUI _____ NON _____

Compile-t-on des informations relatives à la façon dont les monuments sont vus, appréciés connus et perçus par les enfants, les jeunes, les parents, les professeurs, les responsables des groupes scolaires ou autres, et par les membres des communautés locales? OUI _____ NON _____

Quelle(s) valeur(s) ces monuments projettent-ils? Liberté _____ Égalité des Droits _____ Les résultats du travail _____ Lutte contre l'esclavage mental _____ Promotion pour la paix _____

Autres _____

La visite a-t-elle :

eu des impacts sur la manière que les visiteurs percevaient les monuments? OUI__ NON__

La visite a-t-elle donné une nouvelle compréhension de la valeur des monuments aux visiteurs? OUI__ NON__

Qu'est-ce que la visite a déclenché chez chaque visiteur? Éveil de la curiosité__ Éveil de l'intérêt__ Conscience identitaire__ Sentiment d'appartenance__ Stimulation de quête de connaissance__ L'intrigue__ Le désarroi__ Autre(s)_____

Que retiennent les visiteurs? L'histoire des monuments__ L'histoire des personnages__

Les principaux faits et événements_____

La visite des monuments a-t-elle changé le regard du/des visiteurs sur le site? OUI__ NON__

À la fin de la visite, les visiteurs se sentent-ils fasciner et/ou sensibiliser par :

les valeurs des monuments et l'histoire : Tout à fait__ En partie__ Pas du tout__ Je ne sais pas__

la protection de l'environnement et l'équilibre de l'écosystème : Tout à fait__ En partie__ Pas du tout__ Je ne sais pas__

la richesses de la culture haïtienne (art, tradition, savoir et savoir-faire) :Tout à fait__ En partie__ Pas du tout__ Je ne sais pas__

Qu'est-ce que marque (ont marqué) le plus les visiteurs?

L'architecture des monuments : OUI__ NON__

L'histoire, la vie du Roi et de sa famille : OUI__ NON__

Le paysage et l'environnement naturel : OUI__ NON__

L'accueil, la chaleur et l'hospitalité des habitants : OUI__ NON__

Les traditions, les arts, savoir et savoir-faire de habitants : OUI__ NON__

L'animation, les objets exposés : OUI__ NON__

Les visiteurs souhaitent-ils revenir ? OUI__ NON__

Les visiteurs sont-ils motivés à inviter d'autres personnes à venir visiter le site? OUI__ NON__

Les visiteurs ont-ils une meilleure connaissance de la faune et de la flore du Parc? OUI__ NON__

D'après vous, y-a-t-il une mise en valeur et interprétation du parc qui est réalisée?

OUI___ NON___ (Si Oui, comment?) _____

Cette mise en valeur et interprétation du parc, est-t-elle? Très réussie___ Réussie___

Un peu réussie___ Pas réussie___

D'après vous, une mise en valeur globale (des monuments, de l'environnement et de la culture) et une interprétation du patrimoine du parc pourra-t-elle sensibilisée les visiteurs envers sa protection et sa sauvegarde? OUI___ NON___

Observations (commentaires et/ou remarques)
